

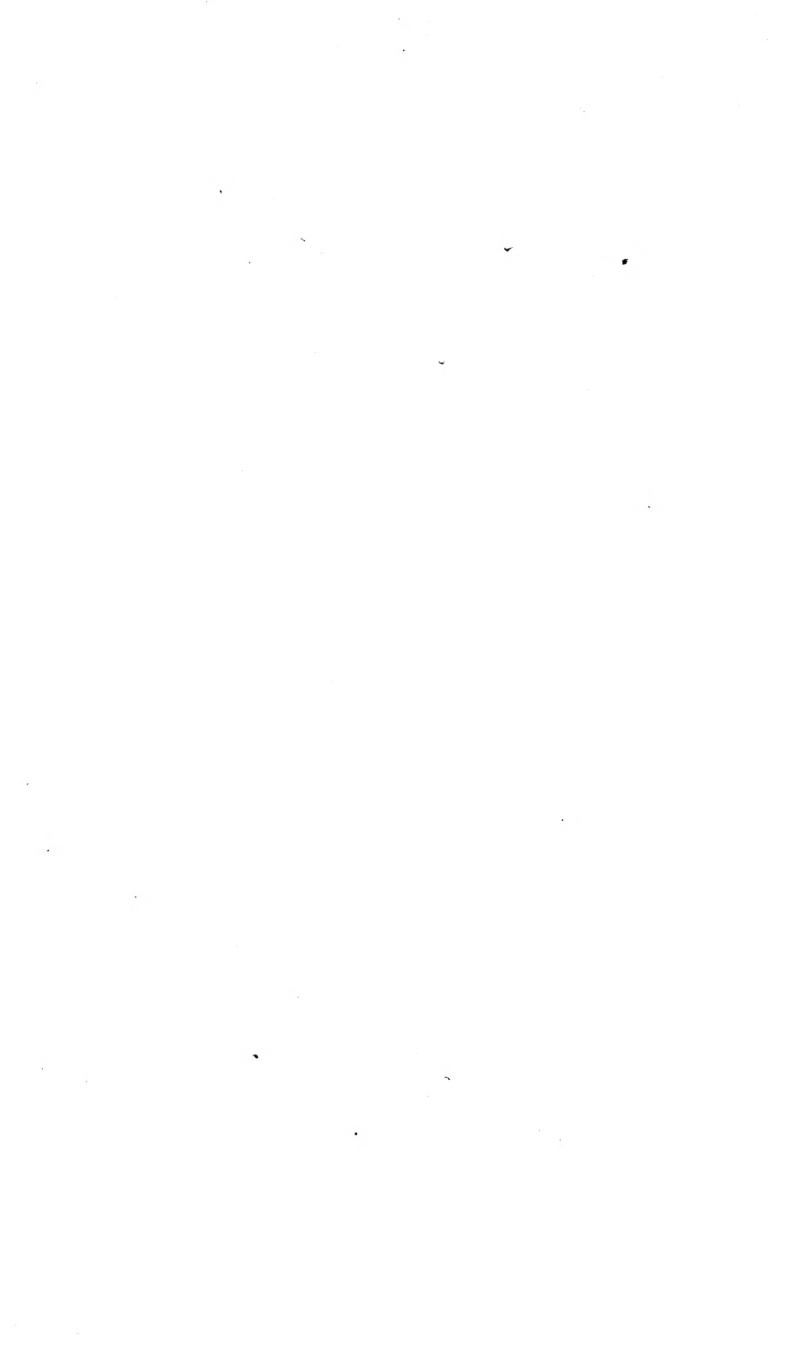


THE BOSTON PUBLIC LIBRARY

---

JOAN OF ARC COLLECTION

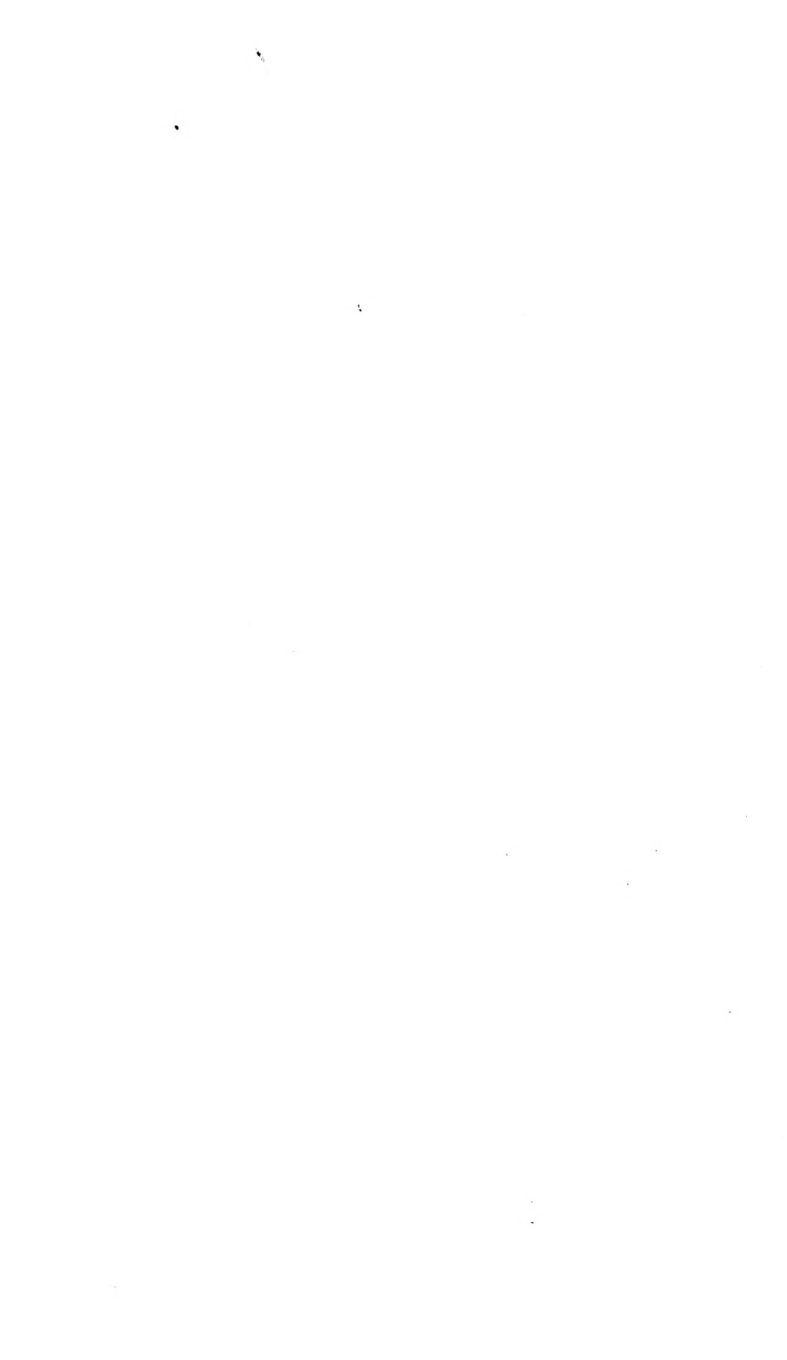
39477 059853588





very  
rare





# JEANNE D'ARC.

Les formalités prescrites ayant été remplies, je poursuivrai les contrefacteurs suivant toute la rigueur des lois.

A large, elegant handwritten signature in cursive script, reading "Pillet". The signature is written in dark ink and features a prominent, sweeping flourish that extends to the right and then loops back under the main text.

*Cet ouvrage se trouve aussi à Paris :*

Chez NÈVE, libraire, au Palais de Justice,

*Et à Londres :*

Chez Bossange et Masson, Dulau, Berthoud et Wheatley.







JEANNE D'ARC.

# JEANNE D'ARC,

OU

COUP-D'OEIL

SUR LES RÉVOLUTIONS DE FRANCE

AU TEMS DE CHARLES VI ET DE CHARLES VII,

ET SUR-TOUT DE

## LA PUCELLE D'ORLÉANS.

PAR M. BERRIAT-SAINT-PRIX.

AVEC UN ITINÉRAIRE EXACT DES EXPÉDITIONS DE JEANNE D'ARC,  
SON PORTRAIT,

DEUX CARTES, L'UNE DU SIÈGE D'ORLÉANS,  
ET L'AUTRE DU THÉÂTRE DE LA GUERRE AU TEMS DE CHARLES VII,

PLUSIEURS PIÈCES JUSTIFICATIVES INÉDITES, ET DES TABLES  
CHRONOLOGIQUES ET ALPHABÉTIQUES.



A PARIS,

CHEZ PILLET, IMPRIMEUR-LIBRAIRE,

ÉDITEUR DE LA COLLECTION DES MŒURS FRANÇAISES,

RUE CHRISTINE, N° 5.

1817.

~~153~~

Juan of Arc

DC 103

.E46

# JEANNE D'ARC,

OU

## COUP-DOËIL SUR LES RÉVOLUTIONS DE FRANCE,

AU TEMS DE CHARLES VI ET DE CHARLES VII,

ET SUR-TOUT

DE LA PUCELLE D'ORLÉANS. 1)

---

VERS la fin du 14<sup>e</sup> siècle, le successeur des 1380.\*  
deux premiers Valois 2) avait fait disparaître  
les maux accumulés sur la France par leur  
imprudence ou leur opiniâtreté, et rendu ce  
royaume plus florissant que jamais.

Au dehors, on comptait plusieurs cliens ou  
alliés, et l'on n'avait presque point d'ennemis.  
Naguère maîtres de la moitié de notre terri-  
toire, les Anglais se voyaient non-seulement  
confinés 3) dans les ports de Bordeaux,  
Bayonne et Calais, mais réduits à veiller à la

\* A l'égard des dates mises en marge, voyez ci-après les notes.  
Observons seulement que l'année commençait alors à Pâques ;  
de sorte que les derniers mois étaient janvier, février et mars,  
et quelquefois une partie d'avril. Voyez la note 1, n<sup>o</sup> IV.

défense de leurs propres Etats , que nos flottes <sup>4)</sup> menaçaient à chaque instant. Le prince Noir n'était plus ; <sup>5)</sup> un enfant <sup>6)</sup> occupait le trône d'Edouard III ; les rênes du gouvernement flottaient entre les mains d'autres princes divisés <sup>7)</sup>, et plus occupés de leurs intérêts que du bien de leur pays..... Tout nous rassurait contre des invasions d'outre-mer.

Au midi , la maison de Castille nous devait sa couronne ; et quoique la reconnaissance ne soit pas la vertu des gouvernemens , cette espèce de pudeur qui arrête quelque tems les démarches trop souvent immorales de la politique , nous promettait que les héritiers de Henri Transtamare n'oublieraient point de sitôt les services de Duguesclin.

L'Italie , à l'Orient , n'était pas en état de faire même une menace. Le grand schisme de la papauté amortissait les foudres spirituelles ; Gênes voulait se donner à nous ; <sup>8)</sup> la reine de Naples nous demandait un successeur ; le duc de Milan craignait d'en manquer ; les progrès des Turcs et le soin de son commerce absorbaient l'attention de Venise ; <sup>9)</sup> la Savoie était trop faible pour penser à une agression : occupée à repousser celles de l'Autriche et à étendre sa confédération , la Suisse nous ser-

vait de boulevard contre l'Allemagne ; la Bourgogne appartenait à l'un de nos princes du sang à qui plusieurs provinces des Pays-Bas étaient déjà dévolues ; le souverain de la Lorraine cherchait un gendre et un héritier dans la maison d'un autre ; toutes les forces de l'Ecosse étaient à notre disposition : enfin , si , par une aberration passagère, notre monarque avait voulu réunir la Bretagne<sup>10)</sup> à son empire , le duc , satisfait de recouvrer ses Etats , devait offrir au roi les moyens de réparer sa faute sans déshonneur. <sup>11)</sup>

Dans l'intérieur, plus de séditeux ni de rebelles ; une armée nombreuse et bien disciplinée , des généraux habiles , une noblesse pleine de valeur , une marine déjà égale à celle de Castille, supérieure à celle d'Angleterre ; <sup>12)</sup> des revenus considérables , quoique les taxes fussent modérées ; des finances bien administrées , un trésor immense ; des magistrats et des fonctionnaires de tout genre formés par l'expérience à une bonne gestion de leurs emplois ; l'agriculture ranimée par l'expulsion des bandes d'aventuriers qui l'opprimaient jadis ; le commerce et l'industrie encouragés ; les sciences , les arts et les études tirés du long sommeil des siècles féodaux ; les citoyens , enfin , tous réunis , <sup>13)</sup> et ne formant , pour

ainsi dire, qu'un faisceau autour d'un gouvernement dont ils appréciaient d'autant mieux les bienfaits et les services, qu'ils en jouissaient après vingt années de troubles ou de dévastations..... Voilà ce qu'était la France vers 1380.

1380. Cet état si prospère pouvait le devenir davantage ; Charles V, à qui on le devait, était jeune encore..... Hélas ! la félicité de plusieurs millions d'hommes est souvent attachée à l'existence d'un seul. Le roi meurt ; <sup>14)</sup> l'administration est transmise à un régent ; <sup>15)</sup> et presque aussitôt un déluge de maux vient inonder la France pendant plus long-tems que celui que Charles avait eu l'art de tarir.

Les dernières épreuves qu'on en a fait ont inspiré contre les régences une prévention qui s'est étendue jusqu'à nos jours : elle eût été plus fondée et sur-tout plus utile au siècle de Charles. Aujourd'hui, un régent n'est que le premier sujet du monarque ; alors, c'était quelquefois un souverain : aujourd'hui, il peut être tenté de grossir sa fortune aux dépens des revenus de son prince ; alors, il devait être induit à augmenter sa domination, à l'aide et des capitaux et des forces de l'État. Charles V avait craint le premier inconvénient ; il ne fut pas assez frappé du second,



ou peut-être son cœur généreux lui en avait-il atténué le danger : qui sait, d'ailleurs, si les lois et l'opinion eussent admis ou toléré les mesures propres à le prévenir ? Quoi qu'il en soit, Charles n'usa que de précautions timides, et par conséquent inefficaces.<sup>16)</sup> Le premier soin du régent, le duc d'Anjou, son frère puîné, fut de s'emparer des trésors<sup>17)</sup> de la monarchie. C'est sur ces trésors qu'on en avait sur-tout fondé la prospérité, et avec d'autant plus de raison que les finances des pays voisins étaient entièrement délabrées. Mais avait-on pu compter qu'un tel motif les ferait respecter d'un homme dans le cœur duquel un orgueil inouï semblait n'admettre que la cupidité propre à le satisfaire ? La qualité de premier prince du sang, la dignité éminente de régent, offraient de trop légers alimens à sa vanité : il lui fallait une couronne ;<sup>18)</sup> et l'espérance de conquérir Naples légitima à ses yeux son attentat, le pillage<sup>19)</sup> des peuples dont il le fit suivre, faute de moyens pour combler le déficit qu'il avait produit : enfin, l'établissement de nouveaux impôts pour suppléer à la ressource insuffisante des exactions ;<sup>20)</sup> impôts qui causèrent des révoltes et forcèrent le gouvernement à des mesures de rigueur, par lesquelles il commença à s'a-

1381.

liéner le respect et l'affection des citoyens.

Le régent n'avait pas achevé les préparatifs de l'expédition où, en juste punition de ses fautes, il perdit bientôt la vie,<sup>21)</sup> qu'un de ses frères, Philippe-le-Hardi, duc de Bourgogne, entraîna, pour son propre intérêt,<sup>22)</sup> le jeune fils de Charles V à une autre guerre. La Flandre, qui devait écheoir un jour à son épouse, ne donnait qu'une puissance précaire, parce que les Flamands, enrichis par le commerce, luttèrent sans cesse contre leurs souverains : on fit marcher le roi avec une armée formidable pour les réduire. La victoire de Rosbecq,<sup>23)</sup> en leur portant un coup dont ils ne se relevèrent plus, affermit l'autorité des comtes, et, par la suite, celle de la maison de Bourgogne. Ainsi, les revenus de la monarchie et le sang de nos aïeux servirent à cimenter un Empire qui, vingt ou trente ans après, faillit à renverser le nôtre. Ce n'est pas que Philippe manquât de vertus ou d'attachement pour la France ; mais l'ambition étouffait en lui tous les bons sentimens : il ne se permettait guère d'être honnête homme qu'autant qu'il gouvernait l'État, et que par-là il pouvait faire le bien de sa famille.<sup>24)</sup>

Quoique le second frère de Charles V, Jean, duc de Berry, ne cherchât point de

couronne, <sup>25)</sup> il n'en contribua pas moins aux malheurs publics. Sa vie fut une continuité de dissipations si extravagantes, qu'il ne resta absolument rien <sup>26)</sup> des rapines de toute espèce qu'il commit pendant trente-six années, et sur presque tout le royaume, pour assouvir sa prodigalité, si ce n'est quelques palais ou églises, et beaucoup de reliques. <sup>27)</sup> A cette passion, il joignait une basse et pernicieuse jalousie. Des préparatifs avaient été faits pour une expédition contre l'Angleterre, qui, selon toute apparence, eût prévenu pour long-tems une guerre entre les deux pays. <sup>28)</sup> On était sur le point de mettre à la voile; on n'attendait plus que lui, et, devenu premier prince du sang, on était forcé de l'attendre : il fit manquer l'entreprise, de crainte que Charles VI 1386. n'en eût seul tout l'honneur. <sup>29)</sup>

Avoir peint ces princes, c'est avoir donné une idée de ce que fut et de ce qu'éprouva la France pendant les huit premières années du règne de Charles VI, époque de leur administration, et de ce qu'elle dut éprouver dans la suite et jusqu'à leur mort, lorsque la démence de ce monarque leur permit de ressaisir le pouvoir, ou de combattre ou intriguer pour l'obtenir.

Cependant, qui l'eût cru? nos aïeux au-

raient été cent fois moins à plaindre si Philippe et Jean eussent vécu autant que Charles,<sup>30)</sup> et si celui-ci eût été toujours en démence<sup>31)</sup> et sous leur tutelle.

1388 à 1392.

Et d'abord, l'administration qu'exerça Charles directement pendant quatre années,<sup>32)</sup> depuis qu'il les eut éloignés, ne fit que livrer l'Etat à de nouveaux déprédateurs, les ministres et les courtisans, plus hardis<sup>33)</sup> que les deux princes, parce qu'il leur fallait acquérir là où ceux-ci n'avaient besoin que d'accumuler; et que Charles, bouillant, emporté, sans caractère, sans application, plein de caprices et de fantaisies, se livrait entièrement à leurs conseils,<sup>34)</sup> pourvu qu'ils le débarrassassent du fardeau du gouvernement, qu'ils fournissent des alimens à son esprit inquiet,<sup>35)</sup> avide de plaisirs,<sup>36)</sup> de distractions et de projets chimériques. L'un d'eux, du reste recommandable par ses exploits,<sup>37)</sup> Olivier de Clisson, successeur de Duguesclin, poussa l'abus de son crédit jusqu'à faire déclarer la guerre au duc de Bretagne, sur le simple soupçon que ce prince donnait un asile à un ennemi, non du roi, mais du connétable.<sup>38)</sup> Les ducs de Berry et de Bourgogne, irrités de ce que d'autres s'étaient saisis des dépouilles de la France, d'une proie qu'ils s'é-

taient accoutumés à regarder comme leur patrimoine, attendaient avec impatience, et en frémissant, une occasion de se venger.

Le mauvais génie de la France la leur fournit bientôt, si toutefois ils ne la firent pas naître. L'apparition du prétendu spectre <sup>39)</sup> 5 août 1392. qui causa le premier accès de folie de Charles; cette apparition au commencement de l'expédition de Bretagne, à laquelle ils s'étaient opposés, parce que le duc était leur allié; leur soin de ne faire aucune recherche sur cette manœuvre, leur empressement à abandonner l'expédition en reprenant l'autorité, leurs poursuites instantanées et actives contre les ministres qui <sup>40)</sup> auraient pu saisir le fil de la trame que cachait l'apparition....., tout donne le droit de les en accuser. <sup>41)</sup>

Quoi qu'il en soit, on pressent, d'après le caractère de ces tuteurs, que la France ne devint guère plus heureuse, parce qu'ayant à réparer le tems perdu sous le règne des ministres, il était naturel qu'ils s'attachassent avec plus d'ardeur aux moyens propres à faciliter leurs déprédations et augmenter leur pouvoir; et, en effet, ce seul trait suffit à l'histoire des six années pendant lesquelles ils disposèrent du royaume sans contradiction. Hélas! il faut le répéter: cet état déplorable

devait faire place à un plus déplorable encore!

Pendant cet intervalle, le frère du roi, Louis, duc d'Orléans, et la reine, avançaient dans l'âge de la maturité. Louis avait un extérieur très-avantageux : affable, gracieux, maniant la parole avec facilité et éloquence, obligeant, généreux, il gagnait l'esprit, subjuguait l'affection avant qu'on eût pu l'approfondir ; mais sa conduite dévoila bientôt les secrets de son caractère et de son cœur.<sup>42)</sup> Fastueux par goût, dissipateur sans mesure, déprédateur non moins audacieux que ses oncles, dépourvu des talens militaires et administratifs de l'un,<sup>43)</sup> il portait à l'excès un vice qu'on n'imputait à aucun des deux. Immolant tout à son penchant pour la débauche, il osa souiller jusqu'au lit de son frère, de son souverain ; et cela, dans le tems où il observait avec scrupule les pratiques de la plus vile superstition!<sup>44)</sup>

On juge aussi par-là du caractère de sa complice, Isabelle de Bavière..... Arrêtons-nous ; son nom seul apprend tout : quatre siècles n'ont pu effacer l'horreur qui y est attachée dans la mémoire des Français.

1398 à 1403.

Ce couple criminel devait désirer le pouvoir ; il n'eut pas de peine à l'obtenir dans un instant où Charles jouissait d'une lueur de

raison ;<sup>45)</sup> et , il faut l'avouer , la régence semblait appartenir à Louis ,<sup>46)</sup> être dévolue à son rang de premier prince du sang. Il n'eut l'art ni de l'exercer ni de la conserver : taxes sur taxes , concussions sur concussions ,<sup>47)</sup> étaient toute sa science politique ; encore ne savait-il en voiler l'odieux que par des prétextes ridicules , qu'il abandonnait même aussitôt qu'il en avait recueilli le fruit. Ce système , dont on ne pouvait entrevoir le terme , puisque Louis , noyé de dettes ,<sup>48)</sup> faisait chaque jour des emprunts , et avait à contenter l'avarice insatiable d'Isabelle , acheva de ruiner sa réputation , déjà ébranlée par sa liaison avec cette femme perfide. <sup>49)</sup>

Le duc de Bourgogne , profitant des fautes de son rival , s'attacha à le décrier.<sup>50)</sup> Il serait tout au plus digne de blâme , peut-être même aurait-il droit à des éloges , s'il se fût borné à préparer la disgrâce de Louis ; mais il établit le crédit de sa famille sur les ruines de l'autorité légitime , et il ne fallut pas moins de trente années pour dessiller à cet égard les yeux des Parisiens , dont l'aveuglement n'avait pu être guéri , ni par les maux où il les avait précipités , ni par les crimes du successeur de Philippe. Un second éclair de raison<sup>51)</sup> de Charles donna à Philippe le gouvernement ,

que Louis chercha à ressaisir dans d'autres momens lucides. Charles servait de jouet<sup>52)</sup> ou de mannequin aux deux factions qui désolaient la monarchie ; il ne recouvrait quelques-unes de ses facultés que pour apercevoir l'horreur de sa situation, et fournir des armes propres à l'aggraver : retombé en démence, il était abandonné à un dénuement dont on frémit,<sup>53)</sup> lorsqu'on en lit les détails. Plus malheureux que ce prince dont le premier des poètes a dit avec tant d'énergie :

L'imbécille Ibraïm, sans craindre sa naissance,  
Traîne, exempt de périls, une éternelle enfance ;  
Indigne également de vivre et de mourir,  
On l'abandonne aux mains qui le daignent nourrir.

Plus malheureux qu'Ibraïm, Charles savait que ceux qui disposaient de ses revenus, que son frère, que son épouse, quoique plongés dans le faste, ne daignaient pas même lui faire fournir, que dis-je ? faire aussi donner à ses enfans des habits, et jusques à du PAIN!<sup>54)</sup>

1404. Cinq années s'étaient écoulées dans cet état de troubles. Philippe meurt au commencement de 1404 :<sup>55)</sup> aussitôt Isabelle et Louis, croyant n'avoir désormais personne à ménager ou à craindre, se livrent à tous les emportemens de leurs passions ; ils ne gardent aucune



mesure<sup>56)</sup> dans leurs déprédations et leurs débauches.

On est fatigué de n'avoir à peindre que des êtres courbés sous le poids de l'immoralité, et cependant il reste à remplir une tâche bien autrement pénible ; il faut parler d'un des plus grands scélérats qui aient souillé les fastes de l'histoire, du fils de Philippe, de Jean-sans-Peur, qu'on nommerait plus justement Jean-sans-Vertus, s'il n'avait pas montré des talens pour la guerre, et de l'éloignement pour une vie licencieuse. Il serait plus facile de citer les vices qu'il n'avait pas, que d'énumérer ceux dont il était gangrené : orgueil, ambition, audace, haine, vengeance, cruauté, perfidie..... Coupons court à cette liste révoltante, en indiquant le trait que nous aurions réservé pour le dernier coup de pinceau, si nous avons eu le courage de la terminer. Jean avait l'art de se déguiser complètement à l'aide d'une hypocrisie<sup>57)</sup> cent fois plus dangereuse que tous ces mêmes vices.<sup>58)</sup>

Fort de semblables armes, à peine les cendres de Philippe sont froides, que Jean se lance dans l'arène. Charles avait nommé Louis lieutenant-général du royaume ; mais il avait aussi créé un conseil<sup>59)</sup> composé des principaux personnages de l'État, dont les décisions

1404. devaient faire loi. Jean y demande et obtient une place ; outre qu'elle était due à son rang, on ne connaissait point son caractère. La première fois que Louis veut user de sa mesure favorite d'administration (on devine qu'il s'agit d'une nouvelle taxe), Jean s'y oppose ;<sup>60)</sup> il peint avec chaleur la misère des peuples, les concussions des maltôtiers : son avis n'est point suivi, ainsi qu'il s'y attendait et le désirait. Il a soin de faire circuler le résultat de l'assemblée, et de rappeler la conduite et les dilapidations des Orléanais. Les Français, et sur-tout les Parisiens, étaient déjà trop bien disposés pour sa famille : dans un instant, il en devient l'idole, autant que Louis et Isabelle en sont le mépris et l'horreur.<sup>61)</sup> Il a ensuite l'art d'accroître leur affection et d'aggraver leur haine, en feignant d'être forcé de chercher un asile dans ses Etats ;<sup>62)</sup> mais, afin de ne pas leur donner le tems de se refroidir, il revient bientôt avec un corps de troupes. Isabelle et Louis s'enfuient<sup>63)</sup> et arment. Les gens sages préviennent une guerre civile ; on parvient à réconcilier<sup>64)</sup> ou plutôt à apaiser les deux factions, en partageant le gouvernement entre ceux qui les dirigeaient.

1405.

Il semble que cet échec et les années auraient dû inspirer quelque retenue au duum-

virat : Isabelle n'en fut que plus empressée à thésauriser, et Louis à dissiper et redoubler d'impudeur dans ses débauches. Enhardi de ce que son commerce avec la reine était impuni, il séduisit ou se flatta d'avoir séduit l'épouse de son rival ; il eut même l'audace d'offrir aux regards de celui-ci les gages et les preuves de son triomphe.<sup>65)</sup> Un tel outrage méritait une punition, et, d'après les opinions et usages du siècle, exigeait une vengeance. Un véritable chevalier eût appelé le diffamateur en champ clos ; Jean dissimula, et, peut-être joyeux de ce que sa honte lui fournissait une excuse auprès des Parisiens, il fit assassiner Louis.<sup>66)</sup>

22 nov. 1407.

Il ne se trompa point. Un peuple frivole<sup>67)</sup> comparait la réserve de ses mœurs aux débordemens de sa victime ; et l'assassin fut non-seulement excusé, mais il trouva des apologistes jusque dans les ministres de l'Eternel.<sup>68)</sup>

8 mars 1407.

Maître de l'esprit des habitans de la capitale ; soutenu par l'Université,<sup>69)</sup> dont les lumières exerçaient beaucoup d'influence ; disposant des forces de plusieurs provinces, il ne lui manquait, pour régner sur la France, que de couvrir ses entreprises du nom sacré du monarque.<sup>70)</sup> Il réussit sans peine à se saisir de ce fantôme, que l'héritier de la cou-

ronne, le dauphin Louis, à peine adolescent et déjà méprisé pour ses désordres, <sup>71)</sup> ne pouvait lui disputer.

1410. Les princes et la plupart des grands se liguent <sup>72)</sup> contre lui; les uns, pour opposer quelques obstacles à son ambition; d'autres, tels que les enfans du duc d'Orléans, pour satisfaire leur vengeance; d'autres, pour secouer le fardeau de son administration tyrannique; presque tous, pour augmenter leur pouvoir à la faveur du bouleversement qu'ils occasionnaient.

On arme de tous côtés, <sup>73)</sup> et, de tous côtés, l'autorité légitime est méconnue <sup>74)</sup>. L'Etat est plongé dans l'anarchie; chaque maison de plaisance, donjon ou château, devient une forteresse où tout officier qui peut réunir quelques soldats s'établit le tyran des villages voisins, dont il leur livre le pillage pour solde, toutes les fois que les chefs des principales factions n'ont pas besoin d'acheter leur secours.

Le duc de Bourgogne était à la tête du plus puissant des deux partis; le comte d'Armagnac, beau-père du jeune duc d'Orléans, dirigeait l'autre, et lui donna même son nom. Il n'était point, il est vrai, de la famille royale; mais, souverain d'une contrée assez

vaste , issu de la maison la plus ancienne de la France , allié à toutes celles qui avaient quelque illustration , ne le cédant en bravoure à aucun de ses contemporains , et supérieur à tous par ses talens et son génie , l'opinion publique lui déféra cet honneur , dont il se montra digne par son caractère égoïste , ambitieux , haineux , hautain , vindicatif et cruel. 75)

Dès-lors , et pendant plusieurs années , les deux factions s'agitent et se combattent pour se saisir de la capitale , du roi et du dauphin , ou pour se les enlever. Les citoyens honnêtes , victimes des fureurs 76) et des Bourguignons et des Armagnacs , s'efforcent de ramener la concorde : plusieurs trêves , plusieurs paix sont signées et jurées , et presque aussitôt violées ; la France n'est , de toutes parts , qu'un théâtre de dévastations et de carnage. 77) Dans un de ces instans où le duc de Bourgogne dispose de Paris , il arme , afin de s'en assurer pour long-tems la domination , tout ce qu'il y a de plus de vil et de plus féroce : les bouchers 78) et les écorcheurs deviennent les satellites d'un prince du sang , d'un des premiers potentats de l'Europe. Les partisans des Armagnacs sont abandonnés 79) à cette tourbe de brigands ; les proscriptions de Marius et Sylla sont renouvelées et presque effacées.

Août 1413.

L'excès des désordres donne quelque énergie aux hommes modérés ; ils sont secondés par le dauphin Louis , qui était impatient du joug du duc de Bourgogne , et qui essayait de former un parti. <sup>80)</sup> On se consulte , on se rassemble ; enfin , on s'empare de la capitale , mais c'est pour la livrer aux Armagnacs. <sup>81)</sup> Ceux-ci n'arment point la multitude ; <sup>82)</sup> leur administration n'en est guère plus douce. Les Bourguignons sont poursuivis et opprimés ; <sup>83)</sup> le moindre mouvement , le moindre projet en leur faveur est un crime , et un crime puni de mort aussitôt que soupçonné , et presque toujours sans jugement.

Déjà vingt années se sont écoulées depuis la démence de Charles VI. Pendant les troubles qui remplirent ce long espace de tems , l'ennemi ordinaire de la France n'avait presque pu lui nuire. D'abord , le successeur d'Edouard , Richard II , détesté de ses sujets , avait eu besoin de l'appui de Charles ; <sup>84)</sup> ensuite , le duc de Lancastre , qui le détrôna , <sup>85)</sup> occupé d'affermir son usurpation et de se défendre contre les Ecosais et les Gallois , fut long-tems hors d'état de nous attaquer. <sup>86)</sup> Plus tranquille sur la fin de ses jours , la politique de Henri IV consista à entretenir nos divisions , afin d'en

tirer parti lorsque l'occasion s'en présenterait : il y parvint en fournissant tour-à-tour, à chacune des deux factions, des secours suffisans pour maintenir entr'elles une espèce d'équilibre. <sup>87)</sup>

Nous voici arrivés à une époque où nous sommes tentés d'abandonner notre tâche, pour être dispensés de rappeler l'ignominie dont se couvrirent nos aïeux. L'historien est, il est vrai, compâtissant pour les erreurs, mais aussi sans pitié et même sans indulgence pour les vices et les crimes. Plus à plaindre qu'un juge, il n'est pas libre, comme lui, de se récuser lorsqu'il a à prononcer sur la cause de ses parens et des personnes auxquelles il prend quelque intérêt : loin de là, il est obligé de fermer son cœur à tous les sentimens tendres, pour flétrir sans ménagement ceux qui manquèrent aux lois de la vertu. Il ne doit pas se borner à dire, avec le plus illustre de ses modèles : *Mihi Galba, Otho, Vitellius, nec beneficio, nec injuriâ cogniti* ; il faut, ou qu'il jette la plume, ou qu'il adopte et suive pour maxime : *Amicus Plato, magis amica veritas*. Toutefois, dans ces fonctions si pénibles, une considération est bien propre à le soutenir : il se dit que son tribunal est presque le seul frein du pouvoir et du crédit, de quelque

source qu'ils résultent. Riches, guerriers, écrivains, savans, magistrats, administrateurs, pontifes, ministres, potentats....., tous sont jaloux de laisser une mémoire honorée, et tous savent que, tôt ou tard, elle sera traduite et jugée sans appel à ce tribunal inflexible.....; et sans doute la crainte du pinceau vengeur de quelque Tacite a étouffé les projets de plus d'un jeune Néron.

1411. On pressent que c'est le duc de Bourgogne qui osa, le premier, réclamer et recevoir les secours<sup>88)</sup> des Anglais; mais s'il fut coupable de trop de diligence, les Armagnacs le furent cent fois plus dans les conditions qu'ils sous-  
 1412: crivirent<sup>89)</sup> pour lui enlever cette protection infamante. Qui pourrait contenir son indignation en voyant les premiers princes du sang, les ducs de Berry, d'Orléans et de Bourbon, et le comte d'Alençon, se reconnaître les vassaux, et se qualifier les sujets du roi d'Angleterre; lui promettre un hommage de leurs apanages et forteresses; s'engager, enfin, à lui faire rendre tout ce que Charles V avait reconquis de la Guienne sur Edouard III?

Cette fois, ils ne tirèrent aucun fruit de tant de déshonneur; la France seule en fut la victime: l'adroit Henri n'envoya des troupes  
 juillet 1412. auxiliaires qu'après un traité conclu à Bour-



ges<sup>90)</sup> entre les deux factions. Ne trouvant point d'ennemis à combattre, les Anglais ravagèrent<sup>91)</sup> plusieurs de nos provinces : on ne put arrêter le cours de leurs brigandages qu'en leur payant une espèce de rançon, et les laissant reprendre quelques villes de la Guienne, avec l'aide du comte d'Armagnac,<sup>92)</sup> qui, pour le moment, aima mieux persister dans sa honteuse alliance que se réconcilier avec le duc de Bourgogne.

Ce n'était là qu'un léger prélude des maux qu'ils devaient nous faire souffrir. Henri IV meurt vers le même tems,<sup>93)</sup> et est remplacé 1413. par un héros. Non moins valeureux que nos militaires les plus distingués, Henri V les surpassait dans presque tout le reste : fermeté, prudence, activité, sagacité....., tout faisait de lui le premier homme de son siècle. Dégagé du titre d'usurpateur, qui nuisait à son père, il profitait des travaux de celui-ci : adoré de ses sujets, il disposait de leur fortune et de leur sang ; à l'abri de toute inquiétude au dedans, il pouvait satisfaire impunément sa soif pour les conquêtes.<sup>94)</sup>

Cependant, malgré tant d'avantages, Henri eût vraisemblablement échoué dans ses projets, sans nos divisions ; on ne saurait guère en douter, lorsqu'on examine combien peu il

tira de profit de l'exploit glorieux qui signala son début, et auquel il s'était pourtant préparé pendant deux ans avec tout l'art d'un guerrier et d'un négociateur consommé. 95) On nomme déjà la bataille, ou plutôt la boucherie d'Azincourt, où périt ou bien fut prise l'élite de la noblesse française. 96) Elle ne valut à Henri qu'une retraite paisible en Angleterre; et ce n'est qu'au bout de deux autres années qu'il put reprendre l'exécution de ses desseins. 97)

25 oct. 1415.

On s'attend que les Français profitèrent de ce répit; qu'effrayés de leurs revers, ils se réunirent contre l'ennemi commun.... Hélas! il n'y avait plus de patrie; on ne voyait que des factions. Outre les deux partis principaux déjà connus, on en distinguait un troisième que le dauphin Louis avait réussi à former; enfin, Isabelle... Isabelle elle-même avait le sien! C'est ce qui a fourni à un écrivain célèbre 98) l'occasion d'une réflexion qu'on a citée, quoique plus ingénieuse que solide: *Le roi seul*, dit-il, *n'avait point de parti*. Eh! il aurait été à désirer qu'en effet Charles VI n'eût été secondé de personne; les séditeux qui s'emparaient de lui ne se fussent point servi de son nom et de son autorité pour se procurer l'appui ou au moins obtenir la neu-

tralité de tous les fonctionnaires et citoyens fidèles aux lois du devoir et de l'honneur. Au surplus, nous n'indiquons le parti du dauphin, qui disparut bientôt à la mort de ce prince, <sup>99)</sup> que parce qu'avec un chef plus estimé, et doué de plus de capacité, <sup>100)</sup> il aurait anéanti les trois autres, sur-tout vers le tems de la bataille d'Azincourt, où l'héritier de la monarchie en avait été fait le lieutenant-général, et où il était maître de la capitale et du roi. Loin de là, on mit l'une et l'autre sous la domination du comte d'Armagnac, <sup>101)</sup> que l'on nomma connétable, et qui, pour fortifier son crédit, voulut seul entreprendre de chasser les Anglais, en assiégeant le port d'Harfleur, <sup>102)</sup> fruit unique, mais précieux, de l'expédition de Henri V. <sup>1415.</sup>

Deux victoires navales, <sup>103)</sup> dont l'une remportée par le duc de Bedford, firent évanouir les plans et les espérances du connétable, et enhardirent le duc de Bourgogne à consommer son déshonneur et la ruine de la France, en signant un traité tellement ignominieux, <sup>104)</sup> qu'il en rougit lui-même, et que, soit par politique, soit à cause de ce reste importun de honte, l'on en cacha les détails avec tant de soin, qu'il a fallu trois siècles pour les dévoiler. Il y reconnut le roi d'Angleterre pour roi <sup>1416.</sup>

de France et pour son propre souverain; il s'y engagea à combattre Charles et ses enfans par toutes les voies possibles, jusqu'à ce qu'ils fussent détrônés; et cela, *sur la foi de son corps et par parole de prince!*..... La plume tombe des mains.

Les échecs qu'il venait d'éprouver, et surtout cette confédération, auraient éclairé le comte d'Armagnac sur ses véritables intérêts, si le bandeau que l'esprit de faction jette sur les yeux était moins épais; la mort rapide <sup>105)</sup> des fils aînés du roi acheva de l'aveugler. Assuré de l'appui <sup>106)</sup> du troisième (Charles VII), <sup>1417.</sup> il ne s'occupe que d'un objet, la conservation de sa propre autorité; et tous les moyens pour y parvenir lui paraissent légitimes. Pourvu qu'il se maintienne dans Paris, et qu'il y dispose du monarque, peu lui importe que les Anglais envahissent <sup>107)</sup> une seconde fois notre territoire, et emportent successivement toutes les places de la Normandie; que le duc de Bourgogne soumette <sup>108)</sup> tout le nord du royaume; que la France, en proie à tous les partis, soit saccagée d'un bout à l'autre: il ne cherche presque qu'à faire des ennemis et

\* Six jours avant Pâques, ou avant 1417, mort de Jean, second Dauphin. Voy. ci-après, note 105.

à lui-même et au dauphin. Comme si le roi n'eût pas été assez à plaindre, il choisit ce moment pour lui donner la preuve, pour le rendre témoin des débauches d'Isabelle; <sup>109)</sup> et, ce qui était encore plus criminel aux yeux de cette Frédégonde, il enlève, de concert avec le dauphin, les trésors qu'elle n'avait cessé d'entasser, malgré la misère publique. <sup>110)</sup> De là cette haine furieuse qu'Isabelle voua à Charles VII, et, qu'indigne du titre de mère, elle conserva jusques au tombeau.

Loin de réparer ses fautes (et, dans le langage de la politique, une faute est pire qu'un crime), le connétable les aggrava <sup>111)</sup> par son administration : taxes de plus en plus accablantes, exactions de tout genre, destitutions, bannissemens, supplices....., on eût dit qu'il voulait, à tout prix, et se perdre et entraîner dans sa chute l'héritier du trône, qui s'abandonnait à sa direction.

Tel fut, en effet, le triste résultat de ses sombres et fausses mesures. Quelque fortes que soient les chaînes tendues par le despotisme, il est difficile qu'elles ne soient pas rompues, lorsque le poids en est trop lourd. Des Parisiens parviennent <sup>112)</sup> à introduire les Bourguignons dans leur ville, et, dans un clin-d'œil, la puissance du connétable dispa-

raît. Que n'est-il possible d'arracher de nos annales le récit des horreurs dont le parti victorieux souilla son triomphe ! La journée du 12 juin 1418, <sup>113)</sup> où l'on massacra dans les prisons tous les Armagnacs, y est écrite en caractères si sanglans, que ni la main du tems ni la plume des historiens chargés d'y substituer l'exposé de journées modernes du même genre, n'ont pu en effacer la trace. Hâtons-nous de tirer le rideau sur ces atrocités ; observons seulement que le duc de Bourgogne vint, par sa présence, en consacrer d'autres <sup>114)</sup> auxquelles présidait un brigand, qu'il ne dédaigna pas de traiter avec amitié et presque comme un égal, Capeluche, <sup>115)</sup> bourreau de la capitale : elles ne cessèrent que lorsque le duc n'en eut plus besoin, lorsque, sûr désormais de Paris et de la reine, qui, tourmentée par la soif de la vengeance, s'était jetée entre ses bras, <sup>116)</sup> et disposant de l'autorité du monarque, il fut libre de se livrer à toutes les inspirations de l'ambition dont il était dévoré.

Il se trouva alors dans une grande perplexité. Maître en quelque sorte de la France, il n'avait plus intérêt à favoriser les Anglais, parce que, devenus maîtres à leur tour, <sup>117)</sup> ils auraient pu l'opprimer : d'un autre côté, son

appui semblait réclamé par le dauphin, qui, grâce au dévouement d'un serviteur courageux,<sup>118)</sup> avait été tiré de la capitale au moment de la révolution, et qui était beaucoup moins à craindre pour le duc. Agissant de concert, ils auraient facilement abattu l'ennemi commun. Les vrais amis de la patrie se montrèrent derechef, et essayèrent de les rapprocher : on s'accorda, ou l'on parut s'accorder. Les Anglais commençaient à trembler<sup>119)</sup> et la France à respirer, lorsqu'à une entrevue projetée pour resserrer les nœuds de l'alliance, le duc fut massacré, en la présence du dauphin, sur le pont de Montereau.<sup>120)</sup> 10 sept. 1419.

On se dispute encore aujourd'hui sur les circonstances et les auteurs de ce forfait (car le meurtre d'un scélérat n'est pas moins un crime que celui d'un homme de bien). Fut-il prémédité ou l'effet du hasard? on ne le sait guère mieux. Toutefois, au travers des contradictions, des réticences et de l'obscurité des divers récits, soit des témoins, soit des historiens du tems,<sup>121)</sup> on découvre avec satisfaction que Charles VII n'y eut aucune part; <sup>122)</sup> et la répugnance qu'il manifesta pendant le reste de sa vie pour toute espèce d'acte de violence, en est aussi une preuve :

mais on a de la peine à croire qu'il n'ait pas ensuite approuvé, au moins tacitement, l'attentat qui le délivrait de son plus dangereux ennemi, puisqu'il continua sa faveur à ceux qui le commirent ou qui saisirent l'occasion de le commettre.

Quoi qu'il en soit (effrayante, mais profonde leçon de la justice éternelle!), si la mort du duc d'Orléans n'avait été vengée que par des remords et des alarmes, <sup>123)</sup> celle de son assassin fut expiée par la ruine presque totale du parti de Charles VII. Philippe-le-Bon, successeur de Jean, était un adversaire bien autrement redoutable : Jean se présentait entouré de crimes ; on ne connaissait dans Philippe que des vertus. Les Français, étrangers aux factions, s'éloignaient de l'un, parce qu'il combattait son prince et son pays ; ils excusaient la conduite de l'autre sur le devoir de venger la mort d'un père. Du reste, Philippe, avec les talens militaires de Jean, eut bientôt une puissance plus formidable, par l'acquisition de l'héritage des souverains de Brabant et de Hainaut.\*

Réuni à Henri V et à Isabelle, ayant entre leurs mains les signes de la royauté en la per-

\* Voy. ci-après notes 171 et 173.



sonne de Charles VI, le dauphin était pour eux un bien faible ennemi. <sup>124)</sup> Huit mois après le meurtre de Jean, le dauphin en est déclaré coupable ; on le déshérite, on le bannit, on donne la main de sa sœur et la couronne de France au roi d'Angleterre. <sup>125)</sup> 21 mai 1420.

Heureusement pour le dauphin, Henri fut obligé de passer à Londres. <sup>126)</sup> Il avait besoin d'argent et de renforts, <sup>127)</sup> et il cherchait à nous priver de l'alliance des Ecossais, qui venaient de nous envoyer des troupes. <sup>128 et 129)</sup> Pendant son absence, qui dura quatre ou cinq mois, <sup>130)</sup> le parti du dauphin se ranima, surtout après la petite bataille de Baugé, <sup>131)</sup> qu'on 22 mars 1420. gagna, moins par de sages dispositions que parce qu'on eut affaire à un général imprudent, le duc de Clarence, et qui fut suivie de la réduction de quelques forteresses.

Le retour de Henri avec des subsides, des munitions et une armée de plus de quarante mille hommes, <sup>132)</sup> mit un terme à ces légers succès. Il régla en peu de jours les affaires de l'intérieur, et ouvrit bientôt la campagne. Il s'empara d'abord de plusieurs places, et entr'autres de Meaux, l'une des plus importantes du royaume, <sup>133)</sup> soit par ses fortifications, soit par sa situation sur la Marne, à quelques lieues de Paris, dont elle pouvait

intercepter les subsistances et inquiéter les possesseurs. Il occupa ensuite une multitude de petites villes <sup>134)</sup> qui, pour la plupart, cédant à la terreur de ses armes et à l'influence de son génie, venaient lui apporter leurs clefs. De son côté le duc de Bourgogne, voulant se montrer digne de le seconder, remportait une victoire auprès de Saint-Riquier, <sup>135)</sup> en Picardie, et nous enlevait ce qui nous était resté dans les environs de cette province. <sup>136)</sup> Déjà les efforts des alliés commençaient à se diriger <sup>137)</sup> vers la France méridionale, seul asile du dauphin, et où il avait entrepris le siège de Cosne, lorsque le roi d'Angleterre mourut presque inopinément. S'il est vrai, comme divers auteurs le pensent, qu'il fut attaqué de la fistule, <sup>138)</sup> mal dont on ne connut le moyen curatif que sous Louis XIV, il sera également vrai que Charles et ses sujets durent leur salut à l'ignorance de leur siècle; et c'est un argument qu'on livre aux personnes avisées qui voudraient nous faire rétrograder à ces tems bienheureux. Il suffit de comparer un instant les deux rivaux et leurs forces, leurs appuis de tout genre, pour être convaincu que, sans la mort de Henri, la France n'aurait été qu'une province de son Empire. <sup>139)</sup>

31 août 1422.

La conviction d'un tel résultat augmente,

lorsqu'on voit que , quoique cet événement affaiblît beaucoup les ennemis, soit en les privant du plus habile de leurs chefs , soit en les obligeant de confier l'administration de la France et celle de l'Angleterre à deux gouverneurs différens, <sup>140)</sup> ce qui occasionna des divisions ; que quoiqu'il eût été bientôt suivi de la mort de Charles VI, <sup>141)</sup> qui leur enlevait le simulacre dont ils couvraient leurs usurpations , les affaires de Charles VII n'en prirent pas une meilleure tournure ; qu'au contraire , il éprouva encore des défections et des revers ; et qu'il ne fut sauvé , enfin , que par une espèce de miracle. <sup>142)</sup>

21 oct. 1422.

Nous ne serions pas néanmoins surpris que, réfléchissant aujourd'hui aux ressources prodigieuses de la France, on ne demandât comment la situation de Charles VII pouvait empirer, sur-tout n'ayant pour compétiteur qu'un enfant au berceau (Henri VI) : un exposé rapide de l'état des deux partis sera notre réponse , et servira en même tems à répandre quelque lumière sur les événemens postérieurs, auxquels nous avons consacré plus spécialement notre travail.

Charles possédait, il est vrai, <sup>143)</sup> une partie de l'Orléanais et de la Touraine , et les provinces situées au midi de la Loire , ainsi que

le Dauphiné ; mais la Provence, le Roussillon, le comté de Foix et la Navarre, avaient leurs souverains particuliers ; la Guienne et la Gascogne appartenaient aux Anglais ; dans les provinces soumises à Charles, il y avait beaucoup de forteresses <sup>143 bis)</sup> qui étaient devenues le patrimoine des aventuriers dont nous avons déjà parlé, et dont la protection était dévolue à celui qui les payait le mieux ; enfin, divers cliens des Bourguignons, <sup>144)</sup> tels que le prince d'Orange, avaient dans ces mêmes contrées des enclaves de quelque importance : tout ce qu'on avait pu obtenir de la Bretagne, c'est qu'elle garderait une sorte de neutralité.

Les Anglais, outre la Guienne et la Gascogne, avaient conquis toutes les provinces septentrionales ; <sup>145)</sup> à l'orient, leur allié régnait sur la Bourgogne et la Franche-Comté, et, au nord, il disposait des Pays-Bas..... Ainsi les ennemis l'emportaient, quant à l'étendue du territoire.

Il en était de même quant à la richesse de leurs pays. Le commerce de la Belgique était depuis long-tems le plus opulent de l'Europe occidentale ; le commerce des cités de Charles, si l'on excepte celle de Lyon, était à-peu-près nul. Si l'on excepte aussi la même ville, il n'en avait conservé aucune qui fût très-peu-

plée , et sur-tout comparable à Lille , Rouen , Bordeaux , Paris , etc. <sup>146)</sup> Presque toutes les côtes étaient au pouvoir des alliés ; Charles n'avait qu'un ou deux ports par où il pût recevoir des secours , et il manquait de flotte pour intercepter les renforts qui arrivaient de l'Angleterre.

Les ennemis n'étaient pas moins supérieurs quant à l'état militaire. Charles n'avait point d'armée , proprement dite , mais seulement diverses bandes et quelques milices , qu'on rassemblait avec peine , dont on ne parvenait presque jamais à former un corps considérable , qui étaient sans ordre et sans discipline ; enfin , qui au moindre échec , et surtout lorsque la solde et le pillage leur manquaient , retournaient sans obstacles dans leurs foyers ou leurs repaires : on ne pouvait guère entrer en campagne que lorsque l'Écosse envoyait des troupes auxiliaires. <sup>147)</sup> Les Anglais , avaient , au contraire , une armée nombreuse et bien disciplinée : la désertion leur était peu nuisible , parce que la mer empêchait les fuyards de regagner leur patrie. Si Charles avait à ses ordres des capitaines d'une valeur éprouvée , les Anglais n'en étaient pas dépourvus ; et ce qui achevait de leur donner l'avantage , c'est qu'ils comptaient plusieurs

généraux distingués et expérimentés , tels que Salisbury, Suffolck, Sommerset, Talbot et Warwick, <sup>148)</sup> tandis que Charles n'en avait point à leur opposer.

On pressent , par le tableau que nous avons fait de la situation de la France, et sur-tout des provinces méridionales , que ce qu'on appelle le nerf des gouvernemens ne devait pas rétablir l'équilibre en faveur de Charles. Quelques impôts mal perçus , et dont les exacteurs retenaient une portion ; <sup>149)</sup> les bénéfices précaires qu'on obtenait à l'aide de la méthode ruineuse de hausser et abaisser les monnaies....., <sup>150)</sup> voilà les seuls alimens de son trésor. <sup>151)</sup> Il était sans doute difficile que les alliés tirassent un meilleur parti de la France septentrionale, également ravagée et épuisée ; mais la Grande-Bretagne et les Pays-Bas , à l'abri du fléau de la guerre , et les deux Bourgognes , à peine entamées sur leurs frontières, leur offraient en tout genre d'abondans secours.

Les ressources que leur fournissaient leur territoire , leurs troupes et leurs finances , étaient en outre mises en œuvre par des mains habiles. Le duc de Bourgogne passait pour un des premiers , et le duc de Bedford pour le plus grand capitaine de son siècle , et celui-ci

n'était pas moins bon administrateur. Actif, entreprenant, infatigable, il se trouvait partout, et au conseil, et à l'armée, dans toutes les occasions où la présence d'un chef peut être utile.

On voit, par cet aperçu, combien les ennemis de Charles étaient redoutables pour lui, et néanmoins nous n'en avons pas indiqué le plus dangereux.

Cet ennemi dangereux..... qui l'eût soupçonné ? c'était Charles lui-même. Au commencement de son adolescence, il avait annoncé quelque énergie et manifesté quelque intérêt pour ses affaires ; il assistait quelquefois à des conférences politiques et à des expéditions : <sup>151 bis</sup>) parvenu à l'âge de vingt ans, et revêtu du titre de roi, il devient à-peu-près étranger à tout autre chose qu'à ses plaisirs, à ses maîtresses et à ses favoris. Tandis que ses guerriers prodiguent leur sang et leur fortune pour lui, <sup>152</sup>) il ne s'occupe que de fêtes ; il abandonne les revenus de ses provinces au pillage de ses ministres et de ses confidens ; il souffre qu'ils abreuvent de persécutions ses sujets les plus fidèles, qu'ils se servent de ses troupes contre ses propres généraux, <sup>153</sup>) et il approuve souvent jusqu'à leurs crimes, car il les choisit presque toujours parmi des

hommes aussi remarquables par leurs vices<sup>154)</sup> que par leur défaut de talens : il manque tellement de cette fermeté, première vertu d'un roi dans un tems de troubles, qu'il laisse massacrer ses amis dans son palais, et en sa présence, sans entreprendre de les défendre ni de les venger.

Voilà pourtant le prince auquel des historiens ont donné le surnom de *Victorieux* ! S'il triompha, ce fut grâce au dévouement de ses guerriers et de ses peuples, et à des événemens fortuits, et jamais à ses travaux ou à ses exploits ; il ne recouvra ses États que malgré lui-même et en dépit de sa conduite insensée.

Nous conviendrons que, vingt ans après, on vit en lui un tout autre homme ;<sup>155)</sup> qu'il se plaça enfin au niveau de son trône, et nous nous plaisons à lui rendre la justice qu'il mérita dès-lors un titre même plus honorable que celui qu'il doit à la flatterie : mais ce qu'il fit à cette dernière époque ne justifie pas son étrange manière de gouverner dans le tems où il aurait fallu qu'il se surpassât, qu'il agît en homme en état de lutter et contre ses ennemis et contre la fortune, qu'il fût, en un mot, un héros.

C'est sur-tout au commencement de son règne que le monarque doit faire preuve de



courage, d'activité, de bonne administration, de toutes les qualités propres à un roi ; voici le début de Charles..... Vers la fin de 1422, <sup>156)</sup> à peine trois mois après la mort <sup>1422.</sup> de son père, un de ses partisans, qui avait surpris par escalade la petite ville de Meulan, y est assiégé par Bedford et Salisbury ; il demande des secours : le poste était important ; on lui envoie six mille hommes. Au lieu de marcher avec cette troupe, dont il fallait se réserver au moins la surveillance, Charles reste à soixante lieues de là. Même méthode, et encore pire, relativement aux fonds destinés à en assurer l'entretien : le favori chargé par le roi de les distribuer, <sup>157)</sup> les consomme en achats de vaisselle, de bijoux, de pierres. Arrivée à six lieues de Meulan, l'armée se débande, faute de paie. Les assiégés, furieux d'être sacrifiés à de tels hommes et pour de tels objets, mettent en pièces les drapeaux de Charles ; la ville se hâte de capituler, et la garnison de passer au service de l'ennemi. <sup>158)</sup>

Bientôt le duc de Bretagne, jusque-là <sup>1423.</sup> neutre, se joint aux Anglais, qui, après cette alliance, s'emparent de quelques places. Charles reçoit au printemps des renforts de l'Ecosse ; <sup>159)</sup> on forme une armée de dix mille hommes qu'on emploie à assiéger Cré-

vant. <sup>160</sup>) Les alliés, commandés par Suffolck, s'approchent. Etablie dans une position à-peu-près inexpugnable, l'armée française pouvait sans risque les braver et continuer le siège ; mais elle manquait de chefs propres à la guider et la contenir ; et Charles, dont la présence eût au moins servi à inspirer de la circonspection, et sur-tout à étouffer les divisions qui régnaient entre les corps principaux, n'avait pas été corrigé par l'échec de Meulan. On abandonne la position, et l'on marche à l'ennemi sans s'assujétir à aucun des soins prescrits par les règles de l'art. Les alliés remportent une victoire complète ; trois mille Français sont tués ou pris, avec beaucoup d'officiers ou généraux ; le siège de Crévant est levé ; plusieurs autres villes se rendent au vainqueur. <sup>160 bis</sup>)

Cependant, quelque heureuse que fût cette bataille pour les Anglais, elle n'eut pas des résultats décisifs : c'est que le duc de Bedford, occupé d'aplanir les difficultés attachées à l'établissement d'une régence ; de gagner le duc de Bretagne ; de resserrer les nœuds qui l'unissaient au duc de Bourgogne, <sup>161</sup>) en épousant sa sœur ; d'apaiser un différend qui s'élevait entre son frère, le duc de Glocestre, et le même duc de Bourgogne, ne put, pen-

dant les deux premières années , donner assez de soins à la direction de la guerre. Deux petites victoires remportées les mois suivans , à la Gravelle <sup>162)</sup> dans le Maine , et à la Bussière en Mâconnais , <sup>163)</sup> procurèrent aussi aux Français quelque répit , et leur permirent de recevoir , à l'ouverture de la seconde campagne , une armée toujours fournie par nos généreux alliés , les Ecossais , <sup>164)</sup> et un petit corps de troupes envoyé par le duc de Milan. <sup>165)</sup>

Les Français , encouragés , firent alors un effort considérable : on parvient à rassembler environ dix-huit mille hommes , <sup>166)</sup> et on les <sup>1424.</sup> destine à secourir la ville d'Ivry , assiégée par le duc de Bedford. Les deux armées se trouvent en présence au milieu du mois d'août 1424 , <sup>167)</sup> auprès de Verneuil. La supériorité des généraux ennemis <sup>168)</sup> décida , comme à Crécy , à Poitiers , à Azincourt et à Crévant , du succès de la journée. Les Français , malgré des prodiges de valeur , furent entièrement défaits ; ils perdirent cinq mille hommes <sup>169)</sup> et la plus grande partie de la noblesse , indépendamment d'une multitude de prisonniers : tout le reste se dispersa. La prise des équipages et du trésor de l'armée , de la ville de Verneuil et de toute la province du Maine ; le ravage de l'Anjou et des contrées voisines ,

furent les suites immédiates de la victoire.<sup>170)</sup>

On en craignait de bien plus funestes, lorsque la fortune de Charles le sauva encore, du moins pour quelque tems. Jacqueline de Hainaut, <sup>171)</sup> héritière de la Belgique occidentale, avait quitté son époux, le duc de Brabant, en 1421, pour se réfugier auprès de Henri V et faire casser son mariage, à l'aide de la protection de ce monarque. Le duc de Glocestre, régent d'Angleterre, séduit par l'espoir de porter une couronne, lui donna la main : de là une rupture avec le duc de Bourgogne, qui était proche parent du duc de Brabant, et qui comptait sur l'héritage des époux divisés. Les soins et l'adresse du duc de Bedford n'aboutirent qu'à assoupir un instant la querelle. Enfin Glocestre, jetant tout-à-fait le masque, s'appropriâ les subsides destinés à Bedford, leva une armée et envahit le Hainaut, moins de deux mois après la bataille de Verneuil, au moment où les alliés se préparaient à achever la ruine de la France.<sup>172)</sup>

Aussitôt, Philippe-le-Bon retire ses troupes de l'armée de Bedford, et vole à la défense du Hainaut. Cette guerre particulière, qui ne fut entièrement terminée qu'au bout de quatre ans, <sup>173)</sup> enleva aux Anglais l'appui de Philippe, et les mit hors d'état de profiter de

leurs victoires. Un autre incident les retint pendant fort long-tems dans l'inaction. Privé de subsides, le duc de Bedford eut encore à pacifier un démêlé qui s'éleva, après l'invasion du Hainaut, entre Glocestre et l'évêque de Winchester,<sup>174)</sup> leur oncle, membre du conseil d'Angleterre : il fut obligé de passer dans cette île, et d'y rester jusqu'en 1427.<sup>175)</sup>

La cour de Charles parut d'abord vouloir profiter de ces conjonctures favorables. On avait besoin d'un général ;<sup>176)</sup> on en acquit un dans le comte de Richemont. Il est vrai qu'à l'épée de connétable, il fallut joindre d'autres dons non moins précieux ; mais, en gagnant le comte, on détachait le duc de Bretagne, son frère, du parti des Anglais, et l'on en obtenait des troupes auxiliaires, dont on avait un pressant besoin. 1424 et 1425.  
7 oct. 1425

Aussitôt, quoiqu'on se fût procuré de tels secours par la seule voie des négociations, on fut, pour ainsi dire, lassé par la peine qu'on venait de prendre. Une des conditions du traité était le renvoi de plusieurs des ministres ou favoris de Charles, coupables d'avoir participé à une conjuration contre le duc de Bretagne, ou d'avoir concouru au meurtre du duc de Bourgogne.<sup>177)</sup> Les ministres refusent de l'accomplir ; ils sont soutenus par

les maîtresses et la plupart des courtisans de Charles : l'un d'eux pousse l'audace jusqu'à poignarder un de ses adversaires <sup>178)</sup> en plein conseil, et sous les yeux de son souverain.

On eut alors un spectacle sans exemple dans les fastes de l'histoire. Le connétable s'avance vers la cour, à la tête d'une petite armée, levée par ses soins et grâces à sa réputation et à son crédit. Le roi fuit de ville en ville pour garder les ministres qui le perdaient, et éviter le guerrier qui lui fournissait les moyens de conserver les débris de sa couronne. Il ne fallut pas moins que la retraite des princes du sang, et les menaces de quelques villes de se rendre à l'ennemi, pour faire écouter à Charles la voix de la raison; et peut-être y eût-il été sourd tout-à-fait, si l'un des ministres, Tanneguy-Duchâtel, n'eût donné l'exemple à ses collègues, en s'éloignant de lui-même. <sup>179)</sup>

Enfin, ayant surmonté tous les obstacles, Richemont rassemble en Bretagne une armée de vingt mille hommes, <sup>180)</sup> et se voit, au commencement de 1426, <sup>181)</sup> en état d'envahir la Normandie, d'attaquer les Anglais dans le foyer de leur puissance. Après avoir pris Pontorson, il assiège Saint-James-de-Beuvron, qui couvrait cette province. L'entreprise devait réussir, et était fort avantageuse : un fa-

vari de Charles, Giac, aidé d'un ministre breton,<sup>182)</sup> la fit échouer en retenant les sommes réservées à la solde des troupes. L'armée se débande : Richemont, désespéré, tente un assaut avec ce qui lui reste, et il est complètement battu.<sup>183)</sup>

Quelle leçon pour Charles ! Tout autre que lui eût disgracié et puni sévèrement le coupable auteur de ce désastre ; mais un flatteur est plus nécessaire à un prince médiocre qu'un royaume, et la fortune d'un courtisan plus chère que le salut de ses peuples. Giac redoubla d'audace dans ses concussions ; il fallut un crime pour en arrêter le cours :<sup>184)</sup> le connétable le fit arrêter, juger par une commission, et exécuter malgré le roi. Il ne s'abaissa pas même à cette apparence de forme à l'égard de Beaulieu, qui avait succédé à la faveur, à l'insolence et aux déprédations de Giac ; il se servit du bras d'un assassin.<sup>185)</sup>

Ces actes de violence, si répréhensibles en eux-mêmes, et si injurieux au monarque, ont inspiré de la compassion pour Charles VII ; des historiens<sup>186)</sup> ont cherché à justifier sa conduite sur ce que ses malheurs lui faisaient un besoin d'un confident. Les hommes seraient-ils donc réduits à cet excès de misère, qu'il n'y eût point trop de leurs biens et de

leur sang pour procurer quelques illusions à celui que la Providence chargea de veiller à leur bonheur? La dissipation de la fortune publique, et, par une conséquence nécessaire, l'invasion et la perte des provinces, faute de moyens de défense, n'étaient-elles pas les services ordinaires des prétendus amis de Charles? Encore, si l'erreur l'eût entraîné aux mauvais choix qu'il faisait! mais il n'avait pas même pour lui l'excuse grossière du défaut de connaissance des hommes. Richemont, s'apercevant qu'un favori est nécessaire à son prince, propose la Trémouille pour remplacer Beaulieu. « Vous vous en repentirez!<sup>187)</sup> s'écrie Charles; je le connais mieux » que vous. » Après une telle réponse, il faut supprimer toute réflexion; on rougirait d'en entreprendre le commentaire. Bornons-nous à observer que les manœuvres de Giac et de Beaulieu, et l'espèce de diversion que produisit le dessein de les perdre, paralysèrent pendant une année (après l'échec de Beuvron) les ressources qui restaient à Charles, et empêchèrent de secourir plusieurs places dont les Anglais firent le siège et la conquête.<sup>188)</sup>

Le crédit de la Trémouille nous devait être encore plus fatal. On avait laissé échapper



l'occasion que l'absence du régent offrait à Charles pour agir. Bedford revient en 1427 ; il revient après avoir pacifié l'Angleterre ; il revient avec des subsides considérables et une armée de vingt mille hommes : on ne daigne pas s'en occuper ; on le laisse marcher en Bretagne et forcer le duc à renoncer à notre alliance , à signer enfin le traité qui déshéritait Charles.<sup>189)</sup> La Trémouille , peu inquiet de perdre la monarchie , pourvu qu'il assure et augmente son pouvoir, ne s'attache qu'à mettre la discorde dans la cour. Il abuse tellement de sa faveur, que des zélés royalistes, et jusqu'à des princes du sang, se soulèvent contre Charles et s'emparent de Bourges, sa capitale. Cette guerre civile s'éteint<sup>190)</sup> heureusement, grâce aux efforts des véritables amis du roi , ou plutôt à ce que la Trémouille s'aperçoit qu'elle pourrait lui être nuisible ; mais, pendant ce tems , on ne prend aucune mesure contre les Anglais, tandis qu'ils n'en négligent aucune pour rendre la campagne suivante, celle de 1428, tout-à-fait décisive.<sup>191)</sup>

Nous touchons enfin à une époque où la France semblait devoir succomber. Elle avait, en effet, en tête un ennemi formidable, et elle était presque entièrement dépourvue de

moyens de défense. Un tel dénuement paraîtra peut-être invraisemblable. Lorsqu'on jette un coup-d'œil sur la carte, <sup>192)</sup> on voit que les pays restés soumis à Charles forment à présent vingt-cinq à trente provinces, <sup>193)</sup> qui chaque année fourniraient sans peine aux armées autant de milliers d'hommes, et au trésor public trois fois autant de millions de francs; et il est naturel de demander s'il est probable que le parti du roi fût réduit à la dernière détresse; s'il est probable qu'après plusieurs mois de démarches et de soins on ne fût parvenu, à la fin de 1428, qu'à réunir sept mille guerriers, <sup>194)</sup> et qu'à cause de l'insuffisance des revenus, on eût été obligé d'emprunter pour leur solde; si cela est probable, sur-tout lorsqu'on se rappelle l'état florissant du royaume à la mort de Charles V?

Nous avons prévu ces questions: les laisser sans réponse, c'eût été autoriser à penser que la délivrance de la patrie, dont le récit était sur-tout l'objet de notre ouvrage, fut un événement trop peu extraordinaire pour mériter quelqu'attention. Afin de les résoudre d'une manière satisfaisante, nous avons remonté jusqu'à la même époque, et présenté le tableau des principaux événemens du règne de Charles VI; tableau où, en effet, a com-

mencé la solution du problème. Ce qu'on vient de raconter de celui de Charles VII a dû faire évanouir tous les doutes. Quarante années de déprédations ou divisions intestines, et dix-sept de guerres civiles ou étrangères, voilà ce que nous a offert l'histoire du père ; et pendant les six premières années <sup>195)</sup> de l'administration du fils, la France a été affligée des mêmes maux, sans le moindre adoucissement, parce que la faiblesse et la dissipation d'un roi sont aussi dangereuses qu'une démence.

Ajoutons ce que la crainte de fatiguer le lecteur nous a empêchés de répéter, et qu'il aurait fallu redire à chaque page. D'abord, la guerre était bien plus désastreuse alors qu'à présent : indépendamment des batailles rangées, des simples combats et des sièges des villes, il y avait des attaques continuelles entre les garnisons ou entre les compagnies d'aventuriers qui occupaient de tous côtés des places ou des châteaux ; en un mot, la France était embrasée d'un bout à l'autre : ensuite, la paix, ainsi que nous le verrons ailleurs, <sup>196)</sup> n'était guère moins funeste, à cause des ravages des mêmes compagnies.

Un historien <sup>197)</sup> demande ce qu'étaient devenues les richesses de la France ; et il répond

qu'elles avaient été, ou absorbées par les provinces limitrophes, ou enfouies par les hommes qui se les appropriaient. Voilà une explication bien imparfaite.<sup>198)</sup> La richesse publique se compose des valeurs tirées du sol ou créées par l'industrie ; elle se conserve par l'économie ; elle s'augmente par le commerce ou par un bon emploi des fonds. Pendant la longue subversion de la France, peu-à-peu l'agriculture avait dépéri, et l'industrie et le commerce s'étaient éclipsés ; d'un autre côté, la guerre, dont l'essence est de détruire une multitude de choses sans rien remplacer, occasionnait une grande dissipation de valeurs : ainsi, il y avait une consommation plus forte qu'en tems ordinaire, et une production infiniment moindre. On suppléa d'abord au déficit annuel, à l'aide des capitaux et des valeurs accumulés ; mais ce secours avait nécessairement un terme. Lorsque tout fut dépensé, il ne resta qu'une misère générale, si l'on excepte quelques fortunes privées, fruits des concussions que favorisent les troubles. Observons, d'ailleurs, que les Anglais exportaient<sup>199)</sup> tout ce qu'ils pouvaient de leurs pillages ; que l'or des concussionnaires passait aux Flamands ou Italiens, qui les fournissaient d'objets de luxe,<sup>200)</sup> et que les expéditions du royaume

de Naples, du Milanez, de la Rivière de Gênes, <sup>201)</sup> y avaient versé une portion de la fortune publique..... D'après tout cela, est-il surprenant que la France fût entièrement épuisée?

Dans un tel état de choses, comment ne pas trembler pour les provinces préservées des invasions de l'ennemi, non par les exploits ou les soins de Charles, mais grâce à des incidens imprévus dont le renouvellement ne devait point être espéré? Les Anglais, au commencement de 1428, étaient plus redoutables que jamais. La pacification de la Flandres <sup>202)</sup> leur garantissait l'alliance du duc de Bourgogne, et leur dernière expédition celle du duc de Bretagne. Comme on n'avait rien fait pour éclairer et gagner les citoyens honnêtes de l'ancien parti des Bourguignons, toujours aigris contre Charles, à cause du meurtre de Jean-sans-Peur, ils continuaient à seconder une entreprise dont, au reste, le succès leur paraissait assuré. Les Anglais rentraient dans la lice avec vingt-quatre mille guerriers bien payés, bien disciplinés, très-valeureux, animés par le souvenir de leurs victoires, et guidés par d'excellens généraux. Enfin, le régent Bedford, qui était l'ame de cette entreprise, n'avait pas diminué de talens.

Charles, on l'a vu, n'avait de trésors que pour ses favoris et ses maîtresses ; <sup>202 bis</sup>) ses troupes, trois fois moins nombreuses, n'étaient ni entretenues ni disciplinées..... Mais peut-être s'efforçait-on de suppléer au défaut du nombre par l'activité et la sagesse des mesures ? Non, non : de plus en plus au-dessous de son rang et des circonstances, Charles se livrait presque sans relâche aux occupations dont il s'était déshonoré jusque-là. Au lieu de ranger une armée en bataille, de travailler aux préparatifs d'une excursion ou d'un siège, il combinait péniblement l'ordonnance d'une fête. <sup>203</sup>) La présence d'un roi double la force de ses troupes ; tout ce qu'on obtint de Charles au commencement du siège d'Orléans, qui pouvait entraîner sa ruine, ce fut de s'en approcher..... à trente lieues. Des généraux habiles leur sont encore plus nécessaires, et, à cette même époque, Charles s'était privé de Richemont ; il l'avait sacrifié à son favori la Trémouille ; il refusait ses services, et lui faisait fermer les portes des villes, <sup>204</sup>) comme à un ennemi. Toujours même désordre dans l'administration, même insolence, même rapacité, <sup>205</sup>) même ignorance des ministres et des courtisans, même discorde entre les fonctionnaires : enfin, les

Français, las du joug de ces misérables, avaient perdu toute affection et toute estime pour leur prince, et ne lui conservaient presque de la fidélité que par haine pour l'Angleterre.

Cette disproportion entre les deux puissances, et presque sous tous les points de vue, si ce n'est celui de la valeur, parut surtout à l'ouverture de la campagne de 1428, qui, heureusement, n'eut lieu qu'au mois de juillet.<sup>206)</sup> Tandis que les Bourguignons enlèvent quelques places restées à Charles sur les limites de la Champagne et de la Lorraine, les Anglais, dans le court espace de deux mois, en prennent plus de quinze, et s'emparent de toute la partie de l'Orléanais située au nord de la Loire, et des petites villes situées au midi,<sup>207)</sup> qui leur étaient nécessaires pour cerner et isoler en quelque sorte la capitale de cette province, Orléans, alors le boulevard presque unique de l'Empire de Charles VII.<sup>208)</sup>

La moitié de l'armée<sup>209)</sup> et presque tous les capitaines français les plus courageux<sup>210)</sup> s'enferment dans la ville (on sent que ce n'était point le poste des la Trémouille et autres complaisans du roi); ils y sont vaillamment

secondés par les habitans, plus aigris que leurs concitoyens contre les Anglais, à cause de l'assassinat de leur ancien duc, encore impuni, et dont nos ennemis avaient protégé l'auteur.

La ville d'Orléans est située sur la rive droite et septentrionale de la Loire ; elle communiquait avec la rive gauche, où étaient quelques faubourgs ou églises, par un pont dont la tête était défendue par le fort, et successivement par le boulevard\* des Tournelles.<sup>211)</sup>

Octobre 1428.

L'armée ennemie s'avança un des premiers jours d'octobre ;<sup>212)</sup> Salisbury la commandait,<sup>213)</sup> et avait sous ses ordres les plus renommés des officiers anglais ou bourguignons, les Suffolk, les Talbot, les Fastol, les Lancelot.... Le 7, un gros détachement<sup>214)</sup> vient reconnaître la place sur la rive gauche ; on fait une sortie, et on le repousse. Bientôt l'armée entière traverse la Loire et, le 12, s'approche de la ville.<sup>215)</sup> Les faubourgs pouvaient lui servir pour se loger ; on n'hésite pas, on les embrase.<sup>216)</sup> L'incendie à peine apaisé, les Anglais construisent une forte-

\* En lisant la description suivante du siège d'Orléans, consultez la carte visuelle (ou 1<sup>re</sup> carte), qui est à la fin de l'ouvrage.



resse<sup>217)</sup> et battent en brèche, et en même tems attaquent, par une mine, le boulevard et le fort des Tournelles.

Le 21, ils donnent l'assaut et sont également repoussés. Hommes, femmes, vieillards, enfans, <sup>218)</sup> tous se joignent à la garnison. Généreux citoyens! où était votre prince? Les assiégeans s'attachent alors à leur mine, et, le 23, les Orléanais sont obligés de brûler le boulevard<sup>219)</sup> et de se retirer dans le fort. On l'emporte le lendemain; <sup>220)</sup> mais ils y avaient suppléé en rompant deux arches de leur pont, et construisant sur la suivante un autre boulevard. <sup>221)</sup>

Surpris de tant de résistance, les ennemis changent le siège en blocus. Ils réparent d'abord les Tournelles, et, à l'exemple des assiégés, les couvrent d'un côté par un boulevard, et de l'autre en rompant un arche du pont. <sup>222)</sup> Ils forment ensuite une ligne de circonvallation, avec douze grosses bastilles ou espèces de citadelles, <sup>223)</sup> qu'ils tâchent de lier entr'elles, du moins sur chaque rive de la Loire, par un double rang de fossés; <sup>224)</sup> une treizième bastille élevée dans une île, et un pont volant, <sup>225)</sup> établissent une communication entre celles de l'une et de l'autre rive, et interceptent la navigation du fleuve.

Ces travaux, interrompus par des sorties multipliées et sanglantes, <sup>226)</sup> ne pouvaient être l'ouvrage d'un moment : cependant, à la fin de janvier <sup>227)</sup> ils étaient assez avancés. La difficulté d'introduire des renforts et des munitions augmentait chaque jour, <sup>228)</sup> et déjà l'on craignait une famine : on résolut de se tirer de cette situation fâcheuse en privant les ennemis eux-mêmes de subsistances. On savait que leurs magasins s'épuisaient, et que les environs d'Orléans ne pouvaient leur en fournir. <sup>229)</sup> On apprend qu'ils attendent de Paris un convoi considérable, <sup>230)</sup> envoyé par Bedford, et amené par Fastol ; <sup>231)</sup> on forme le dessein de l'enlever. On rassemble à-peu-près ce qui reste de troupes à Charles ; et, quelque péril qu'il y eût à affaiblir la ville, la perte en paraît si certaine, en cas de revers, qu'on détache la moitié au moins de la garnison, <sup>232)</sup> afin de donner à l'armée française une grande supériorité sur l'escorte anglaise, où l'on ne comptait pas deux mille hommes. <sup>233)</sup>

Mais, bien loin de répondre à ce que l'on s'en était promis, cette supériorité de forces n'eut d'autres résultats que d'inspirer de la témérité à l'un des partis, et de la prudence à l'autre. Les deux troupes se rencontrèrent le 12 février, vers l'entrée de la nuit, <sup>234)</sup> au-

Février 1428.

près de Rouvrai-Saint-Denis, à quelques lieues d'Orléans. Fastol agit en militaire digne de la confiance de Bedford : il rallia son escorte, la forma avec soin, réunit les charriots du convoi pour lui en faire un retranchement, aux issues duquel il plaça ses meilleurs archers ; couvrit enfin ceux-ci par une ligne de pieux ferrés plantés en terre, et propres à arrêter les premiers efforts de la cavalerie. Les Français, au contraire, sans attendre le jour, ni s'assujétir à aucun plan, <sup>235)</sup> ni user de la moindre précaution, attaquèrent avec leur fureur et leur indiscipline accoutumées, et éprouvèrent aussi le même sort qu'aux batailles précédentes : la plupart des chefs <sup>236)</sup> et une partie des soldats furent tués ; <sup>237)</sup> les autres se dispersèrent, à l'exception d'un petit corps que le célèbre comte de Dunois <sup>238)</sup> et quelques officiers parvinrent à ramener dans la ville assiégée.

On sourirait aujourd'hui d'une semblable défaite ; et néanmoins la bataille de Rouvrai, qu'on nomme aussi *la journée des harengs*, <sup>239)</sup> faillit à perdre la monarchie. Elle enlevait à Charles presque toutes ses troupes ; elle décourageait ses partisans ; elle entraînait la réduction d'Orléans, que ses habitans offrirent, sans succès, de remettre en dépôt au duc de

Bourgogne.<sup>240)</sup> Dès-lors, la conquête des provinces méridionales était d'autant plus facile, que leurs villes étaient mal fortifiées et dépourvues de munitions, et qu'on n'avait plus d'armée pour en empêcher l'attaque. Enfin, on désespéra tellement du salut de la France, que quelques ministres de Charles lui conseillaient de se réfugier en Dauphiné.<sup>241)</sup>

Mais c'est assez parler de fautes, de malheurs et de crimes; transportons-nous sur un théâtre dont l'aspect soit plus satisfaisant..... Au moment où tout paraît perdu, où le conseil du roi n'aperçoit presque aucune ressource, il s'en offre une à l'improviste, et une ressource assez efficace pour produire cent fois plus qu'on n'aurait osé espérer dans des conjonctures plus heureuses. Une bergère, à peine au milieu de l'adolescence,<sup>242)</sup> arrive de l'extrémité des frontières, et, après avoir franchi sans accident plus de cent lieues de pays occupé par les alliés, se présente à la cour comme envoyée de Dieu pour délivrer Orléans, cette ville qui demandait d'être confiée au duc de Bourgogne; pour conduire Charles, ce roi sans soldats, à Reims, à quatre-vingts lieues de sa résidence, au travers de cent forteresses et d'une armée ennemie;

pour l'y faire sacrer sans obstacles ; pour chasser les Anglais , sauver enfin sa patrie.... Elle promet donc plusieurs prodiges. Rien d'étonnant jusqu'ici : une foule d'imposteurs, et dans son siècle et dans tous les siècles, n'ont pas été moins fertiles en promesses ; mais elle les accomplit ou en procure l'accomplissement, et voilà le véritable prodige. Avant d'en exposer les détails, jetons un coup-d'œil sur les causes auxquelles on l'a attribué.<sup>243)</sup>

Selon les alliés et leurs satellites, au nombre desquels on rougit de compter des évêques et l'Université de Paris,<sup>244)</sup> Jeanne d'Arc était sorcière et magicienne : nos aïeux la croyaient réellement inspirée et chargée d'une mission divine ;<sup>245)</sup> plusieurs modernes ne voient en elle qu'une fourbe que les Français eurent l'art de mettre en jeu. Aucune de ces opinions ne nous semble fondée. Indiquer la première, c'est l'avoir déjà réfutée : quant à la seconde, quoiqu'il ne nous appartienne pas de déterminer les moyens que peut employer la Divinité, disons que sans doute tout ce qui se passe est réglé par les décrets de sa providence, mais qu'il ne faut point lui attribuer le projet d'agir par des merveilles, lorsque les événemens qu'on prétend miraculeux sont

susceptibles d'une explication naturelle, telle que celle nous proposerons tout-à-l'heure. <sup>246)</sup>

*Nec Deus intersit nisi dignus vindice nodus.*

Il ne reste que l'opinion des modernes ; mais elle est , et trop injurieuse pour Jeanne , et trop honorable ( en politique du moins ) pour les conseils de Charles : <sup>247)</sup> en un mot, elle est entièrement démentie par le caractère et la conduite de notre héroïne et des ministres. Jeanne ne montra aucun de ces sentimens ignobles qui semblent le partage des fourbes ; elle ne dévia pas une minute du sentier de la vertu et du courage. <sup>248)</sup> On peut dresser un imposteur ; on ne façonne pas aisément un héros. Pour former Jeanne au rôle brillant qu'elle remplit , sans jamais se démentir, il aurait fallu plusieurs années de préparations, <sup>249)</sup> et la cour de Charles songeait à peine au lendemain, excepté quand il était question de déprédations ou de fêtes. Lorsque Jeanne arriva, l'héroïsme était dans son cœur ; il ne lui manquait que les occasions de le développer : tout le mérite de la cour fut de les lui fournir. <sup>250)</sup> Il n'était pas besoin de beaucoup de peine ou d'adresse pour cela ; Jeanne ne demandait qu'à guider les troupes, à les précéder dans les expéditions les plus péril-

leuses : on n'est guère avare de ces sortes de grâces , et ce ne sont pas de tels emplois que sollicitent les imposteurs.

On jugea que , pour lui faire obtenir de la confiance , on devait user de quelque merveilleux : <sup>251)</sup> on payait ce tribut aux opinions du tems ; mais elle put se prêter sans déshonneur aux mesures qu'on prit dans cet objet. Reconnaître le roi parmi ses courtisans ; lui découvrir un secret <sup>252)</sup> qu'il n'avait communiqué à personne , et sur lequel il garda le silence ; se laisser examiner par des femmes , des docteurs , des magistrats..... , tout cela pouvait en imposer au vulgaire , sans être un sujet de reproches pour Jeanne d'Arc. Au reste , on verra bientôt que toutes ces précautions étaient inutiles , tandis qu'avec cent fois plus de moyens mystérieux ou de machines merveilleuses on eût échoué dès la première journée , <sup>253)</sup> si Jeanne n'avait été qu'une femme ordinaire ou un vil instrument de la cour.

Elle soutint qu'elle avait eu des apparitions et des révélations où elle avait reçu la mission de chasser les Anglais : de là on tire l'objection la plus sérieuse qu'on ait faite contre sa sincérité. Faut-il donc ne point tenir compte de l'époque où elle vivait ? Est-il juste de

transporter le 18<sup>e</sup> siècle au commencement du 14<sup>e</sup>, et de changer en philosophes une pauvre bergère et des soldats grossiers ? Les mœurs étaient sans doute non moins corrompues alors qu'à présent ; mais la superstition était aussi une maladie universelle, <sup>254)</sup> nourrie par l'ignorance. Née au milieu des guerres civiles et étrangères, élevée dans la haine du nom anglais, témoin des ravages continuels de son pays, s'entretenant de maux qui semblaient ne devoir point finir, est-il fort extraordinaire que Jeanne d'Arc n'y ait entrevu de remède que dans l'intervention du Tout-Puissant ; que son imagination exaltée et ardente <sup>255)</sup> ait converti plusieurs fois, pendant le sommeil, ses espérances en réalités ; et qu'enfin, douée de beaucoup de patriotisme et de courage, elle ait voulu mettre à exécution ce qu'elle croyait de bonne foi une inspiration de la Providence ?

Il est presque superflu, d'après cela, de s'arrêter à une dernière remarque : on trouve Jeanne trop expérimentée pour son âge et sa condition. Mais lorsque l'on approfondit la remarque, on reconnaît qu'elle ne repose que sur trois faits : Jeanne maniait avec assurance un cheval, <sup>256)</sup> se servait avec dextérité d'une lance, et elle était éloquente.... ; rien encore



de moins surprenant. Nous voyons, dans les contrées où l'on élève le compagnon des travaux de l'homme, de jeunes paysannes aussi hardies que Jeanne : dans un tems de guerres civiles, elle avait pu souvent être témoin de l'exercice de la lance ; un contemporain assure même qu'elle s'y essayait<sup>257)</sup> dès le bas âge : elle avait également pu se perfectionner dans l'un et l'autre talent,<sup>258)</sup> soit pendant son voyage de Lorraine à Chinon, où était le roi, soit pendant un séjour de deux mois qu'elle fit dans cette ville et dans les environs, avant d'agir. Quant à l'éloquence, ses discours agrestes,<sup>259)</sup> sans correction et sans ornement, n'offrent que celle qu'on tient de la nature, fortifiée par la persuasion et l'enthousiasme ; éloquence, sans doute, fort puissante, surtout envers des hommes ignorans ou rustiques,<sup>260)</sup> tels que les courtisans, les soldats ou les sujets de Charles, mais à laquelle l'art est tout-à-fait incapable de former.

Laissons, laissons cette discussion aride à laquelle nous nous sommes trop arrêtés ; un exposé succinct des principaux événemens qui survinrent prouvera, mieux que tous les raisonnemens, l'injustice ou la frivolité des critiques. Rappelons-nous d'abord l'état de la cour après la bataille de Rouvrai ; repré-

Février  
et mars 1 $\frac{1}{4}$ 28.

sentons-nous, rassemblés autour de Charles, les capitaines, les ministres, les favoris, tremblant sur l'avenir, n'entrevoiyant que la destruction de leur fortune, ne sachant quel parti prendre, ou divisés sur les plans et les mesures, presque tous inquiets ou consternés. Une jeune fille paraît : sa démarche modeste et la beauté de sa figure, où les grâces de son sexe sont unies à la dignité du nôtre, préviennent en sa faveur ; ses regards pleins de feu, son attitude qui annonce une noble hardiesse, sa physionomie où se peint la confiance, le courage qui semble respirer dans tout son être, fixent l'attention et raniment les esprits. « C'est vous, dit-elle à Charles, » c'est vous qui êtes le dauphin. Le Roi du » ciel m'envoie vous secourir..... Donnez-moi » des gens de guerre, et, par grâce divine » et force d'armes, je ferai lever le siège » d'Orléans et vous menerai sacrer à Reims, » malgré vos ennemis.....<sup>261)</sup> » Les assistans sont ébranlés. On l'entoure, on la questionne, on élève des doutes..... elle répond à tout ; et, dans chacune de ses réponses, <sup>262)</sup> même naïveté, même assurance, et, parfois, de cette éloquence qui, il faut le répéter, résulte de l'enthousiasme, <sup>263)</sup> et est si propre à embraser l'ame des auditeurs... On est à moitié per-

suadé... ; on insiste toutefois. « Le Roi du ciel, lui dit-on, a-t-il besoin d'armées, s'il veut sauver la France? » Elle réplique aussitôt :<sup>264)</sup>  
 « Les gens d'armes combattront en mon Dieu,  
 » et le Seigneur donnera la victoire. » Tout le monde est subjugué.

Représentons-nous ensuite Jeanne d'Arc Mars 1428.  
 devant les théologiens et le parlement, chargés d'examiner sa mission ; écoutons ces graves docteurs ou magistrats demander des prodiges pour preuves. « Conduisez-moi,  
 » s'écrie-t-elle, à Orléans, et je vous  
 » donnerai des signes certains de ma mission. »

On n'hésite plus ; on rassemble des troupes ; la confiance réveillée ramène une foule de fuyards ou de gens indécis ; en peu de tems, on a six mille hommes.<sup>265)</sup> Jeanne, équipée en chevalier, les exhorte et les enhardit.<sup>266)</sup> Il n'est bruit par-tout que de la Pucelle, de l'envoyée de Dieu ; chacun veut marcher sous son étendard. Les généraux ennemis en sont informés : ils n'ont garde d'admettre sa mission, c'eût été décrier leur cause : ils répandent qu'elle est sorcière et magicienne ; ils Avril 1429.  
 n'en sont guère plus avancés : pour le vulgaire, un ange est moins redoutable qu'un magicien.<sup>267)</sup>

Le conseil du roi semble entièrement changé ; l'impulsion générale qu'a donnée Jeanne a entraîné les individus qui le composent , et en a fait des hommes. Le plus pressant est de secourir le boulevard de la France ; l'armée y mène un convoi : son avant-garde est composée de prêtres , et conduite par Jeanne , portant une bannière qu'ils ont sacrée ,<sup>268)</sup> et où sont peints des anges tenant des fleurs de lis. Ainsi précédés et guidés , tous les soldats sont des héros.

Le 29 avril 1429 , on paraît à quelque distance des Tournelles. Les Anglais , en quelque sorte pétrifiés , laissent tranquillement passer<sup>269)</sup> le convoi qu'il leur eût été si facile d'inquiéter.<sup>270)</sup> Jeanne , accompagnée de Du-nois , et suivie des guerriers et citoyens les plus distingués d'Orléans , y fait , à la lueur des flambeaux , une entrée triomphante.<sup>271)</sup> A son aspect , à ses discours , l'enthousiasme passe de l'armée à la garnison et aux habitans ; la ville est dès-lors imprenable.

Mai 1429. Ce n'était pas assez , il fallait encore chasser l'ennemi ; mais on avait besoin de renforts en hommes et en munitions. On fait expédier un second convoi. Pendant qu'on le dispose , Jeanne ne reste point dans l'inaction :<sup>272)</sup> elle parcourt la ville pour en encourager les dé-

fenseurs ; elle somme, par plusieurs messages, Mai 1429. les Anglais de se retirer ; elle sort de la place et va reconnaître leurs bastilles, qui étaient autant de citadelles avec remparts, <sup>273)</sup> glacis, gabions, fossés, artillerie ; en un mot, fortifiées suivant toutes les règles de l'art, et fournies de munitions de toute espèce.

Le 4 mai matin, le convoi arrive ; la pucelle marche en avant <sup>274)</sup> des troupes qui en protègent l'entrée ; les Anglais restent fermés dans leurs bastilles. Ces guerriers naguère si fiers, et auxquels des dangers imminens n'auraient pas fait refuser le combat, sont maintenant abattus : <sup>275)</sup> quoique secondés par leurs fortifications, qui leur offrent un appui et un asile également avantageux pendant une action, et quoique toujours supérieurs en nombre, ils n'osent plus agir sans avoir en quelque sorte décuplé leurs forces.

Orléans étant ainsi muni <sup>276)</sup> de tout ce qui est nécessaire pour soutenir un long siège, les généraux français arrêtent de se tenir sur la défensive. <sup>277)</sup> Ce parti paraissait le plus sage : on ne courait, en effet, aucun risque ; et, dans peu de tems, de nouveaux renforts promis par la cour auraient mis en état d'assaillir les Anglais avec avantage.

Jeanne d'Arc, qu'on n'avait point appelée

Mai 1429. à la délibération, en jugea tout autrement : elle pensa sans doute qu'il ne fallait pas laisser aux Anglais le loisir de revenir de leur épouvante, ni s'exposer à voir refroidir l'ardeur des Français, ni trop compter sur des secours qui dépendaient de ministres tels que ceux de Charles : en conséquence, elle annonce hautement qu'il faudra marcher dès le lendemain et de bonne heure, et, pour s'y disposer, elle va prendre du repos.

Au bout de quelques minutes,<sup>278)</sup> l'agitation que lui cause son projet la réveille. Pourquoi renvoyer au lendemain ce que peut-être il n'est pas impossible d'exécuter dans le jour ? Aussitôt elle se fait armer et équiper, et elle s'entretient en même tems du point où elle doit se diriger.

Sur ces entrefaites,<sup>279)</sup> la nouvelle du même projet, ou la confiance que Jeanne avait inspirée, et qu'augmentait le découragement des ennemis, avait excité un détachement des Orléanais à escarmoucher contre la garnison nombreuse de la bastille de Saint-Loup, une des mieux fortifiées de la rive droite : plusieurs d'entr'eux avaient été blessés ou tués ; les autres, près de succomber, reculaient du côté de la ville. Le bruit s'en répand lorsqu'on achève d'équiper Jeanne.<sup>280)</sup> Elle s'élançe,

sans délibérer, hors de son logis, se saisit du cheval d'un page qui se trouve sur ses pas et qu'elle en fait descendre, et vole à la porte d'Orléans, <sup>281)</sup> que les Français repoussés tâchaient de gagner, entraînant après elle tous les guerriers qu'elle aperçoit. Elle franchit cette porte malgré les remontrances du gouverneur, Raoul de Gaucourt, <sup>282)</sup> qui tenait aux résolutions du conseil, mais qui bientôt, entraîné lui-même, la suit avec toute sa troupe. Elle court, l'étendard déployé, au lieu du combat; à l'instant, tout change de face : les Anglais se retirent dans la bastille; les Français les poursuivent et vont les assiéger. <sup>283)</sup>

Cependant Talbot, chargé du commandement des bastilles du voisinage, essaie une diversion en faveur de celle-ci; il s'avance avec un corps de troupes, <sup>284)</sup> afin de placer les Français entre deux feux. Mais les officiers et soldats restés dans Orléans, électrisés par l'audace de Jeanne, sortent en foule, <sup>285)</sup> et couvrent le siège de Saint-Loup. Talbot, étonné, suspend sa marche, leur laisse prendre une position, et, peu de tems après, ordonne la retraite. <sup>286)</sup>

Enhardis par ce secours, et sur-tout par l'intrépidité de Jeanne, les assaillans redou-

Mai 1429. blent de valeur et d'efforts : en moins de quatre heures, la bastille est emportée, <sup>287)</sup> et successivement le clocher de Saint-Loup, où beaucoup d'Anglais se sont réfugiés : presque tous ceux qui la défendent sont tués ou pris ; les Français enlèvent les munitions dont la place regorge, la démolissent ou réduisent en cendres, et rentrent dans Orléans.

Ce succès inouï montre aux généraux combien ils ont eu tort de ne pas consulter Jeanne. Le 5 mai, jour de l'Ascension, ils tiennent conseil en sa présence. <sup>288)</sup> Elle propose de retourner à l'ennemi : soit timidité, soit prudence, soit scrupule réel, on objecte que ce n'est point ainsi qu'il faut célébrer une des premières fêtes de l'église ; Jeanne se rend. <sup>289)</sup> On arrête enfin d'attaquer, le jour suivant, les bastilles de la rive gauche : il y en avait quatre, <sup>290)</sup> et c'étaient les plus fortes de toutes. On s'y prépare dès le soir avec tant d'activité, que tout est prêt pendant la nuit. <sup>291)</sup>

Le 6 mai, de grand matin, on passe dans une petite île, <sup>292)</sup> afin d'y former les troupes : cette opération achevée, on défile sur un pont construit à la hâte, à l'aide de deux bateaux. Rien n'était plus facile que d'empêcher les Français de débarquer : loin de s'en occuper, les ennemis, frappés de terreur par les



exploits de Jeanne, qu'ils voient encore à la tête de l'expédition, abandonnent la bastille la plus prochaine, <sup>293)</sup> celle de Saint-Jean-le-Blanc; aussitôt on les poursuit dans la seconde, celle des Augustins. <sup>294)</sup> Jeanne est la première au pied des murailles. Saisis à leur tour d'une terreur panique, nos soldats rebroussent chemin : toujours la première dans les attaques, Jeanne est aussi la dernière dans les retraites. Pendant que les Français regagnent l'île, elle s'aperçoit que les Anglais des Tournelles <sup>295)</sup> font une sortie pour attaquer notre arrière-garde : elle tourne bride et marche à eux, accompagnée de La Hire et de quelques autres guerriers ; elle repousse les assaillans et les force à rentrer dans les Tournelles. Ce trait hardi réveille le courage des Français ; ils reviennent tous, et se reforment sous son égide. On court à cette bastille des Augustins qu'on n'avait presque osé approcher ; elle est prise d'assaut dans un instant : la garnison, les munitions et la forteresse éprouvent le même sort que celles de Saint-Loup. <sup>296)</sup>

Chaque exploit n'est, pour Jeanne d'Arc, qu'une obligation d'en essayer un nouveau. Les Anglais ont encore, sur la rive gauche de la Loire, les bastilles de Saint-Privé et des Tournelles ; le soir même, Jeanne propose

Mai 1429 d'assiéger la dernière, qui était, on l'a dit, couverte d'un boulevard. Le conseil de guerre résiste.<sup>297)</sup> La place est à-peu-près inexpugnable par sa situation; les ennemis y sont en mesure; la garnison est composée de plus de cinq cents hommes d'armes d'élite; elle est commandée par Glacidas, un des plus audacieux aventuriers du tems.... « N'importe, répond Jeanne; attaquons, nous les battons, nous prendrons le boulevard, nous emporterons le fort, et nous rentrerons dans la ville, demain, par le pont qu'on a jadis brisé pour les en éloigner..... » On est contraint de céder; la bastille est investie sur-le-champ.

La nuit du 6 au 7 mai, <sup>298)</sup> afin de prévenir toute surprise et de protéger le débarquement et la distribution des vivres que les Orléanais envoient aux assaillans harassés, on fait bivouaquer un corps de troupes. Les guerriers auxquels ce soin est confié peuvent être tranquilles; Jeanne veille avec eux: <sup>299)</sup> elle ne veut pas plus se donner de repos qu'en laisser aux ennemis. D'un autre côté, ceux-ci, égarés par la frayeur, ou peut-être regardant les Tournelles comme imprenables, évacuent d'eux-mêmes, et à la faveur des ténèbres, la bastille de Saint-Privé. <sup>300)</sup>

Le 7 mai, dès l'aube du jour, <sup>301)</sup> on place

les échelles contre le boulevard. Secondés par leur position, leur nombre, la multiplicité et la variété de leurs moyens de défense, et animés par le désespoir de leurs pertes, le désir de les réparer et la nécessité de conserver leur dernier abri. la résistance des Anglais<sup>302)</sup> passe tout ce qu'on imaginait. L'assaut a déjà duré presque toute la journée<sup>303)</sup> sans qu'on ait gagné du terrain : déjà les Français sont fatigués ; une blessure que reçoit Jeanne, et qui l'oblige de quitter la muraille, achève de les rebuter. On pense à la retraite ; on s'y disposait,<sup>304)</sup> et l'on commençait à ramener l'artillerie..... ; mais à peine le premier appareil est mis sur sa blessure, et à peine a-t-elle fait une courte prière, que Jeanne revient. Apercevoir l'embarras des Français, deviner leur dessein, voler au pied du boulevard, y planter sa bannière,<sup>305)</sup> est l'ouvrage d'un clin-d'œil. A cet aspect, les Français recouvrent presque subitement toutes leurs forces, et sentent augmenter leur vaillance : ils accourent, se pressent auprès de la bannière, reprennent l'attaque avec fureur, surmontent tous les obstacles, et parviennent en peu de minutes au parapet. Les Anglais se précipitent en foule dans la forteresse ; le pont-levis s'écroule sous le poids :<sup>306)</sup> Glacidas et la plus

Mai 1429.

grande partie de ses soldats sont jetés dans le fleuve et abîmés ou écrasés par les débris. On rétablit aussitôt le pont, et, presque à l'instant, on enlève le fort et l'on rentre dans la ville..... Les événemens les plus extraordinaires semblent naître à la volonté de notre héroïne.

La nuit du 7 au 8, autre bivouac de Jeanne sous les armes.<sup>307)</sup> Il faut veiller aux entreprises que pourraient tenter les Anglais de la rive droite, et les empêcher de se ressaisir des Tournelles.

Mais la précaution était superflue. Bien loin de penser à ce projet, le 8, au matin, les ennemis sortent de tous leurs retranchemens ; ils se mettent en bataille. Les Français s'avancent ; les Anglais font une retraite précipitée,<sup>308)</sup> abandonnant artillerie, munitions de guerre et de bouche, équipages, malades, tout ce qui peut les retarder ; ils fuient, pour ainsi dire, et vers plusieurs points différens.... Ainsi, en moins de dix jours, on s'est emparé de fortifications qui avaient coûté à l'ennemi vingt fois plus de tems à créer ; on l'a contraint de lever un siège qui durait depuis sept mois ; on a presque détruit ses moyens d'attaque, et dissipé l'armée sur laquelle il comptait le plus !<sup>309)</sup>

Reprenons haleine. Entraînés par la rapidité des événemens, par les prodiges accumulés sur les prodiges,<sup>310)</sup> nous avons presque, à notre insu, converti cette partie de notre ouvrage en un simple journal ; mais, en suivant une autre méthode, aurions-nous pu mieux célébrer notre héroïne ? Lorsque les faits parlent, il n'est pas besoin de réflexions. C'est la conduite de Charles qui en fournirait une ample matière, si l'on n'éprouvait pas une sorte de lassitude, et presque de dégoût, à représenter un prince conservant tant d'apathie au milieu de sujets qui se distinguaient par tant d'exploits. Tout ce qu'on avait obtenu de lui, c'était qu'il vînt jusqu'à Loches ; qu'il se rapprochât d'Orléans de quelques lieues.<sup>311)</sup>

On s'indigne davantage d'une telle inertie, lorsqu'on examine l'activité de Jeanne d'Arc. Dès le lendemain de la délivrance d'Orléans, dès le 9 mai,<sup>312)</sup> quoique blessée, elle part pour Loches : là, il lui faut lutter contre des adversaires non moins difficiles à dompter que les Anglais. Elle a rempli la première de ses promesses ; elle désire d'accomplir la seconde, de conduire Charles à Reims pour le faire sacrer. On s'y oppose long-tems, et il faut convenir qu'on avait des raisons fort plau-

sibles : <sup>313)</sup> il s'agissait de traverser soixante-dix lieues d'un pays dont les habitans étaient dévoués à l'ennemi, qui était coupé par plusieurs rivières et rempli de places fortes, toutes occupées par les alliés ; et l'on avait si peu de ressources , qu'on manquait d'argent<sup>314)</sup> pour assurer le transport de l'artillerie. Mais oubliait-on ce que peut le Français, lorsqu'il est encouragé par la présence de son monarque et bien dirigé?..... Jeanne ne se rebute point ; elle insiste si vivement<sup>315)</sup> que la cour se rend à sa demande : on décide seulement qu'il faut, avant le voyage, recouvrer les places voisines de la capitale de l'Orléanais.

Juin 1429

La réputation de Jeanne et les succès qu'on a racontés faisaient accourir des soldats<sup>316)</sup> de toutes parts. Vers le commencement de juin, huit mille hommes<sup>317)</sup> sont rassemblés sous les murs d'Orléans. Impatiens de se distinguer, ils vont attaquer Gergeau, à quelques lieues de là : Jeanne n'était point avec eux ; ils échouent dans leur entreprise.<sup>318)</sup>

Ce léger revers n'avait, au reste, rien de surprenant : la ville de Gergeau était extrêmement fortifiée ; douze cents hommes d'élite<sup>319)</sup> formaient sa garnison ; et quoique très-suffisante par elle-même, vu le peu d'étendue de la place, cette garnison semblait doublée

par son chef, le célèbre Suffolck, que Bedford y avait envoyé à cause de l'importance du poste. Juin 1429.

Mais, on l'a vu, quels que fussent les obstacles, Jeanne n'en était point intimidée. A peine est-elle arrivée à Orléans, qu'on reprend l'expédition. Le 11 juin, les Français sont auprès de Gergeau; <sup>320)</sup> le 12, d'après son conseil, ils donnent l'assaut. Elle ne se borne pas à des avis; elle marche au premier rang, plante sa bannière au pied des remparts, et, quoiqu'en butte à tous les traits des assaillans, elle excite à haute voix ses compatriotes. Atteinte d'un coup de pierre, et renversée dans le fossé, elle redouble d'ardeur: « Amis! amis! notre Seigneur a condamné » les Anglais! Ils sont à vous; bon courage! » A ces cris, les soldats s'élancent; ils renversent tout ce qui se présente; la ville est emportée, et Suffolck, ainsi que toute sa garnison, faits prisonniers..... <sup>321)</sup> Le 15, le pont de Meun; le 16, Beaugency; le 17, le château de cette dernière place, <sup>322)</sup> éprouvent le même sort.

Cependant le duc de Bedford, informé de la levée du siège d'Orléans, <sup>323)</sup> et alarmé des désastres de son parti, s'efforçait d'en rétablir les affaires dans l'Orléanais. Il confie d'abord

Juin 1429. le commandement des débris de ses troupes à Talbot , le plus vaillant de ses généraux ; il le renforce bientôt d'un corps de six mille hommes , conduit par Fastol , que la victoire de Rouvrai avait tant illustré.

Après cette jonction, <sup>324)</sup> qui donna une grande supériorité aux Anglais , et le lendemain de la prise du château de Beaugency , l'armée française les atteignit à Pathay , dans le voisinage de Rouvrai , dont l'aspect semblait devoir augmenter l'intrépidité des soldats de Talbot et Fastol. Mais les tems étaient bien changés. Exhortés par Jeanne à les assaillir , les Français ne leur donnent le loisir , ni de se retrancher , ni de se former , ni de se reconnaître ; ils fondent sur eux dès le point du jour , et , dans peu de momens , ils effacent le souvenir honteux de la journée des harengs. L'armée anglaise est battue complètement et détruite ou dispersée ; Talbot est au nombre des prisonniers ; et Fastol , qui l'eût cru ? Fastol prend la fuite sans attendre la fin du combat ! <sup>325)</sup> Un esprit de terreur semble s'être emparé des Anglais , depuis que Jeanne a paru. La reddition de Janville , où étaient leurs bagages , leur artillerie , leurs magasins , et de beaucoup d'autres places , <sup>326)</sup> est le fruit de cette victoire.



On court à Sully en exposer les détails à Charles, que tant de succès avaient déterminé à faire quelques pas de plus. Jeanne essaie de lui rendre un nouveau service : elle le sollicite, elle le supplie à genoux de recevoir les secours du connétable, <sup>327)</sup> qui venait généreusement de lui amener un détachement de quinze cents hommes. Charles n'osa résister ; mais, cédant bientôt aux insinuations de la Trémouille, il défendit à Richemont de l'accompagner au sacre. Quel aveuglement dans ce prince ! Il accueillait avec facilité les mesures qui étaient nuisibles à l'Etat, et il fallait le contraindre à celles qui lui étaient profitables, et même on n'y réussissait pas toujours. Empressés de le voir, les habitans des divers cantons de l'Orléanais se réunissaient dans leur capitale, où on l'invitait à aller remercier ses sujets de leur fidélité et de leur zèle, et où ceux-ci lui préparaient, à leurs frais, une réception magnifique ; il se tint fermé à Sully, à Gien ou à Châteauneuf. <sup>328)</sup>

Enfin, on se résout au voyage de Reims ; on se met en marche le 29 juin. <sup>329)</sup> L'expédition est peut-être plus étonnante que tout ce qui a précédé, et c'est sur-tout à Jeanne <sup>330)</sup> qu'on en doit le succès. En donner les détails, <sup>331)</sup> ce serait s'exposer à des répétitions

Juin 1429.

Juillet 1429.

fastidieuses ; car, en toute occasion, on voit dans cette guerrière la même bravoure, bien secondée par l'armée, à qui elle inspire de l'audace, en même tems qu'elle jette souvent du découragement parmi les ennemis ; et partout aussi même incertitude, même timidité dans le conseil de Charles. Il suffit d'observer qu'en dix-huit jours l'espace qui sépare Gien de Reims est franchi, les rivières qui le coupent traversées, les villes qui y étaient semées comme autant d'obstacles soumises ; qu'enfin, le 17 juillet, <sup>332)</sup> Charles, considéré jusque-là par une multitude de Français comme un simple héritier du trône, <sup>333)</sup> en acquiert à leurs yeux la possession par l'onction religieuse. Une foule de villes de la Champagne, de la Brie, de l'Isle-de-France, se hâtent de chasser les garnisons des alliés, et de lui apporter leur repentir.

Juillet à mars  
1429.

Le même motif nous fera aussi omettre les détails de tout ce qui se passa jusqu'à la fin de la campagne. <sup>334)</sup> L'armée royale parcourut l'Isle-de-France et les environs ; quantité de places furent également soumises ou rendues ; on brava deux fois l'armée anglaise, qui, quoique secondée d'une autre armée destinée à une croisade, <sup>335)</sup> n'osa accepter la bataille ; on parvint à conclure une trêve de quelques

mois pour les provinces septentrionales ; <sup>336)</sup> on se porta ensuite au midi de la Loire , où l'on s'empara de Saint-Pierre-le-Moutiers , grâces à l'intrépidité et aux exhortations de Jeanne ; <sup>336 bis)</sup> enfin , on n'échoua guère que dans deux entreprises , qui avaient pour objet de surprendre Paris , et de détacher des Anglais le duc de Bourgogne. La première , où la Pucelle fut blessée pour la troisième fois , <sup>337)</sup> ne put réussir , faute d'une armée assez nombreuse ; les Anglais firent avorter l'autre , en accablant Philippe de dons et d'honneurs. <sup>337 bis)</sup>

La campagne suivante s'annonçait sous de <sup>1430.</sup> favorables auspices ; déjà notre héroïne , assistée de quelques capitaines , avait battu et fait prisonnier <sup>338)</sup> un fameux partisan bourguignon , nommé Franquet d'Arras , lorsque nos progrès furent , sinon arrêtés , du moins retardés par quelques circonstances. Et d'abord , la prise de la Pucelle , <sup>339)</sup> au siège de Compiègne , où elle fut victime de son courage , <sup>24 mai.</sup> peut-être de la jalousie que les généraux commençaient à en concevoir , ou de la perfidie du gouverneur de la ville..... ; ensuite , les efforts que fit le duc de Bourgogne , en reconnaissance des libéralités des Anglais ; le dénuement d'argent où se trouvait Charles , <sup>40)</sup> et dont ses troupes s'autorisaient pour piller

ses partisans comme ses ennemis ; enfin , et plus que tout , son étrange conduite.<sup>340 bis)</sup>

1430 à 1432.

Après l'expédition à laquelle Jeanne venait de l'entraîner, non-seulement il retomba dans son ancienne apathie et s'abandonna à son penchant pour les plaisirs , mais , de plus en plus ministre ou esclave de ses favoris,<sup>341)</sup> il souffrit que la Trémouille employât l'armée royale à des expéditions contre les places appartenant au connétable ; il n'essaya point d'empêcher cette guerre intestine , qui enlevait aussi à la patrie le secours qu'on eût tiré des troupes des deux rivaux , et l'appui du génie et de la valeur de Richemont : elle ne se termina même , au bout de deux années , que parce que les adversaires de la Trémouille eurent l'audace de l'attaquer et de le charger de fers ;<sup>342)</sup> attentat inouï que le roi , dans le palais duquel on s'en était rendu coupable , ne rougit pas d'approuver devant l'assemblée de la nation.

1433 à 1435.

Quelque grands que fussent ces obstacles , l'impulsion donnée par Jeanne avait été si forte ,<sup>343)</sup> qu'elle ne put en être détruite. Les succès furent sans doute moins rapides , moins considérables et plus disputés ; mais ils l'emportaient sur les revers : insensiblement , ils procurèrent à Charles ce qui lui était absolu-

ment nécessaire pour mettre fin à cette lutte si longue et si sanglante. Un monarque n'est réellement puissant que de l'affection de ses sujets : si Charles avait failli à succomber, c'est qu'il avait perdu celle d'une grande partie de ses provinces, et qu'il ne faisait rien pour la regagner. Les événemens qui le servirent paraissant le fruit d'une protection spéciale de la Divinité, engageaient les Français à revenir d'eux-mêmes sous son empire. Il fallait jadis se défendre contr'eux ; depuis les exploits de Jeanne, on n'eut presque à combattre que les garnisons ennemies.<sup>344</sup> Tous les jours la domination du roi s'affermissait et s'étendait, et par-là même l'ascendant des alliés diminuait : elle offrait plus de sûreté et de profit à quiconque accepterait l'alliance de Charles. Cinq ans après le siège d'Orléans, le duc de Bourgogne lui accorda la sienne ;<sup>345</sup> et successivement, au bout de six mois, il rentra dans sa capitale.<sup>346</sup>

septembre  
1435.

avril 1436.

Dès-lors, le triomphe de la France cessa d'être problématique. Charles qui, loin de le hâter, ainsi qu'il le pouvait, semblait l'attendre avec indifférence, devint un grand homme, lorsqu'au lieu de la ravir, il n'était plus besoin que de saisir la victoire.

Cependant, s'il se tira un peu tard de sa

1437  
à 1461.
1453.
1457.
1458.
 honteuse léthargie , il faut, l'équité le veut ,  
 dire et montrer qu'il répara amplement le  
 tems perdu. Il se débarrasse tout-à-coup des  
 chaînes des flatteurs, et s'entoure de ministres  
 éclairés. Il se met à la tête de ses troupes , et  
 donne de continuelles preuves de valeur et de  
 génie <sup>346 bis</sup>) militaire. Vrai père de ses sujets ,  
 le désir de ménager leur sang et leur repos  
 l'engage à ne pas précipiter ses expéditions. Il  
 enlève peu-à-peu toutes les conquêtes <sup>347</sup>) de  
 l'ennemi, qu'il confine dans les murs de Ca-  
 lais. Il porte même l'alarme sur les côtes de  
 l'Angleterre , dont nos flottes avaient oublié  
 la route pendant soixante ans. <sup>348</sup>) Il acquiert  
 le respect et la confiance des nations étran-  
 gères, <sup>349</sup>) et la république de Gênes vient lui  
 demander une protection qu'elle avait rejetée  
 depuis un demi-siècle. Travaillant sans re-  
 lâche à ce qu'exige le bien de l'Etat, et se  
 donnant à peine un jour de *plaisance* par se-  
 maine, <sup>350</sup>) il ne tient pas d'une main moins  
 ferme et moins habile les rênes de l'adminis-  
 tration intérieure. Il commence à comprimer  
 cette puissance si dangereuse des premiers  
 vassaux de la couronne, que son fils parvint  
 ensuite à abattre. Naguère on n'obtenait rien  
 des grands qu'à l'aide d'une guerre ; Charles  
 est assez fort pour faire saisir par un huissier

le comté d'Armagnac et le duché d'Alençon ,  
 et pour faire condamner à mort un prince<sup>351)</sup>  
 du sang. Les finances sont assujéties à des  
 règles ;<sup>352)</sup> une économie sévère , sans parci-  
 monie , est mise dans la distribution des de-  
 niers publics. Après avoir été forcé à tant de  
 dépenses , et réduit pendant tant d'années à si  
 peu de ressources , il laisse des fonds suffi-  
 sans<sup>353)</sup> pour retirer plusieurs des places qui  
 avaient été le gage de l'alliance du duc de  
 Bourgogne. Les exactions sont réprimées ,<sup>354)</sup>  
 les troubles pacifiés ; l'activité est rendue aux  
 tribunaux , dont l'autorité était dès long-tems  
 méconnue. Il ne se borne pas là : portant ses  
 regards dans l'avenir, il ordonne qu'on rédige  
 et écrive les coutumes innombrables qui ser-  
 vaient de lois , ou plutôt de moyens de dis-  
 corde , aux deux tiers de la France. Il a ainsi  
 la gloire de jeter les fondemens d'un édifice  
 indispensable à notre bonheur, mais telle-  
 ment difficile à élever que trois siècles et demi  
 en ont à peine procuré de légères continua-  
 tions ou restaurations , et qu'il n'a pas moins  
 fallu que la plus extraordinaire des révolu-  
 tions pour le terminer. A ce bienfait, qui mé-  
 rite à Charles une éternelle reconnaissance , il  
 en joint d'autres non moins précieux : il ra-  
 nime les études, en procurant à l'Université

1437  
 à 1461.

1453.

Code civil.

1437  
à 1461.

de Paris<sup>355</sup>) un meilleur régime ; il rétablit la méthode des élections<sup>356</sup>) pour la collation des emplois judiciaires et ecclésiastiques ; il contient les entreprises de la cour de Rome, et en circonscrit le pouvoir dans des limites que, pour le bien de la religion, elle n'eût jamais dû franchir ; il consacre les droits si improprement nommés *les libertés de l'église gallicane*, et sa pragmatique-sanction est encore un modèle pour nous.

Quelque avantageuses que soient toutes ces opérations, et bien d'autres que le défaut d'espace nous oblige d'omettre, il en est une qui, dans la situation où était la patrie, les efface toutes, et qui a été la cause éloignée du repos dont nous jouissons. Depuis l'invasion des Anglais, sous Philippe de Valois, la France avait été en proie à une soldatesque effrénée, composée, soit de citoyens trop accoutumés au pillage pour reprendre à la paix les travaux pénibles de l'agriculture et de l'industrie, soit d'étrangers accourus pour profiter des troubles, et les uns et les autres réunis sous des aventuriers indépendans qu'il fallait acheter, et qu'il eût été imprudent de combattre. Charles V s'en débarrassa<sup>357</sup>) en les envoyant en Espagne ; ce n'était là qu'un faible palliatif : les mêmes causes et les mêmes



circonstances firent renaître ces compagnies lors des premières divisions des Bourguignons et des Armagnacs. Dès cet instant, la France fut un champ de brigandages ;<sup>358)</sup> et les troupes attachées aux princes souverains, loin d'arrêter le mal, s'aidèrent à l'aggraver, parce qu'elles n'avaient aucune discipline,<sup>359)</sup> et qu'on n'acquittait presque jamais leur solde. La guerre avec toutes ses fureurs était quelquefois moins à redouter pour les artisans, les marchands et les cultivateurs, qu'une paix ou une trêve qui laissait au soldat la liberté d'assouvir chaque jour sa soif de dévastations et de forfaits : heureux lorsque, par crainte ou par besoin, ils ne s'en rendaient pas les complices ! car les citoyens étrangers à l'exercice des armes, et jusqu'aux ecclésiastiques,<sup>360)</sup> souvent abandonnèrent leur profession et devinrent brigands pour éviter d'être victimes. Plus de sûreté dans les routes ; aucun asile qui pût garantir les propriétés et la vie des habitans de la campagne : il fallait tenir d'une main la charrue, et une arquebuse de l'autre. Si le désespoir les portait à se soulever, trop inexpérimentés dans l'art militaire, ils ne tardaient pas à être réprimés et punis avec rigueur ; mais bientôt aussi ils se vengeaient, sur les soldats épars,<sup>361)</sup> des maux qu'ils en

avaient reçus en masse : de là un esprit de cruauté ou plutôt de férocité<sup>362)</sup> qui avait gagné presque toutes les classes de citoyens, et que, loin de chercher à éteindre, on soufflait jusque dans l'âme pure et douce de l'enfance.<sup>363)</sup> Les effets qui en résultèrent furent horribles ; il ne faut pas moins que le concert unanime des monumens les plus authentiques, et la conviction de l'état effrayant où la monarchie était réduite, pour se résoudre à y croire. On nous dispensera sans doute de nous y appesantir, sur-tout lorsqu'on aura lu ce que nous en allons exposer. A l'issue d'un siège, on condamnait ordinairement au pillage et à l'incendie<sup>364)</sup> les villes qui avaient retardé et illustré leur soumission par une défense vigoureuse ; on ne faisait guère de quartier à leurs garnisons ; enfin, il n'était pas rare de voir massacrer les prisonniers, <sup>365)</sup> non dans un premier mouvement de colère excité par la résistance, mais au bout d'un intervalle assez long pour inspirer de la clémence, si l'on en eût été susceptible. Un évêque de Liège<sup>366)</sup> dévouait à la corde tous les soldats pris dans une forteresse ; et après avoir repu ses yeux de leur supplice, pour lequel il contraignait leur aumônier à servir de bourreau, il faisait brûler le malheureux prêtre. On épargnait

sans doute les captifs dont on attendait une rançon ; mais les pauvres n'obtenaient aucune miséricorde , et une mort rapide<sup>367)</sup> ne contentait pas toujours la rage de leurs vainqueurs : beaucoup de capitaines étaient autant de des Adrets. Une autre conséquence du défaut de sûreté était le défaut de police et de provisions. Les maladies contagieuses et les famines<sup>368)</sup> qu'occasionnent les guerres faites sans observation du droit des gens exerçaient à un tel point leurs ravages , qu'on vit , pendant un hiver , les loups pénétrer<sup>369)</sup> jusqu'au milieu de la capitale pour y dévorer les cadavres abandonnés de ses habitans..... Hâtons-nous de passer au moyen par lequel Charles remédia à tant de calamités. Il fut très-simple : ce monarque n'en est que plus louable , et d'autant plus louable que , jusque-là , on n'avait su trouver que des palliatifs. On forma divers corps de troupes réglées ;<sup>370)</sup> on les rendit permanens , à l'aide d'un recrutement périodique ; on les disciplina , et on les accoutuma à plier sous des chefs qu'on leur choisit ; on établit une taxe également permanente , par laquelle , en assurant à l'avenir le paiement de leur solde , on leur ôta tout prétexte à des brigandages ; on s'en servit , enfin , pour disperser ou détruire les aventuriers qui ne

voulurent pas se ranger sous les drapeaux du pouvoir légitime. La suite de cette mesure s'aperçoit d'avance : le laboureur retourne à ses champs ,<sup>371)</sup> l'artisan à ses ateliers , le marchand à ses magasins , les juges à leurs tribunaux ; l'agriculture commence à fleurir, le commerce essaie de naître ; chacun jouit en paix de sa propriété ou des fruits de son industrie ; chacun peut céder à ce penchant naturel , un des principes vivifiants du corps social,<sup>372)</sup> qui nous porte à améliorer notre état, et par-là même à concourir à la prospérité publique ; l'administration est libre elle-même de s'occuper des améliorations générales qui sont au-dessus des forces des particuliers. Bientôt la France est assez puissante pour tenter de conquérir des royaumes étrangers ;<sup>373)</sup> et ce qui doit sur-tout fixer notre attention, et en même tems renouveler notre gratitude envers Charles , c'est qu'après avoir été pendant deux siècles le théâtre sanglant des excursions de ses voisins , si notre patrie a vu , depuis , ses extrêmes frontières quelquefois entamées , des quatre-vingt-quatre départemens dont elle était composée en 1790 , il y en avait au moins soixante qui ne connaissaient la guerre<sup>374)</sup> que par l'assiette des impositions ou les récits des historiens.

Ce tableau rapide du gouvernement de la France, pendant plus d'un demi-siècle, prouve la vérité de deux maximes qui sont, en quelque sorte, le but moral de notre ouvrage : Rien de si malheureux que le peuple abandonné aux ministres et aux courtisans ! Rien de si heureux que le peuple qu'un bon roi gouverne par lui-même !.... Celle-ci s'applique aux Français pendant les vingt-cinq dernières années du règne de Charles VII : ce qu'il fit dans cet intervalle le place au rang des plus grands monarques et des meilleurs des hommes..... Empressés de lui rendre justice, et encore pénétrés de reconnaissance pour les services qu'il rendit à nos aïeux, et dont l'influence s'est étendue jusqu'à nos jours, pourquoi faut-il que le Génie inexorable de l'histoire nous force de revenir sur nos pas, de rappeler un des traits qui flétrirent sa jeunesse ?

Nous avons laissé Jeanne d'Arc au moment où elle fut prise par les ennemis. Dès-lors, l'Europe eut un spectacle si révoltant, qu'il est à souhaiter que nos annales n'aient plus à en décrire de semblable. Jeanne s'était rendue à un seigneur de la maison de France ; il la livra<sup>375)</sup> à Jean de Luxembourg, général des Bourguignons : ce dernier eut l'infamie d'en faire un objet de commerce. Aussitôt un

1430,  
1431.

homme dont la mémoire est encore en exécration, Pierre Cauchon, évêque de Beauvais, s'unit aux théologiens de l'Université de Paris,<sup>376)</sup> tous d'autant plus acharnés contre Jeanne, qu'ils se sentaient plus traîtres au souverain qu'elle venait de si bien servir; et, il faut l'avouer, les Français de leur parti, et sur-tout les Parisiens, les enhardissaient dans leurs fureurs par la joie qu'ils témoignèrent,<sup>377)</sup> les fêtes qu'ils célébrèrent en l'honneur de la prise de Jeanne. Ils n'attendent pas que les Anglais, cédant à la vengeance ou à l'espoir de décourager les royalistes, excitent à accuser cette infortunée; eux-mêmes présentent Luxembourg et sollicitent<sup>378)</sup> l'intervention du duc de Bourgogne pour obtenir la proie qu'ils se proposent de dévorer. C'est l'évêque de Beauvais qui est le Proxénète du marché; c'est lui qui offre la somme pour laquelle la tête de Jeanne est, en quelque sorte, mise à prix. A peine a-t-il la victime en son pouvoir, qu'il réclame avec instance les autorisations et les appuis dont il a besoin pour agir et en disposer sans obstacles. Enfin, parvenu, au mépris de toutes les lois canoniques ou civiles,<sup>379)</sup> à se créer le juge ou plutôt l'inquisiteur de Jeanne d'Arc, il s'associe une quarantaine d'ecclésiastiques ou de moines,<sup>380)</sup>

la plupart d'un caractère propre à faire honneur à la cruelle sagacité de leur chef. On emploie quatre mois à instruire le procès, ou plutôt à préparer l'assassinat<sup>381)</sup> de celle que les anciens eussent placée au rang des demi-dieux. Que ces misérables aient projeté ce forfait, rien de moins extraordinaire; mais qu'ils aient cherché aussi long-tems des prétextes pour le commettre, voilà ce qui serait inconcevable, si l'on ne réfléchissait qu'heureusement pour les gens de bien le méchant n'est jamais tranquille sur les suites du crime qu'il médite! Opinion salutaire! il est tellement effrayé du remords, de ce supplice invisible qui l'attend et menace de le déchirer jusqu'au tombeau, que, lors même qu'il n'en est pas retenu, il tâche de l'étouffer d'avance en se procurant quelques excuses, fût-ce par les moyens les plus coupables.

Voilà, en effet, ceux dont se servirent<sup>382)</sup> les bourreaux de Jeanne d'Arc. Questions et réticences insidieuses, impostures, faux matériels, menaces, violences, ils ne négligèrent rien pour la faire tomber dans le piège; tout tourna à leur confusion et à sa gloire. Presqu'aussi admirable par sa noble résistance à l'oppression que par son intrépidité dans les combats, elle sut tenir tête à ses adversaires.

et les réduire au silence de la honte par la justesse, la dignité et l'énergie de ses réponses. Ils avaient imaginé toutes sortes de manœuvres pour lui découvrir des fautes ; ils ne lui trouvèrent que des vertus. Le seul résultat de leur procédure, ainsi que de plusieurs autres qu'on fit dans la suite, fut que, par sa sagesse, elle était le modèle de son sexe,<sup>383)</sup> comme elle avait été l'envie du nôtre par sa bravoure au milieu des périls, son humanité et sa modestie après la victoire ; enfin, par son héroïsme. Tous les témoins de ses exploits, tous les historiens de son tems,<sup>384)</sup> amis ou ennemis, nationaux ou étrangers, lui rendirent cette justice. On fut réduit à la condamner sur ce qu'elle prétendait avoir eu des révélations et apparitions dont tout le monde admettait pourtant la possibilité,<sup>385)</sup> et sur ce qu'elle avait pris des habits d'homme, après avoir promis de ne s'en plus vêtir ; encore l'avait-on contrainte à cette précaution de prudence,<sup>385 bis)</sup> qu'on osa qualifier de crime, et punir par le plus horrible des tourmens!<sup>386)</sup>

Pendant ces longues et douloureuses angoisses de Jeanne d'Arc, que faisait le prince qu'elle avait replacé sur le trône ? Digne pré-décesseur de Henri, savait-il, comme lui,



s'arracher des bras de la volupté pour protéger, contre les attaques de l'envie, ses plus généreux défenseurs? Usait-il de toutes ses ressources pour dérober sa libératrice aux attentats dont elle était menacée? Profita-t-il de l'intervalle où elle fut la captive de Luxembourg pour couvrir honorablement l'enchère ignominieuse à laquelle on l'avait mise? Tenant dans ses fers tant de prisonniers qu'elle lui avait procurés à Orléans, à Pathay et ailleurs, sans compter ceux que, dans le cours de sa détention, il dut à la valeur dont Gaucourt, Xaintrailles et Barbazan firent preuve pour lui aux batailles d'Anthon, de Germigny, de la Croisette et de Chape,<sup>387)</sup> proposait-il un échange qu'on n'aurait pas eu la hardiesse de rejeter? A l'exemple de Dunois,<sup>388)</sup> qui ne dédaigna pas ce moyen pour recouvrer un messager obscur de Jeanne, essayait-il de menacer les Anglais de représailles, si l'évêque de Beauvais et ses satellites continuaient leurs persécutions? On rougit de n'avoir rien à répondre pour Charles VII.<sup>389)</sup> Qui oserait l'excuser sur quelques actes judiciaires qu'il autorisa ou demanda, au bout de vingt-cinq ans,<sup>390)</sup> pour justifier l'héroïne de la France? Eh! ce n'était pas à elle qu'il fallait une justification, c'était à son ingrat souverain; et,

au lieu d'une vaine procédure, <sup>391)</sup> il fallait lui élever des arcs de triomphe !

Femme illustre et infortunée ! voilà donc la récompense de tant de services et de vertus ! Que dis-je ? la postérité , cet asile vengeur de l'innocence, lui ferma quelquefois son temple ! On vit, cent cinquante ans après, des écrivains de son pays <sup>392)</sup> suspecter audacieusement sa chasteté et sa bonne foi ; et cela, sans la moindre preuve, et contre le témoignage de tous les documens où ils avaient à puiser leurs odieuses conjectures ! Bien plus, comme si sa mémoire dût être en butte à une destinée aussi étrange que celle dont elle-même fut la victime, de deux ouvrages auxquels elle eut le triste honneur de donner son nom, l'un, que l'on voua à sa gloire, est composé en dépit de tous les préceptes du goût, autant que l'autre, où on la tourne en ridicule, brille de tous les charmes de la poésie la plus séduisante !

Que ses mânes se rassurent, néanmoins ! La voix de la justice perce tôt ou tard ; et, plus elle fut étouffée par la haine ou la prévention, plus elle se fait entendre avec éclat. Déjà, équitable appréciatrice des tems et des circonstances, elle proclame hautement que si Jeanne put se laisser éblouir par l'idée

d'être l'envoyée de l'Éternel, cette illusion, ennoblie d'ailleurs par le civisme qui en fut la source, était favorisée par les opinions de ses contemporains, tandis que ses vertus furent les vertus de tous les siècles. Tant que la pudeur, la piété, la bravoure, la générosité, le dévouement à la patrie, seront honorés par les Français, son souvenir vivra parmi eux, et ils la présenteront à leurs enfans comme un modèle plus facile à imiter qu'à atteindre !

Qu'on ne croie pas, d'ailleurs, qu'ils aient tous montré de l'insensibilité pour ses bienfaits : la ville qu'elle préserva d'un joug détesté célèbre depuis cette époque une fête,<sup>393)</sup> et lui a érigé un trophée en mémoire de sa vaillance.<sup>394)</sup> Espérons que cet hommage excitera de l'émulation. S'il acquitte la dette des Orléanais, il est, pour la France, une trop faible expiation de l'abandon où elle laissa Jeanne d'Arc, lorsqu'elle avait besoin de secours. Non ! non ! ce n'est pas dans les murs d'Orléans qu'on doit se borner à élever des monumens en son honneur : elle n'appartient pas à cette ville ; son courage lui a donné le droit de cité dans tout le royaume. Oui ! c'est au milieu des plus grands hommes de tous les tems que son effigie doit nous rappeler ses

exploits et ses vertus : oui ! c'est dans le Panthéon français qu'il faut la placer, et la placer donnant la main au chevalier sans peur et sans reproche !

---

# NOTES

## DU COUP-D'ŒIL SUR LES RÉVOLUTIONS

DE FRANCE,

AU TEMS DE CHARLES VI ET DE CHARLES VII,

ET SUR-TOUT


## DE LA PUCELLE D'ORLÉANS.

---

NOTE <sup>1)</sup>, pag. I. JEANNE D'ARC, ou *Coup-d'Œil sur les Révolutions de France au tems de Charles VI et de Charles VII, et sur-tout de la Pucelle d'Orléans.*

I. L'intitulé précédent fait entrevoir le but qu'on s'est proposé en composant cet essai historique, et le système selon lequel on en a rédigé les notes. Observations préliminaires.

Sans négliger les événemens antérieurs à Charles VII, on s'est attaché à indiquer ou constater ceux de son règne qui ont rapport à la révolution arrivée au tems de Jeanne d'Arc. Si l'on eût voulu parler de tous les faits intéressans de la période qu'on a embrassée, il aurait fallu donner, et au texte et aux notes de l'ouvrage, une étendue que ne comporte pas sa destination. \*

 \* Cet ouvrage a été composé pour un concours ouvert il y a plusieurs années par une académie, ce qui a forcé l'auteur d'en resserrer le texte et d'en multiplier les notes. Il avait depuis formé le projet d'insérer dans le texte la plupart des notes ; mais il fallait refondre tout son travail, et il n'en a eu ni le loisir ni le courage.

Citations. II. Il est un autre soin dont on croit devoir dire un mot. La plupart des historiens des derniers siècles se sont dispensés de citer les sources où ils avaient puisé, ou réduits à mettre en marge, et de loin en loin, le simple nom des auteurs auxquels ils annonçaient avoir eu recours. Si une telle méthode est nuisible à l'instruction générale et aux progrès de la science, il faut convenir qu'elle est bien commode pour l'écrivain. Pourquoi se charger du travail aussi pénible qu'ennuyeux de l'examen et de la confrontation des auteurs originaux? Il suffit d'en parcourir les tables, ou plutôt de prendre leurs noms à la marge de quelque histoire relative aux époques dont on s'occupe; on ne court point par-là le risque d'une critique fâcheuse. Qui est-ce qui aurait la patience de lire tout un volume in-folio pour vérifier si un fait, une anecdote, une date, sont tels qu'on est supposé les y avoir vus?

Nous avons suivi une autre marche. Il n'y a rien dans notre ouvrage que nous ne soyons en état de fonder souvent sur plusieurs autorités. Si nous n'indiquons pas à chaque fait toutes celles que nous avons recueillies, c'est par le motif déjà énoncé, par la crainte d'excéder les limites assignées en général aux compositions destinées à des concours; mais, lorsque nous les indiquons, nous y ajoutons les renseignemens nécessaires, tels que les numéros ou années des volumes, des livres, pages, éditions, etc. (*Voy. entr'autres ci-après n° V*), pour mettre à portée de les vérifier en un instant.... Comme nous avons tout examiné avec scrupule, et par nous-mêmes, nous ne croyons pas qu'il nous soit échappé beaucoup d'erreurs, et sur-tout des erreurs de quelque importance.

III. Notre méthode nous a conduits quelquefois à la découverte de faits dont on ne trouve aucune trace dans les historiens modernes, ou même dont l'existence ne s'accorde guère avec leurs narrations; nous l'avons surtout reconnu à l'occasion du siège d'Orléans, qui est cependant un point de l'histoire de France assez capital pour qu'on eût dû en rechercher et approfondir les circonstances, et d'autant mieux qu'on n'était pas dépourvu de matériaux. Indépendamment de tout ce que les chroniqueurs nous apprennent de ce siège, on pouvait consulter, dans le procès justificatif de Jeanne d'Arc, les dépositions de plusieurs personnes qui y avaient assisté. Enfin, l'histoire ancienne de la Pucelle et le journal de Tripaut (*Voyez ci-après la Table, nos 19 et 25, pag. 105 et 106*), rédigés évidemment par des témoins oculaires, abondent en détails précieux.

Mais, il faut l'avouer, si la mine où l'on avait à puiser était riche, son exploitation ne présentait pas de médiocres difficultés. Les témoins et les rédacteurs de ces sortes de journaux, répondant ou écrivant pour des contemporains ou des compatriotes, s'inquiètent peu de donner, et sur les époques et sur les localités, les éclaircissemens dont nous aurions aujourd'hui besoin pour entendre leurs relations; ensuite, les manuscrits des journaux ont éprouvé, avant d'être publiés, plusieurs altérations, soit par l'effet du tems, soit à cause de la négligence ou de l'ignorance des premiers éditeurs. Par exemple, la Chronique, qui par sa naïveté, son impartialité, peut-être par son exactitude prolixé, mérite le plus de confiance; en un mot, le journal de Tripaut ne laisse pas d'offrir, au moins en apparence, de la confusion dans les dates: on y remarque un double

emploi d'une semaine entière; et quelquefois aussi les jours, soit des semaines, soit des mois, sont déplacés, etc. Au surplus, ce que nous allons exposer donnera une idée de l'embarras qu'auront causé ces documents aux historiens modernes, et qui les auront sans doute engagés à imiter l'abbé de Vertot, à *faire eux-mêmes leur siège*. Nous avons été obligés de composer en combinant tous les récits avec les cartes de géographie, les descriptions topographiques, les voyages et diverses chronologies : 1° une carte visuelle des fortifications de la ville et des assiégeans ; \* 2° un calendrier complet depuis le commencement d'octobre 1428, ou depuis la marche de l'armée anglaise vers Orléans, jusqu'à la fin de mai 1430, c'est-à-dire jusqu'à la prise de la Pucelle ; 3° de discuter tous ces récits en les comparant au plan et au calendrier.... Quoi qu'il en soit, si la rédaction de cette espèce de procédure a été fort longue et fort ennuyeuse, nous en avons été bien dédommagés. A l'exception de quelques circonstances insignifiantes, presque tout ce qui nous est rapporté du siège d'Orléans et des exploits de Jeanne d'Arc s'est trouvé parfaitement éclairci.\*\*

Années. IV. Voici une autre source d'embarras et d'erreurs

\* Elle est ci-après à la fin de l'ouvrage (carte n° 1, ou 1<sup>re</sup> carte).

\*\* C'est aussi dans le même objet, et afin de faire mieux apprécier les travaux de Jeanne d'Arc, que nous avons dressé une carte du théâtre de la guerre au tems de Charles VI et de Charles VII, où nous avons indiqué toutes les villes, communes, etc., nommées dans notre ouvrage, et tracé l'itinéraire des voyages ou expéditions de la Pucelle. Elle est aussi à la fin, carte n° 2 ou 2<sup>e</sup> carte.



pour les historiens modernes. L'année, aux 14<sup>e</sup> et 15<sup>e</sup> siècles, commençait à Pâques, et par conséquent variait sans cesse, puisque cette fête ne se rencontre pas deux fois de suite aux mêmes jours. Lorsqu'on n'y réfléchit pas avec attention, comment s'imaginer qu'un traité, par exemple, du mois d'octobre 1416, soit antérieur à la mort d'un prince, arrivée le 5 avril de la même année (*Voy. ci-après Note 105*)? ou qu'une bataille livrée les 20 ou 21 mars soit la même qu'un chroniqueur fixe au 20 mars 1420, et un autre au 21 mars 1421 (*Voy. ci-après Note 131*)? Il y a peu d'auteurs que cette variation du calendrier n'ait trompé, et d'autant plus facilement que leurs devanciers n'ont guère d'exactitude quant à la chronologie.... On voit, dans la table suivante, les premiers jours des années sur les événemens desquelles nous nous sommes le plus arrêtés.

ANNÉES.	PAQUES.		ANNÉES.	PAQUES.	
	Mars.	Avril.		Mars.	Avril.
1401	»	3	1416	»	19
1402	26	»	1417	»	11
1403	»	15	1418	27	»
1404	30	»	1419	»	16
1405	»	19	1420	»	7
1406	»	11	1421	23	»
1407	27	»	1422	»	12
1408	»	15	1423	»	4
1409	»	7	1424	»	17
1410	23	»	1425	»	8
1411	»	12	1426	31	»
1412	»	3	1427	»	20
1413	»	23	1428	»	4
1414	»	8	1429	27	»
1415	31	»	1430	»	16
			1431	»	1

N. B. Cette table a été puisée dans l'*Art de vérifier les dates*, édit. de 1750 et 1770.

Si l'examen du calendrier Pascal est indispensable, celui des fêtes des saints est fort utile pour découvrir les dates des événements, parce que les auteurs anciens se bornent souvent, comme cela est encore en usage aujourd'hui parmi les artisans ou cultivateurs, à indiquer ces mêmes fêtes : c'est encore un soin que nous n'avons pas négligé.

Abréviations.  
Ouvrages  
cités.

V. Entre les ouvrages qui nous ont servi pour le texte ou pour les notes, il en est plusieurs que nous citons assez fréquemment. Voici une table de leurs intitulés et éditions, et des abréviations que nous y avons substituées, afin d'éviter des longueurs et des répétitions fastidieuses.

*N. B.* Les abréviations sont indiquées à la marge de la table.

## TABLE DE PLUSIEURS DES OUVRAGES

CITÉS DANS LES NOTES

DU COUP-D'ŒIL SUR LES RÉVOLUTIONS DE FRANCE.

*Citations  
abrégées.*

*Désignation des ouvrages.*

- Daniel. 1<sup>er</sup>. Histoire de France, depuis l'établissement de la Monarchie française dans les Gaules, par le P. Daniel. Nouvelle édition (in-4<sup>o</sup>) augmentée de notes, de dissertations critiques (par le P. Griffet), etc. Tomes 6 et 7. Paris, libraires associés, 1725.
- Hénaut. 2<sup>e</sup>. Nouvel Abrégé chronologique de l'Histoire de France, par le président Hénaut. III<sup>e</sup> édition. Paris, Prault père et fils, 1749. Deux vol. in-12.

3<sup>e</sup>. Histoire de France, par Velly, Villaret et Garnier. Edition in-12. Tomes 11, 12, 13, 14, 15 et 16, par M. Villaret. Paris, Desaint et Saillant, 1763, 1764, 1765. Villaret.

4<sup>e</sup>. *Fœdera et cujuscumque generis acta publica, etc.*, par Th. Rymer. Londres, 1727. Rymer.

5<sup>e</sup>. Histoire d'Angleterre, depuis l'invasion de César jusqu'à l'avènement de Henri VII, par David Hume; traduite de l'anglais par M<sup>me</sup> B. Edit. in-12. Tomes 5 et 6. Amsterdam, 1765. Hume.

6<sup>e</sup>. Histoire d'Angleterre, par Smollet; traduite de l'anglais par M. Targe, avec des notes du traducteur. Tomes 7 et 8. Orléans, Rouzeau-Montaut, 1773. Smollet.

6<sup>e</sup>. bis. *Idem*, par Rapin-Thoyras. In-4<sup>o</sup>. La Haye, 1749. Tome 4. Rapin-Thoyras.

7<sup>e</sup>. Histoire de Charles VI, roi de France, par Juvénal des Ursins; mise en lumière par Théodore Godfrey. Paris, Pacard, 1614. In-4<sup>o</sup>. Juvénal.

8<sup>e</sup>. A la suite est une Chronique manuscrite, depuis 1402 jusqu'en 1423. Chronique manuscrite.

9<sup>e</sup>. Histoire de Charles VI, écrite sur les Mémoires de Guy de Monceaux et de Philippe de Vilette; traduite sur le manuscrit latin tiré de la bibliothèque de M. le président de Thou, par M. le Laboureur. Paris, 1663. Deux vol. in-fol. (avec une seule pagination). Laboureur, hist.

Le Laboureur regarde l'auteur anonyme de cette Histoire comme très-impartial, et les savans Dupui et Bignon en faisaient aussi un grand cas.\*

\* De tels suffrages doivent l'emporter sur la censure de Villaret, xj, 246. Il reproche à l'anonyme de la superstition, de la crédulité et des suppositions de discours à la manière de Tite-

Laboureur,  
introd.

10<sup>e</sup>. On trouve, au commencement du premier volume, des Mémoires composés par le Laboureur pour servir d'introduction à la même Histoire.

Cette introduction est sur-tout recommandable par l'exactitude et la critique éclairées de l'auteur.

Saint-Remi.

11<sup>e</sup>. A la fin du 2<sup>e</sup> vol. est l'Histoire de Charles VI, par Jean Lefebvre, seigneur de Saint-Remi. (C'est un partisan des Anglais et Bourguignons.)

Journal de  
Paris.

12<sup>e</sup>. Mémoires pour servir à l'Histoire de France et de Bourgogne, contenant un journal de Paris sous Charles VI et VII, l'histoire du meurtre de Jean-sans-Peur, l'état des officiers des ducs de Bourgogne, etc. Paris, Gaudouin et Giffard, 1729. Un volume in-4<sup>o</sup>. (L'auteur anonyme du journal de Paris est encore un partisan des Bourguignons.)

Etat des Offic.

L'Etat des Officiers est cité comme ci-contre.

Godefroy.

13<sup>e</sup>. Histoire de Charles VII, par Godefroi. Paris, mprimerie royale, 1661. In-folio.

Ce Recueil contient un grand nombre d'ouvrages particuliers. Voici ceux dont on a sur-tout fait usage:

Eloge de  
Charles VII.

14<sup>e</sup>. Eloge de Charles VII, tiré d'un manuscrit, et composé peu de tems après sa mort. Il est imprimé à la tête du Recueil de Godefroy, et sans pagination.

Live, etc.; mais tout cela ne prouve point que cet auteur soit inexact, et le Laboureur n'eût pas manqué, soit dans son introduction, soit dans sa traduction, de parler de ses inexactitudes, si elles eussent été aussi fréquentes que le prétend Villaret.

*N. B.* Nous avons depuis recherché tous les passages où Villaret critique l'anonyme. Il y en a quatorze dont à peine quatre ou cinq paraissent mériter quelque attention. En supposant ces critiques fondées, qu'est-ce que quatre ou cinq erreurs dans un ouvrage de 2 vol. in-folio? Villaret en a commis dix fois plus dans les trois in-12 qu'il a consacrés à l'histoire du même règne.

- 15<sup>e</sup>. Histoire de Charles VII, par Jean Chartier, Chartier.  
chantre de St.-Denis, historiographe de ce roi. (N.B. Il fut témoin de plusieurs des événemens qu'il raconte.)
- 16<sup>e</sup>. Abrégé d'Histoire chronologique, de 1422 Histoire chronologique.  
à 1467, par un anonyme. (Il était du parti des Anglais et Bourguignons.)
- 17<sup>e</sup>. Suite d'une Chronique, depuis l'an 1423 jus- Berry.  
qu'au décès de Charles VII, composée par Jacques Bouvier (surnommé *Berry*), premier héraut de France.
- 18<sup>e</sup>. Deux continuations de cette même Histoire, Godefroy.  
par d'autres auteurs, depuis 1456 jusqu'à la fin du règne de Charles VII.
- 19<sup>e</sup>. Autre Histoire, d'un auteur dont le nom est in- Histoire  
connu, qui contient partie du règne du même Char- de la Pucelle.  
les VII, savoir, depuis 1422 jusqu'en 1429, commu-  
nément appelée l'*Histoire de la Pucelle d'Orléans*.  
(Plusieurs passages de cette Histoire annoncent que l'auteur était un témoin oculaire.)
- 20<sup>e</sup>. Histoire particulière d'Artus III, comte de Histoire de  
Richemont, connétable de France, et ensuite duc de Richemont.  
Bretagne, contenant ses mémorables faits et grands exploits, depuis 1393 qu'il naquit, jusqu'en 1457 qu'arriva son décès.  
(Ici finissent les ouvrages du Recueil de Godefroi, que nous citons par une abréviation spéciale.)
- 21<sup>e</sup>. Chroniques d'Enguerrand de Monstrelet, gen- Monstrelet.  
tilhomme, jadis demeurant à Cambray en Cambrésis. Paris, G<sup>me</sup> Chaudière, 1572. Trois vol. in-fol.  
(Monstrelet est un partisan des Bourguignons.)
- 22<sup>e</sup>. Histoire du Dauphiné, par Thomassin, manus- Thomassin.  
crit. — Voyez, au sujet de ce manuscrit, Lelong et Fevret, Bibliothèque, n<sup>o</sup> 37930.

Choisy. 23<sup>e</sup>. Histoire de France, sous les règnes de Saint-Louis, de Philippe de Valois, du roi Jean, de Charles V et VI, par l'abbé de Choisy. Tome 4. Paris, Didot, etc., 1701.

Lussan. 24<sup>e</sup>. Histoire et règne de Charles VI, par M<sup>lle</sup> de Lussan. Paris, Pissot, 1753. Neuf vol. in 12.

(On assure que M. Baudot de Juilly, auteur de l'Histoire de Charles VII, a eu grande part à la composition de celle-ci, dont on loue l'exactitude. — *Voy. la Bibliothèque de Lelong et Fevret, n° 17147.*)

Tripaut. 25<sup>e</sup>. La Vie et déplorable Mort de la Pucelle d'Orléans, contenant au vrai l'histoire de ladite ville assiégée par les Anglais, le 12 octobre 1428, sous Charles VII, roi de France, tirée d'un vieux manuscrit. Lyon, Larjot, 1619. (Par Léon Tripaut.)

( « On doit regarder, dit Lenglet, t. 2, p. 196, ce » Journal ou Chronique comme une pièce originale. »

Voyez-en aussi l'éloge, ci-devant n° 3, page 99, et dans Lelong et Fevret, n° 17179.)

Continuateur de Tripaut. 26<sup>e</sup>. Histoire au vrai du siège d'Orléans, sous le règne de Charles VII, tirée d'un vieil manuscrit trouvé à Orléans. Troyes, 1621.

(C'est le même ouvrage que le précédent, mais avec des additions.)

Hordal. 27<sup>e</sup>. *Heroinæ nobilissimæ Joannæ d'Arc Lotharingiæ, vulgò Aurélianensis puellæ historia ; ex variis gravissimæ atque incorruptissimæ fidei scriptoribus excerpta ; autore Joanne Hordal, etc. ; Ponti Mussi, 1612.*

(C'est un Recueil de divers passages d'auteurs étrangers ou nationaux, relatifs à la Pucelle.)

Lenglet. 28<sup>e</sup>. Histoire de Jeanne d'Arc, vierge, héroïne et

martyre d'Etat, tirée des procès et autres pièces originales du tems, par M. l'abbé Lenglet du Fresnoy. Paris, Coutellier, 1753, 1754. Trois vol. in-12.

(Ce savant était en état, sinon de bien écrire, du moins de faire avec exactitude l'histoire de Jeanne d'Arc; mais il paraît que par crainte d'être prévenu, ou, si l'on en croit l'abbé d'Artigny (vij, 327), pour empêcher la publication d'un ouvrage manuscrit de Richer,\* qu'il avait pillé, il a mis beaucoup de précipitation dans la rédaction de cette espèce de traité: aussi M. de Laverdy, pag. 546, déclare-t-il que c'est un ouvrage très-médiocre.)

29<sup>e</sup>. Nouveaux Mémoires de Critique et de Littérature, par M. l'abbé d'Artigny. Tome 2 (art. 39), et tome 7 (art. 3 et 12). Paris, Debure, 1749 et 1756. D'Artigny.

(L'art. 12, tom. 7, pag. 323 à 356, est en partie un extrait du manuscrit de Richer, ci-dev. n<sup>o</sup> 28.)

30<sup>e</sup>. Histoire de l'Eglise gallicane, par le P. Berthier. Berthier. In-4<sup>o</sup>, tom. 16. Paris, 1747.

31<sup>e</sup>. Histoire de l'Orléanais, par M. le marquis de Luchet. Luchet. In-4<sup>o</sup>, 1766. Amsterdam et Paris, Gressier.

32<sup>e</sup>. Dictionnaire des Gaules et de la France, par M. l'abbé Expilly. Expilly. In-fol., t. 5, 1768, art. d'Orléans. (Il a été puisé dans le n<sup>o</sup> 38<sup>e</sup> ci-après, p. 108.)

33<sup>e</sup>. Notices et extraits des Manuscrits de la Bibliothèque du Roi, lus au comité, etc. Paris, imprimerie royale. Tomes 1 et 2, 1787, 1789. Notice des manuscrits.

34<sup>e</sup>. La presque totalité du tome 3. (1790) est con- Laverdy.

\* Nous avons parcouru une partie du manuscrit de Richer, et nous en avons été en général peu satisfaits. Il est à la bibliothèque du Roi, *fond de Fontanieux*, n<sup>o</sup> 285, P.

sacrée à la pucelle d'Orléans. On y trouve des notices et des extraits raisonnés de tous les manuscrits qui la concernent, et notamment des procès de condamnation et de justification. C'est un ouvrage très-précieux, qui a dû coûter à son auteur, M. de Laverdy, ancien ministre d'Etat, des recherches immenses.

Baudot. 35<sup>e</sup>. Histoire de Charles VII, par M. Baudot de Juilly. Deux volumes in-12. Paris, Didot, 1754. (*Voy.* Fevret et Lelong, n<sup>o</sup> 17286.)

*N. B.* Cet ouvrage contient beaucoup d'erreurs dans ce qui a rapport à Jeanne d'Arc. Rien de moins surprenant. On voit par la liste des auteurs d'après lesquels il dit, page 1, avoir travaillé, qu'il n'a consulté ni Tripaut, ni l'Histoire de la Pucelle, ni les dépositions des témoins, ni Chartier, ni Berry, etc. On lui reproche aussi d'autres erreurs (*voy.* entr'autres Villaret, xiv, 265) que nous n'avons pas vérifiées.

Chronique de France.

36<sup>e</sup>. Les Chroniques ou Annales de France, par Nicolas Gille, secrétaire du roi, additionnées par Denis Sauvage; revues, corrigées et augmentées par François de Belleforêt. Paris, 1573, in-fol.

Belleforêt. Les additions de Belleforêt sont citées comme ci-contre.

Dutillet. 37<sup>e</sup>. Recueil des Rois de France, etc., avec les Inventaires, etc.; suivi du Recueil des Traités, etc. In-4<sup>o</sup>, 1618, par Dutillet.

D. Vaissette. 38<sup>e</sup>. Histoire générale du Languedoc, par dom Vaissette. In-fol., tom. 4, 1742.

Polluche. 39<sup>e</sup>. Essais historiques sur Orléans, par Polluche et Beauvais de Préaux. In-8<sup>o</sup>, Orléans, 1778.

1380.  
Etat de la France.

NOTE <sup>2)</sup>, p. 1. *Le successeur des deux premiers Valois.*  
Charles V, fils de Jean-le-Bon, et petit-fils de Philippe de Valois.



NOTE <sup>3)</sup>, p. 1. *Confinés dans les ports.....*

Ils avaient aussi Brest et Cherbourg, dont nous ne parlons point ici, parce que ces villes appartenait au duc de Bretagne et au roi de Navarre..... Les Anglais les rendirent à leurs anciens souverains en 1396 (V. *Hume*, t. 5, p. 380, 426; *Choisy*, 2, 208; *Villaret*, x, 406, 416; xij, 151); et l'héritier de Charles-le-Mauvais nous céda Cherbourg en 1404. (Voy. *Villaret*, xij, 413; *Dutillet*, *Recueil des Traités*, p. 339, 340.)

NOTE <sup>4)</sup>, p. 2. *Que nos flottes menaçaient.....*

(Voy. ci-après notes 28 et 86; et *Villaret*, xj, 436, xij, 406.)

NOTE <sup>5)</sup>, p. 2. *Le prince Noir.....*

Le vainqueur de Jean-le-Bon, et l'un des plus grands hommes que l'Angleterre ait produits..... Communément appelé le *prince Noir* à cause de la couleur de ses armes..... Mort le 8 juin 1376. (Voy. *Hume*, t. 5, p. 335, 340; *Villaret*, x, 333.)

NOTE <sup>6)</sup>, p. 2. *Un enfant.....*

Richard II, fils du prince Noir, âgé seulement de onze ans. Il avait succédé, le 21 juin 1377, à son aïeul Edouard III, dont les Anglais regardent le règne comme le plus glorieux de ceux dont leurs annales ont transmis la mémoire. (Voy. *Hume*, t. 5, p. 336, 371; *Villaret*, x, 354.)

NOTE <sup>7)</sup>, p. 2. *Princes divisés.....*

Les ducs de Lancastre, d'Yorck et de Glocester..... Le parlement confia l'administration à un conseil; mais ils en dirigeaient les résolutions..... Le duc de Lancastre

avait des prétentions sur la couronne de Castille; il conduisit dans ce royaume les meilleures troupes de l'Angleterre, et y fit la guerre jusqu'en 1389. (V. *Hume*, t. 5, p. 372-377, 379, 397, 423; *Laboureur*, *Hist.*, 123; *Juvenal*, 69.)

Quant aux divisions et aux désordres qui régnaient dans le gouvernement anglais, Voy. *Hume*, tom. 5, p. 398, etc.

NOTE <sup>8)</sup>, p. 2. *Génes voulait se donner à nous.....*

Ceci eut lieu en 1395. (Voy. *Villaret*, xij, 220; *Laboureur*, 324; *Choisy*, 211.)

NOTE <sup>9)</sup>, p. 2. *L'attention de Venise.....*

(Voy. *Juvenal*, 173.)

NOTE <sup>10)</sup>, p. 3. *Avait voulu réunir la Bretagne.....*

(Voyez, sur cette expédition injuste et impolitique, la première moitié du tome xj de *Villaret*.)

NOTE <sup>11)</sup>, p. 3. *Sa faute sans déshonneur.....*

(Voy. *Villaret*, xj, 254.) Le 15 janvier 1380, ou cinq mois après la mort de son père, Charles VI fit la paix avec le duc de Bretagne. (Voy. *Dutillet*, *Rec. des Traités*, p. 324.)

NOTE <sup>12)</sup>, p. 3. *Une marine..... supérieure à celle d'Angleterre.....*

La marine anglaise était tombée en décadence sous Edouard III. Le parlement s'en plaignit vivement dès la première année (1377) du règne de Richard II. (Voy. *Hume*, t. 5, p. 363. Voy. aussi *Villaret*, xj, 73.)

Quant à la marine française, voy. *Villaret*, xj, 73; et ci-après note 28, p. 115.

NOTE <sup>13)</sup>, p. 3. *Les citoyens tous réunis.....*

A tous ces moyens de prospérité, il semble qu'on pourrait ajouter le nombre considérable des princes du sang (Laboureur, *Introd.*, p. 40, en compte quarante-six, dont il donne la liste), puisqu'ils auraient dû être les appuis de la couronne; mais ils contribuèrent, au contraire, à la ruine de l'Etat.

La maison de Bourbon descend du vingt-troisième de ces princes..... Au bout de trois cent cinquante ans, la postérité masculine de tous les autres était anéantie.

NOTE <sup>14)</sup>, p. 4. *Le roi meurt.....*

Charles V naquit le 21 janvier 1337, monta sur le trône le 8 avril 1364, et mourut le 16 septembre 1380. (Voy. Laboureur, *Introd.*, p. 3 et 4; *Villaret*, xj, 101; *Thomassin*, 86.)

Régence du  
duc d'Anjou.

NOTE <sup>15)</sup>, p. 4. *A un régent.....*

Charles VI n'avait que onze ans (il était né le 3 décembre 1368), et, d'après une ordonnance de 1374, les rois n'étaient majeurs qu'à quatorze ans. (Voy. Laboureur, *Introduit.*, p. 4 et 5.)

NOTE <sup>16)</sup>, p. 5. *Précautions timides... inefficaces....*

Il ne prononça pas même le mot de *régence* dans une ordonnance qu'il fit pour le gouvernement futur du royaume. De tout ce qu'il avait prescrit à cet égard, la fixation de la majorité fut la seule règle que l'on conserva. (Voy. Laboureur, *Introduit.*, p. 5, 34, 35. Voy. aussi *Choisy*, 4.)

NOTE <sup>17)</sup>, p. 5. *Des trésors.....*

(Voy. à ce sujet le Laboureur, *Introduit.*, p. 50;

*idem*, *Histoire*, p. 13; *Juvenal*, 6, 8; *Choisy*, 13.)

NOTE <sup>18)</sup>, p. 5. *Vanite : il lui fallait une couronne....*  
(Voy. à ce sujet le *Laboureur*, *Hist.*, p. 94.)

NOTE <sup>19)</sup>, p. 5. *Le pillage....*

« Il épuisa en deux mois le royaume... Il était avare » jusqu'à la cruauté... Aussi redoutable au peuple » que les ennemis de l'Etat, etc. etc. » (Voy. *Laboureur*, *Introduct.*, p. 38, 46 et suiv. Voy., pour d'autres détails, *idem*, *Hist.*, p. 9 et 94; *Choisy*, 5, 31.)

NOTE <sup>20)</sup>, p. 5. *Nouveaux impôts... exactions... révoltes...*

C'est ce que dit positivement le *Laboureur*, *Introduct.*, p. 50. (Voy. aussi, pour les détails de ces révoltes et des mesures de rigueur, *idem*, *Hist.*, p. 6, 13, 15, 35, 41.) C'est sur-tout au mois de février 1382, au retour de l'expédition de Flandres, qu'on en fit usage. Beaucoup de Parisiens, même d'une classe aisée, furent punis de mort, et des milliers de bourgeois condamnés à des amendes qui les ruinèrent, sans que le trésor public en profitât. (Voy. *idem*, p. 66 à 72. Voy. aussi *Choisy*, 13, 34, 66 et suiv.; *Hénaut*, an 1381.)

NOTE <sup>21)</sup>, p. 6. *Perdit... la vie....*

Le 20 septembre 1384.... Il était parti pour son expédition au commencement de 1382. (Voy. *Laboureur*, *Introduct.*, 67; *id.*, *Hist.*, 46.)

NOTE <sup>22)</sup>, p. 6. *Pour son propre intérêt....*

Et cela était d'autant plus injuste, que le comte avait occasionné les révoltes des Flamands par sa mauvaise administration, et qu'il avait favorisé les entreprises des

1382.  
Administration  
des princes ;  
1<sup>o</sup> Philippe-  
le-Hardi.

Anglais contre la France. (Voy. Laboureur, *Introd.*, p. 91; *id.*, *Hist.*, p. 29; *Juvenal*, 30. Voy. aussi *Choisy*, 31, 47, 49; *Villaret*, xj, 307.)

Le duc de Bourgogne entraîna aussi Charles VI, à-peu-près dans les mêmes vues, à une expédition contre la Gueldre, où notre armée fut presque ruinée par les fausses mesures qu'il prit (toujours dans les mêmes vues). Cette expédition eut lieu de juillet à octobre 1388, et non pas en 1387, comme l'indique *Villaret*, xj, 459. (Voy. *Laboureur*, *Hist.*, p. 147—156; *Juvenal*, 83, 84.)

En 1396, Charles donna encore au gendre de Philippe quatre cents hommes d'armes pour faire la guerre aux Frisons. (Voy. *Laboureur*, *Hist.*, 334.)

NOTE <sup>23)</sup>, p. 6. *La victoire de Rosbecq....*

La bataille se donna le 11 novembre 1382... Nous puissions cette date, omise par *Villaret* (xj, 315), dans *Laboureur*, *Hist.*, p. 63.

Quoique les Flamands se soient depuis révoltés plusieurs fois, nous n'exagérons point ici l'effet que nous attribuons à la victoire de Rosbecq. Nous avons, à cet égard, une autorité décisive dans un discours des ambassadeurs de Louis XI à Charles-le-Téméraire, arrière-petit-fils de Philippe (en 1470). « Jamais, » dirent-ils, les ducs de Bourgogne ne se fussent maintenus dans cette haute fortune, si Charles VI n'avait soumis les Flamands, et rétabli votre aïeul dans la possession de ses Etats. » (Voy. *Villaret*, xvij, 387.)

NOTE <sup>24)</sup>, p. 6. *Qu'autant qu'il pouvait faire le bien de sa famille....*

(Voy. Laboureur, *Introd.*, p. 96; *Villaret*, xij, 160.)

Ajoutez : *Et satisfaire à son penchant pour le faste....*  
Sa maison était plus nombreuse et plus brillante que celle du roi. La liste de ceux qui la composaient ne remplit pas moins de 91 pages. (Elle est à la suite du *Journal de Paris*. Voy. aussi *Choisy*, 222.)

*Il se faisait tout payer....*, même les dépenses que lui occasionnaient les mesures (comme l'expédition de Flandres) prises pour son intérêt...; et, malgré l'immensité de ses pillages, il mourut insolvable. (Voy. Laboureur, *Introduit.*, p. 90 et suiv., où il cite un grand nombre d'exactions de Philippe-le-Hardi. Voy. aussi *id.*, *Hist.*, 451; *Choisy*, 63, 278; *Villaret*, xij, 408.)

20. Jean,  
duc de Berri.

NOTE <sup>25</sup>), p. 7. *Point de couronne.... malheurs publics....*

« Il (le duc de Berri) renonça volontiers aux hon-  
neurs du gouvernement, pour avoir le droit de  
piller les peuples... Il prétendait que les provinces  
lui devaient ce que son frère (le duc d'Anjou) leur  
avait pris... La prodigalité fit de lui un tyran cruel...  
Des villes entières de son gouvernement émigrèrent  
en Espagne. » (Voy. Laboureur, *Introd.*, p. 38,  
72 et suiv.; *id.*, *Hist.*, p. 163, 178. Voy. aussi *Juvenal*,  
88; *Choisy*, 142, 261, 280; *Villaret*, xiiij, 408; *D. Vais-*  
*sette*, iv, 440.)

NOTE <sup>26</sup>), p. 7. *Il ne resta rien....*

(Voy. Laboureur, *Introduit.*, p. 75.)

NOTE <sup>27</sup>), p. 7. *Des reliques....*

On trouve notées celles-ci dans l'inventaire de ses

meubles : 1. Une côte de saint Zacharie; 2. une côte de sainte Barbe; 3. la moitié d'un pied de saint Cyprien; 4. la moitié de l'éponge du tableau où la sainte Vierge pleura saint Etienne; 5. la moitié du gril de saint Laurent; 6. la moitié d'une côte de saint Antoine. (Voy. Laboureur, *Introduct.*, p. 85); et il avait donné à diverses églises beaucoup d'autres reliques. Par exemple, à l'abbaye de Saint-Denis, une partie du *chef* et du bras de saint Benoît (il en obtint en retour le menton de saint Hilaire), et ensuite la main de saint Thomas, apôtre. (Voy. *id.*, *Hist.*, 249, 327, 436; *Juvenal*, 127.)

NOTE <sup>28)</sup>, p. 7. *Entre les deux pays.....*

C'est qu'on avait fait des préparatifs vraiment prodigieux. On avait entr'autres (au commencement d'août 1386) neuf cents vaisseaux de transport rassemblés au port de l'Écluse (*Smollett*, vij, 113, dit même douze cents). Le duc de Berri n'arriva qu'au milieu de l'équinoxe. Les tempêtes ou les Anglais détruisirent ensuite la plus grande partie de la flotte. (Voy. Laboureur, *Hist.*, p. 126—129; *Juvenal*, 58, 71; *Choisy*, 97.)

NOTE <sup>29)</sup>, p. 7. *Seul tout l'honneur.....*

(Voy. Laboureur, *Hist.*, 129; *Juvenal*, 71.)

NOTE <sup>30)</sup>, p. 8. *Vécu autant que Charles....*

« Leur mort fut une seconde fois la ruine des affaires publiques. » (Laboureur, *Introd.*, 72.)

NOTE <sup>31)</sup>, p. 8. *Toujours en démence.....*

« Il n'y avait point d'année qu'il ne retombât trois ou quatre fois. » (*Choisy*, 225. Voy. aussi *Villaret*, xij, 258.)

1388.  
 Administr. de  
 Charles VI.

NOTE <sup>32</sup>), p. 8. *Pendant quatre années.....*

A dater de novembre 1388, et non pas de 1387, époque indiquée par Villaret. (Voy. Laboureur, *Hist.*, 157 et suiv.; *Juvenal*, p. 84 (celui-ci fixe au 3 novembre le conseil où Charles résolut de prendre le gouvernement); *Choisy*, 104.)

NOTE <sup>33</sup>), p. 8. *De nouveaux déprédateurs, les ministres... plus hardis.....*

(Voy. Laboureur, *Hist.*, p. 216; *Juvenal*, 111; *Choisy*, 158, 173; *Villaret*, xij, 37, 93.)

NOTE <sup>34</sup>), p. 8. *Se livrait... à leurs conseils....*

(Voy. Laboureur, *Hist.*, p. 216; *Villaret*, xij, 51, 67.)

NOTE <sup>35</sup>), p. 8. *Des alimens à son esprit inquiet....*

Ajoutons, *et à sa prodigalité*, qui n'était pas moins extravagante que celle des ducs de Berri et de Bourgogne. (Voy. Laboureur, *Hist.*, p. 173, 340, 1002; *Choisy*, 110, 131.)

NOTE <sup>36</sup>), p. 8. *Aoide de plaisirs.....*

On en trouve bien des exemples dans les historiens. (Voy. Laboureur, *Hist.*, p. 235; *Juvenal*, 90, 93, etc.; *Choisy*, 182; *Villaret*, xij, 59, 97.)

NOTE <sup>37</sup>), p. 8. *Par ses exploits.....*

Et par sa cruauté... Il était surnommé *le Boucher*. (Voy. *Juvenal*, 234; *Choisy*, 312; *Villaret*, x, 238, 280.)

NOTE <sup>38</sup>), p. 8. *Faire déclarer la guerre.... Un ennemi du connétable.....*



C'était Pierre de Craon, qui avait voulu faire assassiner Clisson. Le duc protestait qu'il ignorait le lieu de la retraite de Craon. (Voy. *Laboureur, Hist.*, p. 216; *Choisy*, 162; *Villaret*, xij, 110 et suiv.)

NOTE <sup>39)</sup>, p. 9. *L'apparition du... spectre....*

(Voyez - en le récit dans *Laboureur, Hist.*, 219; *Choisy*, 163; *Villaret*, xij, 117.)

1392  
Administ.  
des princes.

On connaît aussi l'aventure du bal, où le feu prit au costume de Charles VI (il était déguisé en satyre); ce qui le fit retomber en démence à la fin du mois de janvier suivant. (Voy. à ce sujet *Laboureur, Hist.*, p. 235; *Juvenal*, 115.)

Mais, selon beaucoup de personnes, ces accidens ne firent que précipiter une maladie dont la source était dans « les débauches de la jeunesse de ce pauvre » prince. » (Voy. *Laboureur, Hist.*, 326; *Choisy*, 165, 185.)

NOTE <sup>40)</sup>, p. 9. *Leurs poursuites... contre les ministres....*

(Voy. *Laboureur, Hist.*, p. 221; *Juvenal*, 113; *Choisy*, 169.)

NOTE <sup>41)</sup>, p. 9. *A les en accuser....*

(Voy. *Villaret*, xij, 115 et suiv.)

NOTE <sup>42)</sup>, p. 10. *Dévoila les secrets de son caractère....*

Une foule de traits épars dans les historiens justifient ce portrait de Louis (duc d'Orléans.) — (Voy. entre autres *Laboureur, Hist.*, 447, 451, 515, 516, 564, 626; *Juvenal*, 109, 119, 196; *Journ. de Paris*, 81; *Choisy*, 265, 295, 300, 313, 319; *Villaret*, xij, 406, 357.)

1398.  
*Id.* de Louis,  
duc  
d'Orléans.

NOTE <sup>43</sup>), p. 10. *Dépourvu des talens... de l'un....*  
De Philippe. (Voy. *Choisy*, p. 278.)

NOTE <sup>44</sup>), p. 10. *La plus vile superstition....*  
(Voy. *Villaret*, xij, 154, 431; *Juvenal*, 109; *Choisy*, 300, 326.)

NOTE <sup>45</sup>), p. 11. *A l'obtenir... leur de raison....*  
En 1402.... Dès long-tems auparavant, la mésintelligence s'était mise entre Louis et ses oncles. Leurs divisions éclatèrent en 1401; ils firent respectivement venir des troupes au mois de décembre; ils s'accordèrent ensuite, et se jurèrent une amitié inviolable le 14 janvier.... Philippe profita de cet instant de répit pour aller célébrer à Arras le mariage d'un de ses fils. A peine fut-il parti (milieu d'avril 1402) que Louis demanda et obtint toute l'autorité (Voy. *Laboureur*, *Hist.*, p. 441—447). *Juvenal*, p. 168, dit que leurs divisions existaient déjà en 1398. (Voy. aussi *Choisy*, 234, 262; *Villaret*, xij, 289, 328, 348.)

NOTE <sup>46</sup>), p. 11. *La régence semblait appartenir à Louis....*

Il est vrai qu'il n'y avait pas de loi bien positive à cet égard; mais il paraît qu'au moins, dans l'opinion des Français, on la considérait comme un droit du premier prince du sang. (Voy. *Laboureur*, 441; *Villaret*, xij, 143.)

NOTE <sup>47</sup>), p. 11. *Taxes sur taxes, concussions sur concussions....*

Dans le premier mois de son administration, Louis établit un emprunt forcé et une imposition générale.

(Voy. *Laboureur, Hist.*, 447, 448; *Choisy*, 235, 294, 295.)

NOTE <sup>48)</sup>, p. 11. *Louis, noyé de dettes.....*

« Il ne payait rien de toute la dépense de sa maison, » qu'il faisait toute à crédit. » (Voy. *Laboureur, Hist.*, p. 515.)

Plusieurs princes et seigneurs l'imitèrent. (Voy. *Laboureur, Hist.*, 621; *Choisy*, 296, 299.)

Il achetait continuellement des terres. (Voy. entre autres *Iuvenal*, 203; *Choisy*, 214, 284, 296.)

NOTE <sup>49)</sup>, p. 11. *Sa liaison avec cette femme.....*

(Voy. *Villaret*, xij, 260, 358, 427.)

NOTE <sup>50)</sup>, p. 11. *S'attacha à le décrier.....*

Louis avait osé dire qu'un impôt général (v. note 47 de la p. 118) avait été établi du consentement de ses oncles; Philippe le démentit par un manifeste répandu avec profusion, et où il déclamaient contre les impôts. (Voy. *Laboureur, Hist.*, p. 448.)

NOTE <sup>51)</sup>, p. 11. *Un second éclair de raison.....*

Dès le mois de juin 1402. (Voy. *Laboureur, Hist.*, 451; *Choisy*, 266.)

NOTE <sup>52)</sup>, p. 12. *Servait de jouet.....*

Quand il revenait dans son bon sens, le parti dominant lui faisait approuver toutes ses entreprises. (Voy. *Choisy*, 234, 559. Voy. aussi *Villaret*, xij, 218, 278; *Laboureur*, 904.)

NOTE <sup>53)</sup>, p. 12. *Un dénuement dont on frémit.....*

(Voy. *Laboureur, Hist.*, p. 514, 520, 558; *Choisy*, 284; et ci-après note 54.)

NOTE <sup>54</sup>), p. 12. *Et jusqu'à du pain.....*

(Voy., sur tout cela, *Villaret*, xij, 330, 401, 447; xiiij, 86; *Choisy*, 301.)

NOTE <sup>55</sup>), p. 12. *Philippe meurt au commencement de 1404.....*

Le 27 avril 1404 (*Laboureur, Hist.*, p. 481). Villaret (xij, 407) se trompe, lorsqu'il place cette mort sous l'année 1403 : la fête de Pâques n'a point lieu après le 27 avril.

NOTE <sup>56</sup>), p. 13. *Ils ne gardent aucune mesure.....*

(Voy. *Laboureur, Hist.*, p. 504, 505, 514; *Juvenal*, 204, 206; *Choisy*, 281; *Villaret*, xij, 427, 431, 432, 471.)

NOTE <sup>57</sup>), p. 13. *D'une hypocrisie.....*

(Voy. *Choisy*, 329; *Villaret*, xiiij, 11; *Laboureur*, 627.)

1404.  
Jean,  
duc de  
Bourgogne.

NOTE <sup>58</sup>), p. 13. *Que tous ces mêmes vices.....*

Les divers traits de ce portrait du duc de Bourgogne (Jean) sont justifiés par ce que nous raconterons de lui, et par une foule de passages des historiens de son tems. Il serait trop long de les citer. D'ailleurs, Jean est trop connu pour que cela soit utile.

NOTE <sup>59</sup>), p. 13. *Créé un conseil.....*

(Voy. *Villaret*, xij, 398.)

NOTE <sup>60</sup>), p. 14. *Jean s'y oppose... son avis n'est point suivi.....*

5 Mars 1404 ( onze mois après la mort de Philippe ).  
( Voy. Laboureur, *Hist.*, p. 504, 505 ; *Choisy*, 285. )

NOTE <sup>61</sup>), p. 14. *Le mépris et l'horreur.....*

( Voy. Laboureur, *Hist.*, p. 514, 530, 621. )

NOTE <sup>62</sup>), p. 14. *De chercher un asile.....*

( Voy. Laboureur, *Hist.*, p. 505. )

NOTE <sup>63</sup>), p. 14. *Avec un corps de troupes. Isabelle et Louis s'enfuient.....*

1405.  
Divisions.

Été ( vers la fin de juillet ) de 1405. ( Voy. Laboureur, *Hist.*, 521 ; *Juvenal*, 206 ; *Villaret*, xij, 439. )

NOTE <sup>64</sup>), p. 14. *On parvient à réconcilier.....*

17 octobre 1405. ( Voy. Laboureur, *Hist.*, 533 ; *Chronique manusc.*, 505 ; *Choisy*, 311. )

NOTE <sup>65</sup>), p. 15. *De son triomphe.....*

( Voy. *Choisy*, 316 ; *Villaret*, xij, 473 ; *Amelgard*, *Notice des Manusc.*, t. 1, p. 411. )

NOTE <sup>66</sup>), p. 15. *Il fit assassiner Louis.....*

23 novembre 1407. ( Voy. *Juvenal*, p. 235 ; *Thomas-sin*, 87 ; *Hainaut*, an 1407. Voy. aussi *Laboureur*, p. 566, 625 ( qui dit le 22 novembre ) ; *Villaret*, xij, 476. )

1407.  
Meurtre  
de Louis.

Trois jours auparavant, ils s'étaient réconciliés et avaient *communié* ensemble. ( Voy. *Juvenal*, 235. )

NOTE <sup>67</sup>), p. 15. *Un peuple frivole.....*

« Criaient à Paris : *Vive le duc de Bourgogne!* »  
( *Juvenal*, 236. )

NOTE <sup>68</sup>), p. 15. *Dans les ministres de l'Eternel....*

Jean Petit, professeur en théologie.... Son apologie de l'assassinat de Louis, débitée publiquement en présence du roi et de la cour, est dans le *Laboureur, Hist.*, p. 631. (Voy. aussi *Juvenal*, 236; *Choisy*, 330; *Villaret*, xij, 14.)

Ses propositions furent condamnées et brûlées le 24 février 1413, quand les Armagnacs eurent pris le dessus (Voy. *Laboureur*, p. 931; *Juvenal*, 336; *Villaret*, xij, 326); mais on les approuva solennellement, et dans un sermon, en 1418, lorsque les Bourguignons furent maîtres à leur tour. (Voy. *Saint-Remi*, p. 124; *Monstrelet*, t. 1, f. 265.)

NOTE <sup>69</sup>), p. 15. *Par l'Université....*

(Voy. *Chronique manusc.*, 506, 515; *Choisy*, 132.)

NOTE <sup>70</sup>), p. 15. *Du nom sacré du monarque....*

On donna l'administration à Jean, le 1<sup>er</sup> déc. 1409. (Voy. *Laboureur, Hist.*, p. 715.)

NOTE <sup>71</sup>), p. 16. *Pour ses désordres....*

(Voy. *Laboureur*, 860, 1017; *Choisy*, 407, 458; *Villaret*, xij, 302, 332, 334, 385.)

NOTE <sup>72</sup>), p. 16. *Se liguent....*

1410.  
Guerres  
civiles. Été de 1410. (Voy. *Laboureur, Hist.*, p. 725; *Juvenal*, 252.)

NOTE <sup>73</sup>), p. 16. *On arme de tous côtés....*

(Voy. *Laboureur, Hist.*, p. 727.)

NOTE <sup>74</sup>), p. 16. *L'autorité légitime est méconnue....*

(Voy. *Laboureur, Hist.*, p. 731.)

NOTE 75), p. 17. *Vindicatif et cruel....*

Quant à son caractère et à ses talens (du comte d'Armagnac), voy. ce que nous disons au texte, p. 24 et suiv.; *Laboureur*, 536, 539, 787, 1017; *Juvenal*, 211, 364.

NOTE 76), p. 17. *Victimes des fureurs....*

(Voy. *Laboureur*, p. 739, 766, 767, 773.)

NOTE 77), p. 17. *La France n'est de toutes parts, etc....*

Les détails de cette guerre civile remplissent près de trois cents pages de l'*Histoire de le Laboureur*, ans 1411 à 1414. (Voy. aussi *Juvenal*, 255 et suiv.; *Choisy*, 347 et suiv.)

NOTE 78), p. 17. *Il arme... les bouchers....*

Par l'entremise du comte de Saint - Pol, gouverneur de Paris, et Bourguignon déterminé. (Voy. *Laboureur*, 763; *Juvenal*, 282; *Chronique Manusc.*, 525; *Journ. de Paris*, 6; *Choisy*, 380; *Villaret*, xiiij, 153; *Hénaut*, an 1410 et suiv.)

Bourgui-  
gnons.

Au mois de décembre 1411, Jean assista à l'enterrement de Legoix, un des chefs des bouchers, tué dans un combat. (On mit même une inscription sur son tombeau.) — (Voy. *Laboureur*, 803; *Juvenal*, 297; *Villaret*, xiiij, 201.)

NOTE 79), p. 17. *Les... Armagnacs sont abandonnés..*

(Voy. *Laboureur*, p. 764, 770, 858 à 884; *Juvenal*, 315, 319, 323; *Chronique manusc.*, 527; *Journal de Paris*, 6 et suiv.; *Choisy*, 381 et suiv.; *Villaret*, xiiij, 155, 196.)

Lorsque le dauphin Louis enleva Paris aux bou-

chers, on trouva chez l'un des chefs deux listes de proscription, dont la première ne contenait pas moins de *quatorze cents* personnes. Dans la deuxième, il y en avait un grand nombre marquées des lettres **T** (à tuer), **B** (à bannir), **R** (à rançonner). — (Voy. *Laboureur*, 899; *Juvenal*, 332; *Villaret*, xiiij, 274.)

NOTE <sup>80</sup>), p. 18. *Qui essayait de former un parti.....*  
(Voy. *Laboureur*, p. 858, 865; *Villaret*, xiiij, 246.)

1413.  
Armagnats.

NOTE <sup>81</sup>), p. 18. *On s'empare de la capitale.....*  
4 août 1413. (Voy. *Laboureur*, p. 880, 892; *Journ. de Paris*, 16; *Villaret*, xiiij, 269 et suiv.; *Choisy*, 416; et sur-tout *Juvenal* (son père avait été le principal agent de cette révolution), p. 323 et suiv.)

NOTE <sup>82</sup>), p. 18. *Ceux-ci (les Armagnacs) n'arment point la multitude.....*

Hume, vi, 73 (année 1415), dit qu'ils gagnèrent les charpentiers... Peut-être a-t-il fondé cette assertion, qu'aucun monument ne justifie, sur ce qu'un charpentier parla en faveur de la paix à une des assemblées qui précéderent la révolution. (Voy. *Juvenal*, p. 326.)

NOTE <sup>83</sup>), p. 18. *Les Bourguignons sont opprimés.....*  
(Voy. *Laboureur*, p. 900 et suiv., 926; *Juvenal*, 410; *Journ. de Paris*, 18 et suiv.; *Villaret*, xiiij, 275.)

Relations  
avec  
l'Angleterre.

NOTE <sup>84</sup>), p. 18. *Richard II avait eu besoin de l'appui de Charles.....*

Après quelques prorogations partielles de trêves (entr'autres en 1381, 1383, 1384, 1392. Voy. *Villa-*

1° Richard II.



ret, xi, 272, 369; xij, 96; *Smollett*, vij, 88, 181; *Juvenal*, 50, 51), Richard fit avec Charles VI, en 1393, une trêve de cinq ans. En 1395 (19 mars) il la prorogea de vingt-huit ans; de sorte qu'elle ne devait expirer qu'en 1426\*... Il fiança en même tems (traité du 9 mars 1395) Isabelle ou Elisabeth de France.... Le Laboureur, *Hist.*, p. 307—320, donne la copie des deux traités. (Voy. aussi *Villaret*, xij, 211.) Hume, t. 5, p. 426, se trompe, et quant à leur date, qu'il fixe à 1396, et quant à la durée de la trêve, qu'il réduit à vingt-cinq ans. Il en est de même de *Smollett*, vij, 208, qui marque aussi l'an 1396, et vingt-six ans de trêves. (Voy. encore *Juvenal*, 159.)

Richard rendit ensuite (en 1396) Brest au duc de Bretagne, et Cherbourg au roi de Navarre. (Voy. ci-devant note 3 de la page 109; *Hume*, t. 5, p. 426; *Laboureur*, *Hist.*, 345; *Juvenal*, 142; *Smollett*, vij, 211.)

NOTE <sup>85</sup>), p. 18. *Qui le détrôna....*

2° Henri IV.

Septembre, 1399. (Voy. *Hume*, t. 5, p. 453 et suiv.; *Laboureur*, *Hist.*, 411 et suiv.; *Smollett*, vij, 258 et suiv.)

NOTE <sup>86</sup>), p. 18. *Nous attaquér....*

(Voy. *Hume*, vi, 46.) Toutes les entreprises des Anglais se réduisirent à diverses excursions, où ils

\* Cela résulte aussi du traité, puisqu'il fait courir la prorogation de 28 ans à dater de la St-Michel 1398. Voy. le au trésor des Chartres, *mélanges*, vol. 9, art. *Angleterre*, pag. 133. Henri IV la confirma le 18 mai 1400. (V. *ibid.*, pag. 142; *Duillet*, *Rec. des Traités*, p. 335.)

pillaient quelques parties de nos côtes, entr'autres en 1402, 1403, 1404, 1406. (Voy. *Juvenal*, 187, 200, 230; *Laboureur*, 472, 487, 492.)

De leur côté, les Français firent aussi quelques excursions sur les côtes des ennemis; par exemple, en 1403, 1404, 1405. (Voy. *Juvenal*, 216; *Villaret*, xij, 406; *Laboureur*, 475, 492, 503, 527.) Les plus considérables de ces agressions eurent pour objet de faire passer quelques secours aux Écossais et aux Gallois, en 1384 et 1405. (Voy. *Laboureur*, 102, 529; *Juvenal*, 58; *Smollett*, vij, 98.)

Il y eut aussi quelques combats sur mer, livrés le plus souvent par des Bretons ou des armateurs, et notamment en 1387, 1403, 1406, 1410. (Voy. *Juvenal*, 75, 225; *Laboureur*, 50, 472, 724.)

On fit également des trêves avec Henri IV, presque d'année en année, depuis 1400 jusqu'à sa mort. (Voy. *Dutillet*, *Rec. des Traités*, p. 335 à 339. Voy. aussi *Laboureur*, 424, 488); mais elles n'empêchaient guère ces sortes d'agressions.

NOTE <sup>87)</sup>, p. 19. *En fournissant... des secours....*

Quant à cette politique de Henri IV, voy. *Hume*, vi, 33, 34, 73.

NOTE <sup>88)</sup>, p. 20. *Qui osa, le premier, réclamer et recevoir....*

Juillet 1411. (Voy. *Laboureur*, 774, 788; *Juvenal*, 290; *Villaret*, xiiij, 159, 189.)

NOTE <sup>89)</sup>, p. 20. *Dans les conditions qu'ils souscrivirent....*

(Voy. *Laboureur*, 816; *Villaret*, xiiij, 205; *Rapin-Thoiras*, iv, 66, 431; *Rymer*, x, 738 (18 mai 1412).

NOTE 90), p. 20. *Henri n'envoya des troupes qu'après un traité conclu à Bourges.....*

(Voy. *Laboureur*, 833 et suiv.; *Chron. manusc.*, 523.)

Il semble, par le récit de Rapin-Thoiras (iv, 66 et 67), que ce ne fut qu'après avoir débarqué, et dans leur chemin de Normandie à Blois, que les Anglais apprirent la paix.....; mais le contraire résulte des actes de Rymer, que Rapin-Thoiras rapporte lui-même (*ib.*, 417). Ce n'est que le 1<sup>er</sup> juillet que le duc de Clarence fut nommé chef de l'expédition, et, le 11, lieutenant-général de la Guienne; son départ est donc postérieur.... Si l'on suppose ensuite le tems nécessaire pour embarquer et débarquer les troupes, et traverser la Manche, on verra qu'elles n'ont pu arriver en Normandie que plusieurs jours après la paix de Bourges, qui est du 13 juillet 1412. (Voy. *Laboureur*, *ib.*)

NOTE 91), p. 21. *Les Anglais ravagèrent.... en leur payant une.... rançon.....*

(Voy. *Laboureur*, 841 et suiv.; *Chron. manusc.*, 524; *Villaret*, xiiij, 219—222.)

Charles, duc d'Orléans, promit de payer la moitié de la somme convenue, et, pour sûreté de sa promesse, leur donna en otage Jean, comte d'Angoulême, son frère.

NOTE 92), p. 21. *Avec l'aide du comte d'Armagnac.....*

(Voy. *Laboureur*, 875; *Villaret*, xiiij, 221.)

3<sup>o</sup> Henri V. NOTE <sup>93</sup>), p. 21. *Henri IV meurt....*

20 mars 1413, suivant Hume, vi, 47; mais ce n'est que selon notre façon ordinaire de compter, parce que le 20 mars étant antérieur à Pâques, appartenait encore à l'an 1412. Il est étonnant que Villaret, qui lui-même a critiqué en cette occasion (xiiij, 247) Rapin-Thoiras, ait néanmoins commis beaucoup d'erreurs dans ses dates, faute d'avoir fait assez d'attention à la différence des calendriers. (Voy. ci-devant note 1, n<sup>o</sup> 4, p. 101.)

NOTE <sup>94</sup>), p. 21. *Sa soif pour les conquêtes....*

(Voy. dans Hume, vi, 119, le Portrait de Henri V. Voy. aussi Juvenal, 498.)

NOTE <sup>95</sup>), p. 22. *D'un guerrier et d'un négociateur....*

(Voy. à ce sujet Hume, vi, 73 et suiv.; *Laboureur*, p. 962, 992 et suiv.; *Juvenal*, 354, 364 et suiv.; *Chronique manusc.*, 530; *Choisy*, 434.)

1415.  
Bataille  
d'Azincourt.

NOTE <sup>96</sup>), p. 22. *La bataille... d'Azincourt....*

On sait que l'armée anglaise, harassée de fatigue et affaiblie par des maladies, aurait été détruite, presque sans tirer l'épée, si les généraux français avaient eu quelque prudence.... La bataille se donna le 25 octobre 1415.... On estime la perte des Français à dix mille hommes, « desquels dix mille, dit Monstrelet, » ch. 149, t. 1, p. 226, on espérait y avoir environ seize » cents varlets, et tout le surplus gentilshommes. \* »

\* Le même compte est aussi dans un manuscrit de Monstrelet, biblioth. du Roi. n<sup>o</sup> 8345, tom. 1, fol. 200, chap. 145.

On voit par-là que Hume, vi, 89, ou a fort mal lu Monstrelet, ou en avait une mauvaise édition, lorsqu'après avoir évalué la même perte à dix mille hommes, d'après Saint-Remi, ch. 64, il ajoute que Monstrelet l'évalue à huit mille quatre cents. Smollett, quoiqu'il ait presque copié Monstrelet (ch. 148) dans le récit de la bataille, n'en a pas mieux compris le sens. Il dit, en effet (liv. 4, ch. 3, n° 24, t. 7, p. 480), que « les Français perdirent plusieurs officiers de grande distinction (il en nomme quelques-uns), et environ dix mille soldats. » Monstrelet, ch. 149, nomme 1° les principaux gentilshommes qui furent tués; et sa liste n'occupe pas moins de deux pages et demi in-folio; 2° les prisonniers de marque, tels que Charles, duc d'Orléans, fils de Louis; le comte de Richemont, etc. Le Laboureur donne beaucoup de détails sur les circonstances de ce désastre, p. 1005 et suiv.; *idem*, *Juvenal*, 394 et suiv.; *Chron. manusc.*, 532 à 535; *Choisy*, 443.

NOTE 97), p. 22. *L'exécution de ses desseins.....*

(Voy. *Hume*, vi, 91.) — Un mois après (le 29 novembre), il se rembarqua. (Voy. *Juvenal*, 403.)

Henri conclut même une trêve avec la France. (Voy. *Hume*, *ib.*; *Villaret*, xij, 411.)

NOTE 98), p. 22. *Un écrivain célèbre.....*

(Voltaire, *Essai sur les Mœurs*, ch. 79). *Villaret*, xij, 335, paraît approuver cette réflexion.

Factions.

NOTE 99), p. 23. *A la mort de ce prince* (le dauphin Louis).....

Elle eut lieu le 18 décembre 1415. (Voy. *le Laboureur*, 1017; *Journ. de Paris*, 28; *Juvenal*, 411; *Thomassin*, 88 (il dit qu'il était alors à Paris). *Villaret*, xiiij, 385, la fixe au 15 décembre, mais sans citer d'autorité.

NOTE <sup>100</sup>), p. 23. *Doté de plus de capacité.....*

(Voy. ci-devant note 71, p. 122. Voy. aussi *Juvenal*, 408; *Villaret*, xiiij, 332, 385.)

C'est le 26 avril 1415 qu'il avait été fait lieutenant et capitaine général pour le fait de la guerre. (Voy. l'édit au *Trésor des Chartres*, *Mélanges*, 1<sup>re</sup> part., vol. 6, n° 22, p. 207.)

Armagnacs.

NOTE <sup>101</sup>), p. 23. *Du comte d'Armagnac.....*

(Voy. *Laboureur*, 1016.) — Il y arriva le 29 décembre. (Voy. *Juvenal*, 412.)

Le 12 février, on le nomma gouverneur et général des finances et des forteresses. (Voy. *Juvenal*, 417.)

NOTE <sup>102</sup>), p. 23. *En assiégeant Harfleur.....*

Henri avait débarqué le 14 août 1415, et mis aussitôt le siège devant cette ville, qui promit de se rendre si elle n'était pas secourue avant le 18 septembre, et qui se rendit en effet à cette époque, faute de secours. (Voy. *Hume*, vi, 80; *Laboureur*, 1005. Voy. aussi *Villaret*, xiiij, 406.)

NOTE <sup>103</sup>), p. 23. *Deux victoires.....*

(Voy. *Saint-Remi*, p. 103; *Moustrelet*, t. 1, f. 234; *Juvenal*, 410; *Chron. manusc.*, 536; *Villaret*, xiiij, 407.)

NOTE <sup>104</sup>), p. 23. *Traité tellement ignominieux.....*

On n'en a connu le texte qu'au 18<sup>e</sup> siècle, par la publication du *Recueil* de Rymcr. (Voy. *Villaret*, xiiij, 410.) — On peut le voir dans ce *Recueil*, t. 9, p. 394; et 2<sup>e</sup> édit., t. 4, part. 2, p. 177; et dans Rapin-Toiras, iv, 460. — Il est du mois d'octobre 1416, et, peu de tems après, le duc de Bourgogne chercha à se lier avec le dauphin Jean, dont il venait de jurer la perte (Voy. *Villaret*, xiiij, 415, et la note suivante.)

NOTE <sup>105</sup>), p. 24. *La mort rapide des fils aînés du Roi...*

Jean, dauphin, qui avait succédé à Louis, mourut le lundi 5 avril 1416 avant Pâques (*Villaret*, xiiij, 415, d'après les registres de la chambre des comptes) et par conséquent environ six mois après le traité dont on a parlé à la note 104. Rapin-Thoiras, trompé sans doute par la différence des calendriers (Voy. ci-dev. note 1, n<sup>o</sup> 4, p. 101), a cru que c'était six mois auparavant (Voy. *id.*, iv, 458 et 461); et Villaret l'en reprend avec raison.... Au surplus, il ne peut y avoir le moindre doute sur cette époque; car Thomassin, qui était alors à Paris, dit (f<sup>o</sup> 89) le 5 avril 1417, ainsi qu'il le devait faire, parce qu'il se sert du calendrier actuel.

Observons aussi que le comte d'Armagnac avait été débarrassé, quelques mois auparavant, d'un autre personnage redoutable, au moins par son rang et son influence, le duc de Berri, mort pendant le siège de Harfleur. (*Villaret*, xiiij, 407.)

(NOTE <sup>106</sup>), p. 24. *Assuré de l'appui du troisième...*

Voy. *Choisy*, 474; *Villaret*, xiiij, 391.)

1417  
Charles(VII)  
Dauphin.

NOTE <sup>107</sup>), p. 24. *Que les Anglais envahissent.....*

(Voy. *Saint-Remi*, p. 113, 118; *Monstrelet*, t. 1, f. 242, 247, 255, 258, 270; *Juvenal*, 410, 439; *Villaret*, xij, 432; *Chron. de France*, 323.) Henri V fit sa descente à Toucque, en 1416, avec une armée formidable. (Voy. *Monstrelet*, d. f. 242.)

NOTE <sup>108</sup>), p. 24. *Que le duc de Bourgogne soumette.....*  
(Voy. *Saint-Remi*, p. 110, 113; *Monstrelet*, t. 1, f. 247, 248.)

NOTE <sup>109</sup>), p. 25. *Pour lui donner la preuve.....*

Le favori d'Isabelle, Louis Bourdon, fut appliqué à la question et noyé, par ordre du roi; et Isabelle reléguée à Tours, où elle fut rigoureusement surveillée. (Voy. *Hume*, vi, 94; *Saint-Remi*, 107; *Monstrelet*, t. 1, f. 239; *Juvenal*, 426; *Choisy*, 486; *Villaret*, xij, 424; *Hénaut*, ans 1415—1418.)

NOTE <sup>110</sup>), p. 25. *Les trésors.....*

(Voy. *Monstrelet*, t. 1, f. 239; *Hume*, vi, 94; *Chronique manusc.*, 539; *Choisy*, 488; *Villaret*, xij, 425; *Hénaut*, ans 1415—1418; *Chronique de France*, 323; *Saint-Remi*, 107.)

*Jusqu'au tombeau.....*

(Voy. ci-après note 345.)

NOTE <sup>111</sup>), p. 25. *Le connétable les aggrava.....*

(Voy. *Laboureur*, pag. 1019; *Saint-Remi*, p. 105, 106, 118; *Monstrelet*, tom. 1, f. 230, 234, 257; *Juvenal*, 421 à 423, 427, 436, 441; *Journal de Paris*, 29 et suiv.; *Choisy*, 484; *Villaret*, xij, 386, 443, 455.)

1418.  
Bourgui-  
gnons.

NOTE <sup>112</sup>), p. 25. *Des Parisiens parviennent.....*

(Voy. *Saint-Remi*, 120; *Monstrelet*, t. 1, f. 259;



*Journal de Paris*, 38; *Choisy*, 499; *Juvenal*, 440 (qui dit le 28 mai); *Villaret* (la nuit du 28 au 29 mai), xiiij, 461; *Chronique de France*, 324 (le 29 mai au point du jour).

NOTE <sup>113</sup>), p. 26. *La journée du 12 juin.....*

Massacres.

(Voy. *Saint-Remi*, 119, 121, 122; *Monstrelet*, t. 1, f. 261; et sur-tout *Juvenal*, 443 et suiv.; *Chron. manusc.*, 541; *Journ. de Paris*, 40; *Choisy*, 502.) — Le corps du comte d'Armagnac fut traîné dans les rues pendant trois jours. On l'avait tailladé, et ceint d'une écharpe faite avec des lambeaux de sa chair. (Voy. *Villaret*, xiiij, 469; *Monstrelet*, *ib.*)

Les généraux bourguignons approuvaient ces horreurs. (Voy. *Monstrelet*, *ib.*, f. 261; *Choisy*, 502; *Villaret*, xiiij, 469.)

NOTE <sup>114</sup>), p. 26. *En consacrer d'autres.....*

(Voy. *Saint-Remi*, 124; *Monstrelet*, t. 1, f. 265; *Juvenal*, 447; *Journal de Paris*, 45.)

NOTE <sup>115</sup>), p. 26. *Capeluche.....*

(Voy. *Juvenal*, p. 447, 448; *Chronique de France*, 325; *Choisy*, 508; *Villaret*, xiiij, 474)

NOTE <sup>116</sup>), p. 26. *Sûr... de la reine, qui... s'était jetée....*

En 1417. (Voy. *Saint-Remi*, 116; *Monstrelet*, t. 1, f. 251; *Chron. manusc.*, 539; *Villaret*, xiiij, 440.)

NOTE <sup>117</sup>), p. 26. *Parce que, devenus maîtres à leur tour.....*

C'est que, pendant ces révolutions, ils continuaient

leurs conquêtes en Normandie (ils prirent Rouen en 1418). — (Voy. *Villaret*, xiiij, 18 et suiv.; *Saint-Remi*, 130; *Monstrelet*, t. 1, f. 268.)

NOTE <sup>118)</sup>, p. 27. *D'un serviteur courageux....*

Tanneguy-du-Châtel... Il enveloppa Charles VII, endormi, dans un de ses draps, le porta à la Bastille, et le conduisit ensuite à Melun..... Cet important service, indiqué par le *Journal de Paris*, p. 37, est raconté avec détails par deux autres contemporains (*Saint-Remi*, p. 120; *Juvenal des Ursins*, in-fol., p. 349), et, d'après eux, par les auteurs modernes, tels que Choisy, 501; Bandot, t. 1, p. 61; Villart, xiiij, 463... Cependant Dutillet (*Rec. des Traités*, p. 319) l'attribue au chancelier Robert-le-Maçon, qui, dit-il, s'était *démonté* pour Charles; et il cite, p. 340, des lettres du 7 novembre 1420, où Charles fait à Robert un don pour lui avoir *sauvé la vie, lorsque Paris fut surpris.*

NOTE <sup>119)</sup>, p. 27. *On s'accorda.... les Anglais commençaient à trembler....*

Le 10 juin 1419, selon *Saint-Remi*, 134, 135. Mais c'est le 11 juillet..... Voyez *Monstrelet*, t. 1, f. 273, qui donne le traité; et Dutillet, *Rec. des Traités*, p. 340, qui cite le registre où il est transcrit. (Voy. encore *Juvenal*, 468 et suiv.; *Choisy*, 514.)

NOTE <sup>120)</sup>, p. 27. *Le duc fut massacré....*

1419.  
Meurtre  
de Jean.  
(Voy. *Saint-Remi*, 136 et suiv.; *Monstrelet*, t. 1, f. 276; sur-tout *Juvenal*, p. 469 à 473. Voy. aussi *Chron. manusc.*, 566; *Choisy*, 517; *Villaret*, xiv, 41 et suiv.; Voltaire, *Essai sur les Mœurs*, ch. 79; *Hénaut*, an 1419 et 1420; *Chron. de France*, 326.)

NOTE <sup>121)</sup>, p. 27. *Toutefois, au travers des contradictions.... des récits, soit des témoins.....*

M<sup>lle</sup> de Lussan, viij, 333—390, les rapporte avec assez de détails... On trouve une de ces relations, avec un grand nombre de pièces justificatives, à la suite du *Journal de Paris*. Enfin, le P. Griffet et Saint-Foix ont fait de longues dissertations sur ce point de notre histoire, si important et si difficile à éclaircir. (Voy. *Daniel*, vi, 557 à 574; *Essais sur Paris*, t. 3, p. 303 à 340.)

NOTE <sup>122)</sup>, p. 27. *Charles VII n'y eut aucune part.....*

Hume, vi, 102, dit que l'extrême jeunesse de Charles VII laisse douter qu'il fût dans le secret du complot.

M<sup>lle</sup> de Lussan, t. 8, p. 391, décide nettement qu'il dut lui être communiqué; mais elle ne se fonde à cet égard que sur des conjectures auxquelles on peut en opposer d'autres non moins fortes. Que répondre entr'autres à ceci? Charles n'avait rien à gagner, et, au contraire, risquait de tout perdre, en autorisant ce forfait.

Le P. Griffet (Voy. note 121) paraît se rapprocher du sentiment de M<sup>lle</sup> de Lussan. Saint-Foix (Voy. même note) et les éditeurs de Voltaire (même ch. 79) soutiennent avec force que le meurtre de Jean ne fut que l'effet d'un hasard, et il est difficile de répondre à plusieurs de leurs observations.

NOTE <sup>123)</sup>, p. 28. *Par des remords ou des alarmes.....*

(Voy. *Laboureur*, p. 627; *Choisy*, 329, 522.)

NOTE <sup>124)</sup>, p. 29. *Était un bien faible ennemi.....*

L'opinion générale était qu'il ne pourrait leur résister. (Voy. *Saint-Remi*, 142; *Monstrelet*, t. 1, f. 286.) — Il paraît que le dauphin le craignait lui-même, puisqu'avant le meurtre de Jean il avait négocié avec Henri V, et consenti à renouveler le traité désastreux de Bretagne. (Voy. *Dutillet*, *Rec. des Traités*, 319, 320, 340 et 341.)

1420.

NOTE <sup>125</sup>, p. 29. *Au roi d'Angleterre....*Traité  
de Troyes.

Traité de Troyes... Il est dans *Saint-Remi*, p. 143, et dans *Villaret*, xiv, 84. \* (Voy. aussi *Monstrelet*, t. 1, f. 288 à 291; *Journal de Paris*, 63; *Choisy*, 530; *Lussan*, ix, 75 et suiv.)

Jugement du dauphin.... (Voy. *Saint-Remi*, 153; *Monstrelet*, t. 1, f. 298, 302; *Juvenal*, 487; *Choisy*, 538; *Lussan*, ix, 196; *Rapin*, iv, 497; *Hénaut*, au 1420; *Dutillet*, *Rec. des Traités*, 341; *Voltaire*, *Hist. du Parlement*, ch. 6; et sur-tout *Villaret*, xiv, 106 à 109.)

Guerre.

NOTE <sup>126</sup>, p. 29. *Heureusement... Henri fut obligé....*

Il prit auparavant plusieurs places fortes, telles que Sens, Montereau et Melun (Voy. *Saint-Remi*, 145 et suiv.; *Juvenal*, 478 à 486; *Choisy*, 532; *Monstrelet*, t. 1, f. 291 à 294); et il fit, avec la maison d'Albret, un traité qui mettait la Guienne à l'abri d'une invasion. (Voy. *Rymer*, x, 41 et 45; *Rapin-Thoiras*, iv, 502.) — La prise de Melun priva Charles d'un de ses plus habiles et plus vaillans guerriers, Barbasan, qui y commandait, et qui ne fut délivré qu'en 1429 pendant l'ex-

\* Il est également au trésor des Chartres, *Mélanges*, vol. 9, pag. 165.

pédition de l'Isle-de-France, et après celle d'Orléans. (Voy. *Monstrelet*, t. 1, f. 293; t. 2, f. 49, v<sup>o</sup>.)

NOTE <sup>127)</sup>, p. 29. *Il avait besoin d'argent et de renforts.....*

(Voy. *Saint-Remi*, 152; *Hume*, vi, 110; *Smollett*, vij, 555; *Monstrelet*, t. 1, f. 299.)

NOTES <sup>128 et 129)</sup>, p. 29. *De nous envoyer des troupes....*

Sept mille hommes. (Voy. *Hume*, vi, 112; *Hénaut*, an 1421.) — Quatre mille, dit *Choisy*, 546; et *Lussan*, ix, 254.

NOTE <sup>130)</sup>, p. 29. *Qui dura quatre ou cinq mois....*

Henri V partit à la fin de janvier, et revint au mois de juin. (Voy. *Saint-Remi*, 151, 154; *Lussan* (le 11 juin), ix, 208, 217, 288; *Monstrelet*, t. 1, f. 299 (celui-ci, f<sup>o</sup> 303, fixe son retour à la veille de Sainte-Barbe). *Villaret*, xiv, 115, place mal-à-propos son départ sous l'année 1421. \*

\* Ce point d'histoire étant assez important, nous avons examiné avec soin tous les actes publics de Rymer (t. 10; 2<sup>e</sup> édit, t. 4,) qui tendent à le déterminer. Le dernier acte de Henri en France est daté de Rouen, le 30 janvier 1420 (et 1421, nouveau style), et le premier du conseil après son départ est du 8 février, (t. 10, p. 60.) Le 12 de ce mois, il y a un acte de Henri daté de Westminster, (*ib.*, p. 62). Les derniers actes de son séjour en Angleterre sont datés de Douvres, les 9 et 10 juin, et le premier, après son retour en France, est daté de Rouen, le 17 juin, (p. 117 à 131.) Ainsi il partit le 31 janvier ou un des premiers jours de février 1420, et revint en France du 10 au 16 juin 1421, aubout d'environ quatre mois et demi.

Bataille  
de Baugé.

NOTE <sup>131)</sup>, p. 29. *La bataille de Baugé....*

A environ huit lieues E. d'Angers, que les Anglais assiégeaient (ils levèrent le siège après la bataille)... Le duc de Clarence y fut tué. (Voy. *Saint-Remi*, 153; *Hume*, vi, 113; *Choisy*, 546; *Lussan*, ix, 257 et suiv.).

Elle se donna le jour de Pâques 1421, selon *Saint-Remi*, 153; et la nuit de ce jour, selon *Monstrelet*, t. 1, f. 302; et la veille (ou 22 mars 1420), selon *Juvenal*, 491; *Chron. manuscr.*, 550; *Lussan*, ix, 259; et *Chron. de France*, 327, v<sup>o</sup>.

N. B. C'est en effet la veille : *Antè diem Paschæ proximò præteritæ*, disent des lettres datées de Rouen le 3 avril, dans *Rymer*, x, 95.

L'armée française se porta ensuite en Normandie, et mit le siège devant Alençon; mais, au bout de quelques jours, Salisbury le lui fit lever, et elle se retira, partie en Anjou, partie vers le pays Chartrain. (Voy. *Monstrelet*, t. 1, f. 303.)

1421.

NOTE <sup>132)</sup>, p. 29. *Une armée de quarante mille hommes....*

*Hume* dit seulement, et d'après *Monstrelet* (ch. 242), vingt-quatre mille archers et quatre mille hommes de cavalerie; mais *Monstrelet* (*ibid*) parle de quatre mille hommes d'armes, ce qui fait supposer un nombre plus considérable. Peut-être est-ce la faute du traducteur de *Hume*. *Smollett*, qui paraît pourtant avoir également consulté *Monstrelet*, évalue l'armée de *Henri* à trente mille hommes (Voy. *idem*, liv. 4, ch. 3, t. 7, p. 561), ainsi que *Saint-Remi*, p. 152. Quant aux hommes d'armes, voy. *Baudot*, t. 1, préf., p. 11.

NOTE <sup>133)</sup>, p. 29. *Il (Henri) s'empara de... Meaux....*

Fin d'avril 1422. (Voy. *Saint-Remi*, 157—161; *Monstrelet*, t. 1, f. 315.) — Le traité de reddition est au *Trésor des Chartres*, sous la date du 2 mai. (Voy. *id.*, *Mélanges*, vol. 9, n. 21, p. 168.)

NOTE <sup>134</sup>), p. 30. *Une multitude de petites villes....*

(Voy. *Saint-Remi*, 161, 162; *Monstrelet*, t. 1, p. 309, 315; Dutillet, *Rec. des Traités*, p. 342.)

NOTE <sup>135</sup>), p. 30. *Après de Saint-Riquier....*

C'est ce qu'on nomme la bataille de Mons-en-Vimeu (à environ deux lieues au N. E. d'Abbeville). Elle se donna le 31 août 1421. (Voy. *Saint-Remi*, 155; *Monstrelet*, t. 1, f. 305 à 309; *Lussan*, ix, 307 et suiv.; *Villaret*, xiv, 136.)

*Id.* de  
St. Riquier.

NOTE <sup>136</sup>), p. 30. *Dans les environs....*

Depuis Paris jusqu'à Boulogne. (Voy. *Monstrelet*, t. 1, f. 317.)

NOTE <sup>137</sup>), p. 30. *Déjà les efforts des alliés commen-* 1422.  
*çaient....*

Août 1422... Charles leva le siège de Cosne sans les attendre. (Voy. *Saint-Remi*, 162; *Monstrelet*, t. 1, f. 320; *Chron. manuscr.*, 553; *Chron. de France*, 328; *Pierre Defenin*, dans l'édit. in-fol. de *Juvenal*, p. 493. Voy. aussi *Choisy*, 555.) — *Villaret*, xiv, 153, dit, au contraire, mais on ne sait sur quelle autorité, que Charles voulait livrer bataille, malgré l'inégalité du nombre; qu'on eut bien de la peine à lui faire abandonner cette résolution courageuse, mais imprudente, etc... Cette fiction romanesque est détruite par le témoignage uniforme des auteurs précédens.

Mort  
de Henri V.

NOTE <sup>138</sup>), p. 30. *Qu'il fut attaqué de la fistule (ou mal de saint Fiacre)...*

Hume, vi, 117, l'affirme. (Voy. aussi *Monstrelet*, t. 1, f. 321; *Juvenal*, 497; *Chron. manusc.*, 553; *Lussan*, ix, 372, 396; *Amelgard*, *Notice des Manusc.*, t. 1, p. 415; *Chron. de France*, 328.)

Villaret, xiv, 157, suit l'opinion du secrétaire de Henri V, selon lequel ce roi mourut d'une pleurésie; mais cette opinion ne serait vraisemblable qu'autant que la maladie n'aurait duré que peu de jours; et il paraît, au contraire, certain qu'elle dura au moins un mois, parce que Henri en fut atteint peu de tems après son départ (avec son armée), et qu'il mourut le 31 août. Or, son départ ne dut guère avoir lieu que vers le milieu de juillet. On sait en effet que le duc de Bedford, qu'il détacha en avant aussitôt qu'il fut tombé malade (*Voy. Chron. de France*, 328; *Rapin-Thoiras*, iv, 163; *Villaret*, xiv, 153), arriva le 27 juillet, avec beaucoup de troupes, à Auxerre, d'où il repartit le 4 août pour se rendre à Vezelay, où était le rendez-vous général de l'armée des alliés.\* (*Voy. Lebœuf*, *Hist. du Diocèse d'Auxerre*, 1743, t. 2, p. 279, 280.)

*Rapin-Thoiras*, *ibid*, et *Smollett*, vij, 565, parlent d'une dysenterie, mais sans citer d'autorité.

NOTE <sup>139</sup>), p. 30. *Une province de son Empire...*

Hume, vi, 115, dit que les armes des alliés menacèrent Charles d'une ruine totale. (Voy. aussi ci-devant note 124, p. 135.)

\* Si l'on lit avec attention le récit détaillé de *Monstrelet*, tom. 1, fol. 320 et 321, on verra qu'il confirme nos conjectures.



NOTE <sup>140)</sup>, p. 31. *A deux gouverneurs différens...*

Bedfort était régent, sous le titre de *protecteur*; mais, en son absence, le duc de Gloucester, son frère, jouissait en Angleterre du même titre et de la même autorité, tempérée toutefois par un conseil qu'avait choisi le parlement. Bedfort avait en France le titre de *régent*. (Voy. *Rapin-Thoiras*, iv, 187; *Hume*, vj, 132.)

Quant aux divisions..., voy. ci-dev. le texte, p. 41.

NOTE <sup>141)</sup>, p. 31. *La mort de Charles VI...*

Mort de  
Charles VI.

(Voy. *Saint-Remi*, 166; *Monstrelet*, t. 1, f. 323; *Juvenal*, 499 (il dit le 20 octobre); *Thomassin* (le 19), 87; *Lussan* (du 21 au 22), ix, 425.) — Chartier, p. 2; le *Journal de Paris*, p. 88; l'*Hist. de la Pucelle*, p. 481, et la *Chron. de France*, f. 328, disent le *vingt un*.

NOTE <sup>142)</sup>, p. 31. *Que par une espèce de miracle....*

Charles VII.

Les ennemis se croyaient si sûrs du triomphe, qu'ils donnèrent dès-lors à Charles VII, et par dérision, le titre de ROI DE BOURGES. (Voy. *Thomassin*, 91; *Daniel*, vij, 7; *Lussan*, ix, 435; *Chron. de France*, 328.)

NOTE <sup>143)</sup>, p. 31. *Charles possédait....*

État des  
deux partis.

(Voy. l'*Atlas historique* de Rizzi-Zannoni, et ci-après note 193.)

La Provence et l'Anjou appartenait au roi de Sicile (Voy. ci-après note 144); le Maine, à son frère Charles d'Anjou; le comté d'Étampes, à Jean de Bourgogne, comte de Nevers, fils du troisième fils de Philippe-le-Hardi, et cousin-germain de Philippe-le-Bon. (Voy. Longuerue, *Descript. de la France*, part. 1, p. 344, 95 et 27; Anselme, *Genéalogies*, t. 1, p. 252.)

NOTE <sup>143 bis</sup>, p. 32. *Dans les provinces soumises à Charles, il y avait beaucoup de forteresses....*

Les Anglais en avaient aussi (et jusque dans la sénéschaussée de Toulouse) qu'ils possédaient encore en 1430. (Voy. *D. Vaissette*, iv, 476, 469.)

NOTE <sup>144</sup>, p. 32. *Divers cliens....*

Tels étaient encore le duc de Savoie. (Voy. *Lussan*, ix, 420; *Daniel*, vij, 88.)

Charles, au contraire, avait été privé depuis deux ans des secours du plus puissant des siens, Louis III, comte de Provence, duc d'Anjou, roi de Sicile. Ce prince, qui avait conduit à Naples presque toutes ses troupes, en 1420, ne revint en France qu'en 1429, après l'expédition d'Orléans et pendant celle du sacre. (V. *Monstrelet*, t. 1, f. 294; *Villaret*, xiv, 114 et 412.)

NOTE <sup>145</sup> ...p. 32. *De la Bretagne... une sorte de neutralité.*

Le duc de Bretagne s'était, il est vrai, allié avec Charles VII en 1421; mais il se borna à un léger secours qu'il lui avait fourni aussitôt après la conclusion du traité, parce qu'il prétendit que Charles n'en avait pas rempli les conditions. (V. *Morrice*, *Histoire de Bretagne*, t. 1, p. 486.)

*Les provinces septentrionales...*

(Voy. *Juvenal*, 477.) Parmi ces provinces, la Normandie, eu égard aux ressources qu'elle procurait, était considérée, même sous Louis XI, comme équivalente au tiers de la monarchie. (V. *Villaret*, xvij, 170.)

NOTE <sup>146</sup>. p. 33. *Comparable à... Paris....*

La seule possession de la capitale donnait un grand

avantage aux alliés, parce que sa population et ses richesses leur procuraient des secours continuels en hommes et en argent. Au surplus, les efforts que firent successivement et pendant plus de trente années les Armagnacs et les Bourguignons, les Anglais et les Français, pour s'en emparer, prouvent combien on attachait d'importance à cette possession. (Voy. aussi *Journal de Paris*, 170; ci-après, notes 229 et 230.) « De la possession de cette ville, dit Bedford (Instructions citées ci-après, note 335), *despand ceste seignourie* (le royaume de France). »

Au tems de la guerre du *bien public* (1465), Louis XI disait qu'« s'il y pouvait entrer le premier, » il se sauverait et avec sa couronne sur sa tête; mais « que si ses ennemis y entraient les premiers que lui, » il serait en danger. » (Voy. *Villaret*, xvij, 82.)

NOTE <sup>147</sup>, p. 33. *Lorsque l'Ecosse envoyait des troupes...*

Jacques I<sup>er</sup>, roi d'Ecosse, fut pris sur un vaisseau en 1407, et retenu (contre le droit des gens, car on était alors en trêve) prisonnier en Angleterre jusqu'en 1423; mais la régence de son royaume n'en fut pas moins zélée pour les intérêts de la France. (V. *Hume*, vi, 32, 143; *Villaret*, xiv, 123.)

Au reste, il était de l'intérêt des Ecosseis d'empêcher que nous ne fussions asservis à l'Angleterre, et Charles d'ailleurs les comblait d'honneurs et de grâces. (V. *Hume*, vj, 110, 142.)

N. B. Ces remarques sont confirmées par le trésor des Chartres (*Mélanges*, vol. 9, art. *Ecosse*). Nous y trouvons, 1<sup>o</sup>. Deux confirmations des traités anciens avec la France, datées de Perth et Sterling, les 6 jan-

vier 1407, et 6 octobre 1426. (*Ibid.*, nos 19 et 20, p. 392.)  
 2°. Deux procurations pour les renouveler, datées de St.-Jean, le 12 juillet 1428. (*Ibid.*, nos 22 et 23.)  
 3°. Un traité fait à Chinon, le 10 novembre 1428, où Charles VII, en cas que, par le moyen de Jacques I<sup>er</sup>, *il recouvre son royaume*, s'oblige à lui donner le duché de Berri ou le comté d'Evreux. (*Ibid.*, n° 27, p. 393.)  
 Enfin on voit aussi dans Dutillet (*Rec. des Traités*, p. 358, 359, 361 et 362) la notice d'un grand nombre de traités, accords, dons, etc., entre les mêmes, depuis 1422 jusqu'à 1428.

NOTE <sup>148</sup>), p. 34. *Talbot et Warwick...*

Ajoutez *Arondel*... Hume les regarde comme les plus célèbres généraux de ce siècle. (Voy. *idem*, vi, 134.)

NOTE <sup>149</sup>), p. 34. *Les exacteurs retenaient une partie...*

(Voy. *Juvenal*, 476.)

NOTE <sup>150</sup>), p. 34. *De hausser et abaisser les monnaies...*

C'était un système très-commun dans ce siècle. Il serait trop long de citer tous les exemples que les auteurs en rapportent. (V. entr'autres *Juvenal*, 56; *Choisy*, 169; *Monstrelet*, t. 1, f. 302, 304, 316; *Villaret*, xiv, 131; *Chartier*, 86. — Voy. aussi *D. Vaissette*, iv, 461.)

NOTE <sup>151</sup>), p. 34. *Voilà les seuls alimens de son trésor...*

On cite des exemples bien frappans de la détresse du roi. Le chapelain qui s'aida au baptême de Louis XI (juillet 1423) devait gagner les vases d'argent employés à la cérémonie. On les dégagea pour 40 livres, et l'on ne put acquitter cette somme qu'à la fin de

l'année. (Voy. *Villaret*, xiv, 285.) En 1429, lorsqu'il fut question de ravitailler Orléans, le trésorier de la reine n'avait que quatre écus en caisse. (Voy. *Laverdy*, 314.)

NOTE <sup>151 bis</sup>, p. 35. *Il (Charles) assistait quelquefois à des expéditions.....* Conduite de Charles.

En 1418, aux sièges de Tours et d'Azay près Tours (Voy. *Chronique de France*, 324, 325); en 1419 et 1420, à ceux de Nîmes et du Saint-Esprit; en 1421, à ceux de Béziers, de Sommière près Nîmes (Voy. *D. Vaissette*, iv, 453, 457, 458), de Chartres, et de quelques places du Perche et environs (Voy. *Villaret*, xiv, 125, 130); en 1422, à celui de Cosne. (Voy. ci-dev. note 137.) Depuis cette époque jusqu'à l'expédition du sacre (1429), il ne paraît pas qu'il se soit montré à l'armée.

NOTE <sup>152</sup>, p. 35. *Et à ses favoris. Tandis que ses guerriers.....* Ses favoris.

(Voy. sur tout cela ce que nous disons au texte, ci-dev. p. 44, 45, 50, etc. — Voy. aussi *Laverdy*, 534; *Smollett*, viij, 12.)

NOTE <sup>153</sup>, p. 35. *Contre ses propres généraux.....*  
(Voy. ce que nous disons au texte, p. 80.)

NOTE <sup>154</sup>, p. 36. *Par leurs vices.....*  
(Voy. *Chartier*, 13. — Voy. aussi ce que nous disons au texte, p. 43 et 44.)

Charles VII eut pendant dix-sept ans pour surintendant du Languedoc, c'est-à-dire de la province d'où il tirait la plus grande partie de ses ressources, Guillaume de Champeaux, évêque de Laon, qu'il fut

enfin obligé de destituer (31 décembre 1441). Cet évêque *l'endommagea de six à sept cent mille écus*, somme effrayante pour le tems... et, peu satisfait de tels profits, commit plusieurs crimes, conspira contre le roi, et, malgré ses ordres réitérés à plusieurs reprises, se maintint long-tems dans ses fonctions. (Voy. *les Lettres de destitution*, dans *D. Vaissette*, iv, preuves, 461.)

NOTE <sup>155</sup>, p. 36. *Un tout autre homme....*

(Voy. l'éloge que nous faisons de lui, au texte, p. 81 et suiv.)

NOTE <sup>156</sup>, p. 37. *Vers la fin de 1422....*

Le 14 févr. (Voy. *St. Remy*, 167.)—Vers la fin de 1422. (Voy. *Histoire chronologique*, 328.—*Villaret*, xiv, 273.)—*Monstrelet*, t. 2, f. 2, dit le 14 janvier.

NOTE <sup>157</sup>, p. 37. *Le favori chargé... de les distribuer...*

(Voy. *Villaret*, xiv, 273, d'après une chronique manuscrite.)

NOTE <sup>158</sup>, p. 37. *Les assiégés furieux... la garnison de passer....*

Ou au moins une partie des chefs de la garnison. (Voy. à ce sujet *Monstrelet*, t. 2, f. 2 et 3; *Journal de Paris*, 92; *Villaret*, xiv, 275.)

1423. NOTE <sup>159</sup>, p. 37. *Charles... reçoit des renforts de l'Ecosse....*

(Voy. *Villaret*, xiv, 281.)

Il paraît qu'il en avait aussi reçu de l'Espagne. (Voy. *Berry*, 370.)

NOTE <sup>160</sup>, p. 38. *A assiéger Crevant (ou Cravant).....*  
(*Voy.*, quant à cette bataille, *Chartier*, 4; *Berry*,  
370; *Histoire de la Pucelle*, 483; *Chronique mss.*, 555,  
et sur-tout *Monstrelet*, t. 2, f. 7.)

Elle se donna le 31 juillet. (*Voy. D. Plancher*, *Hist.*  
*de Bourgogne*, t. 4, p. 74 et 75; *Monstrelet* dit au com-  
mencement de ce mois.)

NOTE <sup>160 bis</sup>, p. 38. *Trois mille Français sont tués ou*  
*pris.....*

C'est l'évaluation la plus commune. (*Voy. Chronique*  
*de France*, 330; *Chartier*, 4; *Hist. de la Pucelle*, 483;  
*Villaret*, xiv, 283.)

*Berry*, 370, dit huit cents à mille; les registres du  
parlement (dans *Villaret*, *ib.*), plus de trois mille tués;  
le *Journal de Paris*, p. 94, six mille cinq cents tués, pris  
ou noyés; *Claude de Chastellux*, gouverneur de Crevant,  
quatre à cinq mille morts, pris et emmenés. — *Voy.*  
*deux Actes du 6 août 1413* (six jours après la bataille),  
dans *Lebœuf*, *Hist. du Dioc. d'Auxerre*, t. 2, preuves,  
nos 383 et 384, p. 315.)

La perte de la bataille entraîna celle de Mâcon, dont  
les Français s'étaient récemment emparés. (*Voy. Vil-*  
*laret*, xiv, 281, 284.)

NOTE <sup>161</sup>, p. 38. *De resserrer les nœuds.... en épousant*  
*sa sœur.....*

*Traité du 17 avril 1423.* (*Voy. Monstrelet*, t. 2, f. 4;  
*Dutillet*, *Rec. des Traités*, p. 343.) Elle fut demandée  
au mois de février 1422, fiancée au mois de mai 1423,  
et mariée au mois d'octobre, selon *l'état des officiers*,  
p. 209, note <sup>b</sup>).

Bataille de  
la Gravelle.

NOTE <sup>162</sup>), p. 39. *A la Gravelle.....*

*L'Abrégé Chronologique*, p. 328, et *Monstrelet*, t. 2, f. 4, placent cette bataille vers la fin de 1422, et par conséquent avant celle de Crevant. — Chartier, p. 4 à 6; Berry, p. 370; *l'Histoire de la Pucelle*, p. 483; *la Chronique de France*, f. 330; et Dom Plancher, t. 4, p. 78, la placent après celle de Crevant. Nous avons suivi cette opinion. Chartier et l'historien de *la Pucelle* paraissent beaucoup mieux instruits que les autres des détails de l'action, et Berry dit positivement qu'elle eut lieu après celle de Crevant.

N. B. La Gravelle est près de Laval. (Voy. *Chartier*, p. 6.)

*Idem* de la  
Bussière.

NOTE <sup>163</sup>), p. 36. *A la Bussière.....*

(Voy. *Chronique de France*, f. 330; Berry, 370; *Histoire de la Pucelle*, 486; *Histoire Chronologique*, 328.) Elle se donna après la bataille de Crevant. (Voy. *Dom Plancher* (il dit le 27 août), iv, 77 et 78; *Etat des Officiers*, p. 201, 202, 213, *aux Notes*.) \*

NOTE <sup>164</sup>), p. 39. *Une armée... fournie par... les Ecos-  
sais...*

(Voy. *Berry*, 370; *Villaret*, xiv, 291.)

1424.

NOTE <sup>165</sup>), p. 39. *Envoyé par le duc de Milan.....*

\* Selon quelques-uns de ces auteurs, la Bussière est en Beaujolais; selon d'autres, en Maconnais. Nous avons suivi ce dernier sentiment dans notre 2<sup>e</sup> carte. Au reste la méprise des premiers est peu étonnante, parce que la Bussière est près de la frontière du Beaujolais



Six cents lances et mille hommes de pied. ( Voy. *Berry*, 370. )

Ce duc était Philippe-Marie Visconti, frère de Valentine, morte en 1408, quatre mois après l'assassinat de son époux, Louis, duc d'Orléans... Il fut toujours attaché à Charles VII.

NOTE <sup>166</sup>), p. 39. *Dix-huit mille hommes....*

Hume, vj, 146 ( d'après Monstrelet, t. 2, p. 14, et Grafton ), dit 14,000 hommes, dont la moitié étaient Ecossois. Même nombre dans Daniel, vij, 17. Villaret, xiv, 297, le porte à 20,000 hommes. *Le Journal de Paris*, p. 99, et Monstrelet, t. 2, f. 13, en comptent 18,000.

NOTE <sup>167</sup>), p. 39. *Au milicu.... d'août....*

Le jeudi 17. Monstrelet, t. 2, f. 14, et Thomassin, f. 91. — *La Chronique de France*, f. 331, et Daniel, vij, 18, disent le 16; et Hume, vj, 148, le 25 ( peut-être est-ce une faute d'impression ).

Bataille  
de Verneuil.

NOTE <sup>168</sup>), p. 39. *La supériorité des généraux ennemis...*

Il faut ajouter l'imprudence et l'indiscipline des Français. ( Voy. *Hume*, vj, 149; *Berry*, 370. )

NOTE <sup>169</sup>), p. 39. *Les Français... furent défaits...*

( Voy., sur la bataille de Verneuil, *Chartier*, p. 9; *Berry*, 170; *Histoire de la Pucelle*, 487; *Journal de Paris*, 97; *Hume*, vj, 150; *Daniel*, vij, 18; *Monstrelet*, t. 2, f. 13 à 15; *Villaret*, xiv, 296; *Chronique de France*, 331.

Quant au nombre des morts, Hume n'en compte

que 4000; Berry, 4500...; *le Journal de Paris* les porte jusqu'à 9000.

NOTE 170), p. 40. *Furent les suites... de la victoire...*

(Voy. Berry, 373; *Histoire de la Pucelle*, 488; *Monstrelet*, t. 2, f. 15, 17, 22, etc.)

Diversions. NOTE 171), p. 40. *Jacqueline de Hainaut...*

Ou Jacqueline de Bavière, veuve du dauphin Jean, et épouse du duc de Brabant, cousin germain de Philippe. (Voy., à ce sujet, ainsi que sur ce différend, *St. Remi*, 123, 152; *Monstrelet*, t. 1, f. 236, 255, 263, 300; t. 2, 17 à 21, 23 à 29, 36; *Daniel*, vij, 22; *Lussan*, ix, 221 à 231; *Villaret*, xiv, 123, 303, 318, 338; *Smollett*, viij, 35 et suiv.; *Dutillet*, *Recueil des Traités*, 345.)

Jean de Bourgogne, duc de Brabant, était fils d'Antoine, second fils de Philippe-le-Hardi; une grand-tante maternelle d'Antoine lui avait laissé, en 1406, les duchés de Brabant et de Limbourg. A la mort de Jean, en 1427, ils passèrent à son frère Philippe, et après celui-ci, en 1430, à Philippe-le-Bon, leur cousin. (Voy. Anselme, *Généalogies*, t. 1, p. 248.)

NOTE 172), p. 40. *La ruine de la France...*

Tous les auteurs conviennent que sans cette diversion Charles VII était perdu. (Voy., entr'autres, *Hume*, vj, 150; *Smollett*, liv. 4, ch. 4, t. 8, p. 35; *Daniel*, vij, 22; *Rapin-Thoyras*, iv, 206 et 514.)

NOTE 173), p. 40. *Qu'au bout de quatre ans...*

Par le traité de Delft, fait le 3 juillet 1428, entre

Philippe et Jacqueline. (Voyez-le dans *Dumont*, t. 2, part. 2, p. 218.) Il paraît que Villaret, xiv, 338, ne le connaissait pas, puisqu'il hésite sur l'époque de la fin de cette guerre.

Dans l'art. 3 de ce traité, Philippe est nommé héritier, et dès cet instant gouverneur des biens de Jacqueline, c'est-à-dire du Hainaut, de la Hollande, de la Zélande et de la Frise.

La même année (1428) il avait acheté les comtés de Namur et de Zuphten. (Voy. *Anselme*, t. 1, p. 240.) Qu'on juge maintenant combien un tel ennemi devait être redoutable pour Charles VII!

NOTE 174), p. 41. *L'évêque de Winchester...*

Il était grand-oncle du roi, et chargé de sa personne et de son éducation.... Il avait des différends continuels avec Gloucester. (Voy. *Hume*, vj, 133, 156.)

NOTE 175), p. 41. *Il fut obligé de passer dans cette île...*

Hume, vj, 156 à 160, et Daniel, vij, 23, fixent le départ de Bedford à l'année 1425, et son retour (après un séjour de huit mois) à l'année suivante. C'est qu'ils ont uniquement suivi la relation de Monstrelet, t. 2, f. 27 à 29. Mais l'histoire de Monstrelet, depuis 1423 jusqu'à 1428, fourmille d'erreurs de dates : beaucoup d'événemens y sont confondus. Par exemple, il dit, sous la date de 1427, f. 35, que Richemont avait été *tout nouvellement* fait connétable, tandis que cette promotion est antérieure de trois ans. (Voy. ci-après notes 176, 188, 189.) Au surplus, le *Journal de Paris*, p. 108, fixe positivement le retour de Bedford au samedi 5 avril 1427, après une absence de seize mois,

ce qui fait remonter son départ, au plutôt, au mois de novembre 1425. \*

1424 et 1425.  
Divisions  
de la cour  
de Charles.

NOTE <sup>176</sup>, p. 41. *On en acquit un dans... Richemont...*  
En mars 1424. ( Voy. *Histoire de Richemont*, 748; *Villaret*, xiv, 314. ) Daniel, vij, 30, recule mal à propos cette nomination d'une année. Dutillet, *Recueil des Rois*, p. 397, en cite les lettres, qui sont du 7 mars, d'après les registres du parlement de Poitiers.

\* Nous avons depuis fait beaucoup de recherches pour éclaircir ce point important d'histoire. Nous avons entr'autres vérifié avec soin toutes les lettres-patentes insérées au Trésor des Chartres, reg. 173, années 1425, 1426 et 1427. La dernière qui se soit donnée à Paris, à la relation du duc de Bedford, est du 30 novembre 1425 (*ibid.*, n° 376). Depuis cette époque jusqu'au 8 avril 1426, avant Pâques ( c'est-à-dire jusqu'au 8 avril 1427, selon notre manière actuelle de compter ), elles sont toutes à la simple relation du conseil, et l'on en trouve plusieurs données pendant cet intervalle en Angleterre, à la relation du duc de Bedford, savoir : 20 décembre 1425, à Sandwich ( n° 402 ); 9 mars 1425, à Worcester ( n° 488 ); 12 id., à Leicester ( n° 636 ); 29 août 1426, à Sulbruck ( nos 480 et 481 ); 5 décembre 1425, à Westminster ( n° 631 ). Voici les premières qui sont ensuite données à Paris, à la même relation : 8, 11 et 12 avril 1426, avant Pâques, nos 628, 630, 632, 647, 634, 645.

Tout ceci confirme l'assertion du journaliste de Paris. Il en résulte en effet que Bedford partit de Paris un des premiers jours de décembre 1425 ( selon notre manière de compter ), et qu'il y fut de retour un des premiers jours d'avril 1427. Ainsi son absence dura seize mois.

*N. B.* Villaret, xiv, 344, place bien le retour de Bedford à Paris 1427, mais il commet la même faute qu'Hume et Daniel en restreignant son absence à huit mois.

NOTE 177), p. 41. *Contre le duc de Bretagne... au meurtre du duc de Bourgogne...*

(Voy. *Villaret*, xiv, 311; Griffet, *Observations sur Daniel*, vij, 341 et suiv.; Dutillet, *Recueil des Traités*, 344, 357. (Traité du 7 octobre 1425.)

C'est que Richemont était gendre du duc de Bourgogne (Jean). (Voy. *Histoire de Richemont*, 746, 747.)

NOTE 178), p. 42. *A poignarder un de ses adversaires...*

Le dauphin d'Auvergne... tué par Duchâtel. (Voy. *Villaret*, xiv, 315.)

NOTE 179), p. 42. *Tanneguy Duchâtel...*

(Voy., sur tout cela, *Histoire de la Pucelle*, 489; *Villaret*, xiv, 314; *Chronique de France*, 332; et surtout *Histoire de Richemont*, 748.)

Le fameux président Louvet voulut, en se retirant, conserver de l'influence, ou plutôt s'assurer que l'on continuerait à commettre les désordres auxquels il ne pouvait plus participer. Il laissa à la cour Giac, qui était une de ses créatures, et conseilla à Charles de le prendre pour favori. Ce Louvet était parvenu à un tel degré de puissance, que le comte de Dunois\* n'avait pas dédaigné de devenir son gendre. (Voy. *Daniel*, vij, 31; *Villaret*, xiv, 316.)

\* Ce héros était né en 1402, la même année que Charles VII, de Louis, duc d'Orléans (Voy. ci-devant p. 10), et de la dame de Cany. Le double adultère auquel il devait le jour ne lui avait point nui. La duchesse d'Orléans (Valentine de Milan) regrettait même de n'être pas sa mère : il lui avait été *emblé* (dérobé), disait-elle. (Voy. *Villaret*, xij, 357, xij, 71.)

NOTE <sup>180</sup>), p. 42. *Vingt mille hommes...*  
(Voy. *Chartier*, 11; *Villaret*, xiv, 320.)

NOTE <sup>181</sup>), p. 42. *Au commencement de 1426...*  
Ou vers la fin de 1425. (Voy. *Histoire de Richemont*,  
749. — Mais voy. ci-dessous note 183.)

1426.  
Favoris.

NOTE <sup>182</sup>), p. 43. *Aidé d'un ministre breton...*  
Le chancelier de Bretagne. (Voy. *Histoire de Riche-*  
*mont*, 749; *Daniel*, vij, 33; *Villaret*, xiv, 321.)

En novembre 1425, Charles VII avait obtenu du clergé de Languedoc *deux dixièmes*, et des communes une aide de 250 mille livres pour la guerre, outre 12 mille livres *pour en faire son plaisir*. Giac, abusant de son crédit, *tourna presque'entièrement cette aide à son profit*. (Voy. *D. Vaissette*, iv, 467.)

NOTE <sup>183</sup>), p. 43. *Il est battu...*  
(Voy. *Monstrelet*, t. 2, f. 35; *Daniel*, vij, 33; *Vil-*  
*laret*, xiv, 322; *Histoire de Richemont*, 749; *Ancienne*  
*Chronique* (elle fixe à 1426 cette action), *notice des*  
*manuscrits*, ij, 308.)

NOTE <sup>184</sup>), p. 43. *Giac redoubla... il fallut un crime...*  
(Voy. *Histoire de la Pucelle*, 492; *Histoire de Riche-*  
*mont*, 750; *Daniel*, vij, 35; *Chronique de France*, 333.)

NOTE <sup>185</sup>), p. 43. *D'un assassin...*  
(Voy., sur tout ce qui précède, dans le texte, *Char-*  
*tier*, 13; *Berry*, 374; *Histoire de la Pucelle*, 492, 496;  
*Histoire de Richemont*, 750; *Hénaut*, ans 1426, 1427;  
*Chronique de France*, 333.)

NOTE <sup>186)</sup>, p. 43. *Des Historiens...*

(Voy. *Villaret*, xiv, 328.)

NOTE <sup>187)</sup>, p. 44. *Vous vous en repentirez....*

(Voy. *Histoire de Richemont*, 752 ; *Villaret*, xiv, 328.)

NOTE <sup>188)</sup>, p. 44. *Paralysèrent... et empêchèrent de secourir plusieurs places...*

Il faut néanmoins excepter Montargis, que Warwick et Suffolck assiégeaient, et que Dunois secourut : du moins il paraît que c'est à-peu-près dans ce tems que se fit cette expédition. (Voy. *Histoire de la Pucelle*, 494 ; *Berry*, 374 ; *Villaret*, xiv, 339 ; *Daniel*, vij, 38 ; *Chronique de France*, 333.)

Hume, vj, 160, d'après Monstrelet, t. 2, f. 32, la place vers l'année 1425. Mais voyez note 175, ci-dev. p. 151, et ci-dessous, note 189.

Les Français surprirent aussi le Mans vers la même époque ; mais Talbot et Suffolck les en chassèrent et s'emparèrent ensuite de Laval. (Voy. *Villaret*, xiv, 344.)

NOTE <sup>189)</sup>, p. 45. *Et forcer le duc à renoncer à notre alliance...* 1427.

Hume, vj, 161... Le récit de cette expédition est placé à la dernière page où il traite de l'année 1426 ; et, tout de suite, p. 162, il passe à l'année 1428, sans rien rapporter de 1427. (Voy., ci-devant, note 175, page 151.) Mais ce qui ôte toute incertitude sur le tems de l'expédition de Bedford, et montre l'erreur de Hume, c'est une lettre du 8 septembre 1427, contenue au Trésor des Chartres (*Mélanges*, v. 3, n. 98, p. 403), où le duc de Bretagne déclare renoncer à toute alliance

au préjudice de Henri, et promet de lui obéir ainsi qu'au régent, duc de Bedford, etc. ( Elle est citée avec les sermens des villes, etc., de Bretagne, dans Dutillet, *Recueil des Traités*, 359 à 361. ) Le roi de Navarre fit, le 16 du même mois, un semblable serment pour le duché de Nemours. — Dutillet, *ib.*, 345, 362.

NOTE <sup>190</sup>), p. 45. *Cette guerre civile...*

( Voy. *Perry*, 375; *Histoire de la Pucelle*, 497; *Histoire de Richemont*, 754; *Villaret*, xiv, 348. )

1428. NOTE <sup>191</sup>), p. 45. *La campagne... de 1428, tout-à-fait décisive...*

Hume, vj, 161, 162, à l'occasion du siège d'Orléans, dit que Bedford résolut de tenter une entreprise qui, si elle réussissait comme il l'espérait, emporterait la balance... et préparerait les voies à l'entier assujétissement de la France.

Etat des  
deux partis.

NOTE <sup>192</sup>), p. 49. *Un coup-d'œil sur la carte...*

( Voy. l'atlas de *Rizzi Zannoni*, 18<sup>e</sup> carte. )

NOTE <sup>193</sup>), p. 86. *Vingt-cinq à trente provinces...*

Savoir, les départemens dont les noms suivent (en remontant du midi au nord) : Aude, Haute-Garonne, Hérault, Gard, Lozère, Ardèche, Cantal, Haute-Loire, Isère, Rhône, Loire, Puy-de-Dôme, Allier, Vendée, Deux-Sèvres, Vienne, Indre, Indre-et-Loire, Cher, Loir-et-Cher, Creuse, Loiret, Nièvre, Yonne,... et des portions d'autres départemens : par exemple, du Tarn, de la Drôme, de Maine-et-Loire, de la Haute-Vienne, de la Meuse, etc.



NOTE <sup>194</sup>), p. 46. *Qu'à réunir sept mille guerriers...*

C'est à ce nombre que Villaret, xiv, 363, évalue l'armée de Charles VII, même en y comprenant la garnison d'Orléans.

Charles V, dans de semblables circonstances, c'est-à-dire en montant sur le trône, avait eu de la peine à former un corps de douze cents combattans. (Voy. Villaret, x, 365.)

NOTE <sup>195</sup>), p. 47. *Les six premières années...*

Ainsi, depuis l'avènement de Charles VI jusqu'au siège d'Orléans, on peut compter environ quarante-huit années de pillages ou de troubles, et vingt-trois années de guerres, à quelques légères interruptions près.

NOTE <sup>196</sup>), p. 47. *La paix... nous le verrons ailleurs...*  
(Voy. ce que nous disons au texte, p. 84.)

NOTE <sup>197</sup>), p. 47. *Un historien demande...*  
(Voy. Villaret, xv, 13 et 14.)

NOTE <sup>198</sup>), p. 48. *Voilà une explication bien imparfaite...*

Cela n'est point surprenant : à l'époque où Villaret publiait son ouvrage, les véritables principes de l'économie politique étaient bien peu connus en France.

NOTE <sup>199</sup>), p. 48. *Observons que les Anglais exportaient...*

On le conçoit facilement, et beaucoup de passages de nos anciens historiens en offrent la preuve. Il suffira de citer celui-ci : « Le 18 août 1427, ce party de Paris

» le régent qui toujours enrichissait son pays d'aucune  
 » chose de ce royaume, et si n'y rapportait rien que  
 » une taille quant il revenait. » *Journ. de Paris*, 111.

NOTE <sup>200</sup>), p. 48. *Qui les fournissaient d'objets de luxe.....*

Une foule d'autres passages de nos historiens prouvent également le faste de ces enrichis. (Voy. entr'autres *Villaret*, xij; 37, xij, 86.)

NOTE <sup>201</sup>), p. 49. *Les expéditions de Naples... du Milanez... de Gènes...*

Il y eut, sous Charles VI, plusieurs expéditions lointaines faites soit par ses ordres, soit pour le compte de quelques maisons, telles que celles d'Anjou et d'Armagnac, et notamment les suivantes :

1382, Naples..... (Voy. ci-dev. note 21, pag. 112.)

1383, Barbarie... (Voy. *Juvenal*, 51.)

1384, Ecosse... (Voy. *Laboureur*, 102; *Juvenal*, 58.)

1388, Gueldres... (Voy. ci-dev. note 22, p. 113.)

1390, Barbarie... (Voy. *Juvenal*, 99.) — 1391 et

1395, Milanez... (Voy. *Laboureur*, 205; *Juvenal*, 105.)

1396 et 1399, Turquie ou Hongrie... (Voy. *Laboureur*, 333, 407; *Juvenal*, 173.)

1399, Naples... (Voy. *Laboureur*, 425.) — 1402,

Constantinople... (Voy. *Laboureur*, 455.)

1415 et 1416, Italie... (Voy. *Monstrelet*, t. 1, f. 227, 236.)

NOTE <sup>202</sup>), p. 49. *La pacification de la Flandre....*

(Voy. ci-devant le *texte*, page 40, et la note 173, p. 150.)

NOTE <sup>202</sup> bis). *Trésors que pour ses favoris et ses maîtresses...*

Bedfort se conduisait bien différemment. On trouve au Trésor des Chartres une foule de dons de rentes, terres, seigneuries, etc., faits aux généraux des alliés, tels que *Wurwick* (registre 173, n° 220; reg. 174, nos 188, 196), *Salisbury* (reg. 173, n° 645), *Talbot* (reg. 174, n° 150; reg. 175, n° 317), *Fastolf* (reg. 172, n° 345; reg. 175, nos 203, 287), *Arundel* (reg. 175, nos 365, 366), *Suffolck* (reg. 172, n° 571), *Luxembourg* (reg. 172, n° 90; reg. 173, nos 646, 686).....

Il est vrai 1° que ces dons ne coûtaient pas beaucoup, puisqu'il s'agissait de confiscations sur les partisans de Charles; 2° que Bedfort ne s'oubliait pas lui-même dans ses largesses. (Voy. reg. 172, nos 487, 518; reg. 173, n° 319; reg. 174, n° 330; reg. 175, n° 69.)

NOTE <sup>203</sup>), p. 50. *Il combinait... l'ordonnance d'une fête....*

Tout le monde sait qu'au lieu de répondre à Lahire, chargé de lui communiquer des affaires de la dernière importance, il lui montra ses préparatifs de fête; et la réponse de ce vaillant guerrier n'est pas moins connue. (Voy. *Encyclopédie, dict. d'Hist.*, mot *Vignoles*. Villaret, xiv, 359; Hénaut, an 1457.)

N. B. Richer (manuscrit indiqué ci-dev. note 1<sup>re</sup>, n° 28, p. 107) rapporte aussi cette anecdote d'après Egnatius et le chancelier de Lhôpital... Il en fixe la date au milieu du siège d'Orléans.

NOTE <sup>204</sup>), p. 50. *Fermer les portes des villes...*  
(Voy. *Histoire de Richemont*, 753.)

NOTE <sup>205</sup>), p. 50. *Même rapacité...*

(Voy. *Histoire de la Pucelle*, 492.) Sur les plaintes des États de Chinon (voy. ci-ap. note 241, p. 176) relativement aux abus des finances, *tous les changeurs furent cassés vers novembre 1428.* (Voy. *D. Vaissette*, t. 4, p. 473. — Voy. aussi ci-devant note 154, p. 145.)

1428.  
juillet.

NOTE <sup>206</sup>), p. 51. *Au mois de juillet...*

Suivant *Monstrelet*, t. 2, f. 37, Salisbury passa la mer après la Saint-Jean.

Expédition  
de  
l'Orléanais.

NOTE <sup>207</sup>), p. 51. *De toute la partie... située au nord... au midi...*

(Voy. *Chartier*, 18, 19; *Histoire Chronologique*, 331; *Berry*, 375; *Histoire de la Pucelle*, 499, 500; *Monstrelet*, t. 2, f. 37 et 38; *Hume*, vj, 162; *Chronique de France*, 334.— Ces auteurs nomment entr'autres, au nord, Nogent-le-Roi, Nogent-le-Rotrou, Jenville, Mehun-sur-Loire, Beaugenci, Marchenoir, Chartres, Rambouillet, Rochefort, Péthivier, Puiset, Châteauneuf;\* et au midi, Gergeau, Sully, La Ferté-Hubert. Toutes les villes sur la Loire, jusqu'à Blois, et toutes celles de la Beauce, excepté Châteaudun, étaient anglaises, dit Chartier.

NOTE <sup>208</sup>), p. 51. *Le boulevard presque unique...*

(Voy. *Hume*, vj, 162.)

Une partie des garnisons des villes, indiquées à la

\* Ajoutez à ces villes, qui sont ci-après sur la 2<sup>e</sup> carte, Thoury (à 1 lieue E. de Jenville) et Montpipeau (à 2 lieues N. de Mehun-sur-Loire), que nous n'avons pu y placer.

note 207, *avait pris le party des Anglais.*—*Chronique de France*, 334.

NOTE <sup>209</sup>), p. 51. *La moitié de l'armée...*

( *Voy. Villaret*, xiv, 363. )

1428.  
Octobre.

Le 25 octobre on conduisit à Orléans un renfort d'un millier d'hommes; le 5 janvier, 200; le 7 février, environ 1400; etc. ( *Voy. Tripaut*, 8, 20, 34, 35. )

NOTE <sup>210</sup>), p. 51. *Presque tous les capitaines français...*

Dès le commencement du siège, il y avait Xaintrailles et son frère, Guitry, Villars, Lachapelle.... Gaucourt était gouverneur de la place; mais dans le principe il ne dut guère être utile, parce qu'il se démit le bras, le 21 octobre, en courant donner des ordres pour la défense des tournelles....

Siège  
d'Orléans

Le 25 octobre, ils furent joints par Dunois, Sainte-Sévère, Beuil, Chabanes, Chaumont, Lahire.... ( *Voy. Tripaut*, 4, 5, 8. )

NOTE <sup>211</sup>), p. 52. *Par le fort et... le boulevard des tournelles...*

Le fort était placé à l'extrémité du pont; mais il était séparé de la rive gauche par un ravelin environné d'eau qu'on passait au moyen d'un petit pont. ( *Voy. Polluche*, note 117, p. 147; *Expilly*, 351. )

Les Orléanais, voulant couvrir le fort, construisirent un boulevard sur cette même rive... Il était fermé de tous côtés afin d'être en état de défense, même pendant les basses eaux; mais il n'était pas entièrement

achevé lorsque les Anglais arrivèrent. ( *Voy. Histoire de la Pucelle*, p. 501 ; *Tripaut*, 6. )

Villaret désigne ces fort et boulevard par le nom de *tourelles* ; nous avons préféré celui de *tournelles*, dont se servent les anciens auteurs. ( *Voy. aussi Polluche*, *ibid.* ; *Expilly*, 351. ) \*

NOTE <sup>212</sup>), p. 52. *Un des premiers jours d'octobre...*


Le 2, elle attaqua, et le 5, elle prit Gergeau, ensuite Châteauneuf. ( *Voy. Histoire de la Pucelle*, 500 ; *Chronique de France*, 334. )

NOTE <sup>213</sup>), p. 52. *Salisbury la commandait...*

( *Voy. Hume*, vj, 162. ) Il y fait l'éloge de Salisbury, qui venait d'amener à Bedford un renfort de six mille hommes. Il dit, p. 164, que Salisbury n'avait que dix mille hommes : il ajoute bientôt ( d. p. 164 ) que Suffolk, qui prit le commandement après la mort de Salisbury, fut renforcé par un grand nombre d'Anglais et Bourguignons. Villaret, xiv, 362, Rapiñ-Thoyras, iv, 232, et Smollett, viij, 61, évaluent à vingt-trois mille hommes l'armée anglaise après qu'elle eut reçu tous ses renforts.

( *Voy. encore Chartier*, 18 ; *Monstrelet*, t. 2, f. 38, 39 ; *Tripaut*, 2, 12, 16 ; *Histoire de la Pucelle*, 500, 503 ; *Daniel*, vij, 45. )

Tous les historiens du tems donnent aussi de grands éloges à Salisbury : il fut blessé à mort, le 24 octobre

\*  On comprendra mieux cette note et la plupart des suivantes en consultant la carte visuelle ( ou 1<sup>re</sup> carte ) qui est ci après à la fin de l'ouvrage.

soir, d'un coup de canon. Placé dans l'embrasure d'une des fenêtres des tournelles, il observait l'assiette d'Orléans; il mourut trois jours après. (Voy. *Tripaut*, 7 et 9; *Chartier*, 19; *Histoire de la Pucelle*, 502; *Monstrelet*, t. 2, f. 38; *Smollett*, viij, 62; *Chronique de France*, 335.)

NOTE <sup>214</sup>), p. 52. *Un gros détachement...*

C'est celui qui venait de prendre Gergeau... Dès le 8 septembre l'armée avait reconnu la place d'Orléans sur la rive droite; mais elle s'était ensuite divisée pour attaquer les villes voisines. (Voy. *Histoire de la Pucelle*, 500; *Chronique de France*, 334.)

NOTE <sup>215</sup>), p. 52. *Le 12, s'approche de la ville...*

C'est-à-dire des faubourgs de la rive gauche, connus sous le nom de *Portereau*, et qui n'étaient pas fermés de murs. (Voy. *Tripaut*, 2; *Histoire de la Pucelle*, 500; *Expilly*, 352; *Chronique de France*, 334.)

NOTE <sup>216</sup>), p. 52. *Les faubourgs... on les embrase...*

On en avait commencé la démolition. Surpris par l'arrivée des Anglais, les Orléanais y mirent le feu. (Voy. *Histoire de la Pucelle*, 501; *Tripaut*, 2.)

Pendant les mois de novembre et décembre, les Orléanais démolirent aussi ou brûlèrent les faubourgs et églises ou couvens (on en compte vingt-une) de la rive droite, \* toujours pour empêcher les Anglais de s'y loger. (Voy. *Tripaut*, 10, 15; *Histoire de la Pucelle*,

\* Voyez-en la liste aux observations sur la carte visuelle ou 1<sup>re</sup> carte, § 4

504; *Expilly*, 334 et suiv. — Voy. aussi *Monstrelet*, t. 2, f. 28.)

NOTE <sup>217)</sup>, p. 53. *Les Anglais construisent une forteresse...*

Ils l'établirent au couvent et dans l'église des Augustins, dont la démolition n'était pas achevée. Ce fut leur première bastille. (Voy. *Histoire de la Pucelle*, 501; *Daniel*, vij, 46; *Chronique de France*, 334.)

Ils formèrent aussi des batteries qui lançaient des pierres dont quelques-unes pesaient jusqu'à 150 livres. (Voy. *Tripaut*, p. 3; *Histoire de la Pucelle*, 501.)

Leur premier soin fut de les employer à détruire tous les moulins qu'Orléans avait sur la Loire; mais les assiégés y supplèrent par des moulins à chevaux. (Voy. *Tripaut*, 3.)

NOTE <sup>218)</sup>, p. 53. *Le 21... hommes, femmes, vieillards, enfans...*

« Les femmes ne cessaient de porter très-diligemment à ceux qui défendaient le boulevard plusieurs choses nécessaires, comme eaux, huiles et graisses bouillans, chaux, cendres, chausse-trapes. » (Voy. *Tripaut*, p. 5; *Histoire de la Pucelle*, 501.) — Ainsi que des vivres et rafraîchissemens... quelques-unes même combattirent sur le parapet, à coups de lances. (Voy. *idem*, p. 501; *Daniel*, vij, 46. — Voy. aussi *Chronique de France*, 335.)

NOTE <sup>219)</sup>, p. 53. *Les assiégeans s'attachent à leur mine, et le 23 les Orléanais sont obligés de brûler le boulevard....*

Il n'était plus retenu que par des étais auxquels il



suffisait de mettre le feu « pour faire fondre iceluy boulevard. » (Voy. *Histoire de la Pucelle*, 501; *Tripaut*, 6; *Daniel*, vij, 47. — Voy. aussi *Chronique de France*, 335.)

NOTE <sup>220</sup>), p. 53. *On l'emporte le lendemain...*

Le 24 octobre, il était déjà en partie ruiné par l'artillerie, et il y avait « peu de gens de fait, la plupart » ayant été blessés à l'assaut du boulevard. » (Voy. *Histoire de la Pucelle*, 501; *Tripaut*, 6.)

NOTE <sup>221</sup>), p. 53. *Ils (les assiégés) y avaient suppléé en rompant deux arches... construisant sur la suivante un boulevard...*

Dès le 22 octobre... *Tripaut*, 6, dit *une arche*, et l'*Histoire de la Pucelle*, *aucunes arches*; ce qui n'est point contradictoire, parce que l'on put rompre d'autres arches après le 22.... Le boulevard fut établi sur une pile au lieu appelé *la Belle-Croix*. (Voy. *Tripaut*, *ib.*; *Polluche*, 147; *Expilly*, 352.)

NOTE <sup>222</sup>), p. 53. *Ils (les Anglais) réparent les tourelles... les couvrent par un boulevard... rompent une arche...*

(Voy. *Histoire de la Pucelle*, 501, 502; *Tripaut*, 6 et 7, qui dit deux arches.)

Ce boulevard était très-fort, et « tenable contre toute » puissance. » (Voy. *Histoire de la Pucelle*, 502; *Tripaut*, 7.)

NOTE <sup>223</sup>), p. 53. *Avec douze grosses bastilles...*

Les historiens modernes se sont singulièrement trompés sur cette espèce de circonvallation. Hume, *vj*, 165, parle vaguement de redoutes, construites de distance

Bastilles  
anglaises  
au siège  
d'Orléans.

en distance , et de retranchemens par lesquels Suffolck voulait les lier au printems... Selon Smollett, viij, 60 , on construisit seize petits forts ou redoutes , dont six plus considérables que les autres, pour commander aux principales avenues... Daniel, vij, 49 , dit qu'on éleva de distance en distance un grand nombre de bastilles ou redoutes ; qu'il y en avait trois principales : une à la porte de Saint-Privé , appelée Paris ; la 2<sup>e</sup> aux Douze-Pairs , appelée Londres ; la 3<sup>e</sup> à un pressoir , appelée Rouen... D'après Villaret, xiv, 362 , six grandes bastilles étaient placées aux principales avenues , et se communiquaient par soixante redoutes moins considérables , édifiées dans les intervalles... Baudot, t. 1 , p. 299 , 300 , compte cinquante-quatre forts et six bastilles : il place celle de Londres aux Augustins , et celles de Saint-Jean-Leblanc et de Saint-Loup ensemble auprès de la porte Bourgogne... Presque autant d'erreurs que de mots dans ces écrivains.

1<sup>o</sup>. Dans tous les détails que nous donnent les témoins oculaires sur les diverses attaques , soit des Français , soit des Anglais , il n'est jamais question de redoutes ; le seul Monstrelet , t. 2 , f. 42 , v<sup>o</sup> , en parle , et les porte , il est vrai , « jusques au nombre de soixante. » Mais il n'était point au siège , dont il déclare positivement , f. 38 , v<sup>o</sup> , qu'il fait le récit d'après *aucuns notables*. \* D'ailleurs , vu le peu d'étendue de

\* Ces notables ont fort mal renseigné Monstrelet. Il dit entre autres que la Pucelle partit pour l'expédition de Gergeau le 4 mai ( ce n'est que le 11 juin , *V. ci-devant le texte , p. 75* ), après la levée du siège d'Orléans , qui précisément n'eut lieu que le 8 mai.

la place (elle n'occupait guère que le tiers de sa superficie actuelle, voy. *Polluche*, 36), on ne conçoit pas où auraient pu être placées ces nombreuses redoutes, et l'on conçoit encore moins comment les assiégés auraient pu recevoir des secours. C'est mal à propos que Villaret (*ibid.*) annonce que, plus d'une fois, les Gaucourt, Xaintrailles, Lahire, etc., forcèrent les quartiers des assiégeans pour introduire des convois: nous ne voyons rien de semblable dans les auteurs contemporains. Il paraît seulement, par le *Journal de Tripaut* (p. 25, 28, 29, 33, 64, 76), que dans les derniers tems on se glissait dans la ville pendant la nuit ou à l'aube du jour. (Voy. aussi *Chartier*, 17; *Monstrelet*, t. 2, f. 38.)

2°. Le nombre et les noms des bastilles ou bastides sont spécifiés de la manière la plus claire et la plus expresse par l'historien de *la Pucelle*, dont le témoignage est confirmé indirectement par Tripaut et par la *Chronique de France*, qui, dans divers passages, indiquent presque toutes les bastilles désignées par l'historien (sur treize, ils en nomment onze), et n'en indiquent aucune de noms différens.\* (Voyez *Tripaut*, 8, 16, 18, 20, 21, 24, 28, 58, 59, 64, 79, 84, etc.; *Chronique*, f. 335, 338 et 339.)

« Pour enclorre la cité, dit l'historien, fermèrent  
 » et fortifièrent plusieurs boulevards et bastides.....  
 » C'est à savoir la bastide de Saint-Laurent, la bas-  
 » tide du Colombier, la bastide de la Croix-Boissée,  
 » la bastide qu'ils nommèrent Londres, au lieu des

\* Chartier, 16 et 20 à 24, et Berry, 376 et 377, rappellent aussi plusieurs des mêmes noms.

» douze *Pierres* (Pairs), la bastide (Aro) du *Pressouer*  
 » *Ars*, nommée Rouen, la bastide de Saint-*Pouer*  
 » (Pouvoir), nommée Paris, la bastide de Saint-  
 » Loup; et dedans la Loire au droit de Saint-Lau-  
 » rent, en l'isle Charlemaigne, une autre *forte* bas-  
 » tide..... et ainsi appert que tant de la partie de  
 » Beauce que comme de Souloigne, fut la ville en-  
 » close de treize places fortifiées, -tant boulevards  
 » comme bastides... \* » (Voy. *id. manus. B. R. n.º. 10297*,  
 » f. 132, 133; et rec. de Godefroy, p. 503.)

Pour entendre ce dernier passage, il faut observer qu'auparavant (p. 502 de Godefroy) l'historien a indiqué les bastilles de la rive gauche (partie de Sologne), c'est-à-dire, les tournelles, le boulevard *de devant* (les tournelles), les Augustins, Saint-Privé et Saint-Jean Le Blanc, ou cinq bastilles ou boulevards, et en y joignant celles de la rive droite ou de l'île, en tout *treize* bastilles.

3º. On voit par la nomenclature précédente que Daniel et Baudot se sont trompés et sur les noms et sur les positions des véritables bastilles. En voici l'ordre, d'après le même passage (Voy. d'ailleurs ci-après la carte visuelle à la fin de l'ouvrage):

*Sur la rive gauche*, d'occident en orient, en remontant la Loire, 1º Saint-Privé; 2º le fort des Tournelles; 3º en avant de ce fort, le boulevard du même nom; 4º en avant du boulevard, mais à ce qu'il paraît un peu du côté de l'orient, les Augustins; 5º Saint-Jean-le-Blanc, où les Anglais établirent un

\* Les mots imprimés ci-dessus en italiques sont dans le manuscrit; Godefroy leur a substitué ceux que nous avons placés entre des parenthèses, et a omis le dernier (*forte*).

corps de troupes pour empêcher le passage du fleuve.  
(*Tripaut*, 84.)

Sur la rive droite, de l'orient au nord-ouest, et successivement de ce point au sud-ouest, en faisant le tour de la ville; 6° Saint-Loup, qui aurait dû être vis-à-vis de Saint-Jean-le-Blanc, mais qui était beaucoup plus éloigné de la ville; 7° à 11° \* Saint-Pouaire ou Paris; le Pressoir Ars ou Rouen; les Douze Pierres ou Londres; la Croix Boissée; le Colombier; 12° Saint-Laurent.

13°. Enfin, dans l'île de Charlemagne, une dernière bastille. Celle-ci était placée entre Saint-Laurent et Saint-Privé (du côté et au droit de Saint-Laurent... au champ de Saint-Privé, au droit de l'autre... disent *l'Hist. de la Pucelle*, 503, et *Tripaut*, 21), et les faisait communiquer au moyen d'un port par eau. (Voy. mêmes pages 503 et 21.)

NOTE <sup>224</sup>, p. 53. *Qu'ils tâchent de lier par un double rang de fossés....*

(Voy. *Chartier*, 17; *Tripaut*, 59. — Voy. aussi *Chronique de France*, 335.)

Nous disons qu'ils tâchent, parce qu'il paraît que cette dernière fortification ne fut pas terminée.... Selon *Chartier* (*ibid.*), les fossés doubles furent ouverts, depuis la bastille de Saint-Laurent jusqu'à celle de Londres, et commencés entre celle-ci et la bastille de Saint-Loup. Mais il n'annonce point, comme le

\* Voyez au sujet de ces cinq bastilles, dont l'Histoire de la Pucelle ne donne pas l'ordre naturel, *ci-après les observations sur la carte visuelle*, ou 1<sup>re</sup> carte, § 2.

prétend Daniel, vij, 54, que la circonvallation était achevée, et les bastilles jointes par les fossés.

NOTE <sup>225</sup>, p. 53. *Un pont volant...*

Le port dont nous avons parlé à la fin de la note 223, page 169.

NOTE <sup>226</sup>, p. 54. *Par des sorties multipliées et sanglantes....*

*Tripaut*, p. 13 à 32, en donne les détails... *Monstrelet*, t. 2, f. 38, dit qu'il n'a point « sù que<sup>o</sup> les assiégés aient fait dans leurs saillies grand dommage » aux assiégeans. »

1428.  
janvier.

NOTE <sup>227</sup>, p. 54. *A la fin de janvier...*

Les fortifications de la rive droite ne furent commencées que le 29 décembre. Mais les Anglais, qui venaient de se renforcer en hommes et munitions, y travaillèrent dès-lors avec beaucoup d'activité. (Voy. *Hist. de la Pucelle*, 502, 503; *Tripaut*, 15 et suiv.; *Daniel*, vij, 48. — Voy. aussi *Chronique de Fr.*, 335.)

NOTE <sup>228</sup>, p. 54. *La difficulté d'introduire des renforts augmentait.....*

Les auteurs contemporains parlent de cette difficulté, ainsi que de la détresse qu'éprouva la ville lorsque les fortifications des assiégeans furent achevées. (Voy. entre autres, *Hist. de la Pucelle*, 503; *Tripaut*, 25, 79; continueur, f. A, p. 8 et 13; *Chartier*, 18; un témoin dans Laverdy, 304; *Chronique de France*, 336.)

Au reste, la démarche que firent les Orléanais auprès du duc de Bourgogne en est une preuve sans ré-

plique. (Voy. le texte, p. 55, et ci-après note 240.)

NOTE <sup>229)</sup> p. 54. *Que les environs d'Orléans ne pou-* <sup>1428.</sup>  
*vaient leur en fournir...* février.

C'est qu'ils étaient déjà saccagés... Les Anglais recurent à plusieurs reprises des convois de Paris, entr'autres le 1<sup>er</sup> décembre, le 29, le 16 janvier. (Voy. *Tripaut*, 12, 16, 23.) *Chartier*, p. 17, assure qu'ils ne pouvaient en tirer que de cette ville. —Voy. aussi *Journal de Paris*, 120.

NOTE <sup>230)</sup> p. 54. *De Paris un convoi considérable...* Journée

Il était composé de plus de trois cents chariots chargés de munitions de toute espèce, et de vivres fournis par les habitans de Paris et des environs. (Voy. *Journal de Paris*, 118; *Hist. de la Pucelle*, 503; *Tripaut*, 39; *Monstrelet* (4 ou 500 chars), t. 2, f. 40.)

des  
Harengs.

Cinq jours après la bataille, il fut amené aux bastilles anglaises. (Voy. *Tripaut*, 48; *Monstrelet*, t. 2, f. 41.)

NOTE <sup>231)</sup> p. 54. *Amené par Fastol...*

C'est ainsi que l'appellent plusieurs auteurs français... Son véritable nom était *Falstolf*. (Voy. *Hume*, vj, 134.)

NOTE <sup>232)</sup> p. 54. *La moitié de la garnison...*

(Voy. *Tripaut*, 37, 38.)

NOTE <sup>233)</sup> p. 54. *Où l'on ne comptait pas deux mille hommes...*

Les auteurs varient sur le nombre précis des deux armées.

*Tripaut*, 39, le *Journal de Paris*, 118, donnent aux Anglais 1500 hommes; *Monstrelet* 1600, et ensuite

1700 (idem, *Smollett*, viij, 63), outre mille *communs* (c'est-à-dire, les habitans chargés de conduire les chariots). Le *Journal de Paris*, *ibid.*, compte jusqu'à sept mille Français (qu'il nomme encore les *Arminas*), et la *Chronique de France* (f. 336), six mille; ce qui paraît exagéré. Mais tous conviennent que les Français étaient en beaucoup plus grand nombre.

NOTE <sup>234</sup>), p. 54. *Vers l'entrée de la nuit....*

Selon l'historien de la Pucelle, p. 504, la bataille se donna *environ vèpres*; et selon Tripaut, p. 42, entre deux ou trois heures après midi. Nous avons suivi la relation de Monstrelet (t. 2, f. 40), qui nous a paru plus exacte et mieux circonstanciée que les autres, et qu'a adoptée Villaret, xiv, 364. Or, d'après cet auteur, la bataille fut faite la nuit, et par conséquent les armées durent être en présence vers l'entrée de la nuit. Ce qui semblerait le confirmer, c'est que 1<sup>o</sup> Tripaut, p. 39, dont le récit offre d'ailleurs quelques contradictions, annonce que l'armée française ne se mit en mouvement qu'à trois heures après midi; 2<sup>o</sup> selon le *Journal de Paris*, p. 118, les cavaliers français furent très-surpris lorsque leurs chevaux s'enferrèrent dans les pieux aigus et les chausses-trapes; surprise qu'ils n'auraient point éprouvée, si l'attaque eût commencé en plein jour.

Au surplus, si la bataille s'est en effet donnée en plein jour, les fautes des Français n'en sont que plus grossières.

NOTE <sup>235</sup>), p. 55. *Les Français.... sans.... s'assujétir à aucun plan....*



Les auteurs varient encore sur les fautes des Français... L'historien de la Pucelle, p. 503, parle même d'une mesure qui aurait dû leur donner la victoire. Selon lui, ils dirigèrent d'abord contre le rempart formé par les chariots de l'ennemi une batterie qui les mit en pièces. Ainsi Villaret, xiv, 365, se trompe lorsqu'il reproche à Daniel (il fallait lui associer Hume, vj, 166) d'avoir rapporté (vij, 51) cette particularité, dont les auteurs contemporains, dit Villaret, ne font aucune mention.

L'historien de la Pucelle impute la perte de la bataille à une désobéissance des Écossais; et Tripaut, p. 41 et 46, à la négligence et aux lenteurs du chef du corps principal de l'armée française, qui retarda les attaques du corps avancé, et ne vint point le secourir après sa défaite.

Quoi qu'il en soit, tout le monde s'accorde à rejeter ce désastre sur les fautes des Français, et personne ne varie sur la sagesse des mesures de Fastol.

A l'égard des autres circonstances de l'action, voy. les auteurs précédens, et *Chartier*, 17; *Chroniq. de Fr.*, 336.

NOTE <sup>236</sup>), p. 55. *La plupart des chefs... furent tués...*

Guillaume d'Albret, le connétable d'Écosse et son frère, Louis de Rochechouart, Châteaubrun, Lescot, Chabot, etc. (Voy. *Hist. de la Pucelle*, 504; *Tripaut*, 45.)

NOTE <sup>237</sup>), p. 55. *Une partie des soldats furent tués...*

Quatre ou cinq cents seulement; mais tout le reste se dispersa en effet. (Voy. *Hist. de la Pucelle*, 504; *Tripaut*, 44 et suiv.; *Villaret*, xiv, 365; *Hume*, vj, 167.)

NOTE <sup>238)</sup>, p. 55. *Le célèbre comte de Dunois...*

Il y fut grièvement blessé. ( Voy. *Tripaut*, 45, 46; *Hist. de la Pucelle*, 504.)

NOTE <sup>239)</sup>, p. 55. *Qu'on nomme aussi la Journée des Harengs....*

« Pource que c'était au tems de Caresme, il y avait » plusieurs chars chargés de harengs. » (*Chartier*, 17. Voy. aussi *Berry*, 376.)

NOTE <sup>240)</sup>, p. 56. *De remettre en dépôt au duc de Bourgogne....*

(Voy. *Chartier*, 18; *Hist. Chronolog.*, 331; *Hist. de la Pucelle*, 504; *Monstrelet*, t. 2, f. 42; *Villaret*, xiv, 370; *Hume*, vj, 168; *Tripaut*, 81; *Chron. de Fr.*, 336.)

Projet  
de retraite  
en  
Dauphiné.

NOTE <sup>241)</sup>, p. 56. *Lui conseillaient (à Charles VII) de se réfugier en Dauphiné....*

(Voy. *Mézerai*, *Abrégé in-4°*, t. 2, p. 684; *Daniel*, vij, 55; *Villaret*, xiv, 366 à 368; *Smollett*, viij, 64; *Tripaut*, 50; *Richer* dans *Dartigny*, vij, 339; *Rapin-Thoyras*, iv, 234, etc.)

Daniel et Villaret donnent de grands détails à ce sujet, et le premier cite pour autorité les *Annales de France* de Nicolas Gille. (C'est Belleforêt (f.337) seulement qu'il aurait dû citer.)

Néanmoins Luchet (p. 309) déclare que « c'est un » fait bien hasardé, sur lequel il a vainement voulu rassembler quelques preuves décisives; que si le désespoir eût conseillé à Charles une semblable bassesse, » elle ne fût pas devenue publique, et *l'on n'aurait pas*

» *arrêté* (ceci est une critique dirigée contre Villaret)  
 » que le Roi ne s'éloignerait pas. »

Il est sans doute difficile d'avoir des preuves *déci-*  
*sives* d'une discussion dont assurément on ne tint point  
 registre ; mais le témoignage des auteurs précédens est  
 fortifié par une foule de circonstances , et entre autres  
 par les vers que François 1<sup>er</sup>, sans doute plus instruit  
 que Luchet d'un événement peu ancien pour lui, fit  
 en l'honneur d'Agnès Sorel. Nous ajouterons une au-  
 torité que ces écrivains n'ont point connue , et qui nous  
 paraît du plus grand poids. Voici ce que nous lisons  
 dans Thomassin (f. 96), un des conseillers principaux  
 de Louis XI, par les ordres duquel il écrivait trente ans  
 après le siège d'Orléans, et à qui il présenta son ou-  
 vrage : « On avait mis en délibération que l'on de-  
 » vait faire si Orléans estait pris, et fut avisé par la  
 » plus grand part, s'il estait pris, qu'il ne fallait tenir  
 » compte du demourant du royaume, veu l'estat en  
 » quoy il estait, et qu'il n'y avait remède fors tant seu-  
 » lement de retraire mondit seigneur le daulphin en  
 » cettuy pays de Daulphiné, et là le garder en atten-  
 » dant la grâce de Dieu, etc. »

Observons encore que l'objection faite par Luchet,  
 sur ce que la délibération *n'aurait pas été rendue publi-*  
*que*, est une pure subtilité. Personne ne dit qu'on la  
 rendit publique ; et il n'y a rien d'extraordinaire qu'une  
 décision d'un conseil d'état parvienne dans la suite à  
 la connaissance des historiens.

Au surplus, tous les auteurs sont également d'accord  
 sur les résultats funestes de la Journée des Harengs.  
 ( Voy. les passages cités au commencement de cette note ;  
 Chartier, 18 ; Monstrelet, t. 2, f. 38, 40. ) « Charles.

» dit celui-ci, f. 41, eut au cœur grande tristesse,  
 » voyant de toutes parts ses besongnes venir au con-  
 » traire et persévérer de mal en pis. » (Voy. aussi l'*avis*  
*de deux témoins*, dans *Loverdy*, 313.)

Terminons par une remarque presque décisive. Tout ce que faisait la cour, ordinairement si indolente, de Charles VII, prouve combien elle craignait que la prise d'Orléans n'entraînât la ruine de ce monarque.\* Pour nous borner à un seul trait, nous voyons qu'on commet à la défense de la place l'amiral (Culant) et un des maréchaux de France (Sainte-Sévère), le connétable d'Ecosse, les Dunois, les Lahire, les Xaintrilles, etc.; que dans la suite on envoie au secours de la place un prince du sang (le comte de Clermont), un autre ma-

\* Les expressions et les conditions du traité fait le 10 novembre (rapporté ci-devant, note 147, page 144), quinze jours après la prise des tournelles par les Anglais, en sont aussi une preuve non moins frappante.

*Autre preuve.* Deux mois après la bataille de Rouvray, le 13 avril 1429, un des plus fidèles et des plus puissans alliés de Charles, le duc de Bar, négocia avec le roi d'Angleterre, et traita avec lui et lui prêta serment le 5 mai (ce qui affaiblit Charles, dit Dutillet); mais aussitôt qu'il connut les succès de Charles, dès le 3 août, il renonça à ces traités et sermens. (V. *Dutillet*, *Rec. des Traités*, 346, 347, 362, 363.)

*Autre.* Les états-généraux des provinces fidèles, assemblés à Chinon, en octobre et novembre 1428 (au commencement du siège), accordèrent à Charles un aide de quatre cent mille francs, payable par toute sorte de gens, pour résister aux Anglais et pour le secours d'Orléans. Ils demandèrent qu'on mandat le roi de Sicile, Charles de Bourbon, les comtes d'Armagnac, de Foix, etc., pour venir servir le Roi EN CETTE EXTRÉMITÉ. (V. *D. Vaissette*, t. 4, p. 472.)

réchal (Rays), etc. (Voy. ci-devant *note* 210, p. 161 ; et *Tripaut*, p. 21, 37, 97 et 100.)

NOTE <sup>242</sup>, p. 56. *Une bergère, à peine au milieu de l'adolescence...*

« Une pucelle, jeune fille âgée de vingt ans ou environ..., laquelle fut grand espace de temps chambrière en une hostellerie, et étoit hardie de chevaulcher chevaux et les mener boire, et aussi de faire apertises et autres habilités que jeunes filles n'ont point accoutumé de faire. »

Ces expressions de Monstrelet, f. 41, v<sup>o</sup>, ont fourni à plusieurs modernes, entre autres à Voltaire (*Dictionn. philos.*, mot ARC) et à Hume, vj, 170 et suiv., un texte à des commentaires sur l'*Histoire de la Pucelle*.

1. Hume dit que Jeanne était âgée de vingt-sept ans ; qu'elle avait été servante d'auberge, etc. ; en un mot, il copie (sauf pour l'âge) Monstrelet ; et il ajoute, p. 177, que dans la suite on nia le premier état de Jeanne, et qu'on la métamorphosa en bergère, emploi qui plaisait davantage aux imaginations vives ; que, pour la rendre plus intéressante, on supprima près de dix ans de son âge, etc.

On pourrait répondre qu'il importe assez peu que Jeanne ait été servante ou bergère, âgée de vingt-sept ans ou seulement de vingt, etc. ; que tout ce qu'elle fit n'en serait guère moins étonnant ; et cette vérité est si évidente, que l'un des antagonistes les plus prononcés de la Pucelle (*Luchet*, 321) n'en a point convenu.

Mais on n'en est pas réduit à cette alternative. Et

1428.  
Mars.  
Pucelle  
d'Orléans ;  
âge  
et profession.

d'abord, la jeunesse de la Pucelle est établie par son propre témoignage et par celui de tous les écrivains de son siècle, ou les plus rapprochés de son siècle. En voici la notice exacte : 1<sup>o</sup> Seize ans ou environ.... *Thomassin*, f. 101; *Daulon* dans *Lenglet*, ij, 107. — 2<sup>o</sup> Dix-sept à dix-huit.... *Hist. de la Pucelle*, p. 505. — 3<sup>o</sup> Dix-huit ans.... *Meyerus* et *Marianna*, dans *Hordal*, p. 57 et 94. — 4<sup>o</sup> Dix-huit à vingt ans.... *Berry*, pag. 376. — 5<sup>o</sup> Vingt ans.... *Gaguin*, *Laziard*, *Genebrard*, *Forcadel*, *Symphorien Champier*, *Polydore Virgile*, dans *Hordal*, p. 66, 90, 92, 102, 111 et 124; et *Chartier*, p. 19. — Enfin, Jeanne elle-même, à son premier interrogatoire (21 février 1430), c'est-à-dire une année après son départ de Dom-Remy, se donna dix-neuf ans; et dans son procès justificatif, vingt témoins attestèrent la vérité de sa déclaration. \* ( *Voy. Villaret*, xvj, 389; *Berthier*, 480; *Laverdy*, 27; *Lenglet*, t. 3, p. 114. — *Voy.* aussi *Villaret*, *Gazette Littéraire* de 1764, t. 3, p. 265.)

Hume n'oppose à tout cela que l'autorité de *Mons-trelet*, de *Hall* et de *Grafton*, sans indiquer même si ces auteurs se sont expliqués et sur l'âge\*\* et sur la

\* Lorsque ses parens demandèrent l'annulation de son jugement, ils se fondèrent entr'autres sur ce qu'on ne lui avait point donné de conseil, quoiqu'elle fût mineure d'âge. ( *V. Laverdy*, 515.)

\*\* *Rapin-Thoyras*, *Histoire d'Angleterre*, t. 4, p. 378, avait déjà attribué cet âge de 27 ans à la Pucelle. Il se fonde sur un passage de *Pasquier*, qui donne en effet à Jeanne 29 ans à l'époque de son procès. Mais, ou les actes dont s'est servi *Pasquier* étaient falsifiés, ainsi que le dit *Berthier*, p. 480, ou il y a une faute d'impression dans son ouvrage, où l'on aura mis 29 ans au lieu de 19.

condition de la Pucelle. Quoique nous ne connaissions point les deux derniers, nous osons affirmer que leur opinion n'est ici d'aucune importance. Nous voyons, d'après les citations de Hume, que Hall a écrit tout au plus tôt à la fin du 15<sup>e</sup> siècle, et Grafton au milieu du 16<sup>e</sup>; ce ne sont donc pas des contemporains. A l'égard de Monstrelet, dans l'édition que nous avons sous les yeux, il ne parle que de *vingt ans*; et les expressions de *jeune fille*, dont il se sert à plusieurs reprises, se rapportent plus à cet âge qu'à celui de vingt-sept ans. \*

2. En second lieu, la *profession* de Jeanne n'est pas moins positivement constatée par les procédures qu'on vient de citer : les soins du ménage, et quelquefois la garde des troupeaux de ses parens, voilà quelles étaient ses occupations, suivant ses réponses et le rapport unanime de trente-quatre témoins, tous de son pays ou des environs. (Voy. *Laverdy*, 39, 298, 299.) Elle ne fut servante d'auberge que pendant quinze jours, d'après sa propre déclaration, et un espace de tems aussi court a fort bien pu leur échapper (Voy. *Ber-*

\* Nous avons consulté depuis toutes les éditions in-folio et tous les manuscrits de Monstrelet que possède la bibliothèque de Paris : partout on lit VINGT ANS ou environ. Voici la notice des passages : Edition gothique, Paris, Bernard, t. 2, fol. 41. — Autre, Paris, 1518, t. 2, fol. 29. — Autre, Paris, 1603, t. 2, fol. 42. — *Manuscrits*. N<sup>o</sup> 8346, t. 2, fol. 50. — Idem, de Colbert, n<sup>o</sup> 8299, fol. 50. — Idem, de Lavallière, n<sup>o</sup> 5056, t. 2, ch. 54. — Idem, un Mss. venu de Vienne. — Ainsi Hume s'est trompé, ou avait une mauvaise édition de Monstrelet; ou peut-être il se sera rapporté de confiance à l'assertion de Rapiu-Thoyras.

thier, 480; *Luchet*, 311), d'autant qu'ils déposaient vingt-cinq ans après sa mort. (Voy. ci-après *note* 243, n° 4, p. 181.)

Au reste, pour mettre à portée d'apprécier le degré de confiance que méritent les témoins, voici leurs professions, que nous avons extraites des *Listes* de Laverdy, p. 286, et Lenglet, t. 2, p. 166 et suiv. Quant à leur âge, on conçoit, par ce qu'on vient de dire, qu'ils devaient tous être au moins dans la force de la maturité.

Un couvreur de toits; neuf laboureurs; quatre épouses de laboureurs; une épouse de notaire; une épouse d'un clerc; un drapier; deux notaires; un prêtre; deux curés; deux chanoines et curés; trois écuyers; deux seigneurs, dont un chevalier (la profession de quatre hommes et d'une femme n'est point désignée).

Premières  
années  
de  
la Pucelle.

NOTE <sup>243</sup>), p. 57. *Jetons un coup-d'œil sur les causes auxquelles on l'a attribué....*

Il ne sera pas inutile, pour fortifier l'opinion que nous avons embrassée relativement à ce prodige, de dire ici un mot des *premières années de Jeanne d'Arc*, et de ce qu'elle fit avant l'expédition d'Orléans.

Nous venons (*note* 242) de constater quels étaient son âge et sa profession; nous n'avons pas des documens moins précieux pour ce qui nous reste à rapporter. Nous tirerons nos raisonnemens des dépositions des trente-quatre témoins déjà cités, en élaguant tout ce qui est surnaturel et trop minutieux, et nous nous servirons principalement de l'analyse qu'en a faite M. de



Laverdy, pag. 298 et suiv., sauf à en remplir les lacunes à l'aide d'autres autorités.

1. Le père de Jeanne se nommait Jacques d'Arc, ou Day, et sa mère Isabelle Romée, habitant à Dom-Remy, près Vaucouleurs. (Voy. lettres-patentes d'anoblissement de sa famille, de décembre 1429, dans *Godefroi*, p. 897; et *Lenglet*, t. 1, p. 3.) C'étaient des cultivateurs peu aisés, mais estimés généralement; leur famille était composée de cinq enfans. (Voy. *Laverdy*, 298; *Lenglet*, page 3; *Luchet*, 311; *Dartigny*, vij, 340.)

2. Jeanne fut instruite dans les travaux du ménage et dans la religion chrétienne: elle était fort pieuse; elle se confessait et communiait fréquemment; allait toutes les semaines en pèlerinage à une petite chapelle des environs; visitait et soignait les malades; assistait les pauvres et accueillait les pèlerins; gardait quelquefois les troupeaux de son père, ou accompagnait la charrue; mais ordinairement elle cousait et filait.... Il n'y a qu'une voix sur la douceur de son caractère, la sagesse de sa conduite, et son amour pour le travail. (Voy. ci-après note 383; *Laverdy*, 298, 299; *Lenglet*, 4 et 5. — Voy. aussi *Luchet*, 318, 351; *Dartigny*, vij, 340 à 343.)

3. Depuis plusieurs années, elle s'occupait et s'inquiétait beaucoup de l'état du royaume; mais il paraît qu'elle ne quitta Dom-Remy que peu de tems avant son expédition, et seulement pour six ou sept voyages très-courts qu'elle fit à Neufchâteau en Lorraine, à Toul, à Nancy et à Vaucouleurs.

4. Le premier voyage fut déterminé par une excursion des Bourguignons du côté de Dom-Remy; Jeanne

suivit ses parens et d'autres habitans de son village. (Voy. *Laverdy*, p. 298.) Il est à présumer que c'est alors qu'elle fut servante d'auberge (ci-devant note 242, n. 2, p. 179), parce que de pauvres cultivateurs, tels que ses parens, devaient chercher des ressources pendant leur émigration. Si notre conjecture est fondée, \* le silence des témoins sur cette profession s'explique naturellement. Il est vrai qu'ils ne parlent pas non plus d'un voyage à Toul, qu'elle indique dans son interrogatoire (Voy. *Laverdy*, p. 39; *Lenglet*, t. 1, p. 12); mais il a pu, nous le répétons, leur échapper par sa brièveté.\*\* Un oncle de Jeanne l'accompagna dans les derniers voyages.

5. Elle annonce aussi dans cet interrogatoire que ses révélations et apparitions multipliées ont commencé lorsqu'elle avait treize ans. (Voy. *Laverdy*, 36.) Cependant elle ne les communiqua point à ses compatriotes; sa croyance à ces révélations est peu surprenante, vu la crédulité superstitieuse de sa contrée, et dont il suffit de donner un exemple. Les fées venaient à Dom-Remy sous un arbre; afin de les écarter, le curé y allait chanter un évangile, la veille de l'Ascension; il était accompagné des habitans. Jeanne d'Arc l'y suivait comme eux; mais on ne la vit point s'y rendre seule. (Voy. *Laverdy*, 300; *Dartigny*, vij, 350.)

\* Elle l'est en effet comme nous l'avons vérifié depuis. (V. la réponse de Jeanne au 8<sup>e</sup> art., extraite par *Belleforêt*, sur la chronique de France, fol. 348, v<sup>o</sup>.)

\*\* Il fut tout au plus de deux ou trois jours, puisqu'elle le fit pendant son séjour à Neufchâteau. (V. *Lenglet* et *Belleforêt*, *ibid.*)

6. Ses discours , sa conduite retirée , car elle ne se mêlait point aux jeux des filles de son âge ; quelques mots de son projet en faveur de Charles VII ( Voy. *Laverdy*, 299, 300 ) ; voilà ce qui put donner d'abord des soupçons sur les pensées dont elle était agitée. Mais c'est sur-tout pendant les deux années immédiatement antérieures à son expédition qu'elles se manifestèrent. Elle sollicita son oncle, Jean-la-Part, de la conduire à Vaucouleurs auprès de Baudricourt , commandant de la place. Elle voulait , disait-elle , aller trouver le dauphin pour le faire couronner , et Baudricourt devait l'envoyer à ce prince. ( Voy. *Laverdy*, 300 ; *Dartigny*, vij, 346, 350. )

7. Jean-la-Part, cédant à ses instances , la mena à Vaucouleurs , au mois de mai 1428. ( Voy. *Laverdy*, 300, 301 ; *Lenglet*, t. 1, p. 15 ; *Luchet*, p. 313. )

Fut-elle  
formée au  
rôle  
qu'elle joua ?

Avant d'aller plus loin , présentons deux observations : 1°. Les habitans de Dom-Remy, à l'exception d'un seul , étaient d'ardens royalistes. ( Voy. *Lenglet*, t. 1, p. 5 ; *Dartigny*, vij, 346. ) 2°. Et ceci paraît avoir échappé à tous les critiques, les instances de Jeanne sont antérieures de onze mois au siège d'Orléans , de sept mois au débarquement de Salisbury avec des renforts considérables ( ci-devant *note* 213, p. 162 ) ; elles remontent à une époque où le parti de Charles VII avait encore des ressources , si l'on eût su en faire usage. Enfin , le premier voyage de Vaucouleurs a précédé le siège de cinq mois , l'ouverture de la campagne funeste de 1428 de deux mois , l'arrivée de Salisbury d'un mois..... Comment supposer que Jeanne fût dès long - tems préparée à son rôle ?.... L'abbé Lenglet , dans ses *Apologies indiscrètes*, prête ,

il est vrai , à des réflexions opposées , mais par des erreurs grossières. Il prétend , p. 15 , qu'au mois de mai 1428 « on murmurait déjà sur le siège d'Orléans que les Anglais devaient faire , parce qu'ils se rendaient maîtres des villes de la Loire , au-dessus et au-dessous d'Orléans , pour empêcher qu'on n'y portât des vivres. » Tous ces événemens , on l'a vu , sont postérieurs. ( Voy. le texte ci-devant , p. 51. )

8. Baudricourt accueillit fort mal et renvoya l'oncle et la nièce ; il se borna à informer Charles VII des demandes de Jeanne. Un deuxième voyage , dont on ignore l'époque précise , n'eut pas plus de succès. ( Voy. *Laverdy* , 301 ; *Lenglet* , 16 , 21 ; *Luchet* , 314. )

9. Sur ces entrefaites , les discours tenus par Jeanne pendant ces mêmes voyages répandirent aux environs le bruit de son projet ; et son oncle l'ayant conduite à un pèlerinage auprès de Nancy , le duc de Lorraine eut la curiosité de la voir , et même de la consulter sur une maladie. ( Voy. *Laverdy* , 301 ; *Lenglet* , t. 1 , p. 19. )

10. Enfin , à un troisième voyage qu'ils firent à Vaucouleurs , vers le mois de février , et qui dura trois semaines , les désirs de Jeanne furent remplis. Deux gentilshommes lui fournirent des habits d'hommes , des armes et un cheval , et se chargèrent de l'accompagner ; et Baudricourt , après une réponse de la cour , autorisa le voyage de Chinon , et donna une lettre pour le roi. ( V. *Laverdy* , 303 ; *Lenglet* , 21 à 23. )

Arrêtons-nous encore. Prions le lecteur de réfléchir un instant sur la conduite de ce gouvernement à qui l'on prête des vues si profondes , et des mesures qui

auraient exigé des années de préparations. Il laisse écouler dix mois avant de répondre à Baudricourt : il laisse , pendant ce long intervalle , la jeune fille dont on veut qu'il se soit fait un instrument , habiter dans un canton entouré d'ennemis , voyager dans les Etats d'un prince étranger ; en un mot , il la laisse au milieu de gens qui auraient pu éclairer et dévoiler des préparatifs qu'il fallait ensevelir dans le secret , s'il y avait eu du mystère. \*

II. Les mêmes gentilshommes accompagnèrent Jeanne pendant le voyage de Vaucouleurs à Chinon , qui dura onze jours , \*\* et où ils éprouvèrent beaucoup d'inquiétudes et de difficultés à cause des partis anglais ou bourguignons qui battaient de tous côtés la

\* Cette observation nous paraît d'autant plus décisive, 1° que le duc de Bar , près des Etats duquel Jeanne habitait et voyageait , fut avant et pendant ses premiers exploits ( du 13 avril au 3 août 1429 ) l'allié des Anglais ( *V. ci-devant note 241 , p. 176* ) ; 2° qu'au commencement du procès de Jeanne , le même duc et Antoine , comte de Vaudemont , également voisin du même pays ( Vaudemont est à quatre lieues de Dom-Remy ) , furent en différend et bientôt en guerre pour la succession de Charles II , duc de Lorraine ( mort le 25 janvier 1430 ) , et que le roi appuya de toutes ses forces le parti du premier , et le duc de Bourgogne celui du second. ( *V. D. Calmet , Hist. de Lorraine , nouv. édit. , tom. 5 , pag. 10 à 12.* ) Les alliés , qui voulaient décrier la Pucelle , et ensuite lui cherchaient des torts , eussent reçu des renseignemens de l'un ou de l'autre des deux rivaux à ces diverses époques , si ses premières démarches eussent annoncé du mystère et de la fraude.

\*\* Polluche dit douze à quatorze. ( *V. Dartigny , vij , 59.* ) Quant à son itinéraire , voyez , à la fin , l'explication de la deuxième carte , § 2.

campagne... Sa sagesse et sa piété les édifièrent... Le roi remboursa leurs dépenses. (Voy. *Laverdy*, 303, 304; *Lenglet*, t. 1, p. 24 à 27; *Tripaut*, 49.)

12. Jusqu'à présent, nous n'avons entrevu aucun moment pendant lequel cette cour si habile de Charles ait pu faire les préparatifs nécessaires à son stratagème. Examinons si depuis elle a eu plus de tems.

Nous ne connaissons pas précisément le jour de l'arrivée de Jeanne à Chinon; mais comme Baudricourt ne consentit à son départ qu'après la nouvelle de la Journée des Harengs (Voy. *Lenglet*, t. 1, p. 23), qu'il dut recevoir tout au plus tôt du 15 au 20 février, et comme le voyage dura onze jours, c'est aussi tout au plus tôt un des derniers jours de février que Jeanne put entrer à Chinon. \*

L'époque où elle quitta la cour pour aller au siège d'Orléans n'est pas non plus connue positivement; du moins il y a sur ce point plusieurs versions que nous exposerons dans l'itinéraire de Jeanne (Voyez-le ci-après, à sa *note* 11). En admettant celle qui retarde le plus le départ de Jeanne, le gouvernement aura eu cinquante jours pour la former au sang-froid, à la présence d'esprit, à la bravoure, à l'intrépidité, etc., dont elle donna des preuves si extraordinaires!... C'est déjà bien peu. Mais que dire, lorsqu'on voit que cet in-

\* Il est même probable que c'est plus tard, d'après ce passage d'une ancienne chronique : « Six mars 1428 la Pucelle vint au Roi. » (V. *Notice des Mss.*, ij, 308.) Serres, dans son inventaire, p. 224, dit également le six mars. *Idem*, *Guyon*, *Hist. d'Orléans*, p. 205.

tervalle, au lieu d'être employé à l'exercer à l'équitation, au maniement des armes et aux manœuvres,... à lui enseigner les moyens à l'aide desquels on peut exercer de l'influence sur le soldat, l'enhardir, le pousser en quelque sorte au combat, etc., est absorbé par des conférences du conseil, des recherches de matrones, des examens de théologiens, des interrogatoires de magistrats (ces interrogatoires durèrent seuls pendant trois semaines, et on y procéda à Poitiers, à quinze lieues de la cour), des voyages de Chinon à Poitiers et à Blois, des enquêtes sur Jeanne, etc., etc. ? (On peut en voir les détails, qu'il serait aussi long qu'ennuyeux de noter, dans tous les historiens, et sur-tout dans *Lenglet*, t. 1, p. 25 à 51; et *Laverdy*, p. 41, et 304 à 315, 352, *note* 26. — *Voy.* aussi ce que nous disons ci-après, *note* 392, de la prétendue influence d'un moine sur Jeanne d'Arc.)

13. *Résumé.* Il résulte de l'exposé précédent que Jeanne, cédant au civisme et sur-tout à l'enthousiasme dont elle était animée, conçut elle-même son entreprise; que la cour n'eut, comme nous le disons au texte, p. 58, d'autre mérite que de lui fournir les occasions qu'elle sollicitait; que tout au plus, lorsqu'on se fut décidé à l'employer, put-on chercher par quelques épreuves à lui donner de l'aisance et de la fermeté dans l'exercice du cheval et de la lance, si toutefois elle n'en avait pas acquis, soit pendant son enfance (*Voy.* le texte, p. 60, et ci-après *note* 257), soit pendant ses voyages, etc.

Mais à quoi bon tous ces conseils, examens, interrogatoires.... Voilà l'objection des critiques, tels que Hume, p. 175 et suiv.... Nous répondrons que, selon

toutes les probabilités confirmées par les récits des historiens (Voy. *Laverdy*, p. 305 ; *Lenglet*, t. 1, p. 27 ; *Belleforêt*, *Chronique*, f. 337 ; *Villaret*, xiv, 376, etc.), on hésita d'abord à accepter les services de Jeanne ; la crainte du ridicule et du mépris, en cas qu'elle échouât, suffisait pour retenir les ministres. Une fois subjugués par l'éloquence et l'enthousiasme de Jeanne, et peut-être ajoutant quelque confiance à ses révélations, ils prirent toutes ces mesures, et employèrent quelque merveilleux pour en imposer au vulgaire.

Comment Hume peut-il leur prêter tant de philosophie, lui qui a fait auparavant, p. 173, cette réflexion judicieuse : Il est incertain si Baudricourt sût discerner le parti qu'on pouvait tirer « d'un instrument si bizarre, ou, ce qui est plus vraisemblable dans ce siècle » crédule, s'il fût persuadé lui-même de la mission » divine de cette visionnaire. »

14. On voit que nous n'avons point parlé des circonstances miraculeuses qui ont accompagné, dit-on, l'entreprise de Jeanne ; que nous n'avons point, en un mot, imité le père Berthier (p. 453 et suiv.), à qui le désir de trouver dans la mission de la Pucelle quelque chose de divin, fait ajouter trop de confiance aux récits des auteurs du tems. C'est que nous n'en avons nul besoin ; qu'il suffit de lire ces auteurs pour être convaincu de leurs dispositions à voir et créer des merveilles ; qu'après avoir examiné avec scrupule leurs ouvrages et les dépositions des témoins, nous avons reconnu qu'on pouvait dégager de tous les événements qu'ils racontent toutes ces prétendues merveilles, sur lesquelles d'ailleurs ils sont très-peu d'accord (*V. ci-apr. note 252*, p. 190), sans que la vérité des faits admis par



tous les partis en reçoive aucune atteinte ; qu'enfin , nous nous sommes dit avec Hume , p. 192 , que les faits réels et incontestables accréditaient les exagérations , quoiqu'ils fussent assez surprenans par eux-mêmes pour n'en être pas susceptibles.

NOTE <sup>244</sup>), p. 57. *Des évêques et l'Université....*

(Voy. le texte , p. 90 , et les notes 376 — 378.)

NOTE <sup>245</sup>), p. 57. *Chargée d'une mission divine....*

(Voy. leurs opinions dans Berthier , p. 453 et suiv.)

NOTE <sup>246</sup>) , p. 58. *Explication.... que nous proposerons tout-à-l'heure....*

(Voy. le texte p. 58 et suiv. — Voy. aussi ci-devant , note 243 , n. 13 , p. 187.)

NOTE <sup>247</sup>) , p. 58. *Pour les conseils de Charles....*

(Voy. note 243 , n. 10 , 12 et 13 , et presque tout le texte de notre ouvrage...)

NOTE <sup>248</sup>) , p. 58. *Du sentier de la vertu et du courage....*

Les auteurs anglais le déclarent eux-mêmes. « Cette » fille , dit Hume , vj , 171 , 172 , était d'une vie irré- » prochable.... et elle avait une intrépidité rare. » (Voy. au reste , le texte , p. 90 , et la note 383.)

« Quand on parlait de guerre , ou qu'il fallait mettre » des gens en ordonnance , il la faisait bel ouïr et » voir faire les diligences nécessaires : et si l'on criait » A L'ARME , elle était la première et la plus diligente , » fût à pied ou à cheval. » (Hist. de la Pucelle , 520.)

NOTE. <sup>249)</sup>, p. 58. *Plusieurs années de préparation....*

Cela est de toute évidence. (Voy. aussi note 243, n. 10, 12, 13, p. 184 et suiv.; et ci-après, note 392.)

NOTE <sup>250)</sup>, p. 58. *Tout le mérite de la cour....*

(Voy. à ce sujet note 243, n. 13, p. 187.)

Ajoutons que le roi lui fit aussi fournir un équipement militaire, qu'il lui donna un écuyer et un confesseur, \* et qu'il se chargea de sa dépense. (Voy. *Laverdy*, p. 304, 314; *Lenglet*, t. 1, p. 50; *Tripaut*, 54: il parle aussi d'un page.)

NOTE <sup>251)</sup>, p. 59. *User de quelque merveilleux....*

(Voy. ci-devant note 243, n. 14, p. 188.)

NOTE <sup>252)</sup>, p. 59. *Lui découvrir un secret....*

Nous avons observé, note 243, n. 14, p. 188, que les auteurs sont très-peu d'accord dans le récit des circonstances merveilleuses sur lesquelles on fonde la mission de Jeanne; preuve assez forte que la plupart ne furent que le fruit de l'imagination du vulgaire, qui se complaît tant dans les événemens singuliers. Nous remarquons sur-tout cette discordance, quant à ce fameux secret. Selon la relation de Thomassin, f. 94, les réponses de Jeanne au roi sont tournées de telle sorte qu'elles excluent toute idée de secret. Ensuite, après avoir fait mention de ses exploits, Thomassin, f. 103, se borne à raconter, d'une manière vague,

\* L'écuyer était Jean Daulon, depuis sénéchal de Beaucaire, et le confesseur le père Paquerel, augustin. Tous les deux furent dans la suite témoins dans la révision du procès de Jeanne d'Arc.

qu'elle a souvent dit au roi des choses secrètes que peu de personnes savent.... Le continuateur de Tripaut, f<sup>le</sup> A, déclare nettement que ce secret n'est point dans les Chroniques.... Tripaut, p. 52, le place après les premiers examens de Jeanne, etc.

NOTE <sup>253</sup>), p. 59. *Dès la première journée.....*

On en eut presque aussitôt la preuve, dans le berger que Xaintrailles essaya de faire agir comme inspiré, et qui ne servit que de jouet aux ennemis (en 1431). (Voy. Villaret, xv, 35 et 98; *Journal de Paris*, 143, 144; *Monstrelet*, ij, 68.)

NOTE <sup>254</sup>), p. 60. *La superstition était une maladie universelle....* Superstition  
de  
son siècle.

S'il était nécessaire de le prouver, il nous suffirait de citer quelques passages des écrivains du tems, considérés, à raison de leur profession, comme les plus éclairés. Nous citerions, par exemple, dans l'histoire de l'abbé de Saint-Denis, que le *Laboureur* a traduite, le chapitre où, à l'occasion d'une éclipse de soleil, il dit sérieusement que « les astrologues, jugeant par une » science naturelle des effets par les causes, pronostiquèrent qu'il en arriverait des accidens extraordinaires, ce qui se trouva véritable. (Voy. *Laboureur*, p. 548.)

Nous citerions sur-tout divers récits de Juvénal des Ursins, archevêque de Rheims. Selon lui, tantôt l'image d'un saint a tourné subitement le dos au soldat qui la voulait prendre, l'a rendu enragé, et tous ses camarades dévots (p. 50)..... Tantôt des prêtres, au moyen d'invocations, font venir le diable, et on a tant

de confiance en eux , que le conseil de Charles VI arrête qu'on les priera d'essayer sa guérison ( p. 192 )... Tantôt le tonnerre entre dans la maison du dauphin , tue un enfant , en blesse plusieurs autres , et il continuait ce métier « jusques à ce qu'on print de l'eau bénéite , en l'aspergeant en la chambre et ailleurs par l'hôtel, et ne sceut-on oncques ce qu'il devint (p. 206). »

Mais puisqu'il s'agit de visions et révélations , le même Juvénal nous montrera aussi que les grands n'y avaient guère moins de confiance que les pauvres. Un mathurin , un carme et autres de l'Université s'assemblent , en 1413 , pour *imaginer* quelle sera la fin du gouvernement des bouchers bourguignons ( ci-devant note 78 , p 123 ) , et ils prient Juvénal du Treignel , père de l'archevêque et l'un des personnages les plus importans de l'Etat , de se réunir à eux. Ils délibèrent de s'adresser à des personnes menant vie contemplative , telles que des religieuses. Celles-ci leur communiquent des *visions*.... L'une voit trois soleils ; la seconde trois divers tems ; la troisième le roi d'Angleterre au haut des tours de Notre-Dame.... Sur ce , deux autres assemblées où ces graves docteurs concluent qu'il pourra y avoir mutation de seigneurie au royaume ( Juvénal , p. 316 ).... Sept ans après , l'archevêque de Rheims , qui écrivait alors son histoire , ayant occasion de parler du traité de Troyes (ci-dev. note 125 , p. 136) , ne manque pas de se souvenir de ces *visions vues par bonnes créatures.... des trois soleils* ; car en effet , observe-t-il , « y eut trois rois en France , c'est à savoir France , » Angleterre , et Monseigneur le Dauphin. » ( *Juvénal* , p. 477. ) Enfin , sa mère avait aussi des visions à-peu-près de la même force. ( *Voy. id.* 324. — *Voy.*

dans Voltaire, *Essai sur les Mœurs*, ch. 79, note 16, ou éloge de Juvénal du Treignel.)

NOTE <sup>255</sup>, p. 60. *Que son imagination exaltée....*

Hume, vj, 172, est à-peu-près du même avis, et Luchet lui-même ne peut s'empêcher de dire, p. 338 : « La question n'est pas si elle se croyait inspirée ; qui en doute ? mais si elle l'était. »....

Mais dès que Luchet connaissait si bien la véritable question, pourquoi a-t-il fait tant de pages pour réfuter ce qui ne méritait pas une réfutation ?....

NOTE <sup>256</sup>, p. 60. *Jeanne maniait avec assurance....*

Et encore faut-il supposer que ses contemporains, émerveillés de ses exploits, n'auront pas, selon leur coutume, mis de l'exagération dans leurs éloges.

Exercice  
du cheval  
et de  
la lance.

NOTE <sup>257</sup>, p. 61. *Un contemporain assure qu'elle s'y essayait....*

*A principio ætatis suæ.... pascendo pecora.... sæpius cursum exercebat ; et modo hùc atque illùc illi frequens cursus erat ; et aliquando currendo hastam ut fortis eques manu capiebat et arborum truncos.... percutiebat, etc. — Philippe de Bergame, dans Hordal, p. 40.*

N. B. Cet auteur est né en 1434. (Voy. *Moreri*, mot *Foresti*.)

Nous conviendrons que les enquêtes et interrogatoires relatifs à Jeanne ne font point mention de cette particularité ; mais, 1° ils ne contiennent rien (voyez en l'extrait à la note 242, p. 177 et suiv.) qui y soit contraire ; 2°, Philippe nomme le témoin *oculaire* de

qui il la tient ; 3° enfin , le duc d'Alençon la confirme indirectement. En effet , aussitôt qu'il apprit l'arrivée de Jeanne à Chinon , il s'y rendit de Saint-Florent , où il se trouvait , et dès le lendemain il la vit passer , *une lance à la main , qu'elle portait et faisait mouvoir avec beaucoup de grâce* , et alors il lui fit don d'un beau cheval. (Voy. *Laverdy*, 307, 308 et 348, note 8.) Saint-Florent n'est éloigné de Chinon que d'environ vingt-cinq lieues ; il ne dut donc y avoir que quatre ou cinq jours d'intervalle entre son arrivée et sa rencontre avec le duc... D'autre part , Jeanne ne fut admise auprès du roi qu'au bout de deux jours. (*Dunois* dans *Laverdy*, p. 352, note 26.) Il ne reste donc plus que deux ou trois jours d'intervalle. Est-il probable que pendant ce court espace de tems elle eût pu apprendre à manier avec grâce une lance ?...

NOTE <sup>258</sup>), p. 61. *Elle avait pu se perfectionner...*

(Voyez ci-devant note 243, n° 13, pag. 187, et la note 257.)

Son  
éloquence.

NOTE <sup>259</sup>), p. 61. *Quant à l'éloquence , ses discours agrestes....*

Il est même des auteurs qui ne lui en accordent point. Ils se fondent entre autres sur l'obscurité et le galimathias des lettres qu'elle dicta ( lorsqu'elle était à Blois ) pour les chefs de l'armée anglaise , et de quelques réponses de son interrogatoire. — (Voy. *Luchet*, 343 et suiv., 380 et suiv.)

Mais , 1° ce n'est point d'après ces lettres assez longues, et dont la rédaction, en supposant qu'elle appartenne en entier à Jeanne, pouvait être au-dessus de

ses forces, qu'il faut apprécier son éloquence; 2° ce n'est point non plus d'après des réponses également d'une certaine étendue, et dont l'obscurité peut appartenir au greffier tout aussi bien qu'à la Pucelle; 3° ce n'est point encore en s'attachant, pour ainsi dire, à l'écorce d'un style enveloppé dans le vieux, lourd et diffus langage du tems.... C'est d'après le sens de ces réponses, de ces exclamations, de ces observations rapides, dont elle put faire usage auprès des soldats et des habitans, etc., auxquels il ne fallait pas de longs discours, et qui, dans la plupart des évènements que nous rapportons, n'auraient pas eu le loisir de les écouter. Nous donnons dans le texte, p. 62 et 63, deux exemples de cette espèce d'éloquence. Ajoutons ceux-ci : 1° Ses juges lui demandent si elle sait qu'elle soit en la grâce de Dieu. Elle répond : « *Si je n'y suis, Dieu veuille m'y mettre, et si j'y suis, Dieu veuille m'y tenir!* » Le critique Luchet ne peut, en transcrivant cette ligne, page 383, s'empêcher de s'écrier : *Réponse sublime!* 2°. Autre question : Pourquoi a-t-elle assisté au sacre de Charles VII.... *Il est juste que qui a eu part au travail en ait à l'honneur....* Réponse digne d'une éternelle mémoire, dit Voltaire, *Essai sur les mœurs*, ch. 180. 3°. A-t-elle fait entendre aux soldats que sa bannière portât bonheur? « Non : je leur disois pour toute » assurance, *Entrez hardiment au milieu des Anglois; ET* » J'Y ENTROIS MOI-MÊME! » (*Villaret*, xv, 51)... Nous croyons qu'on peut répéter ici : *Réponse sublime!*

NOTE <sup>260</sup>, p. 61. *Sur-tout envers des hommes ignorans ou rustiques....*

« S'émerveilloient bien davantage les... capitaines de

» guerre et autres, des réponses qu'elle faisoit. » *Hist. de la Pucelle*, 507.

NOTE <sup>261</sup>), p. 62. *Malgré vos ennemis....*

Ce discours est en substance dans les auteurs. (Voy. *Tripaut*, 51 et suiv.; *Laverdy*, 51 et suiv.)

NOTE <sup>262</sup>), p. 62. *Et dans chacune de ces réponses....*

« Elle répondait parfaitement, *magno modo*. » (Voy. *Laverdy*, 309.)

NOTE <sup>263</sup>), p. 62. *Qui résulte de l'enthousiasme....*

Presque toutes ses réponses, même celles dont le style est le plus agreste, respirent en effet l'enthousiasme.

En se présentant à elle, les docteurs lui annoncent que le roi les a chargés de l'examiner : « Je le crois, » je ne sais ni A ni B ; je viens de la part du Roi du ciel, pour faire lever le siège d'Orléans, et mener le roi à Rheims. » (Voyez *Laverdy*, 312 et 351, note 24.)

NOTE <sup>264</sup>), p. 63. *Elle réplique....*

(Voy. *Laverdy*, 309 ; *Tripaut*, 53.)

NOTE <sup>265</sup>), p. 63. *On a six mille hommes....*

(Voy. *Villaret*, xiv, 385 ; *Monstrelet* (il dit 7000), t. 2, f. 42.)

NOTE <sup>266</sup>), p. 63. *Les exhorte.....*

« Elle ordonna aussi qu'ils se confessassent, et leur fit oster leurs fillettes, et laisser leurs bagaiges. » (Voy. *Histoire de la Pucelle*, 509 ; *Tripaut*, 87, 88.)



NOTE <sup>267</sup>), p. 63. *Qu'elle est sorcière et magicienne ; ils n'en sont guère plus avancés.....*

1429.  
avril.

Son effet  
sur les  
ennemis.

Les historiens anglais, tels que Carte (dans *Lenglet*, t. 3, p. 125, 126, 130); *Rapin-Thoyras* (iv, 237), *Smollett* (viii, 68); *Hume* (vj, 184), etc., conviennent tous de l'effet prodigieux que Jeanne produisit sur les soldats anglais. Les généraux, observe Hume, essayèrent de dissuader leurs soldats du surnaturel. Mais frappés eux-mêmes de cette idée, tout ce qu'ils osèrent avancer de plus hardi, c'est qu'elle était « l'instrument » du diable ». Cependant comme les Anglois avoient fait » la triste expérience (à la première attaque de Jeanne) » que le diable pouvoit avoir quelquefois le dessus, ils » ne tirèrent pas une grande consolation de s'être fortifiés dans cette conjecture. » (Réflexion peu digne de la majesté de l'histoire.)

Cella-ci, des auteurs contemporains, peint encore mieux le même effet : « Paravant qu'elle arrivât, deux » cents Anglois chassoient aux escarmouches cinq cents » François, et depuis sa venue deux cents François » chassoient quatre cents Anglois. (Voy. *Histoire de la » Pucelle*, 510.)

*Asserit*, dit l'immortel Duncis (dans *Laverdy*, 354, note 31), *Asserit quòd Anglici qui 200 priùs fugabant 800 aut 1000 de exercitu regis, à post et tunc 400 aut 500 armatorum pugnabant in conflictu contrà totam potestatem Anglicorum*, etc.

« Toutes choses, dit Bedford (*Lettre dans Rymer*, x, » 408, traduite par *Rapin*, iv, 237), prospéroient jus- » qu'au...siège d'Orléans..., où vos troupes, qui étoient » en grand nombre, ont reçu un terrible échec. Cela » est arrivé en partie par la confiance que les ennemis

» ont eue en une femme (la Pucelle)... Cette défaite...  
 » a fait perdre courage à celles (les troupes) qui res-  
 » tent, etc. »

Ravitaille-  
 ment d'Or-  
 léans.

NOTE <sup>268</sup>), p. 64. *Son avant garde... une bannière...*

(Voy. *Tripaut*, p. 90; *Histoire de la Pucelle*, 508; *Laverdy*, 315 et 318; *Lenglet*, t. 1, p. 59, etc.)

Quelques-uns disent aussi qu'il y avait un globe, d'autres une croix, une annonciation, etc.; mais presque tous s'accordent sur les fleurs de lis, symbole de la France.

NOTE <sup>269</sup>), p. 64. *Laissent tranquillement passer le convoi...*

(Voy. *Tripaut*, 190; *Laverdy*, 316, 317; *Lenglet*, t. 1, p. 61; *Journal de Paris*, 122, etc.)

Ils le regardèrent passer, dit *Hume*, vj, 180, avec un étonnement stupide.\*

NOTE <sup>270</sup>), p. 64. *Qu'il eût été si facile...*

Soit pendant sa marche (il mit trois jours à venir de Blois. Voy. *Laverdy*, 315), soit pendant l'embarquement et débarquement des effets (ils étaient maîtres de la Loire)..... Avec leur seule artillerie, et sans quitter leurs bastilles, ils auraient pu en détruire la plus grande partie.

NOTE <sup>271</sup>), p. 64. *A la lueur des flambeaux, une entrée triomphante...*

\* Relativement à la note 269 et à la plupart des suivantes jusques à 308, consultez de nouveau à la fin de l'ouvrage, la carte visuelle, ou 1<sup>re</sup> carte.

(Voy. *Tripaut*, 90, 91; *Hist. de la Pucelle*, 509; *La-verdy*, 317.) 1429.  
mai.

NOTE <sup>272)</sup>, p. 64. *Jeanne ne reste point dans l'inaction...*  
(Voy. *Tripaut*, 93 à 96; *Hist. de la Pucelle*, 510; *La-verdy*, 317; *Lenglet*, t. 1, p. 61 et 62.)

On ne reçut pas dans cet intervalle plusieurs convois, comme le dit *Villaret*, xiv, 387. (Voy. *les auteurs précédens*; *Chartier*, 21.)

NOTE <sup>273)</sup>, p. 65. *Autant de citadelles, avec remparts, etc.*  
(Voy. ci-devant *note* 222, p. 165; *Hist. de la Pucelle*, 502, 503, 512; continuateur de *Tripaut*, f. A, p. vj; *Tripaut*, 175.)

NOTE <sup>274)</sup>, p. 65. *Le 4 mai... la Pucelle est en avant...*  
(Voy. *Tripaut*, 96, 97; *Hist. de la Pucelle*, 511; *La-verdy*, 318; *Lenglet*, t. 1, p. 65; *Chartier*, 21; *Chronique de France*, 338.)

Ce convoi vint par la Beauce. (Voy. ci-après, *explications de la 2<sup>e</sup> carte*, *note* 13.)

NOTE <sup>275)</sup>, p. 65. *Ces guerriers... sont maintenant abattus...*

(Voy. ci-devant, *note* 267, p. 188.)

NOTE <sup>276)</sup>, p. 65. *Orléans étant ainsi muni...*

Comme notre relation des circonstances de la levée du siège diffère en beaucoup de points de celles de tous les historiens modernes, nous croyons devoir insister sur la méthode que nous avons employée. (Voy. *note* 1, n<sup>o</sup> 111, p. 99.) Entre les mêmes auteurs, les uns n'ont consulté que les récits des chroniques, parfois d'une seule chronique; d'autres ne se sont attachés qu'aux

dépositions des procédures; aucun d'eux ne s'est formé une idée juste ni du local, ni de l'état de la ligne de circonvallation (Voy. ci-devant, *note* 223, p. 158), ni de l'extérieur de la ville, ni des dates précises des sorties, assauts, etc. Les chroniques ou les dépositions consultées séparément ne rendent point raison des diverses attaques; presque toutes offrent des anachronismes, des fautes dans les noms, les indications, etc. On ne peut se tirer de ce labyrinthe qu'en se servant de tous les documens ensemble, et en les comparant à chaque fait, soit entr'eux, soit sur-tout avec un plan du siège et un calendrier. Ce travail est si long et si difficile, que les erreurs ou les omissions des historiens, distraits par d'autres recherches, ne sont point surprenantes. Nous-mêmes, dans un premier essai, quoique plus exact que ce qu'on avait fait jusqu'alors, nous en avons commis quelques-unes.... Nous pouvons maintenant assurer qu'il n'est aucune des circonstances exposées au texte ou aux notes qui ne soit fondée sur des autorités et qui ne cadre parfaitement avec les localités, les dates, les circonstances antérieures ou postérieures, et les relations les plus sûres; tandis qu'aucune des histoires modernes n'offre de semblables avantages, et bien loin de là. Il serait même trop long d'en indiquer toutes les fautes ou lacunes.

NOTE <sup>277</sup>), p. 65. *Les généraux français arrêtent....*

(Voy. sur cette délibération *Leiglet*, t. I, p. 65, 66, d'après le P. Paquerel, confesseur et aumônier de Jeanne.)

Sortie. NOTE <sup>278</sup>), p. 66. *Au bout de quelques minutes....*

(Voy. sur tout cela *Daulon* (l'écuyer de Jeanne),

dans Lenglet, t. 2, p. 114 à 116; *Laverdy*, p. 318, 319; *Hist. de la Pucelle*, p. 511.)

NOTE <sup>279</sup>), p. 66. *Sur ces entrefaites*, etc.

(Voy. à ce sujet *mêmes autorités* qu'à note 278.)

NOTE <sup>280</sup>), p. 66. *Le bruit s'en répand lorsqu'on achève*, etc.

(Voy. sur ces faits *mêmes autorités* qu'à note 278. — Voy. aussi *Berry*, 377; *Chronique de France*, 338, 339.)

NOTE <sup>281</sup>), p. 67. *Vers la porte d'Orléans...*

Vers la porte de Bourgogne, dit Daulon (dans *Lenglet*, t. 2, p. 155, et *Laverdy*, p. 355).... C'est précisément la porte la plus orientale de la ville, dans la direction de laquelle était l'église de Saint-Loup (Voy. *Expilly*, p. 334), et par conséquent la bastille de ce nom. (Voy. ci-devant note 223, p. 169.)

Observez que Jeanne était logée à la porte occidentale (ou porte Regnard... Voy. *Tripaut*, 92), de sorte qu'elle traversa toute la ville pour se rendre au lieu du combat.

NOTE <sup>282</sup>), p. 67. *Malgré les remontrances de Gaucourt...*

(Voy. sur ces faits la déposition de Simon Charle, président de la chambre des comptes, dans *Laverdy*, p. 291, 319, 358.)

Il est vrai que Charle rapporte cette circonstance au jour de l'attaque des Augustins; mais il s'est évidemment trompé de nom sur la bastille (ce qui est peu étonnant, parce qu'il dépose au bout de vingt-six ans, sur un récit de Gaucourt). En effet, les Augustins ne furent attaqués que le vendredi 6 mai, d'après la délibération prise la veille (jour de l'Ascension) par le con-

seil de guerre. Comment Gaucourt, ainsi que le dit Charle, se serait-il opposé à la sortie de Jeanne, par le motif qu'on avait arrêté de ne pas faire l'attaque des Augustins, que précisément on avait résolue?.. Ce qui prouve d'ailleurs l'erreur de Charle, c'est qu'il place la prise des Augustins à la veille de l'Ascension... Aussi Laverdy et Lenglet, qui n'ont consulté que le récit des témoins, ont-ils fait une espèce d'imbroglio des diverses attaques. (Voy. *Laverdy*, 319, 320, 358; *Lenglet*, t. 1, p. 63 et suiv.)

Attaque  
de  
Saint-Loup.

NOTE <sup>283</sup>), p. 67. *Les Français... vont les assiéger...*

Dans la bastille de Saint-Loup. (Voy. *Histoire de la Pucelle*, 511; *Daulon*, dans *Lenglet*, ij, 116; *Laverdy*, 356; *Tripaut*, 97, 98; *Chartier*, 21.)

NOTE <sup>284</sup>), p. 67. *Il s'avance avec un corps de troupes...*

Un corps... tiré de ces bastilles, sur-tout de celle de Saint-Pouaire (c'était une des plus voisines de Saint-Loup). (Voy. ci-devant *note* 223, p. 169. — Voy. *Histoire de la Pucelle*, 511; *Tripaut*, 98; *Hume*, vj, 182.)

NOTE <sup>285</sup>), p. 67. *Mais les officiers et soldats.. sortent...*

Commandés par Sainte-Sévère, et au nombre de six cents hommes. (Voy. *Hist. de la Pucelle*, 511; *Tripaut*, 98.)

NOTE <sup>286</sup>), p. 67. *Talbot, étonné,.... ordonne la retraite....*

(Voy. *Hist. de la Pucelle*, 511; *Tripaut*, 99; *Chartier*, 21; *Berry*, 377.)

*Hume*, vj, 182, convient que Talbot, après avoir tiré des troupes des bastilles, n'osa paraître (il fallait

dire *rester*) en rase campagne contre un ennemi si formidable. (D'après le récit de Tripaut, extrait à la note 285, il n'était formidable que par son courage.)

NOTE 287), p. 68. *En moins de quatre heures....*

(Voy. Tripaut, 98, 99; son continuateur, f. B, p. iv; Daulon, dans Lenglet, ij, 216, et Laverdy, 319, 356; *Hist. de la Pucelle*, 511.)

NOTE 288), p. 68. *Le 5 mai... ils tiennent conseil, etc.*

(Voy. Tripaut, 99, 100; *Histoire de la Pucelle*, 511; Lenglet, t. 1, p. 68; Chartier, 21, 22.)

NOTE 289), p. 68. *Jeanne se rend....*

Le président Charle dit au contraire que c'est Jeanne qui empêcha d'attaquer le jour de l'Ascension; circonstance, du reste, assez indifférente. (Voy. Laverdy, 319, 358.)

NOTE 290), p. 68. *Il y en avait quatre....*

Et même cinq, en comptant le boulevard des tournelles; savoir, Saint-Jean-le-Blanc, les Augustins, le boulevard et le fort des tournelles, et Saint-Privé. (Voy. ci-devant note 223, p. 168; et, quant à la délibération, Tripaut, 100; *Hist. de la Pucelle*, 511.)

*Idem*  
des autres  
bastilles.

NOTE 291), p. 68. *Que tout est prêt pendant la nuit....*

(Voy. Tripaut, 100.)

NOTE 292), p. 68. *On passe dans une île, etc....*

Située entre Saint-Loup et la tour neuve, ... vis-à-vis Saint-Aignan. (Voy. sur tout cela Daulon, dans Len-

glet, ij, 117, et *Laverdy*, 320, 356; *Tripaut*, 101.—Voy. aussi *Chartier*, 23.)

NOTE <sup>293</sup>, p. 69. *Abandonnent Saint-Jean-le-Blanc...*  
(Voy. *Daulon*, dans *Lenglet*, ij, 118, et *Laverdy*, 320, 356; *Tripaut*, 101; *Hist. de la Pucelle*, 512; *Chron. de France*, 339.)

C'est dans cette occasion sur-tout qu'on reconnaît combien la terreur ôtait aux Anglais toute présence d'esprit. D'après la position indiquée à la note 292,\* l'île par où les Français débouchèrent était en face de Saint-Jean-le-Blanc. Les Anglais, sans quitter leurs remparts, auraient pu foudroyer et le pont de bateaux et leurs adversaires. D'abord ils ne manquaient pas d'artillerie, puisque dès le 17 octobre ils avaient une batterie derrière la digue de Saint-Jean-le-Blanc.... Ensuite, quoique cette arme meurtrière fût bien éloignée de la perfection où elle est parvenue depuis, elle leur avait servi à détruire tous les moulins qui étaient auprès de la tour neuve, et par conséquent au-delà de l'île. (Voy. *Tripaut*, 3.—Voy. aussi ci-dev., note 217, p. 164.)

NOTE <sup>294</sup>, p. 69 *On les poursuit dans la seconde, celle des Augustins....*

Relativement à tout ce qui suit, jusqu'à la fin de l'alinéa du texte, voyez *Daulon*, dans *Lenglet*, ij, 117 et suiv.; *Laverdy*, 356, 357; *Tripaut*, 101; *Hist. de la Pucelle*, 512; *Chartier*, 23; *Monstrelet*, ij, 43; *Chron. de France*, 339 (mais en les comparant ensemble, comme nous l'avons fait dans toutes les notes précédentes).

\* C'est le n° 44 de la carte visuelle.



NOTE <sup>295</sup>), p. 69. *La garnison des tournelles....*

L'Histoire de la Pucelle, p. 512, dit « seulement » qu'un *cry* annonça que les Anglois venoient à puis-  
sance du côté de Saint-Privé..... » J'ai préféré la ver-  
sion de Tripaut, p. 101, qui me paraît plus vraisem-  
blable, et qu'au reste la première ne contrarie point.

NOTE <sup>296</sup>), p. 69. *Eprouvent le même sort que celles de Saint-Loup....*

(Voy. les autorités de *note* 294, p. 204.) On y déli-  
vra aussi beaucoup de prisonniers français. (Voy. *Tri-  
paut*, 101.)

NOTE <sup>297</sup>), p. 70. *Le conseil de guerre résiste....*

(Voy., quant à ces propositions et délibérations, *Idem*  
*Daulon* dans *Lenglet*, t. 2, p. 122; *Chronique de France*,  
339; et sur-tout *Hist. de la Pucelle*, p. 512; *Paquerel*  
dans *Laverdy*, 291, 321, 359, 360.) des  
tournelles.

L'hésitation du conseil est peu surprenante, d'après  
tout ce qu'on rapporte des tournelles. « La très-forte  
» (dit *Monstrelet*, t. 2, f. 43) bastille et forteresse du  
» bout du pont, qui étoit très-forte, merveilleusement  
» et puissamment édiflée, et si étoit dedans la fleur des  
» meilleures gens de guerre d'Angleterre, etc. » (Voy.  
aussi ci-après *note* 310.)

NOTE <sup>298</sup>), p. 70. *La nuit du 6 au 7 mai....*

(Voy. *Tripaut*, 102; *Hist. de la Pucelle*, 512.)

NOTE <sup>299</sup>), p. 70. *Jeanne veille avec eux....*

(Voy. *Daulon* dans *Lenglet*, t. 2, p. 121, 122;  
*Chartier*, 23.)

NOTE <sup>300</sup>), p. 70. *Evacuent d'eux-mêmes... la bastille de Saint-Privé...*

(Voy. *Hist. de la Pucelle*, 512; *Chron. de Fr.*, 339.)

NOTE <sup>301</sup>), p. 70. *Le 7 mai, dès l'aube du jour...*

Le samedi 7 mai. (Voy. *Tripaut*, 102; *Hist. de la Pucelle*, 512; *Lenglet*, t. 1, p. 70.)

NOTE <sup>302</sup>), p. 71. *La résistance des Anglais...*

(V. *Tripaut*, 102, 103.)

NOTE <sup>303</sup>), p. 71. *Presque toute la journée.... Une blessure que reçoit Jeanne....*

(Voy. sur tout cela *Tripaut*, 103 à 106; *Daulon* dans *Lenglet*, t. 2, p. 122 et 125; *Paquerel* et *Dunois* dans *Laverdy*, 322, 360 à 362; *Hist. de la Pucelle*, 513; *Chartier*, 23; *Berry*, 377, 378; *Registres du parlement*, dans *Laverdy*, 324; *Monstrelet*, t. 2, f. 43; *Chron. de Fr.*, 339.)

NOTE <sup>304</sup>), p. 71. *On pense à la retraite; on s'y disposait...*

*Dunois* le déclare lui-même (p. 360) : *Deponens volebat quod exercitus retraheret in civitatem.*

NOTE <sup>305</sup>), p. 71. *Y planter sa bannière, etc.*

(Voy. pour tout ce qui suit (au texte) les autorités de note 303.)

Il est inutile de répéter que dans tous ces récits nous écartons le merveilleux que nos bons chroniqueurs y ont joint comme si cela eût été nécessaire. Ainsi deux d'entr'eux s'imaginant donner plus de réputation à Jeanne, en la présentant plutôt comme prophétesse que comme guerrière intrépide, la font rester au lieu où elle s'était retirée pour son pansement. Ils ajoutent

que là elle dit que quand la queue de son cheval se dirigerait contre le boulevard, il tomberait entre les mains des Français; ce qui ne manqua pas d'arriver (Voy. *Tripaut*, 104; *Hist. de la Pucelle*, 513); et l'aris-tarque Luchet ne manque pas non plus de triompher de ces pauvretés. (Voy. *Luchet*, p. 323.)

Mais on nous permettra, peut-être, de préférer la narration de l'immortel Dunois : *Et Joanna posuit se super bordum fossati, et instante, ibi ipsâ existente, Angli tremuerunt et effecti sunt pavidî; armati verò Regis resumpserunt animum et ceperunt ascendere ... Bolleopardum fuit captum, etc.* (Voy. *id.*, dans Laverdy, 361, 362.)

NOTE <sup>306</sup>), p. 71. *Le pont-levis s'écroule, etc....*

(Voy. sur ces divers points *Tripaut*, 106; *Hist. de la Pucelle*, 513; *Dunois*, p. 362; *Daulon*, dans Laverdy, dans Lenglet, t. 2, p. 125; *Chartier*, 23; *Berry*, 377, 378; *Laverdy*, 323; *Chronique de France*, 339.)

NOTE <sup>307</sup>), p. 72. *Autre bivouac de Jeanne....*

(Voy. *Tripaut*, 107, 108.)

NOTE <sup>308</sup>), p. 72. *Le 8 au matin.... les Anglais font retraite....* Lévé  
du siège.

Le dimanche 8 mai. (Voy. pour tout ce qui suit dans le texte, *Tripaut*, 108 à 111; *Hist. de la Pucelle*, 514; *Daulon* dans Lenglet, t. 2, p. 125; *Dunois* et autres témoins dans Laverdy, 362, 363; *Chartier*, 23, 24; *Berry*, 378; *Lenglet*, t. 1, p. 73; *Monstrelet*, t. 2, f. 43; *Chronique de France*, 339.)

NOTE <sup>309</sup>), p. 72. *Dissipé l'armée sur laquelle ils comp-taient le plus....*

Ils perdirent, suivant Hume, vj, 184, six mille hommes, et furent jetés dans la consternation et le désespoir.... Selon Monstrelet, t. 2, f. 43, six à huit mille.

Ajoutons que leur plus habile général, Salisbury, et deux de leurs plus vaillans guerriers, Glacidas et Lancelot, périrent à ce siège. Le dernier avait été tué le 29 janvier, d'un coup de canon. (Voy. *Tripaut*, 31; *Monstrelet*, t. 2, f. 38.)

NOTE <sup>310</sup>), p. 73. *Par les prodiges....*

Si l'on se rappelle tout ce que nous avons dit des fortifications anglaises, on verra que nous sommes autorisés à nous servir de cette expression. Un excellent militaire, le duc d'Alençon, qui en vit les restes quelque tems après, et notamment les tournelles (elles ne furent point détruites), s'écria qu'avec fort peu de monde il y aurait résisté, pendant plusieurs jours, à des armées considérables, *et*, ajouta-t-il, *sibi videtur quod eum non cepissent...* Ambroise de Lore, un des plus vaillans officiers du siège, et Dunois, regardaient aussi ces expéditions comme miraculeuses. (Voy. *Laverdy*, 321, 359; *Lenglet*, t. 1, p. 72 et 75; t. 2, p. 128. — *Voy. aussi Thomassin*, 97.)

NOTE <sup>311</sup>), p. 73. *Jusques à Loches....*

Charles était à Chinon dès le 21 avril 1429. (Voy. *D. Vaissette*, iv, 471.)

Selon la Chronique de France, f. 340, et Lenglet, t. 3, p. 345 (sans doute d'après cette Chronique), il y était encore lorsque Jeanne vint le trouver après le siège d'Orléans; tandis que, selon le même Lenglet, t. 2, p. 135 et suiv., qui soutient ainsi les deux versions

sans s'en apercevoir; selon Villaret, xiv, 394, et selon M. de Laverdy, pag. 325, d'après le procès de Jeanne, le roi était à Loches.

Un compte du trésorier des guerres, puisé dans les archives de la chambre des comptes, et publié par La Roque, *Traité de la Noblesse*, ch. 43, p. 238, nous a mis en quelque sorte sur la voie pour expliquer cette contradiction, qui nous avait long-tems embarrassés, pour constater la conduite singulière de Charles, et pour ajouter une nouvelle preuve à celles par lesquelles nous avons établi que Jeanne ne fut point un instrument de la cour.

Il est dit dans ce compte que, par des lettres-patentes données à Chinon, le *dix mai* 1429, Charles ordonna de payer diverses dépenses faites à Tours et ailleurs pour l'équipement, l'entretien, etc., de Jeanne et d'un de ses compagnons.

D'autre part, 1<sup>o</sup> il est certain que Jeanne partit d'Orléans le lendemain de la levée du siège, c'est-à-dire le *neuf mai* ( Voy. les *autorités* de la *note* 312, ci-après); 2<sup>o</sup> suivant la déposition de Dunois ( Voy. *Laverdy*, p. 363 et 367 ), celui-ci, après cette levée, se rendit avec Jeanne auprès de Charles VII, qui alors allait à Loches, *dicta puella cum deponente et aliis.... accessit ad Regem euntem in loco de Loches.*

Cela posé, il est clair, 1<sup>o</sup> que Jeanne et Dunois rencontrèrent Charles VII entre Loches et Chinon, et revinrent avec lui à Loches ( ainsi, il est peu étonnant que les auteurs ou témoins ne se soient pas accordés sur l'indication de ces villes ); 2<sup>o</sup> que vu la distance *routière* qui sépare Orléans de Loches, ils ne purent le rencontrer, au plus tôt, que le *onze* ou le *douze mai*, le jour ou

le lendemain de son départ de Chinon pour Loches ; 3<sup>o</sup> que Charles ne se déterminâ à quitter Chinon que lorsqu'il eut appris la levée du siège , parce qu'aussitôt qu'elle eut lieu , c'est-à-dire dès le huit matin , le gouverneur d'Orléans dut , pour l'informer d'un événement aussi important , lui expédier un courrier qui , quoiqu'il n'y eût point encore de poste , ne put employer plus d'un jour et demi ou deux jours pour se rendre à Chinon.

Quoique cette étrange inertie s'accorde avec le caractère de Charles , il est probable , vu la difficulté des circonstances , que si Jeanne eût été un instrument de la cour , on se serait plus tôt rapproché du théâtre des événemens pour être à portée d'y veiller , et sur-tout on s'en serait rapproché davantage. Mais loin d'en former le dessein , il paraît qu'on avait celui de se fixer à Loches pour long-tems , puisque la cour y était encore au commencement de juin , qu'on y avait même amené le dauphin (*Voy. Lettre de Gui de Laval , dans le Recueil de Godefroi , p. 895*), à peine âgé de sept ans , et qu'enfin Jeanne fut obligée d'y séjourner jusqu'à cette époque pour solliciter Charles de consentir à l'expédition du sacre (*instantissimè et frequenter instigabat Regem , dit Dunois , d. p. 363 et 367*).

Proposition  
du sacre.

NOTE <sup>312</sup>), p. 73. *Dès le 9 mai....*

(*Voy. pour ce qui suit , au texte , Tripaut , 111 , 115 à 118 ; Lenglet , t. 1 , p. 75 et suiv. ; Laverdy , 325 ; Hist. de la Pucelle , 515.*)

NOTE <sup>313</sup>), p. 74. *Des raisons fort plausibles....*

Hume , vj , 189 , dit que , quelques semaines aupa-

ravant, cette proposition eût paru de la dernière extravagance... Il ajoute que Charles résolut de suivre les inspirations de la prophétesse, etc... Hume prête souvent à Charles une politique démentie par sa conduite... Il en est de même de Smollett, qui le fait marcher à Beaugency, commander les troupes à Pathay, etc. (Voy. *id.*, viij, 69, 70.) En général les Anglais, confondant les époques, présentent Charles comme un roi très-habile, afin, sans doute, de donner à entendre que Jeanne ne fut qu'un instrument de ses desseins.

NOTE <sup>314</sup>), p. 74. *Qu'on manquait d'argent...*

(Voy. *Lenglet*, t. 1, p. 78; *Chartier*, 28. — *Voy.* aussi ci-devant, *note* 151, p. 144.) Lorsqu'on se mit en marche pour Rheims, tout ce qu'on put faire, malgré les succès obtenus jusque-là, ce fut de payer *trois francs* de solde par homme d'armes. (Voy. *Chartier*, 28; *Chronique de France*, 341; *Hist. de la Pucelle*, 520. (On y dit que c'étoit peu de chose.)

NOTE <sup>315</sup>), p. 74. *Jeanne... insiste...*

(Voy. *Chartier*, 27; *Tripaut*, 115, 116; *Laverdy*, 328 à 330; *Lenglet*, t. 1, p. 76; *Hist. de la Pucelle*, 515; *Chronique de France*, 340, v<sup>o</sup>.)

NOTE <sup>316</sup>), p. 74. *La réputation de Jeanne... faisait accourir des troupes...*

(Voy. *Chartier*, 26, 28; *Tripaut*, 124, 125; *Monstrelet*, t. 2, f. 44, 45.) C'est aussi ce qu'écrit dans le

1429.  
juin.  
Expédition  
de  
l'Orléanais.\*

\* Consulter, à la fin, la carte du théâtre de la guerre, ou 2<sup>e</sup> carte.

même tems (le mercredi 8 juin 1429) Gui de Laval. (Voy. *Lettre dans Godefroi*, p. 895 à 897. — Voy. encore *Chronique de France*, 340, v<sup>o</sup>.)

NOTE <sup>317</sup>), p. 74. *Huit mille hommes....*

(Voy. *Tripaut*, 118.) Mais ce nombre s'accrut bientôt, et avant la fin du mois on avait déjà onze ou douze mille hommes. (Voy. *Tripaut*, 124, 125; *Lenglet*, t. 1, p. 82; *Hume*, vj, 185.)

NOTE <sup>318</sup>), p. 74. *Ils échouent dans leur entreprise....*

(Voy. *Tripaut*, p. 114 à 116.)

NOTE <sup>319</sup>), p. 74. *Douze cents hommes....*

(Voy. *Lenglet*, t. 1, p. 82.)

D'autres ne parlent que de six à sept cents hommes. (Voy. *Tripaut*, 119; *Chartier*, 25.)

NOTE <sup>320</sup>), p. 75. *Le 11 juin les Français sont auprès de Gergeau....*

Quant à toute cette expédition, voyez *Tripaut*, 118 à 124; *Lenglet*, t. 1, p. 82 à 84; *Hume*, vj, 186; *Laverdy*, 325 à 328; *le duc d'Alençon*, *ibid.*, 363 à 365; *Chartier*, 25; *Hist. de la Pucelle*, 515, 516 (il y a quelques fautes de dates, mais ce ne sont que des fautes d'impression); *Monstrelet*, t. 2, f. 44; *Chronique de France*, 340.

N. B. Le duc d'Alençon commandait l'armée. (Voy. *Chartier*, 25; *Tripaut*, 117.) Fait prisonnier à Verneuil, il avait obtenu sa liberté en 1427 (*Villaret*, xiv, 347), mais en laissant des otages pour une partie de sa



rançon. Il les dégagés soit au moyen de ventes de terres, passées en décembre 1428 et avril 1429, au duc de Bretagne (*Actes aux Mém. de Bretagne, par D. Morice, ij, 1213, 1220*), soit à l'aide de vingt-quatre mille écus que Charles VII lui donna en 1427 et 1428. Enfin, le duc de Bedford le déclara quitte, même *de ses foi et promesse*, le 21 mai 1429 (*Actes cités dans l'histoire du duché d'Alençon, par Bry, 1620, p. 320*); de sorte qu'il put rentrer au service du roi après la levée du siège d'Orléans.

NOTE <sup>321</sup>, p. 75. *Et Suffolck.... fait prisonnier....*

Un de ses frères (Alexandre de la Poole) y fut tué, et un autre fait prisonnier. (*Voy. Tripaut, 123; Chartier, 25; Hist. de la Pucelle, 515; Monstrelet, t. 2, f. 44; Chronique de France, 340.*)

NOTE <sup>322</sup>, p. 75. *Le 15 le pont de Meung, etc....*

(*Voy. Tripaut, 125 à 128; Laverdy, 327; Lenglet, t. 1, p. 85 à 88; Chartier, 25 à 26; Hist. de la Pucelle, 517; Monstrelet, t. 2, f. 44; Chron. de Fr., 340.*) (N. B. Il s'agit ici de Meun ou Mehung-sur-Loire.) Après la prise de Gergeau, la garnison anglaise de la Ferté-Hubert évacua cette place et alla renforcer celle de Beaugency. (*Voy. Monstrelet, ibid.*)

NOTE <sup>323</sup>, p. 75. *Cependant.... Bedford informé....*

(*Voy. Monstrelet, t. 2, f. 44.*)

Bataille  
de  
Pathay.

NOTE <sup>324</sup>, p. 76. *Après cette jonction....*

A l'égard des détails de la bataille de Pathay, voyez *Tripaut, 128 à 131; Lenglet, t. 1, p. 88 à 91* (il paraît

qu'il n'en a pas reconnu le jour, que détermine, au contraire, Tripaut, *ibid.*); *Laverdy*, 327, 328; *Registres du parlement*, *ibid.*; *Chartier*, 26, 27; *Hist. de la Pucelle*, 518; *Hist. de Richemont*, 755, 756; *Monstrelet*, t. 2, f. 44 et 45; *Chronique de France*, 340.

Hume, vj, 186, 187, n'a point approfondi tous ces détails. Il semble, par son récit, que Suffolck était encore à l'armée.

NOTE <sup>325</sup>), p. 76. *Fastol prend la fuite....*

(Voy. Tripaut, 131; *Hist. de Richemont*, 756; *Monstrelet*, t. 2, f. 45.)

Les Anglais eux-mêmes en conviennent. (Voy. Hume, vj, 187; *Smollett*, viij, 70.)

NOTE <sup>326</sup>), p. 76. *La reddition d'Ienville, etc....*

(Voy. Tripaut, 131, 132 à 135; *Chartier*, 27; *Hist. de la Pucelle*, 518.) On cite entr'autres Montpipeau, Marchenoir et Bony. (Voy. Tripaut, *ibid.*)

NOTE <sup>327</sup>), p. 77. *Jeanne.... le sollicite.... de recevoir les secours du connétable....*

Il y a différentes versions sur la première entrevue de Jeanne et du connétable, qui, selon les uns, y montra beaucoup de fierté, et, selon d'autres, beaucoup d'humilité. (Voy. *Griffet*, vij, 346 et suiv.) Mais les démarches de Jeanne et les perfidies de la Trémouille ne sont point révoquées en doute. (Voy. à ce sujet Tripaut, 132 à 134; *Lenglet*, t. 1, p. 87, 91, 93; *Chartier*, 28; *Hist. de la Pucelle*, 517, 519, 520; *Hist. de Richemont*, 755, 756; *Chron. de France*, 340, 341; *Belleforêt*, *ibid.*)

NOTE <sup>328</sup>), p. 77. *Il se tint fermé à Sully, etc.*

« Dont ceux de la cité (d'Orléans), qui l'avoient fait » tendre et parer, en furent mal contents. » (Voy. *Tripaut*, 132.—Voy. aussi *Hist. de la Pucelle*, 519.)

NOTE <sup>329</sup>), p. 77. *Le 29 juin....*

Le 29, jour de Saint-Pierre (Voy. *Tripaut*, 135; *Hist. de la Pucelle*, 519), et non pas le 19, comme le dit Lenglet, t. 1, p. 94... Au reste, il fourmille d'erreurs quant aux dates.

Expédition  
du sacre.

On avait une armée de douze mille hommes. (Voy. *Tripaut*, 135, 136; *Hume*, vj, 190.)

1429.  
juillet.

NOTE <sup>330</sup>), p. 77. *Et c'est sur-tout à Jeanne qu'on en doit le succès.*

Elle contribua notamment à la reddition de Troyes; elle accéléra la marche de l'armée, etc., etc. (Voy. au surplus *Tripaut*, 135 à 143; *Lenglet*, t. 1, p. 95 à 109; *Chartier*, 28 à 32; *Berry*, 378, 379; *Laverdy*, 330, 331; *Hist. de la Pucelle*, 519 à 524; *Villaret*, xiv, 417 à 424; *Daniel*, vij, 72 à 76; *Chron. de France*, 341, 342.) Un des grands obstacles à l'expédition était le défaut d'artillerie, d'argent et de vivres. (Voy. *Tripaut*, 137 et 139.)

NOTE <sup>331</sup>), p. 77. *En donner les détails....*

Ils sont d'ailleurs dans tous les historiens. (Voy. entr'autres ceux de la note 330 ci-dessus; *Monstrelet*, t. 2, f. 46, 47.—Voy. aussi, pour les stations principales, l'explication de notre 2<sup>e</sup> carte, § 5, n<sup>o</sup> 23, p. 259.) Dans le même tems, Richemont se porta en Normandie, vers Evreux; diversion qui favorisa l'expédition de Rheims. (Voy. *Monstrelet*, ib., f. 46 et 50.)

NOTE <sup>332</sup>), p. 78. *Qu'enfin le 17 juillet...*

(Voy. *Thomassin*, 92, 102; *Carte*, dans *Lenglet* t. 3, p. 127; *Laverdy*, 337; *Hénaut*, an 1428, 1429; et sur-tout *Griffet*, vij, 74.)

Suivant *Monstrelet*, t. 2, f. 47, c'est le huit juillet; suivant *Villaret*, xiv, 424, le vingt-huit; suivant *Lenglet*, t. 1, p. 109, le dimanche sept; suivant *Godefroy*, p. 332 et 523, tantôt le dix-huit, tantôt le vingt-huit.

Les erreurs de tous ces écrivains ont été causées par le défaut de calendrier. Si *Lenglet* et *Villaret*, par exemple, s'en fussent composé un, ils auraient vu qu'après avoir fixé la fête de l'Ascension (Voy. le *texte*, p. 68, et *note* 288, p. 203) au cinq mai, et le dimanche suivant au huit, le second samedi et le second dimanche de juillet, jours auxquels ils reconnaissent que l'entrée et le sacre du roi dans la ville de Rheims eurent lieu, ne pouvaient être ni les 6 et 7, ni les 27 et 28 de juillet, mais bien les 16 et 17. Les 6 et 7 et 27 et 28 juillet furent des mercredis et des jeudis. Un calendrier eût aussi épargné à *Griffet* ses longues recherches pour la fixation de cette époque célèbre.

*Lenglet* aura sans doute copié *Tripaut*, p. 143; mais, en calculant les jours que *Tripaut* note pour les expéditions du voyage, on voit qu'il y a une faute d'impression. (N. B. Voy. au reste ci-après la 3<sup>e</sup> pièce justificative, qui confirme notre opinion.)

NOTE <sup>333</sup>), p. 78. *Considéré... comme un simple héritier du trône....*

C'était l'opinion générale... Jeanne elle-même n'appelait Charles que le Dauphin. (Voy. *Tripaut*, 145, 146; continuateur, f. B, p. xvij; *Hist. de la Pucelle*, 524.)

NOTE <sup>334</sup>), p. 78. *Jusques à la fin de la campagne....*

Ces détails se trouvent également dans tous les historiens. (Voy. entr'autres les auteurs nommés dans la note 330, p. 215, aux pages qui suivent celles qu'on y indique. — Voy. aussi *Monstrelet*, t. 2, f. 47 à 56.) D'ailleurs les faits les plus intéressans et les stations principales de l'armée sont indiqués ci-après, à l'explication de notre 2<sup>e</sup> carte, nos 24 à 29, et notes 25 à 39, p. 259 à 263.

Autres  
expéditions.  
Fin  
de 1429.

NOTE <sup>335</sup>), p. 78. *D'une armée destinée à une croisade...*

Elle était composée de cinq mille hommes qu'amenaient Winchester, et qui étaient destinés à combattre les Hussites. (Voy. *Hume*, vj, 194.—Voy. aussi *Monstrelet*, t. 2, f. 46.)

Elle fut levée en juin, et dès le 1<sup>er</sup> juillet on convint qu'elle serait pendant six mois au service de Bedford. Le 16, il envoya en Angleterre un héraut, pour en presser le départ. Ses instructions attestent la révolution étonnante qui venait de s'opérer dans les affaires de Charles VII. (Voy. *Rapin-Thoyras*, iv, 242 et 530; *Rymer*, t. 10, p. 420, 421, 432.)

NOTE <sup>336</sup>), p. 79. *Une trêve... pour les provinces....*

Depuis le 28 août 1429 pour les pays au nord de la Seine (de Nogent à Harfleur), et depuis le 28 septembre jusqu'à Noël pour les environs de Paris.... Elle y fut publiée le 13 octobre. (Voy. *Dutillet*, Rec. des Traités, 347, 363 (il cite les lettres de Charles, les villes comprises, etc.); *Regist. du Parlement*, dans l'Hist. de Paris de D. Felibien, t. 3, p. 591; *Journal de Paris*, 127.)

NOTE <sup>336 bis</sup>), p. 79. *Grâce à l'intrepidité et aux exhortations de Jeanne...*

(Voy. *Lenglet*, t. 1, p. 121; *Daulon*, ibid., t. 2, p. 128; *Laverdy*, 339, et sur-tout même 2<sup>e</sup> carte, note 40, p. 264.)

NOTE <sup>337</sup>), p. 79. *Où la Pucelle fut blessée pour la troisième fois...*

(La première fois aux tournelles, la seconde à Gergeau.) Voy. *Chartier*, 36, 37; *Monstrelet*, t. 2, f. 50, 51; *Laverdy*, 338; *Lenglet*, t. 1, p. 118; *Chron. de France*, 343; *Tripaut*, 165; *Daniel*, vij, 81, 82; *Hist. de la Pucelle*, 528 (ce dernier auteur cite même, p. 512, une quatrième blessure qu'elle reçut, selon lui, au siège des Augustins).—V. sur-tout d. 2<sup>e</sup> carte, note 37, p. 262.

NOTE <sup>337 bis</sup>), p. 79. *Philippe de dons et d'honneurs...*

Le 13 octobre 1429 on le fit lieutenant-général d'une partie du royaume; et le 8 mars suivant on lui donna la Champagne et la Brie. (Voy. *Dutillet*, Rec. des Traités, 349 et 363.)

1430. NOTE <sup>338</sup>), p. 79. *Avait battu et fait prisonnier...*

mai. (Voy. *Chartier*, 41; *Monstrelet*, t. 2, f. 57; et sur-tout *Lenglet*, t. 1, p. 125, et t. 3, p. 150; et même 2<sup>e</sup> carte, notes 47 à 50, p. 267 à 270.)

NOTE <sup>339</sup>), p. 79. *La prise de la Pucelle...*

(Voy. à ce sujet *Chartier*, 41, 42; *Berry*, 382; *Monstrelet*, t. 2, f. 57, 58; *Villaret*, xv, 16; *Laverdy*, 339, 340; *Daniel*, vij, 91 à 93; *Thomassin*, 103; continuateur de *Tripaut*, f. C, p. iij; *Lenglet*, t. 1, p. 128; même 2<sup>e</sup> carte, notes 48 à 52, p. 268 à 270.)

NOTE <sup>340</sup>, p. 79. *Le dénuement où se trouvait Charles...*  
 (Voy. ci-devant notes 151 et 314, p. 144 et 211.) « Il n'y a point de soulde, » dit Gui de Laval. (Voy. lettre citée à note 316, p. 211.) Il faut ajouter la sagesse et la dextérité de Bedford, dont Hume, vj, 192 à 194, fait l'éloge.

NOTE <sup>340 bis</sup>, p. 80. *Son étrange conduite...*

Amelgard s'en plaint vivement. Selon lui, si Charles, vers cette époque, avait eu moins d'apathie et de goût pour les plaisirs, s'il avait empêché les dégâts de ses troupes et secondé le zèle des habitans de la Normandie, il aurait pu recouvrer cette province. (Voy. *Notice des Mss.*, t. 1, p. 419.)

Conduite de  
 Charles VII,  
 etc.  
 1430  
 et suiv.

NOTE <sup>341</sup>, p. 80. *De plus en plus ministre ou esclave...*  
 etc.....

(Voy. pour tout cela *Chartier*, 28, 64, 65; *Berry*, 386; *Hist. de Richemont*, 756, 758; *Villaret*, xiv, 411, 474; xv, 32, 150; *Daniel*, vij, 112 à 115.) Charles poussa la faiblesse au point de faire déclarer Louis d'Amboise *criminel de lèse-majesté*, pour avoir essayé d'arrêter la Trémouille *gouvernant le royaume*, dit l'arrêt... Encore c'était la Trémouille lui-même qui avait fait arrêter et qui retenait prisonnier Louis d'Amboise. (Voy. *Villaret*, xiv, 477.)

NOTE <sup>342</sup>, p. 80. *De l'attaquer et de le charger de fers...*

Il fut même blessé d'un coup d'épée... On le traîna dans un château fort appartenant à un des conjurés. (Voy. *Chartier*, 65; *Berry*, 386; *Chron. de France*, 360; *Monstrelet*, ij, 91.)

NOTE <sup>343</sup>, p. 80. *L'impulsion donnée par Jeanne...*

C'est aussi la remarque de Thomassin. « Depuis le » siège d'Orléans, dit-il, fol. 97, les Anglois ny leurs » alliés n'eurent force ne vertu. »

Il faut également observer, avec Hume, vj, 194; que l'enrôlement se faisait difficilement chez les Anglais, « intimidés par le pouvoir magique et infernal » de la Pucelle. »

Enfin, des actes du tems prouvent que la frayeur qu'elle leur inspirait était si forte, que les enrôlés mêmes n'osaient se rendre en France. Le 3 mai 1430, quelques jours après le départ de Henri VI pour ce royaume, le duc de Gloucester fit à Cantorbéry des proclamations dont voici le titre: *Contrà capitaneos et soldarios tergiversantes, incantationibus Puellæ terrificatos.* (Rymer, x, 459.)

NOTE <sup>344</sup>, p. 81. *A combattre que les garnisons ennemies....*

Hume parle de plusieurs places « que l'affection du » peuple avoit livrées à Charles. » Il ajoute que l'habileté de Bedford fut impuissante contre l'inclination des Français à rentrer sous la domination du roi. (Voy. *id.*, 195, 202.—Voy. aussi *Monstrelet*, t. 2, f. 48 et 50, v°; *Chartier*, 44, 65, 66, 71, 89.) Parmi les places livrées volontairement à Charles, il y en eut en effet que les Anglais ne purent reprendre qu'après six ou sept mois de siège. (Voy. *Monstrelet*, *ibid.*)

« On ne peut trop insister sur cette vérité : le rétablissement de Charles VII sur le trône de ses pères fut » l'ouvrage de la nation. » (*Villaret*, xiv, 263.)

1435. NOTE <sup>345</sup>, p. 81. *Le duc de Bourgogne lui accorda la sienne....*



Par le traité de paix d'Arras. (Voy. *Villaret*, xv, 181 et suiv.; *Daniel*, vij, 122 et suiv.; *Chartier*, 84; *Chron. de France*, 362.) Il est au Trésor des Chartres.

Hume, vj, 210, au sujet de cette paix, dit que, pour calmer Philippe, Charles bannit de sa cour Duchâtel et tous les assassins de Jean. Il se trompe de huit années. (Voy. ci-dev. le *texte*, p. 41, et *note* 179, p. 153.)

Un événement qui favorisa encore beaucoup Charles dans ce même tems, fut la mort du duc de Bedford (14 décembre 1435... *Villaret*, xv, 199).

Nous n'en dirons pas autant de celle d'Isabelle (30 sept. 1435, neuf jours après le traité d'Arras), précipitée, à ce qu'on présume, par la douleur du triomphe de son fils, parce que, depuis qu'elle l'avait fait dés-hériter (à Troyes, ci-devant *note* 125, p. 136), elle était méprisée et abandonnée, et vivait à-peu-près dans la misère. (Voy. *Villaret*, xv, 194; *Monstrelet*, ij, 117.)

NOTE <sup>346</sup>), p. 81. *Il rentra dans sa capitale...*

1436.

Le vendredi 13 avril 1436. (Voy. *Villaret*, xv, 211; *Hénaut*, an 1436; *Daniel*, vij, 137 et suiv.; *Journal de Paris*, 166; *Chronique de France*, 365; *Dutillet*, Rec. des Traités, 351.)

Au reste, il ne faut point prendre ceci à la lettre. Ce furent les officiers de Charles VII, les Richemont, les Dunois, etc., qui recouvrèrent la capitale. On s'attend qu'au moins il se hâta de s'y rendre pour y affermir son autorité et regagner l'affection des habitans, auxquels il était étranger depuis vingt années. Loin de là, il n'y fit son entrée qu'au bout de dix-neuf mois (12 nov. 1437), et à peine y séjourna-t-il trois semaines. « Le Roy se despartit de Paris le 3 décembre

» sans que nul bien y fit pour lors, et sembloit qu'il  
 » ne fût venu seulement que pour voir la ville. » (*Journal  
 de Paris*, 178.)—Voy. ci-apr., 1<sup>re</sup> *Pièce justific.*, note 48.

NOTE <sup>346 bis</sup>, p. 82. *Il donne des preuves... de valeur...*

Entr'autres aux sièges de Montereau, en 1437, et d'Harfleur, en 1449 (*Monstrelet*, t. 3, p. 24)... Lors du premier, Charles fit jeter de *gros engins* contre la ville, « et lui-même de sa personne y prit moult grand travail. » (*Id.*, ij, 141. — Voy. aussi *Berry*, 395.) Tel est le récit des historiens (Chartier, p. 94, la *Chronique de France*, f. 328, et l'*Hist. de Richemont* ne disent rien à ce sujet). Selon les registres du parlement (cités par Villaret, xv, 241, et par le P. Anselme, *Généalogies*, t. 1, p. 116), Charles VII se précipita le premier dans le fossé, le traversa ayant de l'eau jusqu'à la ceinture, planta une échelle, la monta l'épée à la main, à travers une grêle de traits, etc.

Eloge de  
 Charles VII.  
 1437 à 1461.

NOTE <sup>347</sup>, p. 82. *Il enlève peu-à-peu... dans Calais...*

Les Anglais essayèrent de rentrer dans la Guienne, mais ils furent battus complètement à Castilhon (à huit lieues E. de Bordeaux, au mois de juillet 1452). Talbot termina dans cette action sa glorieuse carrière. (Voy. *Villaret*, xvj, 72; *Smollett*, viij, 209, 225; *Monstrelet*, t. 3, f. 55 à 59.)

Les traités faits en 1451, 1452 et 1453, pour la soumission des Etats et des villes de Guienne, sont cités dans Dutillet, *Rec. des Traités*, p. 368, 369.

Outre Calais, les Anglais conservèrent encore en avant, et à deux lieues au sud de cette ville, Guine et Hames. (Voy. *Monstrelet*, t. 3, p. 87.)

NOTE <sup>348</sup>, p. 82. *Avaient oublié la route...*

(Voy. ci-devant *note* 86, p. 125; *Hume*, t. 5, p. 394; *Villaret*, xvj, 182; *Monstrelet*, t. 3, f. 70 et 72.)

NOTE <sup>349</sup>, p. 82. *Des nations étrangères... Gènes...*

(Voy. *Eloge de Charles VII*, p. 8.) Les rois de Danemarck et d'Ecosse le nommèrent, en 1457, arbitre de leurs différends. (Voy. *Villaret*, xvj, 209.)

Quant aux Génois, ils avaient chassé les Français en 1409, pour se donner au marquis de Montferrat (Théodore II, de la maison Paléologue, qu'ils chassèrent ensuite en 1413). V. *Révolut. de Gènes*, Paris, 1750, I, 231; même 1<sup>re</sup> *Pièce justificative*, notes 12 et 16.

NOTE <sup>350</sup>, p. 82. *Un jour de PLAISANCE par semaine...*

C'est l'expression naïve de l'auteur anonyme de son *Eloge*, p. 5.

Les étrangers font aussi l'éloge de son administration. (Voy. *Hume*, vj, 239.)

NOTE <sup>351</sup>, p. 83. *A mort un prince du sang...*

Le duc d'Alençon... Il fut arrêté en 1456, et condamné en 1458. (Voy. *Villaret*, xvj, 160 et suiv.; *Daniel*, vij, 293; *Monstrelet*, t. 3, f. 67, 74 et suiv.)

NOTE <sup>352</sup>, p. 83. *Les finances sont assujéties à des règles, etc.*

(Voy. *Eloge de Charles VII*, p. 3, 4, 6, 7; *Villaret*, xvj, 110.) « Il voyoit chacun an et plus souvent le fait » de ses finances, et le faisoit calculer en sa présence.... » Il ne faisoit faire aucun pied nouveau ou changement » de monnoie. » (Id. *Eloge*, p. 6 et 7. — Voy. aussi *Villaret*, xvj, 327; et ci-dev. *note* 150, p. 144.)

NOTE <sup>353</sup>), p. 83. *Il laisse des fonds suffisans...*

(Voy. *Eloge de Charles VII*, p. 8; *Villaret*, xvj, 314.)

Louis XI termina ce rachat un ou deux ans après la mort de son père. (Voy. *ib.*, xvij, 9.)

NOTE <sup>354</sup>), p. 83. *Les exactions sont réprimées...*

(Voy. *Eloge de Charles VII*, p. 3, 5, 7; *Villaret*, xvj, 110.)

Ce que nous disons en l'honneur de Charles dans les notes 350, 352, 353, 354 et 356, reposant principalement sur le témoignage de l'auteur anonyme de son *Eloge*, peut sembler n'être pas suffisamment justifié, parce qu'il est possible, dira-t-on, que cet auteur ait été un de ses protégés ou favoris; mais ce témoignage est fortifié par la meilleure de toutes les autorités en cette matière, par le suffrage des representans de la nation. Dans les états-généraux tenus à Tours en 1484, à une époque assez rapprochée (Charles est mort en 1461) pour que l'on connût encore bien son administration, on en fait à chaque instant l'éloge. (Voy. *Garnier* (successeur de *Villaret*), xix, 268 et suiv.)

NOTE <sup>355</sup>), p. 84. *En procurant à l'université...*

En 1452. (Voy. *Villaret*, xv, 58.)

NOTE <sup>356</sup>), p. 84. *Il rétablit la méthode des élections...*

(Voy. *Eloge de Charles VII*, p. 5; *Villaret*, xij, 21, 345.)

Ravages et  
cruauté des  
soldats.

NOTE <sup>357</sup>), p. 84. *Charles V s'en débarrassa...*

(Voy. *l'Hist. de Duguesclin* par Guyard de Berville, liv. 3, t. 1, p. 291 et suiv.)

Il fallait le plus souvent acheter leur retraite, tout aussi bien que leurs services. (Voy. *D. Vaissette*, t. 4, p. 485, 489, 492, etc.)

NOTE <sup>358)</sup>, p. 85. *Dès cet instant la France fut un champ de brigandages...*

Il serait trop long et trop pénible de rapporter tous les faits qui le prouvent. Nous avons pris la note des pages des auteurs du tems où il en est question; elle ne remplit pas moins d'un feuillet. Bornons-nous à en citer quelques-unes. (Voy. *Laboureur*, hist. 221, 498, 533, 688, 691, 739, 785, 815, 938. — *Monstrelet*, t. 1, f. 231, 240, 249, 271, 295, 305, 320; t. 2, p. 2, 15, etc. — *Juvénal*, 292, 467. — *Journal de Paris*, 22, 80, 95, 137, 152, 158. — *Saint-Remi*, 109. — *Tripaut*, 32, 61, 65. — *Continueur de idem*, p. 196. — *Amelgard*, Notice des Mss., t. 1, p. 416, 419. — *Chartier*, 39, 67, 68, 96, 99. — *Voy. aussi D. Vaissette*, t. 4, p. 459, 462, 470, 473, 476, 480, 485, 489, 492, etc.)

NOTE <sup>359)</sup>, p. 85. *Parce qu'elles n'avaient aucune discipline....*

(Voy. les auteurs cités à la note 358. — *Voy. aussi D. Vaissette*, t. 4, p. 495, 496, 497.)

NOTE <sup>360)</sup>, p. 85. *Les citoyens.... et jusques aux ecclésiastiques....*

(Voy. *Juvénal*, 439; *Choisy*, 383; *Tripaut*, 18.)

NOTE <sup>361)</sup>, p. 85. *Ils se vengeient sur les soldats épars....*

Il se forma souvent des compagnies de paysans qui se tenaient en embuscade dans les forêts, d'où ils attaquaient et détroussaient tout le monde. On les connaissait sous le nom de *brigantins*, *piquiers*, *porte-piques*. (Voy. *Laboureur*, 767, 776, 785, 789; *Journal de Paris*, 105; *Hainaut*, p. 243.)

NOTE <sup>362</sup>), p. 86. *De là un esprit de férocité...*

Il n'y en a que trop d'exemples dans l'histoire de ces tems. (Voy. *Laboureur*, 107; *Journal de Paris*, 84, 85; *Monstrelet*, t. 1, f. 259, etc.) Des brigantins mirent un *bacinet* ardent sur la tête d'un noble, écorchèrent et brûlèrent un prêtre, etc. (Voy. *Juvénal*, 52.)

NOTE <sup>363</sup>), p. 86. *On soufflait dans l'ame... de l'enfance...*

Monstrelet raconte qu'à un petit combat où les Bourguignons défirent (en 1433) un détachement de Français, soixante à quatre-vingts de ceux-ci furent pris, et pour la plupart pendus ou tués le lendemain par ordre de Jean de Luxembourg;.... qu'en poursuivant les fuyards « plusieurs furent morts et pris; » et il ajoute : « Si fut ce jour le jeune comte de Saint-Pol (neveu de » Luxembourg et âgé de quinze ans) mis en voie de » guerre : car son oncle lui en fait occire aucuns, *lequet* » y prenoit grand plaisir. » (Voy. *id.*, t. 2, f. 92. — Voy. aussi *Villaret*, xv, 160.)

NOTE <sup>364</sup>), p. 86. *On condamnait au pillage et à l'incendie...*

(Voy. des exemples dans *le Laboureur*, p. 65, 78, 79, 531, 789, 947, etc.; *Saint-Remi*, p. 109; *Monstrelet*,

t. 1, f. 276, 284 à 288, 311; t. 2, f. 69; Amelgard, *Notice des Mss.*, t. 1, p. 413, etc.

NOTE <sup>365</sup>), p. 86. *Massacrer les prisonniers....*

(Voy. *Laboureur*, 801, 836, 948; *Saint-Remi*, 118, 131, 161; *Monstrelet*, t. 1, f. 234, 257, 270, 284; t. 2, f. 6, 11, 22, etc.; *Chartier*, p. 13; *Hist. de la Pucelle*, 494; *Juvénal*, 439, 485, 490; *Chronique Mss.*, 540; *Journal de Paris*, 83; *D. Vaissette*, t. 4, p. 455, etc.)

NOTE <sup>366</sup>), p. 86. *Un évêque de Liège....*

(Voy. *Monstrelet*, t. 2, f. 126; *Villaret*, xv, 219.) Il faut pourtant observer que le prêtre était plutôt guerrier lui-même qu'aumônier. (Voy. *Monstrelet*, *ibid.*) L'évêque était Jean-sans-Pitié, de la maison de Bavière, oncle maternel du duc de Bourgogne, Philippe-le-Bon. (Voy. *Villaret*, xv, 357.)

NOTE <sup>367</sup>), p. 87. *Une mort rapide....*

On a des exemples de prisonniers qu'on laissait mourir de faim. (Voy. *Juvénal*, 485, 490; *Villaret*, xiv, 104.)

NOTE <sup>368</sup>), p. 87. *Les maladies contagieuses et les famines....*

(Voy. *Laboureur*, 833; *Saint-Remi*, 124, 130, 148, 154; *Monstrelet*, t. 1, f. 265, 268, 296; *Juvénal*, 74; *Journal de Paris*, 73 et 179; *Chartier*, 99; *Smollett*, viij, 125; *Villaret*, xv, 253; *D. Vaissette*, iv, 467.)

NOTE <sup>369</sup>), p. 87. *Qu'on vit les loups....*

(Voy. *Journal de Paris*, 94 et 179; *Villaret*, xiv, 113; *Chartier*, 99.)

NOTE <sup>370</sup>), p. 87. *Divers corps de troupes réglées*, etc..

Les ordonnances relatives à cette institution salutaire sont malheureusement perdues ; \* mais on trouve quelques détails curieux dans la *Chronique* manuscrite d'Amelgard. ( *Voy. Notice des Mss.*, t. 1, p. 423. — *Voy. aussi Eloge de Charles VII*, p. 5 à 7 ; *Chartier*, 109. ) En 1447, les commissaires du roi demandèrent aux Etats de Languedoc 250,000 liv., tant pour l'aide ordinaire que pour l'entretien de cinq cents lances (trois mille cavaliers) et mille archers, qui devaient être à la charge de la province. ( *V. D. Vaissette*, v, 9. )

NOTE <sup>371</sup>), p. 88. *Le laboureur retourne*, etc....

« Les gens d'armes vivoient sans aucune pillerie... »  
 » Les laboureurs ne laissoient point de labourer. »  
 ( *Eloge de Charles VII*, p. 5, 8. ) « Les gens d'armes se »  
 » gouvernoient si honorablement, ... qu'il n'y avoit »  
 » brigand qui osât plus dérober sur les chemins... Ils »  
 » conduisoient et guidoient les marchands, etc. »  
 ( *Monstrelet*, t. 3, f. 87. )

NOTE <sup>372</sup>), p. 88. *Un des principes vivifians...*

( *Voyez Vandermonde, Leçons d'économie politique, Ecoles normales*, t. 3, p. 149. )

NOTE <sup>373</sup>), p. 88. *Des royaumes étrangers....*

Expéditions de Naples et d'Italie sous Charles VIII, Louis XII, François 1<sup>er</sup>.

\* Elles sont citées par Charles lui-même dans des lettres de 1454 ( *Voy. D. Vaissette*, t. 5, *Preuves*, p. 15. ) Les mesures préparatoires de l'institution avaient été prises par l'ordonnance du 2 novembre 1439. ( Dans *Fontanon*, iij, 162. )



NOTE <sup>374</sup>), p. 88. *Qui ne connaissaient plus la guerre....*

Excepté pendant le seul tems des guerres civiles de la fin du 16<sup>e</sup> siècle, et de celles des camisarts.

NOTE <sup>375</sup>), p. 89. *Un seigneur de la maison de France... Il la livra....*

Prise de  
la Pucelle.

1430.  
mai.

Lyonnell, bâtard de Vendôme. (Voy. *Villaret*, xv, 17; *Monstrelet*, t. 2, f. 58; *Laverdy*, 8.) Il la vendit à Luxembourg. (Voy. *Laverdy*, 8.)

Elle fut détenue, pendant plusieurs mois, dans divers châteaux, et notamment au Crotoy et à Beaurevoir, d'où on la transféra à Rouen. (Voy. *Monstrelet*, *ibid.*; *Lenglet*, t. 1, p. 133; *Laverdy*, 342.) Le roi d'Angleterre paya tous les frais du procès. (Voy. *Chaussard*, 68.)

NOTE <sup>376</sup>), p. 90. *Aux théologiens de l'Université...*

« L'Université de Paris a presque donné l'existence à » cette affaire par ses clameurs et ses démarches. » (*Laverdy*, 18.)

« Elle prostitua aux ennemis de l'Etat les preuves du » dévouement le plus lâche et le plus servile. » (*Villaret*, xv, 40. — *Voy.* ci-après *note 378*, n<sup>o</sup> 11.)

NOTE <sup>377</sup>), p. 90. *La joie qu'ils témoignèrent...*

(Voy. *Lenglet*, t. 1, p. 132; *Monstrelet*, ij, 58; *Villaret*, xv, 19.)

Les habitans de Tours se conduisirent bien différemment. Aussitôt qu'ils furent informés de la prise de Jeanne, ils firent, pour sa délivrance, des prières et des processions générales, où l'on porta, à nu-pieds, les reliques des saints. (Voy. *Maan*, *Hist. S. eccles. Turonens.*, 1667, p. 164.)

Procès de  
la Pucelle.  
1430, 1431.

NOTE <sup>378</sup>, p. 90. *Eux-mêmes pressent Luxembourg et sollicitent*, etc.

Nous allons donner une idée rapide des mesures antérieures au procès de Jeanne d'Arc, et de *la marche de ce même procès*.

1. Presque aussitôt après la prise de Jeanne, l'Université demande qu'on lui fasse son procès ; elle écrit pour cela au duc de Bourgogne. (Voy. *Laverdy*, 8.)

2. Au bout de quelques jours, nouvelles lettres et au duc de Bourgogne et à Luxembourg, pour qu'on remette Jeanne à l'évêque de Beauvais et à l'inquisiteur (le pape en avait envoyé un \* en France). (Voy. *Laverdy*, 8 et 9.) Lenglet, t. 1, p. 145, t. 2, p. 157, dit que les lettres sont du 27 mai 1430 ; mais il est probable que cette date convient tout au plus à la première lettre. Le continuateur de Tripaut, f. C., p. viij, note la date de l'une d'elles au 14 juillet 1430.

3. 14 juillet 1430... Sommatation de Cauchon, signifiée par notaires, au duc, à Luxembourg et à Vendôme, de lui remettre Jeanne, comme *suspectonnée* de sortilège, idolâtrie, etc., et au besoin, offre (au nom du roi d'Angleterre) d'en donner 6,000 fr... et si l'on n'en est pas content, il porte cette offre jusques à 10,000 fr. (Voy. *Laverdy*, 11, 12 ; *Lenglet*, t. 1, p. 147 ; *Continuateur de Tripaut*, f. C., p. vj, où la lettre est en entier.)

\* N. B. Le marc d'argent étant alors à 7 liv. 5 s. (Voy. Dupré de Saint-Maur, *Essai sur les monnaies*, in-4°, p. 215), les 10,000 fr. offerts vaudraient à présent environ 75,000 fr.

4. 21 novembre 1430. Lettre de l'Université à Cau-

\* Frère Jean ou Jacques Graverent, dominicain, inquisiteur-général en France. (V. *Lenglet*, t. 2, p. 159 ; *Laverdy*, 143.)

chon et au roi d'Angleterre, toujours pour la *rendition* de la Pucelle. (Voy. *Laverdy*, 9; *Lenglet*, t. 1, p. 148; t. 2, p. 158.)

5. 28 *décembre*. Permission donnée à Cauchon, par le chapitre de Rouen, d'instruire le procès dans son territoire. (Voy. *Laverdy*, 16; *Lenglet*, t. 2, p. 158.)

6. 3 *janvier* (toujours 1430, vieux style). Lettres-patentes de Henri VI, qui ordonnent la remise de Jeanne à Cauchon. (Voy. *Laverdy*, 13; *Lenglet*, t. 1, p. 148; t. 2, p. 158.)

7. (9, 13 et 23 *janvier*; 19 et 20 *février*.) Consultations sur l'affaire.... Nominations des promoteur, greffier, huissiers et juges-asseurs.... Discussions sur une difficulté de juridiction. Il s'agissait de savoir si Cauchon procéderait avec un délégué de l'inquisiteur\*, et c'est ce qui fut décidé et pratiqué. Ainsi, ce sont les formes effrayantes de l'inquisition qu'on a suivies dans ce procès! (Voy. *Laverdy*, p. 15 et suiv., et sur-tout p. 22, 24, 32, 35 et 463, où il démontre les abus de ces formes. — Voy. aussi *Lenglet*, t. 2, p. 158 et 159.)

8. (20 *février*.) Assignation pour être interrogée, signifiée à Jeanne le 21, jour de son premier interrogatoire..... Elle en a subi quinze jusqu'au milieu de mars.

On lui a lu alors ses réponses, et on en a extrait trente-huit articles ou propositions, qui ont formé au-

\* Frère Jean *Magistri* (ou Lemaitre), délégué de frère Jean Graverent, ou vice-inquisiteur, ou vicaire de l'inquisiteur. (Voy. *Lenglet*, t. 2, p. 159; *Laverdy*, 18.) Il objectait qu'il n'était vicaire que pour le diocèse de Rouen et qu'il s'agissait du diocèse de Beauvais. Fr. Graverent lui envoya dans la suite une commission spéciale. (Voy. *Laverdy*, 20.)

tant de chefs d'accusation contre elle. ( Voy. *Laverdy*, p. 21 et suiv., et sur-tout *Lenglet*, t. 1, p. 150 à 172; t. 2, p. 159. )

9. ( 27 mars et jours suivans. ) Elle est interrogée sur ces articles. ( V. *Laverdy*, p. 32 ; *Lenglet*, p. 174 et suiv. )

10. ( 2 avril 1431 ; lendemain de Pâques et jours suivans. ) Les trente-huit articles sont réduits à douze.

Ces douze chefs d'accusation, que *Laverdy* rapporte en entier ( p. 51 à 98 ), et qu'il a la complaisance de réfuter, se réduisent aux apparitions et révélations, à ce qu'elle a pris un habit d'homme, à ce qu'elle s'est précipitée d'une tour ( ce fut pour s'échapper de sa prison ) ; à ce qu'elle a mis une croix en tête de ses lettres... ( Voy. aussi *Luchet*, 391 ; ci-après 3<sup>e</sup> Pièce justificative. )

11. Les mêmes articles sont envoyés à des docteurs, licenciés, évêques, et à l'Université de Paris, pour avoir leur avis sur le point de savoir si les propositions qu'ils contiennent sont opposées à la foi. L'Université s'assembla à la fin d'avril et au commencement de mai. Elle décida que les apparitions, etc., procédaient de Bélial, Satan et Belzébuth ; que Jeanne, en ce qu'elle portait un habit d'homme, *était suspecte d'idolâtrie et d'avoir donné sa personne et ses habits au démon*, en imitant l'usage des païens, etc.\* ( Voy. *Laverdy*, ibid. et p. 34, 50, 59, 75. — Voy. aussi *Lenglet*, t. 1, p. 178. )

\* Elle ne s'en tint même pas là. Elle écrivit le 14 mai au roi d'Angleterre et à Cauchon ( elle loue beaucoup celui-ci ) pour les exhorter à faire punir *icelle femme* très-promptement. ( Voy. *Lenglet*, t. 2, p. 160 ; *Laverdy*, 54 et 55. )

Enfin peu de tems après le jugement de condamnation, elle en fit l'apologie dans des lettres adressées ( 28 juin ) au pape, à l'empereur et aux cardinaux. ( Voy. *Lenglet*, t. 2, p. 156 et 161 ; *Hist. universitat. Paris.*, t. 5, p. 406. )

12. Pendant cet intervalle, on continua le procès; on fit à Jeanne diverses admonitions ou remontrances; on la menaça de la torture, etc. Enfin, lorsqu'on eut reçu l'avis de l'Université, le 19 mai, on condamna Jeanne, mais en subordonnant son jugement à de nouvelles admonitions, dont la dernière eut lieu le 24, en présence d'un grand concours de peuple, et dans un cimetière où l'on avait dressé un bûcher. (Voy. *Laverdy*, p. 99 et suiv.; *Lenglet*, t. 1, p. 190 et suiv.) Un théologien indiqua à Jeanne les crimes qu'on lui imputait, et l'interpella indirectement de les avouer.

13. Après avoir déclaré qu'elle se soumet à l'église et au pape, la Pucelle répond « qu'aucun de ses » faits et discours ne peut être à la charge de son roi ni » d'aucun autre; que s'il y a quelques reproches à lui » faire (à elle), ils viennent d'elle seule et non d'au- » cun autre. » (Voy. *Laverdy*, p. 111, qui s'écrie avec raison : Exemple admirable d'une fidélité à toute épreuve, dans la plus terrible des circonstances!)

14. Cauchon et le vice-inquisiteur, sans prendre l'avis des juges, déclarent que le pape est trop éloigné; ils insistent sur un aveu, et Jeanne gardant le silence, ils prononcent la condamnation, où ils ont l'impudence de dire qu'elle a refusé de faire au pape la soumission qu'elle venait précisément de répéter. (Voy. *Laverdy*, 112, 113.)

15. Jeanne interrompt la prononciation pour réitérer sa soumission à l'Eglise, et, dit-on, en même tems à tous ses juges. On dresse une rétractation ou abjuration qu'on lui fait prononcer. Ensuite, abusant de ce qu'elle ne sait pas lire, on substitue à cet acte une autre rétractation où on lui fait mettre la marque qui lui te-

nait lieu de seing, et où elle s'avoue coupable de fautes qu'elle avait toujours désavouées. On la relève aussitôt de l'excommunication, et l'on commue sa peine en une prison perpétuelle, au pain et à l'eau. (Voy. *Laverdy*, 114 à 118; *Lenglet*, t. 1, p. 193 à 195; t. 3, p. 153; *Dartigny*, vij, 66.)

16. Reconduite en prison et toujours chargée de fers, le vice-inquisiteur lui fait prendre des habits de femme et laisser auprès d'elle ses anciens habits d'homme.... Trois jours après (le 27 mai), selon ce qu'elle rapporta elle-même, les gardes lui enlèvent les premiers et l'obligent par conséquent à se vêtir des autres. Cette atrocité n'est point prouvée; mais ce qui paraît incontestable, ce sont les violences que l'on tenta contre elle depuis le 23 mai, et qui la contraignirent de prendre un habillement sous lequel elle pouvait beaucoup mieux se défendre. (Voy. *Laverdy*, 118 et suiv., 434 et suiv.; *Lenglet*, t. 1, p. 196; ci-après *note 385 bis*.)

17. Le 28 mai, les juges se hâtent de se rendre à la prison pour se convaincre du *crime* que Jeanne vient de commettre, et ils ont un entretien avec elle à ce sujet. Le 29, ils rassemblent une partie de leurs complices et condamnent Jeanne au feu, sans interrogatoire, serment, admonition, etc. Ainsi, selon la remarque de *Laverdy*, p. 123, un instant d'une simple conversation a suffi, sans autre forme de procès, pour l'envoyer au plus affreux des supplices!

NOTE <sup>379</sup>, p. 90. *Au mépris de toutes les lois....*

La Pucelle n'étant point de son diocèse, et n'ayant point été prise sur son territoire, ne pouvait être soumise à sa juridiction. (Voy. *Lenglet*, t. 1, p. 129; Vol-

taire, *Dict. philosoph.*, mot *Arc*; *Villaret*, xv, 42; *Laverdy*, 514.)

NOTE <sup>380</sup>), p. 90. *Une quarantaine d'ecclésiastiques ou de moines...*

Plus de cent y ont assisté, mais il en est un grand nombre qui n'ont opiné que dans certaines parties de la procédure. *Laverdy*, p. 142 à 155, en donne la liste avec des éclaircissemens. *Hume*, vj, 201, remarque, avec satisfaction, qu'on n'y voyait qu'un seul Anglais (le cardinal de Winchester, dont nous avons parlé plusieurs fois).

NOTE <sup>381</sup>), p. 91. *A préparer l'assassinat...*

« Sa mort fut un véritable assassinat prémédité et » exécuté sous l'apparence de l'ordre et de la forme » judiciaire. » (*Laverdy*, 463.)

NOTE <sup>382</sup>), p. 91. *Voilà, en effet, ceux dont se servirent, etc...*

(*Voy.* sur tout ce qui suit (au texte), ci-devant, notes 379 et 381, et note 378, n° 13 à 16; et les *extraits des réponses de Jeanne*, donnés par *Laverdy*, p. 36 à 49; et *Lenglet*, t. 1, p. 52 et 150 à 178.)

Ajoutons qu'elle était détenue avec une incroyable rigueur, qu'elle avait toujours les fers aux pieds et aux mains; que dans ses interrogatoires l'infâme Cauchon ne cessait de l'accabler d'injures grossières, de la menacer du feu, etc.; que l'on falsifia plusieurs des pièces sur lesquelles on fondait les accusations, telles que ses lettres aux Anglais (*Voy.* ci-après 3<sup>e</sup> *Pièce justificative*); et finissons par citer le témoignage de l'historien le plus

célèbre des Anglais, qui convient que tous les discours de Jeanne montrèrent de la fermeté; que, quoique fatiguée d'interrogatoires continuels, elle ne donna aucune prise par ses réponses, sauf sur les révélations, etc. (Voy. *Hume*, vj, 201.)

Mœurs  
de  
la Pucelle.

NOTE<sup>383</sup>), p. 92. *Fut que par sa sagesse elle était le modèle de son sexe...*

Il n'y a qu'une voix parmi les nombreux témoins (ci-après, *note* 390) de ces procédures, sur sa piété, sa charité envers les pauvres, son humanité envers les soldats malades ou blessés; la sévérité de ses mœurs, sa bravoure, etc., etc. (Voyez-en le résultat dans *Laverdy*, 331 à 336, et *Lenglet*, t. 1, p. 212 à 218.) Bornons-nous à un témoignage non moins sûr. Nous avons déjà rapporté (*note* 248, p. 189) ce qu'en dit *Hume*. Ailleurs, vj, 199, 200, il traite le procès que *Bedfort* fit intenter à Jeanne, « d'action qui, soit » qu'elle appartînt à la vengeance ou à la politique, » étoit également barbare et déshonorante. » Il ajoute qu'elle était prisonnière de guerre, qu'elle n'avait commis aucun acte de mauvaise foi ou de cruauté dans ses campagnes, et aucun crime dans la vie civile; qu'elle avait observé, avec rigidité, la pratique des vertus et les bienséances de son sexe;.... « que les An- » glais n'ont jamais rien reproché à la pureté de ses » mœurs..... » Plus loin, p. 214, en parlant de la mort de *Bedfort*, il déclare « que sa mémoire est sans tache, » excepté l'exécution barbare de la Pucelle.... » *Smollett*, viij, 86, déclare aussi qu'on ne peut justifier sur ce point la conduite du régent... Enfin, *Carte* (dans *Lenglet*, t. 3, p. 139), qui se tait sur l'iniquité atroce



du jugement, avoue que « la chasteté de Jeanne n'a » jamais été révoquée en doute, même par ses plus » grands ennemis;.... qu'on ne peut assez admirer son » courage, etc. »

Quant à son *humanité*, Jeanne déclara, et aucun auteur n'a non plus révoqué en doute sa sincérité sur ce point, que si elle portait une bannière, c'est qu'elle ne voulait tuer personne, ni même se servir de son épée. (Voy. *Villaret*, xiv, 389, d'après le procès manuscrit.)

NOTE <sup>384</sup>), p. 92. *Les historiens de son tems...*

Nous aurions dû dire tous les écrivains.... Hordal rapporte des passages élogieux de cinquante-trois auteurs de tout genre, historiens, jurisconsultes, poètes, etc. (Voy. aussi *Lenglet*, t. 3, p. 1 à 193), entre autres du célèbre pape Pie II (*Hordal*, p. 37). — Voy. ci-après 1<sup>re</sup> *Pièce justificative*, note 17.

NOTE <sup>385</sup>), p. 92. *Révélations... dont tout le monde admettait la possibilité...*

Les juges et consultants se réduisaient à dire qu'elles ne venaient pas de Dieu.... Mais, d'ailleurs, à quoi pouvaient-ils le distinguer ? Aussi plusieurs des consultants avaient-ils eu soin d'ajouter à leur avis que, si les révélations venaient de Dieu, il n'était pas permis de les interpréter en mauvaise part. (Voy. *Laverdy*, 50 à 53.)

NOTE <sup>385 bis</sup>), p. 92. *Précaution de prudence...*

Elle reprit ces habits pour pouvoir mieux se défendre... Lorsqu'elle les avait quittés on avait essayé de lui faire violence dans la prison.... M. de Laverdy, p. 439, présente ce fait comme *constant*.

NOTE <sup>386</sup>), p. 92. *Par le plus horrible des tourmens ...*

30 mai 1431... Nous n'avons pas le courage d'en donner les détails ; on peut les voir dans tous les historiens, entr'autres dans *Lenglet*, t. 1, p. 193 ; *Baudot*, t. 1, p. 421 ; *Villaret*, xv, 71, xvj, 390.

NOTE <sup>387</sup>), p. 93. *Aux batailles d'Anthon, de Germigny, de la Croisette et de Chappe....*

La première se donna à Anthon, sur les bords du Rhône, au nord-ouest du Dauphiné, le 11 juin 1430. Gaucourt, devenu gouverneur de cette province (et non du Languedoc, comme le dit Villaret, xiv, 479) y défit l'armée ennemie composée de Bourguignons et de Savoisiens, et commandée par le prince d'Orange. (Voy. *Thomassin*, f. 104 et suiv.) On trouve dans cet auteur de grands détails \* sur l'invasion du midi de la France, que ce prince avait commencée, et qui fut arrêtée par la victoire de Gaucourt. (Voy. aussi, quant à la bataille, Valbonnais, *Hist. de Dauphiné*, t. 2, p. 62 à 65.)

La deuxième se donna à Germigny, près de Roie en Picardie, et la troisième à la Croisette, près de Châlons en Champagne. Nous n'en connaissons pas les époques précises ; mais il paraît que celle de Germigny eut lieu au commencement de novembre 1430, puisque Monstrelet, t. 2, f. 65, qui en raconte les circonstances, annonce indirectement que c'est peu de jours après le siège de Compiègne, que les Français firent lever au plus tard à la fin d'octobre. (Voy. *Chartier*, 42 ; *Chronique de France*, 355, v° (ils disent que le siège dura six mois, et il avait commencé en mai) ; *Daniel*, vij, 94 ; *Lenglet*,

\* V. les ci-après à la 2<sup>e</sup> Pièce justificative.

t. 1, p. 134; et sur-tout *ancienne Chronique, notice des Mss.*, ij, 308 (elle fixe cette levée au 25 octobre).

Chartier, p. 45, parle de la bataille de la Croisette, dont un témoin oculaire vint lui faire le récit, à la fin de son chapitre de l'an 1430; et la *Chronique de France*, f. 356, 357, la place avant le combat de Chappe (près Troyes), qui eut lieu le 13 décembre 1430. (Voy. *Dom Plancher, Hist. de Bourgogne* (il en donne les détails), t. 4, p. 142, 143.) Barbasan commandait dans ces deux dernières actions, et toutes les quatre sont, comme on le voit, antérieures au jugement de la Pucelle.

NOTE <sup>388</sup>), p. 93. *A l'exemple de Dunois...*

(Voy. *Tripaut*, 93; *Lenglet*, t. 1, p. 62; t. 3. p. 208; *Laverdy*, 317; *Dartigny*, ij, 50.)

Ajoutons que vers ce même tems, Xaintrailles, fait prisonnier près de Beauvais, fut échangé contre Talbot, qui lui était pourtant bien supérieur en grade comme en mérite. (Voy. *Berry*, 384; *Chartier*, 47.)

NOTE <sup>389</sup>), p. 93. *De n'avoir rien à répondre pour Charles VII...*

Justification  
de  
Charles VII.

M. de Laverdy a entrepris le premier de le justifier (Voy. *id.*, p. 156 à 170); mais il ne se fonde presque que sur des conjectures. Il prétend, par exemple, que Charles ne pouvait proposer un rachat ou échange, parce que Henri VI, comme chef de guerre, avait le droit de ravoir un prisonnier quelconque, en donnant dix mille francs.... Admettons que ce droit soit aussi bien prouvé qu'il est peu (quoi qu'en dise l'auteur), est-il bien sûr qu'un Luxembourg, après avoir acheté Jeanne, eût refusé de la revendre à celui qui en aurait

donné le prix le plus considérable? Ce Luxembourg, sujet du duc de Bourgogne, aurait-il été retenu par la crainte de mécontenter Henri qui, alors, devait tant de ménagemens aux Bourguignons? Le contraire résulte de la lenteur de la négociation. Dès le 14 juillet, Cauchon avait offert les dix mille francs (ci-devant *note* 378, n° 3, p. 230), et ce n'est qu'après le 3 janvier, au bout d'environ six mois, que le marché a été conclu.... Enfin, tant qu'il n'était pas conclu, Charles pouvait racheter Jeanne, sans que Luxembourg violât ce prétendu droit de Henri VI; et il s'écoula sept mois et demi depuis la prise de la Pucelle jusques à sa remise entre les mains de l'évêque de Beauvais.... Mais, pour trancher toute difficulté, où sont les démarches que Charles a faites, soit pour ravoir Jeanne, soit pour empêcher son supplice? On n'en cite pas une, et tous les historiens se fussent empressés de rapporter et même de louer tout ce qu'aurait entrepris le conseil du roi, s'il avait seulement essayé la mesure la plus insignifiante.\*

NOTE <sup>390</sup>, p. 93. *Sur des actes judiciaires....*

C'est ce qu'on nomme le *procès de révision* qui commença en 1452, fut aussitôt interrompu, et ensuite re-

\* Voici une nouvelle preuve de la bonne foi de Jeanne. Si la cour l'eût formée au rôle qu'elle joua, n'aurait-on pas employé toutes les mesures imaginables pour la délivrer? Ne devait-on pas craindre en effet, dans cette supposition, que Jeanne, soit par un juste ressentiment de se voir sacrifiée, soit dans l'espoir d'échapper au supplice, ne dévoilât tout ce qui se serait passé (et combien les Anglais auraient tiré d'avantage d'un tel aveu!). Néanmoins pendant la procédure elle fit constamment l'éloge du roi. (Voy. ci-devant *note* 378, n° 13.)

pris en 1455. ( Voyez-en les détails dans *Laverdy*, 209 et suiv., 247 à 541. — Voy. aussi *Lenglet*, t. 1, *préf.*, p. 27 et suiv. ) On y entendit cent quarante-quatre témoins.... Nous avons indiqué, *note* 242, n° 2, p. 180, la profession de trente-quatre d'entr'eux; parmi les autres, on voit des princes du sang et généraux (le duc d'Alençon, Dunois, Gaucourt), des évêques, des prieurs, curés, théologiens, présidens, avocats, bourgeois, etc., etc.... On rendit ensuite un jugement par lequel on déclara que dans le procès de condamnation tout est faux, captieux, plein de calomnie, de malice, etc. (Voy. aussi *Laverdy*, 460 et 533; *Daniel*, 100 et suiv. )

NOTE 39<sup>1</sup>), p. 94. *Au lieu d'une vaine procédure....*

N'oublions pas, toutefois, que Charles VII avait accordé à Jeanne et à sa famille des lettres de noblesse. (Voy. *Lenglet*, t. 1, p. 123; t. 3, p. 280; et ci-devant, *note* 243, n° 11, p. 185.)

NOTE 39<sup>2</sup>), p. 94. *Des écrivains de son pays....*

Dubelley - Langey et Duhaillan, écrivains des 16<sup>e</sup> et 17<sup>e</sup> siècles. Les critiques de ces auteurs sont dans *Lenglet*, t. 3, p. 165 et suiv., 171 et suiv.... Elles ne sont fondées que sur des oui-dire.... *Lenglet* les a discutées et réfutées. (Voy. aussi *Berthier*, 480.)

Imputations  
des auteurs  
modernes.

Celles des écrivains du 18<sup>e</sup> siècle n'ont pas plus de fondement et ne méritent pas une réfutation. \* Nous

\* Telles sont celles de l'auteur de l'article *Vaucouleurs* du Dictionnaire de géographie moderne de l'Encyclopédie par ordre de matières, article qui presque d'un bout à l'autre est un tissu d'erreurs.

dirons pourtant un mot d'une imputation de l'abbé d'Artigny (t. 2, p. 52; t. 7, p. 57 et suiv.), répétée ou puisée à la même source par Voltaire (*Dict. philosoph.*, mot *Arc*), Beaumarchais, le marquis d'Argens et l'héritier du journal de la Haye (ces trois derniers cités par *d'Artigny*, vij, 63 à 65), parce que Polluche, qui leur a répondu (même t. 7, p. 57 et suiv.), a omis les observations les plus essentielles.

Selon d'Artigny, Beaumarchais, etc., Jeanne avait été formée, avec trois autres filles, au rôle qu'elle remplit, par un cordelier royaliste, nommé frère Richard, qui, pour exercer sur elle une plus grande influence, lui donna trois fois la communion, le jour de Noël, à Gergeau..... On cite sur tout cela le témoignage unique du journaliste de Paris.

1°. Le journaliste ne mérite aucune confiance; c'est le plus fougueux partisan des Bourguignons qu'on ait connu. Jusqu'à la reprise de Paris, en 1436, il ne distingue le roi et ses partisans que sous la dénomination *d'Arminas*, et il les accuse de toutes les horreurs imaginables.

2°. Ce n'est pas le journaliste qui fait l'imputation; c'est (croirait-on que Voltaire et d'Argens se fussent fondés sans s'en douter, il est vrai, sur une semblable autorité?) c'est un INQUISITEUR... Le journaliste rapporte, pages 141, 142, un extrait d'un sermon prononcé à Paris par ce misérable, un mois après \* le supplice de Jeanne, et qui est rempli d'accusations calomnieuses et démontrées matériellement fausses.

\* Le jour de Saint-Martin le Bouillant (*Journ. de Paris*, 141.), correspondant au 4 juillet. (*Art de vérifier les dates*, éd. de 1770, p. 14.)

3°. Nous avons montré (note 243, n° 12, p. 186) qu'il n'y eut aucun moment où la cour ait pu vraiment *former* Jeanne à son rôle. Frère Richart eut-il plus de loisir? Il venait de Jérusalem; il arrive à Paris vers le 12 avril 1429 (*Journal*, p. 119), et il n'en part qu'après la levée du siège d'Orléans, comme nous l'apprend le journaliste lui-même, p. 121 et 122.... Comment a-t-il pu inspirer à Jeanne un dessein qu'elle avait communiqué à Baudricourt *plus d'une année auparavant*? Comment put-il exercer de l'influence sur elle lors de l'expédition d'Orléans, pendant toute la durée de laquelle il demeura à Paris?

4°. On ne parle plus de frère Richard après son départ, jusqu'à la prise de Troyes, c'est-à-dire jusqu'au commencement de juillet 1429. Il était dans cette ville et tenait par conséquent le parti des Bourguignons; il y essaya même d'exorciser Jeanne. (Voy. *Lenglet*, t. 1, p. 102.)

5°. Il paraît que ce moine changea alors de bannière. Il accompagna l'armée de Charles dans son expédition de l'Isle-de-France (Voy. le *texte*, p. 77 et suiv.), et prêcha en sa faveur. Le journaliste de Paris, p. 124, se plaint de ces démarches, mais ne dit rien de plus.

6°. La triple communion de Gergeau, si elle est vraie, ne signifie rien en cette occasion, parce qu'elle ne put avoir lieu qu'à Noël 1429, HUIT MOIS après la levée du siège d'Orléans, Gergeau n'ayant été repris que le 12 juin précédent sur les Anglais, qui l'occupaient depuis le 5 octobre 1428. (Voy. ci-devant le *texte*, p. 74; *Polluche*, p. 60; *Hist. de la Pucelle*, p. 500; ci-après, *Explication de la carte 2<sup>e</sup>*, note 42, p. 265.)

7°. Quant aux prétendues compagnes que le vénéré

nable inquisiteur donna ensuite à Jeanne d'Arc, le journaliste de Paris nous apprend seulement, p. 134, que l'une de ces femmes fut brûlée à Paris le 3 septembre 1430, et qu'elle faisait l'éloge de Jeanne.

Et voilà des *argumens irrésistibles* que la bravoure et les exploits de Jeanne sont dus à frère Richard!.....

NOTE <sup>393</sup>), p. 95. *La ville.... célèbre depuis cette époque une fête....*

(Voy. *Luchet*, p. 414, 415; *Laverdy*, p. 219; *Len-glet*, t. 3, p. 259 et suiv.; *Daniel*, vij, 67. — Voy. aussi *Polluche*, p. 111.)

NOTE <sup>394</sup>), p. 95. *Lui a érigé un trophée....*

(Voy. *Luchet*, p. 57, 416; *Expilly*, 352. — Voy. aussi *Polluche*, p. 108.) Il en est de même de la ville de Rouen. (Voy. *Daniel*, vij, 104; *Belbeuf*, *Recherches*, etc., dans la *Notice des Mss.*, t. 3, p. 559.)

Le premier monument érigé (en 1458) dans Orléans, à Jeanne d'Arc, est décrit et gravé dans les *Antiquités nationales* de M. Millin, t. 2, art. 9. Il a été détruit depuis la publication de cet ouvrage (en 1793), et on lui a substitué (en 1085) une statue de bronze, qui est aussi gravée et décrite dans l'intéressant *Voyage au midi de la France*, du même auteur, t. 4, p. 795.

L'un et l'autre sont également décrits aux pages 452 et suivantes d'un ouvrage récent de M. Chaussard, intitulé *Jeanne d'Arc*, ou *Recueil historique et complet*, etc. (Orléans, 1806), que nous n'avons connu que pendant l'impression du nôtre, et où l'on trouve : 1° un coup-d'œil rapide (24 pages) sur le siècle de Charles VII; 2° une analyse étendue du grand travail de M. de La-



verdy, que nous avons cité si souvent ; 3<sup>o</sup> un catalogue bibliographique raisonné, instructif, et plus complet que celui de Lenglet, des ouvrages en tout genre, soit imprimés, soit manuscrits, où il est question de la Pucelle ; 4<sup>o</sup> une notice des portraits, gravures et monumens qui la concernent.

Au surplus, la statue de Jeanne et les autres figures du monument détruit en 1793 ne dataient que du 16<sup>e</sup> siècle. Elles avaient été substituées en 1571 aux figures primitives, brisées lors des guerres civiles religieuses en 1567. La destruction de celles-ci est d'autant plus fâcheuse, que, selon la remarque de M. Chausard, p. 442 et 452, sculptées vers 1458, à une époque très-rapprochée du tems de Jeanne d'Arc, sa statue devait reproduire ses traits avec exactitude.

Le même auteur, p. 458 et suiv., donne une liste des souscripteurs qui ont fait les frais de la statue de 1805, ouvrage distingué de M. Goix.

FIN DES NOTES.

# EXPLICATION DES CARTES.



## CARTE I<sup>re</sup>,

OU CARTE VISUELLE DU SIÈGE D'ORLÉANS.

---

### § 1<sup>er</sup>. *Observations.*

ON a déjà indiqué, *note 1*, n<sup>o</sup> 3, p. 99, les données qui ont servi à dresser cette carte. Elle est simplement visuelle, et l'échelle qu'on y a jointe ne doit être regardée que comme un moyen d'en apprécier les distances avec quelque approximation. Néanmoins, on croit que, vu les soins qu'on a apportés en la composant, elle suffira pour entendre tout ce qu'on dit du siège d'Orléans, soit dans l'ouvrage précédent, soit dans les auteurs contemporains.

### § 2. *Bastilles.*

La position de plusieurs d'entr'elles n'a pu être déterminée avec rigueur. On ignore le nom de celle du n<sup>o</sup> 31 de la carte, qu'on a placée à ce lieu, parce qu'il est dit positivement, dans l'*Histoire de la Pucelle*, p. 500 et 501 du Recueil de Godefroy, et f. 132 du Mss. B. R., n<sup>o</sup> 10,297, que les Anglais en établirent sur tous les chemins passans. \* Il en est de même d'une autre dont on

\* On rapporte d'ailleurs (*Voy. Tripaut*, 83 à 85) qu'un corps d'Anglais se logea d'abord aux environs de la croix de Fleury (n<sup>o</sup> 45 de la carte), et que plusieurs jours après, les Français se portèrent jusqu'à cette croix pour protéger des marchands qui se rendaient à Orléans, et à la marche desquels les Anglais mettaient obstacle; ce qui annonce que les Anglais s'étaient ensuite établis entre cette croix et Orléans.





n'a pu non plus fixer précisément l'assiette ; mais elle devait être ou au n° 28, ou au n° 30. On a aussi quelque raison de penser que la bastille de la Croix-Boisée était vers le n° 26. Quant à celle du Colombier, il est fort probable qu'elle était au n° 27, parce que les Anglais de sa garnison faisaient des excursions et livraient des combats aux Orléanais aux environs du colombier Turpin, qui, d'après ce qu'observait Mi-quellus au siècle suivant (Voy. *Aurelix obsidio*, etc., p. 26, édit. de 1560), était dans le lieu qu'occupe à présent la rue du Colombier, n° 22.

L'incertitude qu'on a éprouvée sur l'emplacement de ces diverses forteresses vient de ce que l'histoire déjà citée ne les nomme pas dans l'ordre où elles devaient être entr'elles. A l'égard des autres bastilles, on croit les avoir très-approximativement placées aux lieux qu'elles occupaient.

### § 3. Désignations.

On verra dans l'Explication ci-après, § 5, les divers édifices, forts, etc., désignés sur la carte. Obligé de travailler sur une échelle fort petite, on s'est borné à y marquer les points utiles à l'histoire du siège d'Orléans.

### § 4. Eglises brûlées.

Voici les noms des églises de la rive droite que les Orléanais brûlèrent (Voy. ci-dev., note 216, p. 163), et dont parle Tripaut, p. 11 et 15 : Saint-Aignan, n° 50 de la carte ; Saint-Michel, n° 51 ; Saint-Aux, ou Saint-Avit (aujourd'hui le séminaire. Voy. *Polluche*, 127), n° 54 ; chapelle du Martroy, n° 55 ; Saint-Victor, au faubourg de la porte Bourgogne, n° 52 ; Saint-Michel-sur-les-

fossés, n° 56; les Cordeliers (depuis, les Récollets), n° 60; les Jacobins, n° 57; les Carmes, n° 59; Saint-Mathurin, n° 23; Aumône-Saint-Pouaire, n° 58; Saint-Laurent, n° 25; Saint-Loup, n° 32; Saint-Marc, n° 42; Sainte-Euverte, n° 18; chapelle Saint-Aignan, n° 53; Saint-Vincent-des-Vignes, n° 41; Saint-Ladre ou Saint-Lazare, n° 46; Saint-Pouaire ou Saint-Paterne, n° 24; la Madeleine, n° 27; Saint-Gervais (aujourd'hui Saint-Phallier..... V. *Polluche*, 19 et 153), n° 47.

§ 5. *Explication des numéros de la Carte visuelle.*

1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10 et 11. Enceinte d'Orléans au tems du siège.

12, 13, 14, 15, 16, 17, 18, 19, 20, 8, 9, 10, 11 et 1... Enceinte actuelle.

1. Notre-Dame de Recouvrance.
2. Porte et boulevard Renard.
3. Porte et boulevard Banier (ancienne).
4. Poterne Saint-Samson.
5. Porte Parisis.
6. Evêché.
7. Porte Bourgogne (ancienne).
8. Poterne de la tour Neuve.
9. Tour Neuve.
10. Poterne Chesneau.
11. Le Châtelet et porte du Pont (ancien).
12. Jardin de la ville et jadis porte de Saint-Laurent.
13. Porte et faubourg Madeleine.
14. Porte et faubourg Saint-Jean.
15. Porte Banier actuelle.
16. Porte Saint-Vincent actuelle.

17. Porte Sainte-Euverte (murée depuis).
18. Sainte-Euverte.
19. Porte Bourgogne actuelle, à l'extrémité de l'ancien faubourg. (Auprès est Notre - Dame Duchemin, qui était jadis la chapelle Saint-Aignan. — V. *Expilly*, 345; *Polluche.*, 121.)
20. Tour de la Brebis.
21. Croix Morin.
22. Rue du Colombier.
23. La Visitation, jadis Saint-Mathurin.
24. Saint-Paterne, nommé jadis Saint-Pouaire. \*
25. Bastille de Saint-Laurent.
- 26 et 27. Bastilles de la Croix Boissée et du Colombier.
- 28 et 30. Dans l'un de ces points devait être une bastille. (*Voy.* ci-devant, § 2, p. 246.)
29. Bastille de Saint-Pouaire.
31. Ici devait être une bastille. (*V.* même § 2, p. 246.)
32. Bastille de Saint-Loup.
33. *Idem* de Saint-Jean-le-Blanc.
34. *Idem* des Augustins.
35. Boulevard des Tournelles.
36. Les Tournelles.
37. Bastille du champ de Saint-Privé.
38. *Idem* de l'île Charlemagne.
39. Boulevard de la Belle-Croix de l'ancien pont.
40. Mottes des Poissonniers et de Saint-Antoine. \*\*
41. Saint-Vincent-des-Vignes, paroisse et faubourg.

\* Les Anglais de la garnison de Saint-Pouaire (n° 29) venaient faire le guet près de cette église. (*Voy. Tripaut*, 92.)

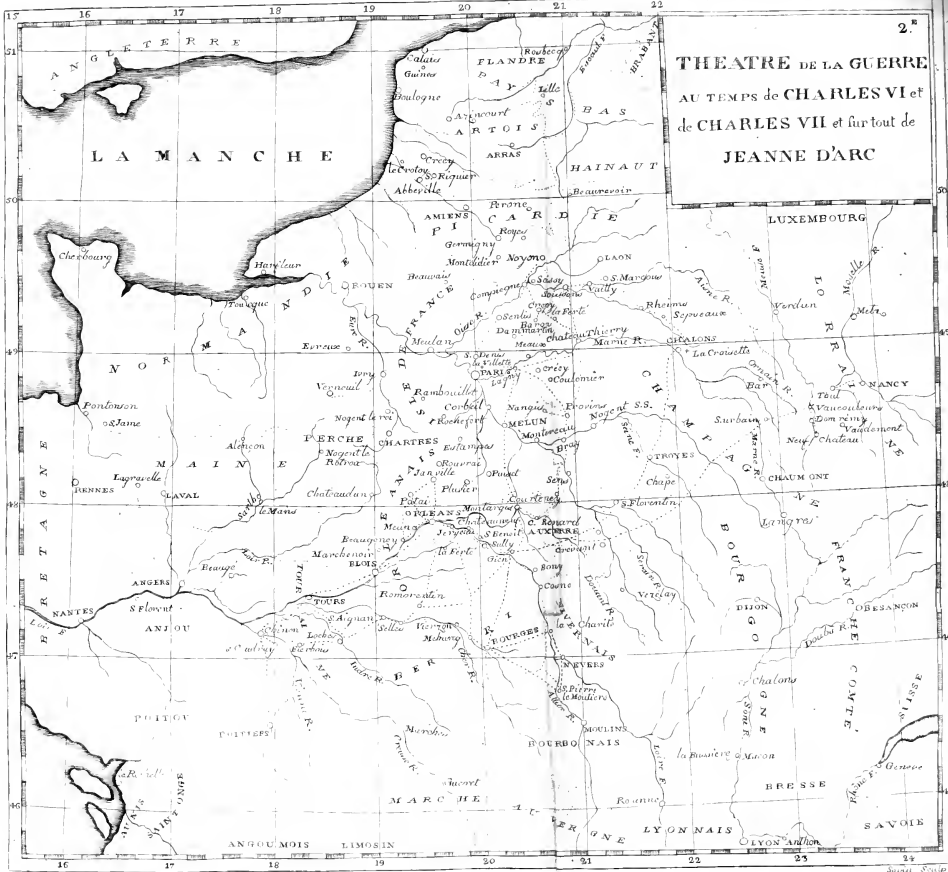
\*\* Cette île a été détruite lors de la construction du pont actuel.

42. Saint-Marc , paroisse.
43. L'Orbette. \*
44. Isle qui était vis-à-vis Saint-Aignan.
45. La Croix de Fleury.
46. Les Chartreux , jadis St-Lazare ou St-Ladre.
47. Saint-Phallier, jadis Saint-Gervais.
48. Le pont actuel.
49. Les trois faubourgs du Portereau.
50. Saint-Aignan.
51. Saint-Michel.
52. Saint-Victor, faubourg de la porte Bourgogne.
53. Chapelle de Saint-Aignan.
54. Saint-Aux ( ou Saint-Avit ).
55. Chapelle du Martroi.
56. Saint-Michel-sur-les-Fossés.
57. Les Jacobins.
58. Aumône-Saint-Pouaire.
59. Les Carmes.
60. Les Cordeliers ( depuis , les Récollets ).

\* Les Anglais de la garnison de Saint-Loup ( n° 32 ) venaient faire le guet à l'Orbette. — (Voy. *Tripaut* , 80 ; *Guyon* , *Histoire du diocèse d'Orléans* , p. 216.)







**THEATRE DE LA GUERRE**  
 AU TEMPS de CHARLES VI et  
 de CHARLES VII et sur tout de  
**JEANNE D'ARC**

CARTE II<sup>ME</sup>,

## OU CARTE DU THÉÂTRE DE LA GUERRE

*Au tems de Charles VI et de Charles VII , et sur-tout de  
JEANNE D'ARC.*



## ARTICLE PREMIER.

*Observations générales.*

CETTE carte contient la position de tous les lieux dont il est question dans notre ouvrage ou dans l'itinéraire de l'article deuxième. \* Elle a été dressée sur la carte de Hérisson pour les positions principales, les limites des provinces et les villes. On y a ajouté les bourgs, villages et châteaux omis dans la carte de Hérisson à cause de son peu d'étendue; mais à un petit nombre d'exceptions près, et afin d'éviter de la confusion, on n'y a point compris les villes non citées dans notre ouvrage.

On répétera ici ce qu'on a déjà observé au sujet de la première carte. Quelque soin qu'on ait apporté à celle-ci, on ne la présente point comme un modèle de précision géographique; il suffisait, pour notre ob-

\* Excepté 1<sup>o</sup> les bourgs, etc., que le défaut d'espace n'a pas permis d'y placer (mais on indique dans l'ouvrage les villes de la carte dont ils sont voisins); 2<sup>o</sup> la partie méridionale de la France.

jet, que les positions y fussent fixées avec quelque approximation.

*N. B.* Les limites des provinces sont indiquées par de très-petits points ( ..... ); la route suivie par Jeanne d'Arc, par des points allongés, ou traits d'union (-----).

## ARTICLE II.

### *Itinéraire des voyages ou expéditions de Jeanne d'Arc.*

Voici un ouvrage entièrement neuf. Il est néanmoins si utile pour donner une idée juste des travaux de Jeanne d'Arc et de l'expédition la plus importante de Charles VII, qu'il est étonnant qu'on ne l'ait pas essayé jusqu'à ce jour. Il est vrai que le tracé de cet itinéraire offrait de grandes difficultés. Les anciennes Chroniques sont incomplètes et souvent inexactes. Aucune d'elles n'indique toutes les stations, et lorsqu'elles en énoncent de semblables, plus d'une fois elles leur donnent des dénominations différentes, et varient sur leurs époques, ou n'en indiquent point de précises. Presque toutes omettent les stations intermédiaires. Enfin, les indications sont rares, éparses, et en quelque sorte noyées dans les volumes où l'on est obligé de les chercher.... Toutes ces observations s'appliquent aux procès de Jeanne d'Arc..... Il a fallu, pour se tirer de ce labyrinthe, user encore de la méthode indiquée ci-devant à la *note* 1<sup>re</sup>, n<sup>o</sup> III, p. 99, c'est-à-dire comparer soigneusement toutes les relations, soit entr'elles, soit avec des calendriers, des cartes, etc.

CALENDRIER  
 ACTUEL. ANCIEN.

ACTUEL.	ANCIEN.
	Avant ses expéd.
1428. Mai.	1428. Mai.
Milieu de mai.	Milieu de mai.
1429. Fév.	Fév.
1429. Fin de fév. et 1 <sup>ers</sup> jours de mars.	1428. Fin de fév. et 1 <sup>ers</sup> jours de mars.

§ 1<sup>er</sup>. Voyages aux environs de  
 Domrémy.

lieues.

1. De Domrémy à Neuchâteau ;  
 de Neuchâteau à Toul ; de Toul  
 à Neuchâteau ; de Neuchâteau à  
 Domrémy (1).

2. De Domrémy à Vaucouleurs,  
 et retour, deux voyages (2).

3. De *id.* à Nanci, et retour (3).

4. De *id.* à Vaucouleurs, troi-  
 sième voyage (4).

§ 2. Voyage à la cour de Charles VII.

5. De Vaucouleurs à Chinon,  
 1<sup>o</sup> en traversant beaucoup de ri-  
 vières, savoir (5) : l'Ornain, le  
 Saux, la Marne, l'Aube, l'Ar-  
 mançon, le Serain, l'Yonne, le  
 Douant, le Loing, la Loire, le  
 Cher et l'Indre ; 2<sup>o</sup> en passant par  
 Saint-Urbain ; ensuite près d'Au-

(1) Sur ces voyages, voyez ci-devant *notes* 243, n<sup>o</sup> 4, et 242, n<sup>o</sup> 2, pages 181 et 179.

(2) Voyez *note* 243, n<sup>os</sup> 4, 7 et 8.

(3) Voyez *note* 243, n<sup>o</sup> 9, p. 184.

(4) Voyez *note* 243, n<sup>o</sup> 10, p. 184.

(5) Ces rivières sont indiquées ici dans leur ordre naturel, de l'orient à l'occident, de sorte qu'il sera facile de trouver sur la carte celles dont le défaut d'espace n'a pas permis d'y graver le nom.

CALENDRIER			lieues.
ACTUEL.	ANCIEN.		
—	—	xerre ; enfin par Gien et Sainte-Catherine-de-Fierbois (6).	104
1429. 1 <sup>ers</sup> jours de mars.	1428. 1 <sup>ers</sup> jours de mars.	6. De Chinon au Coudray, et du Coudray à Chinon (7).	6

(6) Le premier jour, Jeanne vint coucher à l'abbaye de Saint-Urbain. (*Réponse à son 2<sup>e</sup> interrogatoire dans Luchet*, 381.)

Sa route depuis Saint-Urbain jusqu'aux environs d'Auxerre a été tracée par conjecture et d'après ce qu'observent les auteurs ou témoins (Voy. *note* 243, n<sup>o</sup> 11, p. 185; *Laverdy*, 303; *Lenglet*, 1, 25; *Tripaut*, 49; *Histoire de la Pucelle*, 505; *Belleforêt*, 337), qu'elle fut obligée de traverser plusieurs rivières, et de faire beaucoup de détours pour éviter les places ennemies, etc.

L'Histoire de la Pucelle (*d. p.* 505) ajoute qu'elle passa par Auxerre « et plusieurs autres villes, villages et passages des » pays ennemis. sans aucuns empêchemens.... » Nous croyons qu'il y a ici une faute d'impression ou de copie, et qu'il faut lire *près* au lieu de *par*. Il n'est pas vraisemblable qu'un cortège de sept personnes (*Lenglet*, 1, 24,) armées eût pu passer sans obstacle dans des villes de guerre. En conséquence, nous avons tracé la route *près* d'Auxerre et d'autres villes, et non *par* Auxerre, etc.

D'Auxerre elle passa par Gien (ici elle arrivait dans les villes soumises au roi). — *Dunois dans Laverdy*, 352, *note* 26.

De Gien, nous présumons qu'elle se dirigea sur Loches, par Romorantin, Selles et Saint-Aignan, parce qu'elle parcourut dans la suite la même route (Voy. *ci-après* n<sup>o</sup> 14 et *note* 17, p. 257), qui, au reste, est à-peu-près en ligne directe.

Elle passa ensuite à Sainte-Catherine de Fierbois avant d'arriver à Chinon. (Voy. *Belleforêt*, 350; *Villaret*, xiv, 383.)

(7) Après son arrivée à Chinon, elle fut d'abord logée au château du Coudray, où elle reçut plusieurs visites. (*Laverdy*,

## CALENDRIER

ACTUEL.	ANCIEN.		lieues.
1429. Fin de mars et com <sup>t</sup> d'avril.	1428. Fin de mars et 1429, comm <sup>t</sup> d'av. (8)	7. De Chinon à Poitiers (9).	16
		8. De Poitiers à Chinon.	16
		§ 3. <i>Expédition d'Orléans.</i>	
<i>Idem.</i>	<i>Idem.</i>	9. De Chinon à Tours ; de Tours à Blois (10).	22
		9 bis. De Blois à Chinon par Tours, et retour à Blois (11).	44

306.) Quant à l'époque de son arrivée, voy. *note* 243, n° 12, p. 186.

(8) Pâques, ou le premier jour de l'an 1429, était le 27 mars. (*Tripaut*, 73.)

(9) Voyez dite *note*, 243, n° 12.

(10) Voyez *Laverdy*, 314 et 315; *Lenglet*, 1, 51.

(11) Lorsque Jeanne quitta la cour pour se rendre à Blois et de là à Orléans, la cour était à Chinon. Nous avons dit (*note* 243, n° 12) que l'époque de son départ n'était pas précisément connue. 1° *Lenglet*, t. 1, p. 59, fixe son voyage à Blois au 18 ou 19 mars. 2° *Tripaut*, p. 69, la dit arrivée dans cette ville le 22. 3° La lettre qu'elle y écrivit aux Anglais (*Voy. Hist. de la Puc.*, 308; *Tripaut*, 69; *Belleforêt*, 338; *Lenglet*, t. 1, p. 52) est datée du mardi ou du samedi-saint, c'est-à-dire ou du 22 ou du 26 mars. (On l'a jointe ci-après; à la 3<sup>e</sup> *pièce justificative*, n° 4). 4° Il résulte d'un interrogatoire subi par Jeanne le 10 mars 1431 (calendrier actuel), qu'elle était auprès de Chinon dans les premiers jours d'avril 1429, puisqu'elle y fixe cette station à deux années avant l'interrogatoire, et au mois d'avril, immédiatement après Pâques (*Voy. Lenglet*, t. 1, p. 159; *Laverdy*, 69), et que Pâques de 1429 était le 27 mars. 5° Elle de-

CALENDRIER		
ACTUEL.	ANCIEN.	
—	—	lieues.
1429. Fin d'avril.	1429. Fin d'avril.	10. De Blois à Orléans par la Sologne, ou le midi de la Loi- re (12). <span style="float: right;">13</span>

vait même y être encore le 21 avril matin, d'après les lettres-patentes du même jour, citées dans un compte (Voy. *Godefroy*, p. 907), et où l'on ordonne de payer 100 livres à l'un de ses officiers pour les frais faits à Chinon et pour ceux à faire au voyage qu'ils avaient lors intention de faire.... pour le secours d'Orléans. 6° Il résulte aussi de la narration de M. de Laverdy, p. 315, fondée sans doute sur quelque déposition, que Jeanne n'arriva à Blois que vers le 23 avril. ( Il annonce, en effet, qu'elle y resta trois jours, et qu'on en mit autant à se rendre à Orléans : or, on arriva le 29 à Orléans. )

Ces diverses leçons, si contradictoires au premier aperçu, se concilient très-facilement, en admettant, comme nous le faisons au texte, n° 9 *bis*, pag. 255, que Jeanne a fait deux voyages à Blois, l'un après le 18 mars, l'autre après le 20 avril. Pendant le premier, elle aura commandé ses bannières ou étendards à Tours ( ils y furent faits et peints, suivant le compte indiqué ci-devant, note 311, p. 209 ), et aura adressé ( de Blois ) ses lettres aux Anglais. N'en recevant pas de réponse ( ils retinrent même son héraut..... Voy. ci-dev. p. 93 ), elle sera revenue à Tours, où elle aura pris les étendards, et de là, pour demander les ordres du roi, à Chinon; d'où elle sera repartie le 21 avril soir ( après le paiement fait à son écuyer ) pour Blois, où elle sera arrivée le 23 soir.

Au reste, ceci prouve encore que si Jeanne fut un instrument de la cour, on eut bien peu de tems pour la former au rôle brillant qu'elle remplit si bien. ( Voy. *d. note* 243; n° 12, p. 186. )

(12) Voy. *Tripaut*, 88; *Histoire de la Pucelle*, 510; *Chron. de France*, 338, v°; *Lenglet*, 1, 60.



CALENDRIER			
ACTUEL.	ANCIEN.		lieues.
1429. Mai. 4.	1429. Mai. 4.	11. D'Orléans aux environs de Pathay, dans la Beauce, et retour à Orléans (13); ensuite, attaques diverses des bastilles, etc. (14).	10
9 jusqu'à la fin du mois.	9 jusqu'à la fin du mois.	12. D'Orléans au-delà de Loches (15), et retour à Loches.	35
<i>Idem.</i>	<i>Idem.</i>	13. De Loches à Tours; de Tours à Loches (16).	20
Juin. Prem <sup>rs</sup> jours.	Juin. Prem <sup>rs</sup> jours.	14. De Loches à Saint-Aignan; de Saint-Aignan à Selles; de Selles à Romorantin; de Romorantin à Orléans (17).	29

(13) C'était pour aller au-devant du second convoi. (V. ci-dev. texte, p. 65, et *note* 274, p. 199, et les auteurs de la *note* 12, page 256.) Lenglet, t. 1, p. 64, prétend, sans citer d'autorité, qu'il fut, comme le premier, amené par la Sologne. C'est une erreur. Tous les auteurs s'accordent à dire que ce fut par la Beauce, et la Chronique de France, 338, v<sup>o</sup>, ajoute qu'on l'amena jusques vers Pathay.

(14) Voyez ci-devant texte, p. 65 et suivantes, notes 276 à 309, p. 199 et suivantes.

(15) Voy. sur ce voyage, ci-devant, *note* 311, p. 208.

(16) L'Histoire de la Pucelle, p. 515, et Tripaut, p. 115, indiquent plusieurs conseils tenus à Tours, d'où Jeanne dut revenir avec le roi à Loches, parce qu'il paraît par la lettre de Gui de Laval, citée à la fin de la *note* 311, p. 208, qu'elle précédait le Roi, dans sa marche, à-peu-près d'une journée.

(17) Voyez la même lettre, la *note* précédente, et d'Alençon dans *Laverdy*, p. 363, *note* 49. Jeanne partit de Selles le 6 juin.

CALENDRIER		§ 4. Expéditions des environs d'Orléans, et bataille de Pathay.	lieues.
ACTUEL.	ANCIEN.		
1429. Juin. 11 et 12.	1429. Juin. 11 et 12.	15. d'Orléans à Gergeau, qui fut pris (18).	4
13 et jours suivans.	13 et jours suivans.	16. De Gergeau à Orléans.	4
		17. D'Orléans au pont de Meun (prise).	3
		18. Du pont de Meun à Beaugenci (prise).	2
		19. De Beaugenci à Pathay (bataille).	7
		20. De Pathay à Jenville (prise) et environs (19).	5
Fin de juin.	Fin de juin.	21. De Jenville à Orléans (20).	7
<i>Idem.</i>	<i>Idem.</i>	22. D'Orléans à Sully ; de Sully à Saint-Benoît-sur-Loire ; de Saint-Benoît à Châteauneuf ; de Châteauneuf à Sully ; de Sully à Orléans ; d'Orléans à Gien (21).	44

( Elle y était au moins depuis le trois. ) *Même lettre*, p. 895, 896.

(18) *Voyez* les autorités de la *note* 320, ci-devant p. 206.

(19) Pour les voyages ou expéditions des nos 16 à 20, voyez ci-devant le texte, p. 74, et les autorités de *note* 322 à 326, p. 207 et suivantes.

(20) *Voyez Tripaut*, 132 ; *Histoire de la Pucelle*, 518 à la fin.

(21) Tous ces voyages sont indiqués par l'Histoire de la Pucelle, p. 519, à l'exception de celui de Saint-Benoît-sur-Loire, dont parle le président Charle (dans *Laverdy*, p. 367, *note* 58).

CALENDRIER  
 ACTUEL. ANCIEN.

1429.  
29 juin  
au  
17 juill.

1429.  
29 juin  
au  
17 juill.

§ 5. *Expéditions pour le sacre de Charles VII.*

lieues.

23. De Gien à Auxerre, d'Auxerre à Saint-Florentin; de Saint-Florentin à Troyes; de Troyes à Châlons-sur-Marne; de Châlons à Sepsaux (22); de Sepsaux à Reims (23), en traversant ainsi le Loing, le Douant, l'Yonne, le Serain, l'Armançon, la Seine, l'Aube et la Marne (24).

59

§ 6. *Expéditions de l'Isle-de-France, de la Brie et environs.*

20 juill.  
jusque  
au  
13 août.

20 juill.  
jusque  
au  
13 août.

24. De Reims à Saint-Marcoul ou Corbény (25); de Saint-

Il fut témoin, dit-il, d'exhortations faites au Roi par Jeanne, à Saint-Benoît, relativement à son sacre... Cela n'a pu se passer que dans un des voyages de Sully à Châteauneuf, Saint-Benoît étant situé entre ces deux villes.

Dans cet intervalle (le 26 juin), l'amiral de Culant assiégea et prit Bony-sur-Loire.

(22) Sepsaux, château de l'archevêque de Reims.

(23) Quant aux détails de cette expédition de Gien à Reims, pendant laquelle les villes indiquées ci-dessus se soumirent ou furent prises, voyez les autorités de la note 330, ci-devant p. 215.

(24) Ces rivières sont indiquées ici dans leur position naturelle, du sud-ouest au nord-est.

(25) On emploie ces noms indifféremment. (Voyez *Tri-paut*, 146; *Histoire de la Pucelle*, 524; *Monstrelet*, ij, 47.)

CALENDRIER			lieues.
ACTUEL.	ANCIEN.		
1429.	1429.	Marcoul à Vailly (26); de Vailly	
20 juill.	20 juill.	à Soissons (27); de Soissons à	
jusque	jusque	Château-Thierry; de Château-	
au	au	Thierry à Provins (28).	36
13 août.	13 août.	25. De Provins à la Motte de Nan-	
		gis (29); de la Motte à Provins;	
		de Provins auprès de Bray (30);	
		de-là, retour à Provins.	17

(26) On apporta ici à Charles les clefs de Soissons et de Laon. (*Tripaut*, 146; *Histoire de la Pucelle*, 524.)

(27) Ici l'on apprit la soumission de Château-Thierry, de Crécy en Brie, de Provins, de Coulommiers et de plusieurs autres villes. (*Tripaut* et *Histoire de la Pucelle*, *ibid.* Voy. aussi *Monstrelet*, ij, 49 et 50, qui cite (outre les précédentes), quatorze villes ou châteaux, et *finit* également par les mots et *plusieurs autres.*

En calculant les diverses époques indiquées par *Tripaut*, p. 146, il paraît qu'on dut arriver à Soissons vers le 23 au 25 juillet. Il ajoute que le roi y fit séjour *par aucun tems...* Ce séjour dut se prolonger jusqu'au commencement d'août, puisqu'à cette époque Charles fit délivrer à Jeanne un cheval, comme cela résulte du compte déjà cité à la *note* 311, p. 208.

(28) Voy. *Tripaut*, et *Hist. de la Pucelle*, *ibid.*

(29) Château près de Nangis. (Voy. *Hist. de la Pucelle*, 524; *Chronique de France*, 342; *Tripaut* 147: il dit *Maugis*, mais c'est une faute d'impression). Le roi s'y avança pour présenter la bataille au duc de Bedford, qui s'était porté à Corbeil et Melun (et même jusqu'à Montereau, selon *Monstrelet*, ij, 47); mais Bedford s'en retourna à Paris. (*Mêmes auteurs.*) Le 7 août il avait envoyé une espèce de défi au roi. (Voyez *Monstrelet*, *ibid.*)

(30) Cette marche rétrograde de Charles après la retraite de Bedford, qu'il eût au contraire fallu poursuivre, fut l'effet des

## CALENDRIER

ACTUEL.	ANCIEN.
1429. Août. 14 au 28.	1429. Août. 14 au 28.

	lieues.
26. De Provins à Château-Thierry (31); de Château-Thierry à la Ferté-Milon (32); de la Ferté à Crépy; de Crépy à Dammartin et environs (33).	28
27. De Dammartin à Crépy; de Crépy à Baron et à Montpi-loy (34); de Baron à Crépy; de Crépy à Compiègne; de Compiègne à Senlis; de Senlis à Saint-Denis (35).	30

insinuations des courtisans. Heureusement on ne put forcer le passage de la Seine à Bray, ce qui obligea de revenir combattre dans l'Île-de-France. (*Voy. mêmes auteurs.*)

(31) La Chronique de France, fol. 342, fixe le voyage de Château-Thierry à la veille de la mi-août.

(32) Dunois (dans *Laverdy*, p. 369, note 68) cite cette excursion à la Ferté.

(33) *Voy.*, sur les excursions du n° 26, *Tripaut*, 148 à 150; *Hist. de la Pucelle*, 525; *Chronique de France*, 342.

Les armées françaises et anglaises furent, pour la seconde fois, en présence; Charles était aux environs de Dammartin, et Bedford à Mitry, à deux lieues au S. O. de cette ville. Après quelques escarmouches il se retira sur Paris. (*Mêmes auteurs.*)

(34) Ou Mont-Piloi, ou Mont-Piloer, ou Mont-Piloir, bourg et montagne un peu au N. O. de Baron.

(35) Quant aux excursions du n° 27, voyez *Tripaut*, 151 à 162; *Hist. de la Pucelle*, 525 à 528; *Chron. de France*, f. 342, 343.

Les mêmes armées se rapprochèrent encore. Celle de Charles était entre Baron et Mont-Piloi; celle de Bedford sur la petite

CALENDRIER		
ACTUEL.	ANCIEN.	
1429. 29 août au 11 sept.	1429. 29 août au 11 sept.	28. De Saint-Denis à la Chapelle (attaque de Paris); de la Chapelle à la Villette (36); de la Villette à Saint-Denis (37).
Du 12 sept. au 25 oct. envir.	Du 12 sept. au 25 oct. envir.	29. De Saint-Denis à Lagny; de Lagny à Provins; de Provins

lieues. 3

rivière qui passe à Baron. Toutes les dispositions furent faites pour une bataille, et Jeanne fut placée au corps chargé des escarmouches, avec Dunois, Lahire, etc... Ces escarmouches furent assez vives, mais au bout d'un jour les deux armées se replièrent. (*Voy. mêmes auteurs.*)

Le roi apprit à Crépy la soumission de Compiègne et de Beauvais, et à Saint-Denis celle de Lagny. (*Voy. idem.*) Il entra à Compiègne le 22 août (*Lenglet*, t. 1, p. 142; t. 2, p. 160) et à Saint-Denis le 29, selon l'Histoire de la Pucelle, 529, et la Chronique de France, f. 343, v<sup>o</sup>. Selon Tripaut, p. 162, Charles partit de Senlis ENVIRON le dernier jour d'août... Peut-être même n'est-ce que le 1<sup>er</sup> ou le 2 septembre, puisqu'il est dit, dans le compte cité à *note* 311, p. 208, que le roi fit donner à Jeanne un second cheval, à Senlis, au mois de septembre. Mais il est aussi possible que de Saint-Denis elle soit retournée à Senlis pour cet objet. Il y aurait alors quelques lieues à ajouter à l'itinéraire.

(36) On n'a pu graver sur la carte que l'un de ces deux bourgs, qui, au reste, sont très-voisins.

(37) Quant aux excursions du n<sup>o</sup> 28, voyez *Tripaut*, 162 à 167; *Hist. de la Pucelle*, 528, 529; *Chron. de France*, 343.

Le 8 septembre on attaqua Paris. (*Voy. Laverdy*, 338; *Journal de Paris*, 127.) Jeanne traversa le premier fossé, entra dans le second et le sonda. Blessée soudain d'un coup de flèche

## CALENDRIER

ACTUEL.	ANCIEN.
—	—

1429.  
*Idem.*

1429.  
*Idem.*

à Bray ; de Bray à Courtenay ,  
en passant la Seine au-dessous  
de Sens (38) ; de Courtenay à  
Château - Renard ; de Château-  
Renard à Montargis ; de Montar-  
gis à Gien ; de Gien à Bourges (39). 67

lieues.

à la cuisse , elle ne voulut point renoncer à son projet ; elle fit apporter des claies et des fascines pour combler le fossé ; entreprise qu'elle n'abandonna qu'à la nuit ; encore fallut-il l'envoyer chercher à plusieurs reprises. Sa plaie ne fut pansée qu'après son retour. ( *Voy. Tripaut* , 165 ; *Chartier* , 36 ; *Hist. de la Pucelle* , 528 ; *Chron. de France* , 343 ; *Monstrelet* , ij , 50. )

(38) Bray se soumit cette fois à Charles et lui livra passage , tandis que Sens le refusa. ( *Voy. Tripaut* , 168. ) Ainsi Villaret , xiv , 458 , se trompe lorsqu'il place avant l'arrivée de Philippe à Paris ( c'est-à-dire avant le 30 septembre... ci-après *note* 39 ) la réduction de Sens et celle de Melun , qui n'eut lieu que plusieurs mois après. ( *Voy. note* 45 , p. 266. )

(39) Quant aux excursions du n° 29 , voyez *Chartier* , 37 ; *Berry* , 379 ; *Chron. de France* , 343 , et sur-tout *Tripaut* , 168 et 169.

En examinant avec soin la relation de Tripaut , et comparant le tems qu'exigèrent les parties du voyage dont il omet les époques , et celles dont il indique les dates , et en tenant compte des séjours , il paraît , 1° que le roi quitta Saint-Denis le 12 septembre et arriva à Gien le 19 ; 2° qu'il en partit vers le 20 ou le 22 octobre , et arriva à Bourges du 22 au 25. Il annonce , en effet , que Charles attendit à Gien *aucuns jours* , croyant avoir accordé avec le duc de Bourgogne , et qu'il s'en retourna à Bourges lorsqu'il fut averti que le duc avait renouvelé son traité avec Bedford ( on accorda seulement une trêve à Charles... *Voy. ci-*

CALENDRIER	
ACTUEL.	ANCIEN.
1429. D'oct. à déc.	1429. D'oct. à déc.

§ 7. *Expéditions et excursions du  
Berri et des environs.*

lieues.

30. De Bourges à Mehun-sur-Yèvre ; de Mehun à Bourges ; de Bourges à (40) Saint-Pierre-le-Moutier (siège et prise) ; de Saint-

devant p. 78 et note 336, p. 217), et était retourné en Picardie... Or, nous voyons par le *Journal de Paris*, p. 127 et 128, que Philippe, arrivé à Paris le 30 septembre, en était reparti la veille de Saint-Luc, ou le 17 octobre. Il fallut bien ensuite quelques jours pour en recevoir avis et se rendre à Bourges.

*N. B.* Les auteurs remarquent que dans toutes les excursions ou expéditions décrites ci-dessus aux nos 23 à 29, Jeanne accompagna toujours le roi.

(40) C'est à Mehun qu'on arrêta les expéditions de Saint-Pierre-le-Moutier et de la Charité... L'assemblée de la compagnie de Jeanne se fit ensuite à Bourges, d'où l'on se rendit à Saint-Pierre-le-Moutier. (*Voy. Daulon dans Lenglet*, ij, 126.) Jeanne montra aux attaques de Saint-Pierre le même courage qu'à celles d'Orléans, de Paris, etc. Les Français ayant été repoussés lors de l'assaut, elle resta presque seule, et malgré les exhortations des officiers, près des fossés, exposée aux traits des ennemis (elle avait ôté son casque), et cria à haute voix qu'on apportât des fagots et des claies pour faire un pont... On lui obéit; on passa les fossés et la ville fut prise en un moment. (*Voy. Daulon*, d. p. 126 et suiv.) Chartier, 39, et la *Chronique de France*, 344, parlent aussi de cet assaut, mais sans détails.

Nous ne connaissons ni l'époque, ni la durée précise de ce siège.... Daulon, *ibid.*, dit qu'il dura *aucun temps*.... Comme on se rendit ensuite à la Charité où l'on était à la fin de novembre, il est probable que Saint-Pierre fut assiégé au commencement de ce mois.



CALENDRIER			lieues.
ACTUEL.	ANCIEN.		
—	—	Pierre-le-Moutier à la Charité (siège); de la Charité à Bourges; de Bourges à Mehun (41).	46
1429. Fin de déc.	1429. Fin de déc.	31. De Mehun-sur-Yèvre à Gergeau; de Gergeau à Mehun (42).	36
1430. De janv. aux 1 <sup>ers</sup> jours d'avril.	1429. De janv. aux 1 <sup>ers</sup> jours d'avril.	32. De Mehun-sur-Yèvre à Bourges (43); de Bourges aux Marches	

(41) Le siège de la Charité fut levé au bout d'un mois. (*Chron. de France*, 344; *Berry*, 381.) Chartier, 39, et Belleforêt (*ibid.*, 353, d'après l'interrogatoire de Jeanne) en font aussi mention. On peut présumer qu'on échoua par défaut de ressources et non point de courage. A la fin de novembre, d'Albret et Jeanne, qui commandaient, réclamaient des secours en argent, faute de quoi ils seraient, disaient-ils, obligés de lever le siège. Le 24, la ville de Bourges établit un impôt d'un 13<sup>e</sup> sur le vin, et chargea le fermier d'envoyer à d'Albret et Jeanne 1300 écus d'or pour entretenir l'armée occupée au siège. (*Voy. le bail dans l'Hist. du Berry* par La Thaumassière, liv. 3, chap. 28, p. 161.)

Après la levée du siège on dut, pour rendre compte de l'expédition, revenir à Mehun-sur-Yèvre, où il paraît que le conseil se tint pendant les mois de novembre et décembre.

(42) Jeanne avoue dans ses réponses qu'elle fut à Gergeau, où elle coucha plusieurs nuits avec une femme nommée Catherine. (*Voy. Belleforêt dans la Chron. de France*, f. 353.) D'un autre côté, on lui impute d'avoir communiqué à Noël dans cette ville. (*Voy. ci-devant note 392*, n<sup>o</sup> 6, p. 243) : c'est donc à cette époque qu'elle fit le voyage de Gergeau.

De Gergeau elle dut revenir à Mehun, où on lui donna des lettres de noblesse le 29 décembre. (Elles sont datées simplement du mois, dans le Recueil de Godefroy, p. 898; mais La-verdy, p. 340, en fixe la date au 29.)

(43) De Mehun Jeanne vint sans doute à Bourges. On sait

CALENDRIER		
ACTUEL.	ANCIEN.	lieues.
—	—	de Berry (44); des Marches de
1430.	1429.	Berry à Melun, en passant par
<i>Idem.</i>	<i>Idem.</i>	Bourges, Gien et Montargis (45). 76

qu'elle y fit quelque séjour après l'expédition de l'Isle-de-France ( Voy. *Laverdy*, 334, 339 ) ; ce doit être vers cette époque, d'autant que ses lettres de noblesse furent enregistrées le 16 janvier ( Voy. *Godefroy*, p. 899 ) à la chambre des comptes, que Charles avait transférée dans cette ville.

Nous perdons alors sa trace jusque vers la fin de mars. Il est pourtant à présumer qu'elle ne resta pas toujours à Bourges, puisque Charles VII, qu'elle accompagnait ordinairement, séjourna pendant cet intervalle à Chinon ( il y était vers le mois de janvier, ainsi qu'on peut l'induire de la *Chronique de France*, f. 344, v<sup>o</sup> ), à Vierzon ( vers le 26 janvier ), à Gergeau ( en février ), et à Sully ( les 6, 13 et 28 mars ). Voy. *Pièces fugitives relatives à l'Hist. de France*, in-4<sup>o</sup>, t. 1, p. 94; *Histoire générale de Languedoc*, t. 4, p. 475.

(44) Jeanne était *ès-marches de Berry* avant l'expédition de Lagny, dont on parlera tout-à-l'heure. ( Voy. *Chron. de France*, 345, ligne 2. ) ( Chartier, p. 41, dit au *pays de Berry*. ) Ce mot *marches* signifie en général frontières. Dans cette occasion il doit s'entendre de la frontière méridionale du Berry, des points qui le séparent de la Marche proprement dite, parce que les cantons de la Marche qui touchaient aux autres provinces s'appelaient les marches de telle province. On disait, par exemple, les *marches du Limousin*. ( Voy. *Encycl., Dict. géogr.*, mot *Marche*.)

(45) Elle se trouva vers les fêtes de Pâques à Melun ( Voy. *Lenglet*, t. 1, p. 124; Belleforêt dans la *Chronique de France*, f. 353 ) qui, depuis peu, s'était soumis au roi... ( Voy. *Chartier*, 44; *Berry*, 380; *Monstrelet*, ij, 56. ) Les points intermédiaires de la route la plus courte, des Marches à Melun, sont Bourges, Gien et Montargis.

CALENDRIER	
ACTUEL.	ANCIEN.
1430. Avril et com- menc <sup>t</sup> de mai.	1430. Avril et com- menc <sup>t</sup> de mai.

§ 8. *Expéditions de Lagny et Compiègne, ou dernières expéditions de Jeanne.*

lieues.

33. De Melun à Lagny (46). Défaite de Franquet d'Arras, aux environs, et retour à Lagny (47). 9

(46) *N. B.* Les historiens, tels que Berry, *Chron. de France*, f. 345, et Monstrelet, t. 2, f. 56 à 58, sont peu d'accord, soit entr'eux, soit avec eux-mêmes, sur les dates et l'ordre des expéditions ou excursions indiquées ci-dessus aux nos 33 à 37.... Il a fallu encore user de la méthode citée plusieurs fois, pour trouver l'itinéraire le plus probable de Jeanne d'Arc. Au reste, nous avons accordé, dans cette occasion, plus de confiance à Monstrelet qu'aux autres historiens, parce qu'étant au siège de Compiègne (*Voy. idem*, f. 58), il devait avoir présents à la pensée les faits qui précédèrent la prise de Jeanne, d'autant qu'ils se passèrent dans l'intervalle de moins d'un mois.

(47) *Voy. Chartier*, 41; *Lenglet*, t. 1, p. 125, et t. 3, p. 150; *Chron. de France*, 345, au commencement; *Belleforêt*, *ibid.*, 352; *Monstrelet*, ij, 57.

Monstrelet place le récit de la défaite et exécution de Franquet après celui des expéditions de Noyon et de la prise de Soissy (ci-après, no 34 et 35); mais, comme nous l'avons déjà observé, il y a très-peu d'ordre dans son ouvrage. Il annonce d'abord (f. 56), 1<sup>o</sup> que le duc de Bourgogne célébra la fête de Pâques à Péronne (Pâques était le 16 avril); 2<sup>o</sup> qu'au commencement de 1430 (c'est-à-dire après Pâques) il se rendit avec ses gens d'armes à Montdidier, où il fut aucuns jours; 3<sup>o</sup> qu'il assiégea Gournay-sur-Aronde (à six lieues S. O. de Noyon), et se hâta de traiter avec la garnison, afin d'aller au secours d'un château dont les Français levèrent le siège sur l'avis de son projet; 4<sup>o</sup> qu'il alla passer environ huit jours à Noyon; 5<sup>o</sup> qu'il assiégea Soissy.... Monstrelet raconte alors, f. 56, v<sup>o</sup>, et

CALENDRIER	
ACTUEL.	ANCIEN.
1430. Suite de mai.	1430. Suite de mai.

34. De Lagny à Soissons, en passant par Château-Thierry et Crépy; de Soissons à Crépy; de Crépy à Compiègne (48).

lieues.

36

57, l'attaque de Pont-l'Evêque, et successivement l'établissement des corps de l'armée du duc dans les villages voisins de Compiègne. Enfin il passe à la défaite de Franquet, dont il fixe l'époque au commencement de mai.

Si l'on suppose le tems qu'exigèrent les marches diverses de Péronne à Montdidier, de Montdidier à Gournay, de Gournay à Noyon, de Noyon à Soissy, le siège de Gournay, etc.; et si l'on y ajoute les séjours à Montdidier et Noyon, on voit que le duc ne put commencer le siège de Soissy qu'au mois de mai, après la défaite de Franquet. Cette première époque une fois déterminée, il est facile de fixer, avec assez de certitude, les époques des dernières expéditions de Jeanne, et même de faire accorder les historiens dans leurs récits, comme on le verra dans les notes suivantes.

*N. B.* Villaret, xv, 7 et suiv., a commis beaucoup d'erreurs quant à ces expéditions de Jeanne ou de Philippe. Il les place entr'autres avant le débarquement de Henri VI à Calais (jour de Saint-George ou 23 avril.... *Monstrelet*, ij, 58), qui est antérieur à la plupart.

(48) Le détour par Château-Thierry était nécessaire pour passer la Marne, et Lenglet (t. I, p. 128) suppose qu'elle passa par Crépy, puisqu'il annonce que de Soissons elle y retourna.

Le but de cette expédition était de secourir Soissy (ou Pont-à-Soissy, ou Choisy-sur-Oise), assiégé par le duc de Bourgogne, et situé entre l'Aisne et l'Oise, près de leur confluent. Il fallait passer l'Aisne à Soissons; le gouverneur refusa le passage (*Voy. Lenglet*, *ibid.*; *Chron. de France*, f. 345), ce qui força Jeanne de retourner à Crépy et d'aller chercher un passage à

CALENDRIER	
ACTUEL.	ANCIEN.
1430.	1430.
<i>Idem.</i>	<i>Idem.</i>

lieues.

35. De Compiègne à Pont-l'Évêque ; attaque infructueuse de ce bourg ; retour de Jeanne à Compiègne (49).

12

Compiègne pour inquiéter au moins les convois des assiégeans. ( Voy. la *note* suivante. ) Berry, 381, dit qu'on reçut Jeanne dans Soissons, du moins pour y passer une nuit, et qu'elle alla ensuite à Compiègne.

(49) Quoique le seul Monstrelet ( f. 56 v<sup>o</sup> et 57) parle de cette expédition, nous n'hésitons pas à la placer ici, par les motifs déjà indiqués aux *notes* 46 et 47, et parce que les Français durent la tenter pour faire lever le siège de Soissy, poste important qui les rendait maîtres du cours de l'Oise et de l'Aisne au-dessus de Compiègne, et mettait obstacle aux entreprises que Philippe pouvait former contre cette ville, ou les places, telle que Lagny, situées au midi de l'Aisne. Philippe, qui sentait la nécessité de s'en emparer, avait pris des mesures pour empêcher que la garnison de Compiègne n'interceptât ses vivres ( Voy. *Monstrelet*, *ibid.* ) qu'il tirait de Montdidier, Noyon et autres villes de Picardie, et qui lui parvenaient, selon toute apparence, par le pont ou port de Pont-l'Évêque, bourg situé à 600 toises au midi de Noyon, et défendu par un détachement de l'armée anglaise. Il avait en conséquence placé un corps de troupes dans les faubourgs de Noyon, afin d'être à portée de secourir les Anglais en cas d'agression. L'événement justifia sa prévoyance. Jeanne d'Arc, Chabanne, Xaintrailles, etc., avec deux mille hommes, vinrent en effet de Compiègne attaquer les Anglais, et ils étaient au moment de les forcer, lorsque les Bourguignons, postés à Noyon, accoururent, mirent les Français entre deux feux, et les contraignirent à se replier sur Compiègne.

Cette expédition fait d'autant plus d'honneur au courage de

CALENDRIER			lieues.
ACTUEL.	ANCIEN.		
—	—		
1430. Suite de mai.	1430. Suite de mai.	36. De Compiègne à Lagny, en passant par Crépy et Château- Thierry (50).	28
<i>Idem</i> jusque au 24.	<i>Idem</i> jusque au 24.	37. De Lagny à Compiègne par Château-Thierry et Crépy (51). Sortie et prise de la Pucelle (52).	28
		<b>TOTAL . . . . .</b>	<b>902</b>

Jeanne, qu'elle s'exposait à être coupée par l'armée bourguignonne chargée du blocus de Gournai. Mais si elle avait réussi, le plan de campagne de Philippe eût entièrement échoué.

(50) Ce départ de Jeanne, de Compiègne, à la veille d'un siège, paraît d'abord singulier. Mais tant que Soissy n'était pas pris, il était difficile de connaître précisément les projets de Philippe. En passant par Soissons, que le gouverneur Bournel venait de lui vendre (*Berry*, 381; *Chron. de France*, 345), il pouvait se porter sur Lagny, que son parti avait déjà essayé plusieurs fois d'enlever à Charles VII. Le voyage de Jeanne à Lagny explique d'ailleurs une de ses réponses (*Voy. Belleforêt dans la Chronique*, f. 352), où elle dit que le tribunal de Lagny employa quinze jours au procès de Franquet. Or, si elle ne fût pas revenue à Lagny après l'expédition de Noyon, il eût été impossible qu'elle s'y fût trouvée à la fin du procès.... Enfin Chartier, p. 42, et la *Chronique de France*, f. 345, disent positivement qu'elle partit de Lagny pour Compiègne, lorsqu'elle apprit que cette ville était déjà *un peu à l'estroit*.

(51) Voyez la fin de la *note* précédente; et, quant à la route, le commencement de la *note* 48, p. 268.

(52) D'après ce qu'on a observé (*note* 50, à la fin), Jeanne fut peut-être obligée de livrer un combat pour s'introduire dans Compiègne. Le jour même de son arrivée (*Villaret*, xv, 18)

§ 9. *Résumé.*

Les voyages ou expéditions de Jeanne d'Arc, relatifs à son projet de sauver la France, ont commencé à la fin de février 1428 (*Voy.* ci-dev. § 2, n° 5, p. 253); ils se sont terminés au 24 mai 1430 : ainsi, ils ont duré en tout *quinze mois* (53).

Nous avons mesuré, avec exactitude, l'espace compris, à vol d'oiseau, entre chacune des stations indiquées depuis le même numéro jusqu'à la dernière expédition de Compiègne (n° 37), et nous avons trouvé que Jeanne d'Arc a parcouru, dans ce court intervalle de *quinze mois*, plus de *neuf cents lieues* (de 25 au degré). Si l'on réfléchit maintenant qu'à cette époque les grandes routes n'existaient point encore; qu'il n'y avait qu'un très-petit nombre de ponts; que le territoire parcouru était semé de places ennemies; que des partis battaient sans cesse la campagne . . . . . on sentira que ce n'est pas exagérer que de porter à un tiers de la distance, à vol d'oiseau, l'espace compris dans les détours que nécessitèrent ces divers obstacles : de sorte qu'au lieu de neuf cents lieues, Jeanne a dû en parcourir au moins *douze à treize cents*, et cela sans

elle fit la sortie où elle fut prise, lorsque pendant la retraite elle *fermait l'arrière-garde.*

(53) Remarquons de nouveau combien la comparaison des calendriers est nécessaire à l'intelligence de l'histoire ancienne. Si, en effet, on s'en rapporte uniquement à l'ancien calendrier, comme ces voyages ont commencé (*Voy.* même n° 5) à la fin de février 1428, et ne se sont terminés qu'au 24 mai 1430, on serait porté à croire qu'ils ont duré *vingt-sept mois* au lieu de quinze.

parler des voyages qu'elle dut faire pendant les trois mois et demi (Voy. ci-devant *note* 43, p. 266), à l'égard desquels nous n'avons aucune notion (54) . . . . . Enfin, remarquons que dans le petit intervalle où elle fit ces longues excursions, elle prit part à plus de *vingt* batailles, ou combats, ou sièges, ou levées de siège, etc.

Il nous semble que ce simple résumé suffirait à l'éloge de Jeanne d'Arc.

(54) Si Jeanne suivit alors la cour, comme on le présume dans cette note, il faudrait ajouter plus de cent lieues au calcul précédent.



## ARTICLE III.

*Table alphabétique des villes, bourgs, villages et châteaux désignés dans la 2<sup>me</sup> Carte.*

*N. B.* Afin d'en faciliter la recherche, on donne ci-dessous leurs degrés de longitude et de latitude.

Les chiffres les plus rapprochés des noms sont ceux des pages de l'ouvrage où il en est question. . . . Les mots *V. Tab.* indiquent les villes, etc., dont il est fait mention dans la dernière table alphabétique.

On a aussi indiqué ci-après quelques bourgs que le défaut d'espace a empêché de placer sur la carte; mais on a désigné en même tems les lieux de la carte dont ils sont le plus rapprochés.

	Long.	Lat.
ABBEVILLE, 139.	19	50
Alençon, 83, 138.	17	48
Amiens.	19	49
Angers; 138.	17	47
Anthon. <i>V. Tab.</i>	22	45
Arras, 219.	20	50
Auxerre, 140, 254, 255.	21	47
Azincourt. <i>V. Tab.</i>	19	50
Baron, 261.	20	49
Bar-sur-Ornain, ou Bar-le-Duc, 185.	22	48
Baugé. <i>V. Tab.</i>	17	47
Beaugenci. <i>V. Tab.</i>	19	47
Beaurevoir, 229.	20	50
Beauvais, 262.	19	49
Besançon.	23	47
Blois, 255, 256.	19	47
Bony. <i>V. Tab.</i>	20	47
Boulogne, 139.	19	50

	Long.	Lat.
Bourges, 20, 45, 127, 263 à 266.	20	47
Bray, 260, 263.	20	48
Calais, 1, 82, 268.	19	50
Châlons-sur-Marne, 238.	22	48
Châlons-sur-Saône.	22	46
Chappe. <i>V. Tab.</i>	21	48
Chartres, 145, 160.	19	48
Châteaudun, 160.	18	48
Château-Neuf, 77, 160.	19	47
Château-Renard, 263.	20	47
Château-Thierry, 260, 261, 268 à 270.	21	49
Chaumont.	22	48
Cherbourg, 109, 125.	16	49
Chinon, 61, 176, 184, 194, 253 et suiv.	17	47
Choisy. <i>Voy. Soissy.</i>		
Compiègne, 79, 261, 268 et suiv.	20	49
Corbeil, 260.	20	48
Corbéné. <i>V. Saint-Marcoul.</i>		
Cosne, 30, 139, 145.	20	47
Coulommiers, 260.	20	48
Courtenay, 263.	20	48
Crécy en Ponthieu, 39.	19	50
Crécy en Brie, 260.	20	48
Crépy, 261, 268 et suiv.	20	49
Crevant ou Cravant. <i>V. Tab.</i>	21	47
Dammartin, 261.	20	49
Dijon.	22	47
Domrémi, 178 et suiv., 253.	23	48
Estampes, 141.	19	48
Evreux, 144, 213.	18	49
Fierbois (Sainte-Catherine de), 254.	18	47

	Long.	Lat.
Genève.	23	46
Gergeau. <i>V.</i> Jargeau.		
Germigny, 93, 238.	20	49
Gien, 77, 78, 258, 259, 263, 266.	20	47
Gournay-sur-Aronde est un peu au N. O. de Noyon. <i>V.</i> ce mot, et 267, 268.		
Gueret.	19	46
Guines, 220.	19	50
Harfleur, 23, 130.	17	49
Ivry, 39.	19	48
Janville, ou Jenville, ou Yenville, 76, 160.	19	48
Jargeau, ou Jergeau, ou Gergeau. <i>Voy. Tab.</i>	19	47
Labussière. <i>V. Tab.</i>	22	46
La Chapelle est près la Villette. <i>V.</i> ce mot, et 262.		
La Charité, 265.	20	47
La Croisette. <i>V. Tab.</i>	22	48
La Ferté-Hubert ou la Ferté-Senne- terre, 160, 213.	19	47
La Ferté-Milon, 261.	20	49
Lagny, 262, 267 et suiv.	20	48
La Gravelle. <i>V. Tab.</i>	16	48
Lamotte-Nangis, près Nangis. <i>V.</i> ce mot.		
Langres.	22	47
Laon, 260.	21	49
La Rochelle.	16	46
Laval, 148, 155.	16	48
Lavillette, 262.	20	48
Le Coudray, 254.	18	47

	Long.	Lat.
Le Crotoy, 229.	19	50
Le Mans, 155.	17	48
Lille, 33.	20	50
Loches, 73, 210, 257.	18	47
Lyon, 32.	22	45
Mâcon, 39, 147.	22	46
Marches de Berry, 266.	19	46
Marchenoir, 160, 214.	19	47
Meaux. <i>V. Tab.</i>	20	48
Mehun-sur-Loire. <i>V. Tab.</i>	19	47
Mehun-sur-Yèvre, 264, 265.	19	47
Melun, 137, 260, 266.	20	48
Metz.	23	49
Meulan. <i>V. Tab.</i>	19	49
Mitry est un peu au S. O. de Dammar- tin. <i>V. ce mot et 261.</i>		
Montargis, 155, 263, 266.	20	47
Montdidier, 267.	20	49
Montereau. <i>V. Tab.</i>		
Montpiloy est un peu au N. O. de Ba- ron. <i>V. ce mot et 261.</i>		
Mont-Pipeau, à 2 lieues N. de Mehun- sur-Loire. <i>V. ce mot et 160, 214.</i>		
Moulins.	20	46
Nancy, 181, 184.	23	48
Nangis, 260.	20	48
Nantes.	16	47
Neufchâteau, 181.	23	48
Nevers.	20	46
Nogent-le-Roi, 160.	19	48
Nogent-le-Rotrou, 160.	18	48

	Long.	Lat.
Nogent-sur-Seine , 217.	21	48
Noyon , 268 , 269.	20	49
Orléans. <i>V. Tab.</i>	19	47
Paris. <i>V. Tab.</i>	20	48
Pathay. <i>V. Tab.</i>	19	48
Péronne , 267.	20	49
Pluvier ou Petivier , 160.	19	48
Poitiers , 39 , 187.	18	46
Pont-à-Soissy. <i>V. Soissy.</i>		
Pont-l'Évêque , bourg à 600 toises au midi de Noyon. <i>V. Noyon.</i>		
Pontorson , 42.	16	48
Provins , 260 , 262.	20	48
Puiset ou Puisseaux , 160.	20	48
Rambouillet , 160.	19	48
Rennes.	17	48
Reims. <i>V. Tab.</i>	21	49
Roanne.	21	46
Rochefort , 160.	19	48
Romorantin , 254 , 257.	19	47
Rosbecq. <i>V. Tab.</i>	21	50
Rouen , 33 , 134 , 138 , 244.	18	49
Rouvray. <i>V. Tab.</i>	19	48
Roye , 238.	20	49
Saint-Aignan , 255 , 257.	19	47
Saint-Benoît-sur-Loire , 258.	20	47
Saint-Denis , 261 , 262.	20	48
Saint-Florent , 194.	16	47
Saint-Florentin , 259.	21	47
Saint-Jame-de-Beuvron. <i>V. Tab.</i>	16	48
Saint-Marcoul , ou Corbéni , 260.	21	49

	Long.	Lat.
Saint-Pierre-le-Moutiers, 79, 264.		
277.	20	46
Saint-Riquier. <i>V. Tab.</i>	19	50
Saint-Urbain, 253, 254.	22	48
Sainte-Catherine. <i>V. Fierbois.</i>		
Selles, 254, 257.	19	47
Seulis, 261.	20	49
Sens, 137, 263.	20	48
Sepsaux, 259.	21	49
Soissons, 260, 268 et suiv.	20	49
Soissy, ou Pont-à-Soissy, ou Choisy- le-Bac, ou Choisy-sur-Oise, 267 à 269.	20	49
Sully, 77, 160, 258, 266.	20	47
Thoury, à une lieue E. de Jenville. <i>V. ce mot et 160.</i>		
Touques, 132.	17	49
Toul, 181, 253.	23	48
Tours, 145, 255.	18	47
Troyes, 136, 215, 259.	21	48
Vailly, 260.	21	49
Vaucouleurs, 181 à 185, 253.	23	48
Vaudemont, 185.	23	48
Verdun.	23	49
Verneuil. <i>V. Tab.</i>	18	48
Vezelay, 140.	21	47
Vierzon, 266.	19	47
Yenville. <i>V. Janville.</i>		

# PIÈCES JUSTIFICATIVES.



## PREMIÈRE PIÈCE.

*Notice d'un Manuscrit inédit de la Bibliothèque publique de Grenoble, contenant les Poésies d'Ant. Astezan, d'Ast en Piémont.*

*N. B.* Cette notice, lue au lycée de Grenoble en 1800, a été imprimée dans le *Magasin encyclopédique* de M. Millin, 8<sup>e</sup> année ou 1802, tome 1<sup>er</sup> (1); mais il s'y était glissé beaucoup de fautes, et nous y avons fait aussi plusieurs additions.

Nous l'insérons ici parce qu'on y trouve divers détails, soit sur JEANNE D'ARC, soit sur divers personnages ou événemens dont nous avons fait mention ci-devant.

---

## PREMIÈRE PARTIE.

### *Description du Manuscrit.*

À la première colonne de la première page de ce manuscrit, on lit ce titre, écrit en lettres rouges :

*Ad illustrissimum principem et excellentissimum domi-*

(1) Elle fut aussi adressée à la classe de littérature et beaux-arts de l'Institut, dont le secrétaire, M. Villars, répondit, le 19 avril 1802 : « La classe a lu avec beaucoup d'intérêt votre » notice.... On a même arrêté qu'elle serait renvoyée à la com- » mission chargée d'examiner et recueillir les notices et extraits » des manuscrits que doit publier l'Institut. C'est une justice » qu'on a rendue à un travail bien fait et digne d'être mis au » jour. »

*num, dominum Karolum, ducem Aurelianensem et Mediolanensem Antonii Astezani civis Astensis libellus incipit de admirabili terre motu qui in regno Neapolitano accidit anno Christi millesimo quadringentesimo quinquagesimo sexto, die quarto decembris, nec non de apparitione crucifixi apud Capuam dicti regni civitatem.*

Ce titre n'est point le titre propre de tout le manuscrit, mais celui seulement de l'une des pièces qu'il contient, pièces dont voici la table :

- |   |                   |
|---|-------------------|
| 1. Du tremblement de terre du royaume de Naples, et de l'apparition du crucifix à Capoue. | <i>Feuillet</i> 1 |
| 2. Félicitation sur l'acquisition de Gênes, adressées à Charles VII, roi de France.       | 6                 |
| 3. Traduction des poésies du duc d'Orléans.   | 9                 |
| 4. Quatre livres d'élégies.   | 113               |
| 5. Trois livres d'épîtres héroïques.  | 135               |
| 6. Un livre sur l'apparition de la croix à Bayonne.                                       | 153               |
| 7. Un livre intitulé <i>De re funerea</i> .   | 155               |

On donnera à la troisième partie une notice de ces divers ouvrages.

A la tête de la deuxième colonne de la première page, on lit ces mots : *Ex libris Claudii Expilly* (avec paraphe), 1607; ce qui annonce que le manuscrit a appartenu à Expilly, président au parlement de Grenoble (2), dont la bibliothèque existe en grande partie dans celle de la ville de Grenoble, formée par les soins

(2) Expilly a pu se procurer ce manuscrit pendant divers voyages qu'il fit en Piémont, et notamment en 1606, époque où il fut un des commissaires chargés de régler les limites de la France et du Piémont du côté du marquisat de Saluces. (*Voyez sa vie*, par Boniel; p. 58.)



du savant évêque Caulet, et acquise de ses héritiers par plusieurs de nos concitoyens.

Le manuscrit est en très-beau parchemin de 32 centimètres de hauteur sur 24 de largeur. Il contient 158 feuillets ou 316 pages; chaque page est divisée en 2 colonnes de 32 à 34 lignes; les alinéa y sont en général séparés par un assez grand espace. Les marges des côtés ont 1 à 2 centimètres de largeur; la marge supérieure en a 3, la marge inférieure 7.

Les premières pages de la plupart des livres que nous avons cités sont entourées d'un filet d'or et d'une broderie en fleurs peintes en or et en diverses couleurs. Quelques autres n'ont une broderie que dans un des côtés ou à la marge supérieure et inférieure. Les premières lettres des principaux alinéa sont de grandes majuscules dorées et peintes alternativement en rouge et en bleu; celles des autres alinéa sont des majuscules moyennes en bleu et en rouge sans dorure; celles de chaque ligne sont de petites majuscules écrites à l'encre; enfin les lettres ordinaires ont 2 millimètres de hauteur.

On n'y remarque aucune figure, à l'exception d'un ange supportant les armoiries de la maison d'Orléans, écartelées avec celles de Valentine de Milan (3); d'un paon et de deux oiseaux de chasse. L'ange se trouve dans la première lettre de la traduction des poésies d'Orléans, et les oiseaux dans la broderie servant de cadre (feuillet 9).

Il ne peut guère y avoir d'incertitude sur l'âge de ce

(3) Epouse de Louis, duc d'Orléans, frère de Charles VI, dont nous avons parlé ci-devant, p. 10. Elle était fille de Jean et sœur de Jean-Marie et Philippe-Marie, derniers ducs de Milan, de la maison Galeas-Visconti. (Voy. aussi p. 153.)

manuscrit. La dernière page contient deux épitaphes de Charles VII, roi de France, mort en 1461; l'imprimerie était déjà inventée. Il n'est pas vraisemblable qu'il soit beaucoup postérieur à cette époque.

Quoiqu'il y ait dans ce manuscrit, comme dans ceux du quinzième siècle, un grand nombre d'abréviations, avec un peu d'attention, on le lit très-aisément, parce que les lettres sont bien formées et très-distinctes les unes des autres.

Toutes les recherches qu'on a faites jusqu'à présent annoncent que ce manuscrit est original. Ce qui semblerait le prouver, c'est que Muratori, dans sa notice des œuvres d'Astezan (*Scriptor. rer. italicarum*, t. 14, p. 1008), ne fait aucune mention de celles que nous allons analyser..... Nous ne croyons pas non plus qu'on ait publié quelque notice de ce manuscrit.

## SECONDE PARTIE.

### *Notice sur Antoine Astezan et ses Ouvrages.*

Muratori a publié dans son grand ouvrage (4) un manuscrit d'Astezan, intitulé *De varietate fortunæ* (5), et l'a fait précéder d'une notice sur la vie et les ouvrages de ce poète, notice qu'il a extraite de ce même manus-

(4) *Rerum italicarum scriptores*, t. 14, p. 1007. Muratori fit des recherches sur Astezan, d'après un passage de l'histoire de Savoie, où Guichenon met, au nombre des écrivains d'Ast, Antoine Astezan, poète qui a écrit *en vers élégiaques*.

(5) La bibliothèque de Turin possède un 2<sup>e</sup> exemplaire de ce manuscrit. Il s'y trouve quelques différences de copie, qu'on a notées dans la table des Mss. de cette bibliothèque, t. 2.

crit. Nous en allons donner un précis, auquel nous joindrons quelques observations.

Antoine Astezan, poète recommandable pour le tems auquel il écrivait, naquit en 1412, à Villeneuve-d'Ast, où ses ancêtres, chassés d'Ast par une faction, s'étaient réfugiés depuis 1329. S'il faut en croire ce poète, sa famille, avant cette époque fâcheuse (6), était distinguée; et par sa noblesse, et par son opulence; mais elle déchut bientôt de sa splendeur. Pierre Astezan, son père, scribe public, c'est-à-dire chancelier ou notaire de l'université de Villeneuve, et qui professait en même tems la grammaire et les mathématiques, l'envoya, en 1427, à Turin, et, en 1429, à Pavie, pour y apprendre la grammaire et la rhétorique. Les instituteurs d'Astezan furent Valla, Veggio et Antoine Ferrari, religieux carme. Les deux premiers étaient des littérateurs célèbres dans leur siècle.

Astezan, craignant d'être attaqué de la peste, quitta Pavie en 1431; mais le même motif l'écarta bientôt de Gênes, son nouveau séjour. Il vint alors, suivant le conseil de son père, se fixer à Ast, où il enseigna la littérature.

Muratori ajoute qu'il ne voit pas bien clairement quelle fut ensuite la destinée du poète d'Ast. Il induit d'un passage de son livre que le duc d'Orléans, ayant recouvré la ville d'Ast vers 1447, le nomma capitaine du château de Mont-Raynier, et son premier secrétaire dans cette ville. Enfin il pense que le poëme *De varietate fortunæ* a été composé vers l'an 1450.

Nous allons faire quelques observations sur cette notice.

(6) C'est à cette même époque que cette famille fut appelée du nom d'*Astezan*, à cause de la ville d'où elle était originaire.

1<sup>o</sup> Astezan paraît effectivement être né en 1412. Dans notre manuscrit (à la fin du 1<sup>er</sup> livre des *élégies*, f<sup>o</sup> 122), il annonce qu'il a atteint sa trentième année, et l'épilogue où il fait cette annonce est datée de 1441.

2<sup>o</sup> Dans l'épithaphe de Pierre Astezan, son père (*Mss.*, f<sup>o</sup> 158), Antoine nous confirme que Pierre était de famille noble, et professeur à Villeneuve. Il ajoute qu'il laissa plusieurs filles et quatre fils tous très-éclairés.

3<sup>o</sup> Antoine Ferrari, religieux carme, l'un des instituteurs d'Astezan, dont il était compatriote, venait d'être nommé évêque de Tortone, lorsqu'il mourut (*Mss.*, f<sup>o</sup> 155).

4<sup>o</sup> Notre manuscrit nous donne sur la vie d'Astezan quelques détails que Muratori ignorait. C'est à Pavie qu'il composa la plupart de ses poésies légères (*Mss.*, f<sup>o</sup> 122). Il abandonna le genre badin en 1441, époque à laquelle il se maria à la fille de Barthelemy Carrari, chirurgien d'Ast (*ibid.* et 156). Il fit un voyage en France vers 1450, et il y resta (principalement à Blois et à Tours) pendant les années 1451 et 1452, ainsi que nous l'apprenons de plusieurs lettres héroïques que nous analyserons à la troisième partie. Retourné dans son pays, il y vivait encore à la fin de 1461, puisque notre manuscrit est terminé par plusieurs épithaphe de Charles VII, mort le 22 juillet de la même année.

5<sup>o</sup> Muratori se trompe lorsqu'il dit (p. 1008) que le livre *De varietate fortunæ* a été composé par Astezan vers 1450. Dans le chapitre 9<sup>e</sup> du livre 1<sup>er</sup> de cet ouvrage (p. 1019), Astezan fait des reproches aux Génois sur ce qu'ils souffrent que leurs filles soient très-familiales avec les garçons. Il leur cite une aventure dont il a été témoin en France, auprès d'Orléans. *Quod ego*

*vidi per gallica rura..... Ager Aurelianensi paulum semotus ab urbe.* Comme, ainsi que nous l'avons dit, il était encore en France en 1452, le poëme publié par Muratori est d'une date postérieure.

6° C'est encore après cette époque qu'Astezan a fait sa traduction latine des poésies du duc d'Orléans, poésies qu'il ne connut (ainsi qu'il le dit, feuillet 9) que pendant son voyage en France.

7° Astezan n'a pas seulement écrit en vers élégiaques, mais encore en vers héroïques. Dans notre manuscrit, ceux de sa traduction des poésies d'Orléans, des quatre livres d'élégies, du livre *De re funerea*, de la description du tremblement de terre de Naples, et de l'épître à Charles VII sur l'acquisition de Gênes, sont de la première espèce. Ceux des trois livres de lettres héroïques, et de l'apparition du crucifix à Baïonne, sont de la seconde.

8° Le marquis de Montferrat (ci-après, *note* 16) l'avait chargé de faire un poëme sur l'histoire de la maison de Paléologue. Cette commission excita l'envie d'un jeune poète, dont les calomnies déterminèrent Astezan, du moins il le dit, à suspendre son travail déjà commencé vers 1448. Réfléchissant ensuite que ses vers avaient l'approbation de plusieurs littérateurs célèbres, tels que Veggio, Philelphe et Guarini, il le reprit bientôt (il parle de tout cela dans la 7<sup>e</sup> épître, liv. 4 des *élégies*, feuillet 129). Il n'est pas néanmoins probable qu'il l'ait achevé, car on trouve dans une de ses épîtres (ci-après, *note* 39) un fragment sur la même famille, qu'il n'y a placé, selon toute apparence, que pour tirer quelque parti de ce qu'il avait fait.

9° Nous allons à présent hasarder notre opinion sur le mérite littéraire de l'auteur du manuscrit.

Astezan nous a paru un bon et facile versificateur, mais un poète au moins médiocre. Ses ouvrages sont en général aussi abondans en mots que pauvres en idées. Il se plaît sur-tout à répéter et à reproduire sous un grand nombre de formes la même pensée, quelque commune qu'elle soit. Il n'emploie pas avec moins de complaisance les comparaisons, sans s'inquiéter si elles sont ou ridicules, ou dispartes, ou fausses, et les siennes le sont presque toujours. Un citoyen obscur, ou tout-à-fait inconnu de Gênes, sera, par exemple, mis bien au-dessus des Pompées, des Scipions, des Crassus; les vers du duc d'Orléans vaudront mieux que ceux d'Ovide; les peintures du premier barbouilleur de vitraux d'églises sont au moins dignes d'Appelles, etc. (7).

Malgré ces défauts, nous pensons avec Muratori qu'Astezan est un écrivain recommandable pour le tems où il vivait.

Observons aussi qu'il était versé dans la littérature latine; les ouvrages des poètes lui paraissent sur-tout très-familiers.

### TROISIÈME PARTIE.

*Notice des diverses Poésies d'Astezan contenues dans ce manuscrit.*

N<sup>o</sup> I. Livre sur le tremblement de terre qu'éprouva le royaume de Naples, le 4 décembre 1456, et sur l'apparition du crucifix à Capoue (1<sup>er</sup> feuillet).

*Du Tremblement de terre.*

Il n'y a point eu, dit Astezan, de si grand désastre

(7) Ces comparaisons sont aussi très-souvent tirées de la my-

dépuis le déluge : plusieurs villes ont été détruites ; plusieurs milliers d'hommes ont péri. Nous rapporterons les noms de toutes les villes qu'il annonce avoir été renversées ou submergées. Cette notice peut être utile pour l'histoire de Naples (8).

« Urbs Arianensis, Aliphi, Boiani, Sancta-Agatha, »  
 » Asculus, Padullarum-Terra, Castellonus, Sanctus- »  
 » Maximus, Fornellus, Guardia, Cerritum, Fiesso- »  
 » Ionum, Rocha-Vallis-Obscure, Voltorinum, Cas- »  
 » trum-de-Sanguine, Sanctus-Angelus, Peschum, »  
 » Castrum-Caramanici, Turris-Cornara, Civitella, »  
 » Locus-Rippe, Sanctus-Luppus, Casetinum, Locus- »  
 » Carpinonum, Bicheri, Campus-Bassus, Comitatus »  
 » (pene totus) Nollisii, etc. »

*Noms des villes à qui ce tremblement a causé de grands dommages.*

« Mechera, Morchona, Acerre, Sanctus-Germanus, Olivetum, Pezolum, Meon, Capua, Quinque-

thologie. « Alcyone et Ceyx, dit-il à Florida (ci-après, épît. 16, du n° 4), ne se séparaient pas avec autant de douleur que je me sépare de vous. »

« Ceyx, dit-il à Silanus (ci-après, ép. 3, du n° 5), n'aimait pas tant Alcyone, ni Yphise Yanthe, ni Persée Andromède, ni Orphée Eurydice, que Philostrate aime Phanie. »

(8) Nous avons parcouru beaucoup de vieux historiens d'Italie. Aucun ne donne sur ce tremblement de terre d'aussi grands détails qu'Aztezan. Ils disent en général qu'il y eut un grand nombre de villes détruites, et ils se bornent à en citer quelques-unes. (Voy. à ce sujet *Annales Placentini ab Antonio de Ripalta*, dans Muratori, t. 20, p. 905 ; *Annales Bonincontri*, id., t. 21, p. 159 ; *Giornali Napolitani*, id., p. 1132 ; *Annales Forolivienses*, ibid., t. 22, p. 224 ; *Historia Napolitana Ludovici*

» Alte-Ville - Comitibus, Collella - Sancti - Framondi,  
 » Bénévent... »

*Quid Beneventanam memorabo versibus urbem  
 Cui fuit ex tanta parte ruina data  
 Ut non immerito MALEVENTI nomine diu  
 Possit ut antiquo tempore dicta fuit.*

« Arpinum (à qui il ne put rien servir d'avoir pro-  
 » duit Cicéron et Marius), Nola, Sora, Salernus, la  
 » ville fondée par Enée, Canne, Sulmo, la ville où  
 » est né Ovide. »

Le tremblement commença deux heures avant le  
 jour, *et decimo unius hore duravit.*

La ville fut presque entièrement détruite. Astezan  
 cite, entr'autres édifices renversés, plusieurs églises  
 et un mur construit par les Romains, mur le plus an-  
 cien qu'on connût.

Eveillés par la commotion, les habitans se sauvèrent  
 dans la campagne, sans se donner le loisir de prendre  
 leurs vêtemens. Dans le même tems une tempête af-  
 freuse brisa la plupart des vaisseaux qui se trouvaient  
 dans le port; et les eaux des puits les plus profonds  
 versèrent.... Il remarque aussi que de toutes *les cloches*  
*de la ville* il n'y en avait plus que *sept* qui pussent rendre  
 des sons.

*Tum Pedicatus detestabantur iniqui,  
 Turpe scelus, Domine, crimen et horribile;  
 Iratumque Deum clamabant esse supremum,  
 Propter id, atque urbem perdere velle suam*

*de Rainio*, id., t. 23, p. 231.) Plusieurs autres chroniques du  
 tems ne parlent point de ce fléau, mais les auteurs ci-dessus  
 s'accordent à le peindre comme le plus épouvantable dont on  
 eût mémoire et dont l'histoire fit mention.



*Sicut et antiquo submersit tempore binas ,  
Urbes ob tantum crimen et acre scelus (9).*

Il y périt cent mille ames.

*Apparition du Crucifix.*

A la même époque ( au mois de décembre ) le Christ apparut dans les airs à plus de vingt mille hommes qui faisaient une procession à une lieue de Capoue. Il était attaché sur la croix sainte ; sa mère était à ses côtés !... Qui pourrait revoquer en doute une apparition dont furent témoins. pendant quatre heures, tous les habitans d'une grande ville (10) ?

A cette occasion, Astezan chante une espèce de cantique où il rappelle la plupart des miracles que l'Écriture nous apprend avoir été opérés par l'Éternel.

Il revjent ensuite au tremblement de terre de Naples, qu'il attribue à la colère céleste, excitée par les trois causes suivantes :

1<sup>o</sup> Les vices du peuple ; 2<sup>o</sup> le parjure du roi , qui ne s'est pas servi , contre les infidèles, des décimes accordées par le pape ; 3<sup>o</sup> son usurpation du royaume de Naples sur René (11), à qui il appartenait.

(9) Ce passage , et plusieurs autres que nous citerons en donnant l'extrait des livres suivans (entre autres du liv 1<sup>er</sup> *Elegorum*, n<sup>o</sup> 2 ; liv. 2, n<sup>os</sup> 3, 4 et 6, etc.) montrent que les mœurs de ces tems étaient plus corrompues que certains auteurs ne le pensent.

(10) Un autre auteur parle de cet événement, et il le présente plutôt comme un phénomène que comme un miracle. *Apparuere*, dit-il, *quatuor stellæ mirabiles ab oriente in occidentem fortiter pergentes, et erant quasi in modum crucis.* ( Annales de Ripalta, dans Muratori, t. 20, p. 905.)

(11) René d'Anjou, que Jeanne II, reine de Naples, avait

Il exhorte enfin Alphonse à accomplir son vœu et à restituer les Etats par lui usurpés , et les Napolitains à renoncer à leur vie criminelle. Peuvent-ils se plaindre d'un désastre dont ils avaient été prévenus ainsi que les Ninivites le furent du leur par Jonas ? N'ont-ils pas vu plusieurs fois cette année une *comète* ? *La queue d'une comète* n'est-elle pas, selon tous les devins, un signe non équivoque de menaces ?

Cette pièce est terminée par un envoi au duc d'Orléans, et est datée d'Ast, le 1<sup>er</sup> avril 1457.

N<sup>o</sup> II (feuillet 6). Epître de félicitation adressée à Charles VII, au sujet de l'acquisition de Gênes, et datée d'Ast, le 23 mai 1458.

Il annonce que plusieurs Génois puissans, exilés par la faction de Frégose, doge de Gênes, qui dominait alors dans cette ville, avaient invité le roi d'Aragon (Alphonse) à venir s'en emparer ; mais que la flotte de ce monarque avait été prévenue par celle de France, commandée par le duc de Calabre (Jean, fils de René d'Anjou) ; que la plus grande partie des habitans appelaient les Français, et que ceux-ci leur ayant apporté des vivres (la famine y régnait), avaient été très-bien accueillis ; que le doge Frégose leur avait remis tous les forts, etc. C'est le 9 mai soir qu'eut lieu cette occupation.

Quelques jours après arriva la flotte du roi d'Aragon.

appelé à la succession de ses états. Alphonse, roi d'Aragon, s'en empara sur lui en 1441.

René d'Anjou était en même tems duc de Bar ; c'est lui dont on a parlé ci-devant, *note* 243, n<sup>o</sup> 10, p. 185.

Astezan prédit à son amiral qu'il échouera dans ses projets, et il l'exhorte à s'en retourner dans ses ports (12). Cependant l'histoire nous apprend que Gênes n'évita d'être prise que grâce à la mort d'Alphonse, arrivée le 23 juin suivant.

N° III (feuille 9). Traduction en vers latins des poésies du duc d'Orléans (13).

Cette traduction est précédée d'un prologue où Astezan fait le plus pompeux éloge du duc d'Orléans, pour avoir composé en prison la plus grande partie d'un si bel ouvrage. Il avait souvent, dit-il, admiré Ovide, qui avait fait ses vers en exil; son admiration cesse lorsqu'il lit ceux du duc d'Orléans. Il se félicite ensuite de l'honneur que lui procurera sa traduction.

Nous ne dirons rien des poésies du duc d'Orléans (14). Il en existe un manuscrit à la Bibliothèque royale; et plusieurs ouvrages très-répandus en ont donné des notices (15). La traduction d'Astezan est assez fidèle;

(12) Nous avons fait mention, ci-devant p. 82, et *note* 349, p. 223, de l'expulsion des Français et de leur rentrée à Gênes. (Voy. aussi *Révolut. de Gênes*, 1750, t. 1, p. 270.) On y fixe ce dernier événement au 11 mai 1458.

(13) Charles d'Orléans, fils de Louis, petit-fils de Charles v, père de Louis xii, et grand-oncle de François 1<sup>er</sup>. Fait prisonnier à Azincourt (ci-dev. p. 22 et 129), il ne recouvra sa liberté qu'en 1440. Il avait des droits au duché de Milan, comme fils de Valentine; mais il ne put obtenir que le comté d'Ast (vers 1447).— Voy. *Villaret*, xv, 299, 416, et ci-après *note* 39.

(14) Elles sont écrites en regard de la traduction.

(15) Académie des Inscriptions, t. 13; Bibliothèque française.

mais elle n'a ni la précision ni les grâces de l'original. Le passage suivant ( feuillet 78 ) mettra à portée d'en juger :

Le temps a laissé son manteau  
De vent de froidure et de pluye  
Et s'est vestu de broderie  
De soleil raiant cler et beau  
Il n'y a beste ne oiseau  
Qui en son jargon ne chante ou crye  
Le temps a laissé son manteau

Rivière fontaine et ruisseau  
Portent en liurée jolye  
Gouttes d'argent d'orfèvrerie  
Chascun s'abille de nouveau  
Le temps a laissé son manteau

*Tempus quod regnat clamidem dimisit acerbam  
Ventorum nec non frigoris ac pluvie.  
Et comptas claris radiis solaribus atque  
Formosis. Vestes induit inde novas  
Non est nunc ales ; non est nunc bellua , quæ non  
Cantet vel clamet more sonoque suo :  
Tempus quod regnat clamidem dimisit acerbam  
Ventorum nec non frigoris ac pluvie.*

de Goujet , t. 9 ; Annales poétiques , t. 1 ; Nouvelle Bibliothèque des Romans , 2<sup>e</sup> année , t. 3 , p. 104.

*N. B.* Depuis la première édition de cette notice , M. P. V. Chalvet , professeur d'histoire et bibliothécaire de Grenoble , dont les lettres et l'amitié pleurent la mort prématurée (1807) , a publié les Poésies de Charles d'Orléans , telles qu'elles sont dans notre manuscrit (in-12 , Grenoble , 1803)..... Le passage ci-dessus est à la page 257. Au commencement du volume est un précis sur la vie de Charles.

*Et fluvii et fontes et rivi in signa jocosa  
 Lætitiæ varia nunc tegumenta ferunt.  
 Argenti vario textas ex ordine guttas.  
 Assumit vestes nunc sibi quisque novas.  
 Tempus quod regnat clamidem dimisit acerbam  
 Ventorum nec non frigoris ac pluvie.*

La traduction de ces poésies occupe les deux tiers du manuscrit ; l'autre partie contient quatre-vingt-quinze pièces de vers sur différens objets. La plupart d'entre elles ne méritent pas une notice, il suffira d'en indiquer le sujet ; nous ne nous arrêterons qu'à celles qui offriront quelque passage remarquable.

N<sup>o</sup> IV ( feuillet 113 ). ELÉGIES. Livre 1<sup>er</sup>. 16 Pièces.

1. Epître à Jean-Jacques, marquis de Montferrat (16), à qui Astezan adresse ses poésies dans l'objet d'exciter sa gaîté.

*... Lege et risum cape prestantissimè princeps  
 Si mea sunt risu carmina digna tuo.*

2. A Florida de Pavie, sa maîtresse. Invitation de céder à l'amour. « Ne crains point, lui dit-il, qu'on s'aperçoive de notre affection : je trouverai quelque vieille matrone,

(16) Jean-Jacques Paléologue, d'une branche cadette de la maison impériale de Constantinople, souveraine du Montferrat depuis 1306. Il était fils de Théodore II, dont nous avons parlé *note* 349, p. 223. Dépouillé de ses états en 1431, par Philippe-Marie Visconti (ci-dev. *note* 3, p. 281), il les recouvra en 1433, et mourut en 1445. Astezan (il l'annonce, feuillet 127) lui dédia le 1<sup>er</sup> livre des élégies, et les trois autres à Jean, Théodore et Boniface, ses enfans (ci-après *notes* 18, 19 et 20)... Les dédicaces sont dans les premières épîtres de chaque livre.

rusée et fidèle , qui , séduite par mes présens , pourra servir d'intermédiaire à notre correspondance. »

*Nè super hoc timeas. Vetulam cautam atque fidelem  
Inveniam , precio protinus ipse meo ,  
Quæ mandata queat nostrum utriusque referre.*

3. Au jeune Gallus. Il lui apprend comment il doit se conduire pour se faire aimer de Philomène. Il lui conseille sur-tout d'user de ruse , et de se méfier de sa belle lorsqu'elle lui demandera de l'argent. Il lui raconte à ce sujet une aventure plaisante arrivée au célèbre Crassus.

L'épouse d'un pauvre laboureur, dont il était épris , lui accorda un rendez-vous, du consentement de son mari. Elle exigea seulement qu'il lui payât d'avance les cent sesterces , prix de son infidélité , et qu'il quittât ses habits en arrivant chez elle. Le laboureur revêtit les habits de Crassus , et se rendit à son palais au milieu de la nuit. Il éteignit avec adresse les flambeaux qu'une esclave apportait à son arrivée. Craignant ensuite que le son de sa voix ne le dévoilât à l'épouse du riche luxurieux, il la força de se taire en répondant par quelques coups aux douceurs que dans son erreur elle lui débitait. Il vint remettre enfin à leur place les habits dérobés , avant que Crassus eût quitté le lit qu'il souillait. Crassus ne se douta de la revanche qu'on venait de prendre qu'aux questions ingénues que lui adressa son épouse sur son silence obstiné , sa colère et ses transports amoureux de la nuit précédente.

4. Epitaphe de la chienne de Jean-Jacques , marquis de Montferrat.

5. Epître à Sorica , qui méprisait son amant.

6. Epitaphe du singe de Barthélemy Vicomte , évêque

de Novare, (nommé en 1429, mort en 1457... Voy. *Italia sacra*, ci-dessous, note 17).

7. Epître à Jean Mutius, de Gênes, ami d'Astezan.

8. A Philomène, sur ce qu'elle ne voulait pas regarder Gallus, son amant.

9. Salut à la maison de Florida.

10. Epître à Florida. Remercîmens de ce qu'elle a reçu les présens et porté les bouquets de l'auteur... Vœux pour la matrone qui a persuadé Florida.

11. A Ænéas Silvius Piccolomini, de Sienne, poète et orateur.

« Pendant qu'éloigné de nos pays, lui dit-il, vous êtes absorbé par les affaires les plus importantes, Cinthie, votre maîtresse, que vous préférez à toute autre (17),

(17) Ænéas Silvius, né en 1405, à Corsiniano, près de Sienne, fut secrétaire de plusieurs prélats au concile de Bâle, et notamment de l'évêque de Novare, dont notre poète a loué ci-devant le singe. Il revint avec lui à Novare, où il est probable qu'il se lia avec Astezan. Après avoir été employé dans une foule d'affaires importantes, il fut successivement évêque, cardinal, et enfin pape en 1458, sous le nom de PIE II. (Voy. *Italia sacra*, Rome, 1652, t. 4, p. 981; *Gesta pontificum*, par Palatius, Venise, 1688, t. 3, p. 583; *Pii II Commentarii*, etc., par Jean Gobelin, 1614, p. 2)

La petite épître d'Astezan nous apprend une anecdote que nous avons vainement cherchée dans la vie de cet homme célèbre, et dans plusieurs ouvrages relatifs à l'histoire des papes... Il paraît même, par les expressions d'Astezan, que Cinthie n'était pas la seule maîtresse d'Ænéas... Mais il est juste d'observer que cela se rapporte à une époque (vraisemblablement de 1430 à 1440) où Ænéas Silvius n'avait pas été promu et ne devait guère espérer de parvenir aux dignités ecclésiastiques, qu'il remplit avec tant d'éclat dans la suite.

Rappelons aussi qu'Ænéas Silvius a fait l'éloge de Jeanne d'Arc. (Voy. ci-dev. note 384, p. 237.)

a été atteinte d'une maladie dangereuse à laquelle elle a échappé, grâce à mes soins. »

12. Contre un orfèvre qui, par ses mauvais propos, troublait Astezan dans son amour pour Florida.

Bacchus voulut que tout ce que toucherait Midas se changeât en or : « Puisse, s'écrie le poète, puisse Cupidon t'infliger un supplice inverse, et que tout l'argent ou or que tu travailleras se change en fumier! »

*In vilem vertat mox tua dextra simum!*

13. Eloge de la belle et jeune Hippia.

14. A Cupidon... Plainte de ce qu'il est malheureux dans son amour pour Florida.

15. A la jeune Adamas... Après des détails sur sa beauté, est-il étonnant, lui dit-il, qu'on vous nomme *Diamant* (Adamas)? Veuillez au moins ne pas avoir la *dureté* de cette pierre précieuse, dureté qui est si grande, qu'aucun métal ne peut briser le diamant. ( Il n'y a, ajoute-t-il, que le sang de bouc qui ait la propriété de le dissoudre. )

16. Plainte sur le départ de Florida.

N° V ( feuillet 117 ). LIVRE 2. 7 Pièces.

1. Epître à Jean, fils aîné de Jean-Jacques, marquis de Montferrat (18). Astezan lui envoie ses vers pour le distraire des soins du gouvernement.

2. Fable adressée à un goutteux... Il a pour but d'y prouver que la goutte attaque ordinairement les riches. Il y délaie dans cent vingt vers l'ancienne fable de la goutte et de l'araignée, si bien rendue depuis par La Fontaine avec trois fois moins de mots.

(18) Jean IV, marquis de Montferrat après son père Jean-Jacques. Il mourut en 1464.



3. Epître au juriscensul e Silanus. Il l'entretient du mariage de Phanie et Philostrate, qui s'aimaient ardemment.

4. Epître au prince Boniface de Montferrat (19), contenant le récit de ce qui s'est passé aux noces de Cassius et de Sentiola.

Un ami de Cassius le fit cacher après le repas dans la chambre de son beau-père, où sous un prétexte adroit il engagea Sentiola à se réfugier. Le frère de l'épouse, instruit de l'aventure, présenta une jeune et belle servante aux conviés, *nolens sodales expertes veneris esse suos*. Il paraît qu'Astezan était du nombre.

5. Epître au médecin Bombelle de Ceva..... Récit d'une autre anecdote.

On envoya des troupes à Ceva, qu'on craignait de voir attaquer. Cette ville jouissait depuis long-tems d'une paix profonde. Un nommé *Cornutus*, qui n'avait jamais vu des gens de guerre, s'imagina à l'aspect des nouveaux-venus qu'ils *sortaient armés* du sein de leur mère. Charmé de cette décoration, il désira vivement d'avoir un enfant qui en fût revêtu. Dans cet objet, il prie un soldat

*Uxorem gravidam reddat ut ipse suam.*

Le soldat crut d'abord que c'était une plaisanterie, et il n'accepta la proposition que lorsque *Cornutus* lui eut donné de l'argent.

*Uxor cui notus simplex erat ipse maritus*

*Gaudet in amplexus posse subire novos.*

*Presertim quoniam informis gracilisque maritus*

*Non poterat venerem sat satiari suam.*

(19) C'est vraisemblablement Boniface v, marquis de Mout-

Mais, pour obtenir cet enfant désiré, il fallait encore que la femme se soumît à une condition difficile : qu'elle résistât pendant deux jours à un besoin impérieux.

*Miles . . . . . Cornuto dicit : ut uxor  
Concubitu pregnans sit sua facta novo  
Ut puerum armatum paritura. Sed est necesse  
Per biduum conjux mingat ut ipsa nihil,  
Nam si fors conjux urinam emiserit, unâ  
Emillet pueri semina jacta sui.*

Fidèle à cet avis, le bon *Cornutus* ne perd pas de vue sa femme. Malheureusement il est obligé de sortir avant la fin du deuxième jour, et sa femme va satisfaire dans son jardin le besoin dont elle était tourmentée. Un limaçon venait de naître au même lieu. *Cornutus*, à l'aspect de ses cornes, s' imagine que c'est le fruit qu'il attendait; il se désole sur ce que le même instant a vu naître et périr son enfant armé. Il mande tous les prêtres de Céva pour célébrer ses funérailles; les prêtres, irrités, et croyant que *Cornutus* les joue, se saisissent de l'imbécille et lui infligent un rigoureux supplice.

6. A l'abbé de Saint-Quentin. Fable dont voici le sujet : Pourquoi la fortune est si favorable à certains hommes, et si contraire à d'autres?.... Elle n'a pas moins de cent cinquante-quatre vers.

7. Titre de cette pièce : *In pedicones. Quod pedicatus vicium non solum in homine sed etiam in bellua turpe est.*

« Comment, s'écrie Astezan, éviteraient-ils la punition due à leur crime, lorsque Dieu l'inflige aux ani-

ferrat en 1483, après ses frères Guillaume VII et Jean IV, et par conséquent troisième fils de Jean-Jacques Paléologue.

maux mêmes qui s'en sont rendus coupables ? Et il cite à ce sujet *magnus qui geminos asinus vitiatrat asellos*, qu'un énorme morceau de grêle tua sur la place.... Cela est arrivé récemment, dit-il, au mois de juillet, la septième année du pontificat d'Eugène IV (en 1438). »

8. Astezan avertit que s'étant marié en 1441, et ayant atteint sa trentième année, il abandonne la poésie gaie pour la poésie sérieuse.

N° VI (feuillet 122). LIVRE 3<sup>e</sup>. 26 Pièces.

1. Epître à Théodore de Montferrat, protonotaire du Saint-Siège (20)... Il lui annonce qu'il avait adressé *un grand nombre* de vers à *un grand nombre* de personnes, pour se faire nommer professeur de rhétorique à Gênes, ou être chargé, sous une récompense, de chanter les grands hommes de cette ville célèbre. Le duc d'Orléans est heureusement venu dans ce pays (21). La réputation d'Astezan a pénétré jusqu'à ce prince, qui n'a pas voulu que le poète en fût réduit à être obligé de quitter sa patrie ; mais l'a mis en état, par ses largesses, d'habiter où bon lui semblerait.

Les 25 pièces qui suivent sont adressées au doge, au capitaine, au chancelier, à plusieurs sénateurs, nobles (22), et jurisconsultes de Gênes. Il fait l'éloge de

(20) Théodore, quatrième fils de Jean-Jacques Paléologue, fait cardinal en 1464, mort en 1481. (Voy. *Fasti Cardinalium*, Venise, 1701, t. 2, p. 351.)

(21) Il était dans le comté d'Ast vers 1447 et 1448. (Voy. *Vitarct*, xv, 443; *Monstrelet*, t. 3, f. 5.)

(22) Tels que les Doria, les Fiesque, les Frégose, les Lomellini, les Spinola, les Vivaldi.

tous ; il les compare aux Grecs et aux Romains les plus célèbres ; il leur dit qu'il leur porte la plus vive affection ; mais bientôt le bout d'oreille perce : c'est un emploi de lecteur , de professeur ou d'historien qu'il réclame. Et enfin il se restreint à obtenir au moins des secours qui le mettent en état de faire le voyage de Gênes (23), ou qui réchauffent sa muse. Reconnais-  
sant de leurs services, il portera jusques aux cieux les noms de tous ces Génois, les rendra immortels par ses vers, en fera des milliers pour eux, etc. (24).

Aucune de ces pièces ne mérite une mention particulière (25).

(23) Il invite (f. 126) les sénateurs, s'ils lui accordent une place, à l'en informer d'avance, afin qu'il mette ordre à ses affaires :

*Tante namque vie nolim perferre laborem  
Aut sumptum, nisi sim certior ante rei.*

Et il ajoute plus bas :

*Vercor si hâc tempestate venirem  
Ne frustra tantum conficeretur iter.*

C'est le passage des Apennins, qui paraît si effrayant au poète. Il a décrit dans la suite ce passage au poème *De Varietate Fortunæ*, lib. 1, cap. 11, et il y reproduit les mêmes idées.

*Heu! heu! quale mihi tum fuit illud iter.  
Credo me tantos nunquam poluisse labores  
Nec tam difficiles sustinuisse vias.*

Cependant il n'y a qu'une vingtaine de lieues d'Ast à Gênes.

(24) *Te carmine ad astra feram . . . faciam arbitrio carmina mille tuo . . .* Ces offres sont presque à chaque feuillet des livres 3<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup>.

(25) On pourrait néanmoins citer une maxime dont il se sert (feuillet 124) pour consoler le doge des attaques de l'envie : « On ne peut jamais obtenir de la gloire sans y être ex-

N<sup>o</sup> VII (feuillet 128.) LIVRE 4<sup>e</sup>. 14 Pièces.

La plupart des pièces de vers contenues dans ce livre renferment aussi des demandes de secours, des protestations d'amitié et de soumission, des éloges, etc., adressés à des Génois, au marquis de Montferrat (26), au comte d'Angoulême, au cardinal de Chypre (27), au prince de Piémont, au chancelier de Savoie, au duc d'Orléans, à l'envoyé des Milanais.... Dans les deux dernières, dont l'une fut débitée au même duc, à Villeneuve d'Ast, le poète félicite les habitans d'Ast et de Milan; les premiers, de ce qu'ils ont acquis le duc d'Orléans pour souverain; les seconds, de ce qu'ils veulent le reconnaître.

Ce 4<sup>e</sup> livre est daté d'Ast, en 1448 (28).

N<sup>o</sup> VIII (feuillet 135). LETTRES HÉROÏQUES. Liv. 1<sup>er</sup>.  
3 Pièces.

1. A Charles VII. Eloge de ce prince.... Astezan lui dédie ce livre, et le félicite de ce qu'il a recouvré dans  
posé; elle s'attache à la gloire comme la rouille au vieux fer.»

*Ut sequitur ferrum mordax rubigo vetustum,  
Virtutem livor sic solet ipse sequi.*

(26) C'est dans celle-ci qu'il parle du poëme indiqué ci-dev. partie 2, n<sup>o</sup> 8, p. 285.

(27) Jean, comte d'Angoulême, fils de Louis, et frère cadet de Charles, duc d'Orléans (ci-dev. note 13, p. 291), et grand-père de François 1<sup>er</sup>. (Voy. *Anselme*, Généalogies de France, 1726, t. 1, p. 209.)

Hugue de Lusignan, frère du roi de Chypre, cardinal en 1426, mort en 1442. (Voy. *Fasti Cardinalium*, 1701, t. 3, p. 203.)

(28) Ici et dans les lettres suivantes Astezan prend la qualité de premier secrétaire du duc d'Orléans.

une année la Normandie et tout récemment la Guienne (29)... Il espère que bientôt par la prise de Calais, il purgera d'ennemis le territoire français...

2. Au duc d'Orléans.

Cette épître contient une histoire abrégée de la vie de *Jeanne d'Arc* jusqu'au siège d'Orléans. Nous nous y arrêterons beaucoup plus qu'aux autres ouvrages d'Astezan, parce qu'elle sert en quelque sorte de pièce justificative à plusieurs points du nôtre. Le témoignage d'Astezan peut être de quelque importance : il écrivait en 1435, cinq ou six ans après les aventures de *Jeanne d'Arc*, et sa place de premier secrétaire du duc d'Orléans le mit dans la suite à portée de s'assurer de l'exactitude de son récit.

*Jeanne d'Arc* naquit le jour de l'Épiphanie, dans un village situé auprès de la frontière de Champagne, de parens honnêtes et pieux. Ce jour même les habitans de ce village, agités d'une joie dont la cause leur était inconnue, coururent çà et là et chantèrent pendant deux heures. On donna à la Pucelle le nom d'une fontaine sainte du lieu.

Son père lui confia de bonne heure (à sept ans) la garde de ses troupeaux. Elle s'acquittait un jour de ce soiu (elle avait alors douze ans), lorsque, à l'invitation d'une bergère, elle se rendit dans un pré où ses compagnes se défiaient à la course. La sienne fut si rapide qu'on s'écria d'une commune voix que ses pieds ne paraissaient pas toucher la terre. Pendant qu'elle se reposait de ses fatigues, un jeune homme lui apparut et lui

(29) La Normandie fut recouverte en 1449 et 1450, et la Guienne en 1451. (Voy. ci-dev. note 347, p. 222 ; *Villaret*, xv, 455 et suiv. ; xvj, 27 et suiv.)

dit de se rendre auprès de sa mère, qui la demandait. Persuadée que c'était son frère ou quelque voisin qui lui transmettait cet ordre, Jeanne s'acheminait vers la maison paternelle, quand tout-à-coup sa mère lui vint au-devant et la querella de ce qu'elle abandonnait son troupeau. Jeanne, surprise, retourna sur ses pas. A l'instant les nuées devinrent étincelantes, et une voix en sortit qui lui dit qu'il fallait changer de vie : que Dieu l'avait choisie pour sauver le royaume de France, qu'elle eût à se rendre auprès de Charles VII, et à lui enjoindre de se conformer à ses avis.

Jeanne, étourdie de cette vision, qu'elle se rappela souvent, garda néanmoins le silence pendant près de cinq ans (30). Sur ces entrefaites, les maux des Français parvinrent à leur comble ; la même voix se fit encore entendre et adressa à Jeanne des reproches sur sa négligence.

Quelque positif que fût cet ordre, Jeanne était indécise. Elle repassait dans son esprit les obstacles qu'elle aurait à surmonter : par exemple, elle ne connaissait ni le roi, ni le chemin qu'il fallait suivre pour arriver jusqu'à lui..... « Dieu le veut ainsi, s'écrie « alors la voix : va-t'en dans la ville de Champagne, » la seule qui soit restée fidèle au roi ; le gouverneur » te conduira à ce prince (31). »

(30) Ainsi, selon Astezan, elle avait dix-sept à dix-huit ans lorsqu'elle se rendit auprès de Baudricourt ; ce qui s'accorde avec sa déclaration. (Voy. ci-devant *note* 242, n° 1, p. 177.)

(31) Ce récit des visions de Jeanne est différent de ceux des auteurs et des procédures : nouvelle preuve que le merveilleux qu'on a mêlé à son histoire était le fruit de l'imagination de ses contemporains. (Voy. ci-dev. *note* 243, n° 14, p. 188.)

Jeanne cède enfin. Elle se rend auprès du gouverneur, qui, soit qu'il fût mû par un motif d'humanité, soit qu'il eût été averti par quelque ordre divin, lui fit un bon accueil (32), et la conduisit au roi sans qu'il lui arrivât le moindre accident, quoiqu'il eût pris son chemin à travers les ennemis (33).

*Illius adventum rex senserat. Atque suorum  
Consilio procerum minime decreverat il'am  
Audire antè dies tres (34) dum venisset ad ipsum.*

A peine Jeanne approche, que les cœurs de tous ces conseillers sont changés : elle est approuvée par des théologiens.

*Post hæc rex prudens astutè fungitur ejus  
Colloquio ut meliùs nympham dignoscere possit.  
Mox per non nullas mulieres quærit honestas  
Ipsius mores agnoscere virginis omnes.  
Omnibus in rebus virgo reperitur honesta.*

Non content de cette enquête, Charles ordonne

..... *Quadraginta diebus  
Illam servari mulieres inter honestas.*

Et l'on reconnaît que Jeanne

..... *Nulla penitus levitate movetur (35).*

Il l'envoie alors secourir Orléans, assiégé depuis long-

(32) Au contraire ; il la rebuta d'abord. (Voy. *ibid.*, n° 8, p. 184.)

(33) Ce ne fut point Baudricourt qui la conduisit. (Voy. *ib.*, n° 10.)

(34) Ceci confirme l'observation présentée à la fin de la note 257 ci-devant, p. 194, où même l'on ne parle que de deux jours.

(35) Voy. sur-tout ce passage, note 243, n° 12, ci-dev. p. 186.



tems. Elle sauve cette ville , quoique les ennemis fussent très-nombreux et qu'elle eût peu de monde avec elle. Beaucoup furent tués ou s'enfuirent, et elle fit un grand nombre (*innumeri*) de prisonniers.

Elle retourne alors auprès du roi , qui lui vient au-devant , l'accueille avec transport, la fait asseoir quelque tems à ses côtés (36). Elle le supplie de la renvoyer combattre le reste des ennemis. On lui donne des troupes. Elle leur enlève des villes, les combat, les défait, en prend un grand nombre, met en fuite des chefs aguerris, recouvre en peu de tems une vaste étendue de territoire ; enfin , tout le monde lui attribue le salut de la patrie.

*Tantus erat pudor huic et tanta modestia ut ipsa  
Esse videretur miræ Lucretia famæ* (37).

Elle buvait , mangeait et dormait peu. Elle passa six jours et six nuits sous les armes , sans se reposer. Elle se tenait bien à cheval, se plaisait à l'entretien des hommes, et méprisait celui des femmes. (*Verba vana fugiens.*)

Dieu voyant enfin que la France pouvait se soutenir par elle-même, la priva du secours de Jeanne:

Cette épître, datée d'Ast, en 1435, est terminée par un éloge du duc d'Orléans, une exhortation faite à ce prince de supporter patiemment sa captivité, etc.

3. Epître à Blaise de Asireo, amiral génois. Il le félicite de ses derniers exploits, et sur-tout de la victoire

(36) Les auteurs ne parlent point de ces circonstances, qui néanmoins ne sont pas improbables.

(37) Voy. *note* 383, ci-dev. p. 236.

qu'il a remportée sur le roi d'Aragon (38). Cette épître est datée de Pavie, en 1436.

N° IX. (feuillet 140). LETTRES HÉROÏQUES. Liv. 2<sup>e</sup>.  
5 Pièces.

Les trois premières lettres de ce livre sont datées d'Ast, en 1441 et 1445, et adressées au marquis de Saluces, au comte de Dunois, et au doge de Gènes. Elles ne contiennent que des éloges ou des offres de célébrer leurs hauts faits, etc.

La 4<sup>e</sup>, datée de 1448, est adressée aux sénateurs et principaux citoyens de Milan. Elle contient un long éloge du gouvernement monarchique. Astezan soutient que Jésus-Christ lui-même préfère ce régime, puisqu'il n'a pas voulu naître sous la république romaine, mais bien au commencement de l'empire, après la clôture du temple de Janus.

Il demande alors aux Milanais pourquoi ils diffèrent de se soumettre à la domination de son prince et maître, le duc d'Orléans, dont il expose les droits héréditaires comme fils de Valentine, etc. (39), et dont il fait en-

(38) Alphonse v, roi d'Aragon, qui fut battu et fait prisonnier le 5 août 1435, dans une grande bataille navale que lui livrèrent les Génois, alors soumis à Philippe-Marie, duc de Milan. . . Ils prirent aussi le roi de Navarre, le prince de Tarente, etc. Mais Philippe les renvoya tous sans rançon. (*Voy. Révolut. de Gènes*, 1750, t. 1, p. 249 : Asireo y est appelé Asseretto.) Astezan égale ici Asireo aux Décius, aux Scipion, aux Alexandre, aux Pompée, etc.

(39) Il rappelle que Jean Galéas (ci-devant *note* 3, p. 281) avait assuré, en cas d'extinction de sa postérité masculine, le duché de Milan aux enfans de sa fille. . . C'était en effet une

suite l'éloge.... Il dit entre autres qu'il est le prince le plus religieux du monde.

... *Hic etenim patitur jejunia tanta  
Totque preces superis et verba precantia dicit  
Quotidie, ut nullus faciat se plura sacerdos.*

Il loue encore sa générosité.

*Argentum largè largè consumpsit et aurum.*

Et néanmoins (malgré sa longue captivité)

..... *Non vendidit oppida terre  
..... Nil cuiquam reddere debet  
Quin imò multi reges ducesque potentes  
Penè sibi innumerum sese debere fatentur  
Aurum. Quod tribuent sibi dum res exigit ipsa  
Aut aurum dantes aut ipsius arma juvantes, etc.*

Il ajoute qu'il leur procurera la paix, et qu'ils se couvriront de gloire en le reconnaissant, etc.

5. A Juvénal des Ursins, chancelier du roi Charles VII (40).

Après des protestations d'amitié, il l'exhorte à protéger les poètes.

..... *Quamvis sint muneris auri  
Argentique inopes.....*

Par eux seuls on peut acquérir de la renommée.

disposition du contrat de mariage de Valentine. (Voy. Villaret, xv, 416.)

Il ne faut pas rejeter, a-t-il dit auparavant, ceux qui ne succèdent que par les femmes, et il a cité pour preuve la maison Paléologue, qui acquit de cette manière la souveraineté du Montserrat (par le mariage de l'empereur Andronic avec Yolande, héritière de ce marquisat).

(40) Frère de l'auteur de l'histoire indiquée ci-devant *note 1*, nos 5 et 7, p. 103.

(Idée qu'il met en avant dans presque tous les ouvrages ci-dessus.)

*En vain quelques philosophes ont-ils dit qu'il fallait mépriser la gloire, leur nom, écrit à la tête de leurs traités, atteste qu'ils étaient aussi jaloux de vivre dans la postérité que tous les autres hommes, qui ont toujours ce but en vue (41).*

Il finit par demander à Juvénal de lui faire accorder assez de biens pour qu'il puisse s'occuper uniquement de chanter les hauts faits des Français, qui ne seraient connus que d'eux-mêmes s'ils étaient célébrés dans leur langue, tandis que le latin en instruira toutes les nations.

A Blois, 1450.

N<sup>o</sup> X (feuillet 146). LETTRES HÉROÏQUES. Liv. 3<sup>e</sup>.

Ce livre ne contient qu'un prologue adressé au comte d'Angoulême, et une longue lettre dans laquelle il décrit au marquis de Montferat (Jean IV) les choses admirables qu'il a vues en France, et qui sont si nombreuses que Virgile ni Homère ne pourraient suffire à leur description.

§ 1<sup>er</sup>. PARIS. La plus belle ville du monde. Voici les principales choses qu'il y a admirées :

1. Ses ponts superbes, couverts de maisons, ponts qu'on traverse sans croire passer sur un fleuve (il y a été trompé lui-même).

2. Les palais des rois et de la famille royale.

3. Le Palais de Justice. Il y admire sur-tout les di-

(41) Cette pensée est tirée de Cicéron : *pro Archia poetâ*, ch. 26.

verses espèces de marchandises qu'on y vend, lin, laine, soie, or, argent, fer, toute espèce de métal et d'habillement.

*Diversosque libros diversis artibus aptos.*

Des joujous pour tous les âges.

*Non desunt pupæ gratissima dona tenellis  
Virginibus miro cultu formæque decorâ*

Il y a des monumens de la victoire de Godefroy sur le dragon.

*Cujus pellis adhuc muro est affixa palatii* (42).

#### 4. La Bastille.

5. Les églises très-riches et les peintures de leurs vitrages.

6. La Sainte-Chapelle, où il remarque sur-tout une patène d'or transparente comme du verre, et les reliques qui sont fermées sous trois clefs; une de ces clefs est confiée au grand-chambellan, le comte de Dunois; la deuxième, au recteur; la troisième, à l'orfèvre du Roi, pour vérifier et réparer les bijoux. On dit qu'il s'y trouve le fer de la lance de saint Longin, qui a percé Jésus-Christ; l'habit sans couture qu'il a porté dans son enfance, habit fait des mains de la Sainte-Vierge, qui *occultè crescebat tantum quantum corpus sublime gerentis*; l'éponge qu'on lui présenta sur la croix; un des trois clous dont il fut également percé; sa

(42) L'histoire des croisades fait mention d'un ours énorme tué par Godefroy de Bouillon, et d'un serpent dont Geoffroi de la Tour débarrassa un lion que ce monstre étouffait de ses replis. (Voy. *Maimbourg*, 1686, t. 2, p. 103 et 160.) Ce dernier événement semble être celui dont parle le poète; cependant les mots *Gollofredus* et *princeps* qu'il emploie se rapportent mieux à Godefroy de Bouillon.

couronne d'épines , ( c'est bien la même , dit Astezan , puisqu'elle a des fleurs et qu'on sait que cette couronne fleurit au jour de la mort de Jésus-Christ ) ; le saint-suaire ; une partie du linge avec lequel Joseph l'ensevelit ; celui dont Jésus-Christ se ceignit lorsqu'il lava les pieds des apôtres ; son sceptre ; une partie de son tombeau ; sa chaîne ; le bois de la vraie croix ; le lait de la Vierge , et une partie des poils qui ont précédé ses cheveux ; les chefs des saints Blaise , Clément , Siméon , etc. , etc.

7. L'église de Notre-Dame ; ses admirables sculptures , qui représentent l'Histoire sainte ; le colosse de saint Christophe.

8. Les Célestins , où se trouve la chapelle du duc d'Orléans , qui contient des tableaux dignes d'Apelles , et le tombeau de son père Louis. Ce dernier a comblé de bienfaits cette église ; il a , entre autres , fondé une messe solennelle qu'on dit chaque jour pour le repos de son ame. (*Voy. ci-dev. p. 10 et suiv.*)

9. L'Hôpital , auquel sont attachés un physicien , un chirurgien , deux médecins , et un pharmacien qui prépare et administre ce qui est prescrit par les médecins.

10. L'Université , où l'on enseigne , entre autres , la théologie et le droit canonique ; mais non pas le droit civil.

11. Quatre-vingts collèges , où il y a des bourses.

12. Le Parlement , dont la réputation d'équité est si grande , que les étrangers , les païens même lui soumettent quelquefois leurs causes.

13. Les ouvriers , en général très-habiles.

14. La multitude incroyable d'habitans , de prêtres ,

et de chevaux. Pour donner une idée du nombre des derniers, il dit qu'il n'a jamais passé sur les ponts où habitent les orfèvres et les bijoutiers, sans rencontrer des *chevaux blancs* et des *moines noirs*.

*Mirror et innumeras forma prestante puellas  
Tam lascivo habitu cultas adeoque facetas  
Ut Priamum aut Veterem succendere Nestora possint* (43).

§ 2. *La forêt de VINCENNES*. Son château entouré d'un triple et quadruple rang de fossés et de murs. Son temple, qui entretient quinze prêtres; son parc, si propre à la chasse et si fourni de gibier de toute espèce, sangliers, daims, cerfs, lièvres, lapins (on en voit quelquefois rassemblés par milliers).

§ 3. *Le bourg de SAINT-DENIS*, où le corps du saint a été transporté à l'aide d'un miracle.

.....  
*Res mira est caput ipse suum Dionisius illuc  
Truncatum portans requievit in illo.*

On croit aussi que l'église de Saint-Denis a été sacrée de la propre main du Christ, selon le témoignage d'un lépreux qui avait couché dans l'église, et dont le Christ transporta la lèpre aux murs de l'église pour qu'il ne doutât pas de la réalité de sa vision. Aussi a-t-on recueilli et conserve-t-on encore avec soin cette lèpre.

Il admire encore les tombeaux des rois et les trésors qui y ont été conservés miraculeusement. Le pontife les cacha dans la terre, et les Anglais les cherchèrent

(43) On trouve la même comparaison dans son poëme *De Varietate Fortunæ*, lib. I, cap. 3; *Murafori*, t. 14, p. 1016.

*Ut quicumque senex incendi possit amore,  
Ut Priamus valcat, Nestor et ipse capi.*

vainement. *Les Anglais ont très-peu ou même n'ont point de religion*; ils ne se font aucune peine de profaner les temples; aussi Dieu les a punis et les a fait écraser par Charles VII, roi le plus religieux de ce tems.

Ils ont étrangement dévasté Saint-Denis, qui était le premier bourg de France, comme Paris la première des villes; le Roi commence à le rebâtir.

§ 4. COUCY, château du duc d'Orléans, situé sur les frontières de Picardie, à cinq lieues à l'ouest de Laon.... Astezan le nomme *Conciacum*, et le dictionnaire géographique, *Codicium*.

Sa tour est la plus haute de France; on compte dans son escalier deux cent vingt-deux degrés; elle a trente-trois grandes brassées de hauteur et autant, dit-on, dans les fondations; ce qui est possible, puisque son puits a plus de quarante brassées. Elle contient un moulin à bras et un four. Elle est ronde et a soixante brassées de tour. Ses murs ont vingt-cinq pieds d'épaisseur ou quatre brassées et demie. Elle a dans l'intérieur cinquante pieds de large et quatre-vingt-six vers son sommet. Elle est couverte de plomb. On conserve sur le toit des poissons comme dans un vivier. (Miracle semblable à ceux de Deucalion.) Sur la porte on voit les portraits de deux princes, dont l'un l'avait fait bâtir, et l'autre avait tué un lion qui dévastait tout le pays. La figure du lion y est aussi.

Il y a quatre tours un peu moins grandes, dans chacune desquelles sont trois chambres surmontées de voûtes admirables. Au rez-de-chaussée est une prison (*humanus carcer*) assez douce pour les petits délits; pour les crimes, il y a sous terre un affreux cachot. La chapelle contient plusieurs bustes, et sa voûte est ornée



de plusieurs peintures. Celles des vitrages surpassent tout ce qu'on peut imaginer. Elles représentent plusieurs sujets tirés de l'Histoire sainte et moderne , mais elles ont été détruites en partie dans les dernières guerres. ( La trahison avait livré cette tour (44) qui est imprenable. ) Jean, duc de Berri (45), offrait douze mille écus d'or de ces peintures.

La salle du château est superbe ; deux cents pieds de long sur cinquante de large ; une voûte très-élevée ; beaucoup de grandes fenêtres ; quatre belles cheminées, dont deux fort bien décorées, sont à la tête de la salle. Entre ces deux cheminées est une tribune élevée et remarquable par la beauté de ses ornemens. Toutes les figures sont faites de la même main, et si je ne l'eusse vu de mes propres yeux, je n'aurais pu croire qu'on pût sculpter sur une pierre très-dure les feuilles et les fruits des arbres, et autres objets très petits. De cette tribune, les seigneurs, séparés du peuple, peuvent voir les jeux qui ont lieu dans la salle. Les figures de Josué, Judas Machabée, David, Hector, César, Alexandre, Arthus, Charlemagne et Godefroy de Bouillon, que les Français appellent *novem viri prohi*, y sont sculptées sur de la pierre blanche. Louis, duc d'Orléans (*Voy. ci-devant note 13, p. 291*), père de Charles, qui a beaucoup augmenté ce château, leur a joint le portrait de Duguesclin ( de Claschin), le plus grand guerrier de son tems.

(44) Monstrelet, t. 1, ch. 203, f. 270, année 1418, donne les détails de la surprise de ce château, dont Saintrailles était gouverneur pour le duc d'Orléans.

(45) Celui dont il a été question ci-devant, p. 6 et suiv.

Dans une autre chambre sont *novem mulieres probæ* : Sémiramis, Thomirys, Deïphile, Lampedo, Menalippe, Marpesie, Orithée, Penthasilée et Hippolyte. Toutes ces figures sont admirables. Deux cheminées, artistement travaillées, ornent encore cette chambre ; il y a un cabinet caché dans le mur, où le prince peut, en secret, assembler son conseil et faire tout ce qu'il veut.

Je passe sous silence la cuisine, digne de Néron ; les écuries ; les escaliers pris dans le mur ; le portail ; la cave, dont l'escalier a 40 marches, et à côté de laquelle est un souterrain propre à surprendre les ennemis ; un puits, au bas duquel est un autre souterrain où le seigneur de Couci cachait ses trésors et bijoux ; la porte du château, etc.

§ 5. LYON, jadis le siège de la rhétorique. La Saône la divise en deux parties. Le Rhône baigne ses murailles, et sépare la France de l'Empire (46). Ces deux fleuves rendent la terre fertile ; les monts qui la défendent portent du vin et des fruits ; sur ces monts on voit deux temples, des tombeaux de martyrs, une partie de la colonne à laquelle fut attaché Jésus-Christ.

La Saône (*Sangona*) a reçu son nom du sang des martyrs qui en a teint les eaux. Au près de la ville est

.....*Bustum*

*Qui vulgo tumulus geminorum fertur amantium.*

On dit que ces deux amans sont Hérode et sa femme. On dit aussi que Pilate est né à Lyon d'un commerce illégitime. Son père, très-illustre, s'appelait *Tus*, et sa

(46) Au tems d'Astezan, le Dauphiné était encore regardé comme terre de l'Empire.

mère , fille d'un meunier, se nommait *Pila* , d'où vient le nom de *Pilatus*.

Le temple de Saint-Jean a cent chanoines. La ville est dominée par un château. Il y a tant de jeux et de volupté , qu'on pourrait l'appeler la ville d'Epicure.

§ 6. BOURGES. Jean , duc de Berri , y a fondé une chapelle dont les figures sont peintes avec tant d'art qu'elles paraissent vivantes. Je ne parle ni des fenêtres peintes , ni des reliques renfermées dans des caisses d'or et d'argent , des pierres précieuses , d'une croix d'or , du temple magnifique de Saint-Etienne , qui renferme , dit-on , le corps de ce saint ; du palais du prince , aussi riche que celui de Crassus. Quoiqu'il ne soit pas fini , on y a déjà employé cent mille écus d'or (47).

§ 7. BLOIS. Il y a , près de la Loire , sur une colline , un château fort et si vaste , qu'il peut loger plusieurs milliers d'hommes et de chevaux. Il renferme un temple également très-vaste , auquel sont attachés beaucoup de prêtres. On y admire un orgue (le plus grand que j'ai vu) qui a , dit-on , quatorze cents tuyaux d'étain , dont j'en ai observé de si larges qu'un homme pourrait y passer. Au milieu du bourg est une fontaine qui suffit à tous les habitans. Les filles ont un teint naturel très-coloré ; je les préfère aux filles de Lombardie. La terre est fertile , très-riche en vignes , forêts , prés et eaux.

§ 8. ORLÉANS. Cette ville est très-peuplée , sur-tout d'ouvriers ; son université supplée à celle de Paris pour l'étude du droit. On y voit le couteau dont Jésus perça l'agneau ; les vases dans lesquels on versa le poison des-

(47) Voyez , au sujet de tout ceci , ci-devant p. 6 et suiv. , et notes 25 et suiv. , p. 114.

tiné à S. Jean, poison qui, grâce à Dieu, ne lui fit aucun mal. Ce canton produit du blé, du vin, des pommes, des noix. Il y a des prés et des forêts. La Loire fertilise Orléans, Tours, Blois, Baugenci, etc. On la traverse sur plusieurs ponts fortifiés de tours; celui d'Orléans est le plus beau d'entre eux. Le palais des ducs est auprès de la rivière.

§ 9. TOURS. Charles VII y a bâti un très-beau palais. C'est là que, depuis sa fuite de Paris, saisi d'un juste courroux, il fait le plus souvent sa résidence (48). La ville de Tours est très-riche; le terrain très-fertile. On y voit le corps de S. Martin, et l'épée avec laquelle il coupa son habit pour le partager avec un pauvre; *les corps des sept dormans*.

§ 10. NOYON, ville de S. Eloi, dont Astezan y a vu les instrumens, le *marteau* et l'*enclume*.

§ 11. SENLIS et COMPIÈGNE. Il passe sous silence la première, ainsi appelée (*Silvanectum*) parce qu'elle est entourée d'une forêt.

Le bourg de Compiègne a été engraisé par les inondations. On y voit l'anneau et le voile de la Sainte-Vierge.

§ 12. LAON, ville très-forte, située sur une montagne; pays très-fertile en vins et autres fruits. Il y a une très-belle église. Non loin de là (à trois lieues) est le temple si connu de tous les Français, dédié à Notre-Dame-de-

(48) Ce passage d'Astezan est précieux. Il supplée au silence des contemporains sur les motifs de Charles, qui, en effet, depuis qu'il eut recouvré Paris (ci-devant *note* 346, p. 221), vint très-rarement dans cette ville; son ressentiment était juste, mais sa conduite était-elle politique?

Liesse, qui fait *assidue* des miracles célèbres dans tout l'univers.

§ 13. SOISSONS. Il est traversé par une rivière qui fertilise sa vallée, et près des bords de laquelle est un château fort du duc d'Orléans, qui domine la ville.... Le corps de S. Sébastien est dans son église.

§ 14. AMIENS. Une partie de la face de S. Jean-Baptiste est à Amiens; la partie supérieure de la tête à Saint-Jean-d'Angely (49); son menton à Lyon, et les cendres de son corps à Gênes. Le temple d'Amiens est le plus beau de France, quoique plusieurs lui préfèrent celui de Chartres. On doute que celui de Milan les surpasse, quand même on le finirait. S'il a tant parlé de temples et de reliques, contre l'usage des poètes, ajoute Astezan, c'est que la *France* seule lui a paru surpasser la *Lombardie* dans ce point.

Il y aurait encore beaucoup de choses à dire sur les villes de France. Écrit à Blois en 1451.

N° XI (feuillet 153). LIVRE sur l'apparition de la croix à Baïonne, dédié à Charles VII.

L'Aquitaine tire son nom des fleuves, étangs et lacs dont elle est remplie. Clovis soumit le premier la Gascogne. Les Anglais,

*Barbara gens, aliena petens et semper anhelans*

*Et nusquam contenta suo.....*

l'enlevèrent et la conservèrent long-tems. Charles VII, après avoir soumis la Normandie dans l'espace d'un an, reprit la Gascogne en un été (Astezan voudrait célé-

(49) On prétend même y posséder toute la tête. (Voy *Description de la France*, par l'abbé de Longuerue, partie 1<sup>re</sup>. p. 160)

brer ces guerres merveilleuses ; la pauvreté ne lui en laisse pas le loisir), et fit ensuite assiéger Baïonne avec une armée formidable (50).

La sainte croix apparut tout-à-coup pendant plus de deux heures dans les airs. Le ciel était pur. Elle était petite, fixe et entièrement blanche. Elle fut vue par les citoyens de Baïonne, par la garnison anglaise, par les troupes de Charles, et par leurs auxiliaires, les Espagnols, les Ecossais.... Les Baïonnais, fondant en larmes, se rendirent aussitôt à Charles VII. Ce signe miraculeux, et sur-tout la couleur de la croix (51), leur annonçait que le Ciel se déclarait en sa faveur.... Imprecations du poète contre les Anglais; éloges de Charles VII..... Astezan le prie de lui accorder du repos, c'est-à-dire les *moyens* de célébrer ses exploits. A Tours, février 1452.

N° XII (feuillet 155). LIVRE *De Re funerea*. 27 pièces.

Ce livre est adressé à Thomas Francus, Grec, physicien royal (médecin du Roi). Il contient deux épigrammes et vingt-quatre épitaphes dont nous allons donner la notice.

(50) Au mois d'août 1451... L'armée était commandée par les comtes de Foix et de Dunois... Baïonne se rendit le 26. (Voy. *Monstrelet*, t. 3, f. 38 à 40; *Villaret*, xvj, 38 à 42.)

(51) Les Français portaient la croix blanche, et les Baïonnais la croix rouge. (Voy. *Monstrelet*, *ibid.*) Selon lui, la croix apparut seulement une *demi-heure*. Ni lui ni Astezan ne disent comme Villaret, *ibid.*, qu'elle fût surmontée d'une couronne, et que celle-ci se soit changée en fleurs de lis.... Au reste, Astezan assure que les députés de Baïonne racontèrent cet événement à Charles VII, en présence d'un grand nombre de seigneurs, de magistrats, etc.

1° L'épithaphe de Guarini de Vérone (52) que l'on croyait mort (sa réponse à Astezan suit cette épithaphe);  
 2° de Ferrari, d'Ast, carme, évêque élu de Tortone;  
 3° Louis Titton, conseiller et secrétaire du marquis de Montferrat; 4° de Barth. Caprée, chanoine de Novarre;  
 5° trois de Jean-Jacques, marquis de Montferrat;  
 6° Louis Guascho; 7° Jean Percival Rotarius; 8° Petrina, jeune fille; 9° Argentine, femme de Jean Benoît Rotarius, d'Ast; 10° Trinia, jeune fille; 11° Angia;

..... *Animi femina vilis erat*  
*Degeneres demens hæc preponebat amantes*  
*Nobilibus; famulos anteferebat heris.*  
*Nemo sibi gratus prestans virtute, sed omnis*  
*Servus, et acceptus rusticus omnis erat.*

12° Jean Velsecher, général autrichien; 13° Barth. Carrari, chirurgien d'Ast, beau-père de l'auteur; 14° Gerard Macheto, évêque de Castres, confesseur du Roi (53); 15° Elisabeth, duchesse d'Orléans, et veuve du roi d'Angleterre (54); 16° deux, faites par anticipa-

(52) Un des plus savans hommes du quinzième siècle, et un des restaurateurs des lettres en Italie..... C'est le bisaïeul de l'auteur du *Pastor fido*..... Il mourut en 1460. (Voy. *Bayle*, mot *Guarin*.)

De telles liaisons annoncent qu'Astezan jouissait d'une grande réputation.

(53) Confesseur de Charles VII et conseiller-d'état, mort en 1448.

(54) Elisabeth, ou Isabelle de France, fille de Charles VI, veuve de Richard II (ci-devant *note* 84, p. 124). épousa en 1406 Charles, duc d'Orléans. Elle mourut en 1409, laissant une fille qui fut mariée en 1421 (*jubente patre*, dit Astezan) à Jean, duc d'Alençon, dont nous avons parlé plusieurs fois. Le P. Anselme (*Généalogies*, t. 1, p. 208 et 273) observe que celle-ci, morte

tion, pour le tombeau de Charles, duc d'Orléans, et d'après ses ordres; précédées d'un envoi à Jean, marquis de Saluces; 17<sup>o</sup> Pierre Astezan père, professeur (55); 18<sup>o</sup> Andrius de Brena, d'Ast; 19<sup>o</sup> trois de Charles VII, mort en 1461. Dans la première, il dit, entre autres, que Charles délivra la France de ses ennemis:

*Auxilium imprimis illi præstante Johanna  
Virgine : quæ cæli nuncia regis erat.*

ce qu'il répète à-peu-près avec les mêmes expressions dans la seconde..... A la fin de la première, on lit encore :

*At successorem (Louis XI) tantâ virtute reliquit,  
Ut de se non sit spes capienda minor.*

Il règne dans toutes ces épitaphes le même ton de louanges. Les morts célébrés sont presque toujours au moins égalés aux personnages les plus fameux de l'histoire ancienne ou de la mythologie.

La chapelle du cardinal Ardicin de La Porte, de Novarre (56), et celle du beau-père d'Astezan, sont le sujet des deux épigrammes ou plutôt des deux inscriptions de ce livre.

en 1432, ne laissa point d'enfans; cependant Astezan dit expressément que le duc d'Alençon en eut *tres parvo tempore natos*. Après la mort d'Isabelle, Charles épousa Bonne, fille du connétable d'Armagnac.

(55) Celle-ci est terminée par ces vers touchans :

*Lector ab his paucis multas intellige laudes;  
Pressa dolore manus scribere plura nequit.*

(56) Savant jurisconsulte, fait cardinal en 1426, mort en 1434. (Voy. *Fasti cardinalium*, t. 3, p. 203.)



## DEUXIÈME PIÈCE.

*De l'expédition projetée en 1430 par le prince d'Orange contre le midi de la France , et terminée par la bataille d'Anthon.*

*N. B.* Nous avons tiré ce fragment de l'histoire inédite de Thomassin ( Voy. ci-devant *note* 1, N<sup>o</sup> IV et 22 ; et *note* 387, page 105 et 238 ), et nous y avons joint des notes explicatives et supplétives, dont plusieurs ont été extraites des pièces justificatives de l'*Histoire du Dauphiné*, par Valbounais, t. I, p. 62 et suivantes.

---

« MESSIRE LOYS de Challons, seigneur d'Arlay et prince d'Orange homme et vassal du Daulphiné comme dessus est déclaré, voyant le royaume bien au bas et petit estat et que le roy daulphin avoit petite puissance, voyant aussi que tous les nobles du Daulphiné portant armes estoient demourés à la bataille de Vernueil comme dessus est dict et que le Daulphiné pour lors estoit de petite et poure défense, mit en son dampne propos et délibéra de conquérir et usurper le Daulphiné, et voyant qu'il n'avoit point de port sur la rivière du Rosne pour entrer au Daulphiné procura et fit tant que la *relessée* (veuve) de feu messire Bertrand de Saluces qui estoit mort en ladicte bataille de Vernueil lui remit et transporta tous les droits et actions qu'elle pouvoit avoir au chasteau d'Anthon, et aux chasteaux de Colombier et Saint-Romain (1), où ladicte relessée n'avoit point de droit.

(1) Anthon-sur-le-Rhône ( Voy. la 2<sup>e</sup> *carte* )... Colombier, à 3 lieues au sud, et Saint-Romain, à 2 lieues au sud-est d'Anthon.

» Et sous couleur dudict transport l'an 1428, près de la fin du mois d'avril, ledict prince envoya de ses gens devers ladicte relessée, qui estoit dedans ledict chastel d'Anthon qui les mit dedans et s'en alla. Tantost après ledict prince y envoya deux cents hommes d'armes lesquels passèrent par le port d'Anthon et fournirent le chastel de gens d'armes et de traits; puis prirent ledict Colombier et Saint-Romain et les garnirent aussi de gens. Paravant ledict prince avoit mis grosse garnison au chasteau d'Aulberive (2) près de Vienne. Après qu'ils eurent ainsi garni secrettement lesdictes places ils les firent fort fortifier, puis coururent par les mandemens desdictes places et aultres du pays voisines, en prenant prisonniers, bestes et aultres biens de ceulx du pays et firent forte guerre au Daulphiné (3) qui dura jusqu'à la bataille d'Anthon. Au Daulphiné n'avoit point de gouverneur, car quand messire Mathieu de Foix, comte de Comminges, gouverneur du Daulphiné lequel estoit compagnon d'armes dudict prince, sceut que ledict prince vouloit faire guerre au Daulphiné, laissa le pays et résigna son office à messire Raoul, *seigneur de Gaucourt*, lequel vint à Grenoble pour prendre possession dudict office; et après ce qu'il l'eut prinse vinrent nouvelles que du tout la guerre estoit oincte, dont il fut bien esbahy, disant fauldra-il que le pays se perde en mes mains? fut mise la chose en délibération qu'il estoit de faire. La chose estoit ainsi comme en

(2) Auberive, à 3 lieues au sud de Vienne, 12 lieues au sud-ouest d'Anthon.

(3) Ils s'emparèrent de divers châteaux, et notamment: 1<sup>o</sup> de ceux de Pusignan et d'Azieu, près Genas, à 2 et 3 lieues au sud-ouest d'Anthon; 2<sup>o</sup> de Falavier, près la Verpillière, à 6 lieues au sud.

désespoir veu qu'on avoit souvent escrit au roy daulphin qu'il y voulsist pourvoir, et qu'il avoit rescrit que considéré les grans affaires qu'il avoit, qu'on fist le mieux qu'on pourroit, veu aussi que le pays estoit dépourveu de gens de défense. Toutefois fut délibéré qu'il estoit expedient que ledict gouverneur incontinent se transportast à la côte S.-Andrieu (4) près desdicts ennemis, et qu'il menast avecques lui messire Jehan Girard son lieutenant, messire Jehan Dury, messire Loys Portier, Jehan de la Barre trésorier *et moi conseiller dalphinal* et des nobles ce qu'il pourroit avoir et que là on avisast au mieulx qu'on pourroit sur la défense du pays; et fut dict que pour les avoir falloit faire emprunts parmi le pays pour avoir argent promptement et puis on feroit une taille pour restituer. Tout ainsi fut fait (5). Monsieur le gouverneur après lad. délibération alla au royaume et au pays de Vellay (6) où estoit ung capitaine appelé Rodrigues de Villendras du pays d'Espagne, lequel il amena avecques ses gens et leur fut baillé argent pour passer, et passèrent sur le port de Vienne (7). Messire *Humbert de Grollée mareschal* du Daulphiné, capitaine des frontières de Lyonnois et de Masconnois fit amas de gens ce qu'il put tant du Daulphiné que d'ailleurs, lesquels avec les gens dudict Rodrigues, mesdits seigneurs gouverneur et

(4) La côte Saint-André, à 10 lieues au sud d'Anthon.

(5) On résolut de lever cinquante mille florins. On envoya aussi, mais sans succès, deux ambassades au duc de Savoie (Amédée VIII) pour le prier de ne fournir aucun secours au prince d'Orange... Celui-ci avait au contraire dans son armée cinq capitaines savoisiens.

(6) A Annonay.

(7) Le 26 mai 1430.

mareschal, tout droit menèrent devant Aulberive et y donnèrent l'assault (8). Ceulx de dedans au commencement vaillamment se défendirent, puis eurent le cœur failly et se rendirent, leurs biens saulves, après ce qu'ils eurent rendu la grosse tour. L'on fut esbahy comment ils avoient esté si lasches de aussitost se rendre attendu que la tour estoit forte et de grande défense et qu'ils estoient beaucoup de gens bien habillés. Ils s'en allèrent ungbâton au poingt. Après ce que la dernière tour fut rendue, monsieur le gouverneur en fit abattre la pluspart; l'aultre demourant y est encore, en signe que la place et le seigneur ont esté rebelles à leur prince et inféaux et de ce doit-on avoir grande souvenance et mémoire perpétuelle.

» De ladicte place d'Aulberive M. le gouverneur et M. le mareschal avecques ladicte compaignies'en allèrent par toutes les places que les Bourguignons tenoient et les prinrent toutes (9) jusqu'au chastel de Colombier qui estoit très bien fortifié et y avoit bonne garnison. Là mirent le siège et dedans peu de temps après donnèrent plusieurs assaults, finalement ledict chasteau fut prins et tous ceulx qui estoient dedans; ce fut le samedi 10 juin 1430.

» Ledict prince partit de Bourgogne à grande et noble armée tant pour renforcer ses gens qui desjà estoient en Daulphiné comme pour le conquerer et passa le Rosne au port d'Anthon ledict jour ignorant que ledict Colombier fust prins; et quand il fut dedans le chasteau d'Anthon il se fit appeler daulphin de Viennois et donna les offices du pays, et des chasteaux, villes et aultres biens dudict pays il disposa à son plaisir; et les distribua de bou-

(8) Le 28 mai.

(9) Entre autres Pusignan, le 7 juin, et Azieu, le 8.

che à ceulx qui estoient avecques lui , en soi moult glorifiant et disant qu'il les feroit tous riches ; mais sa gloire ne dura guière dieu merci.

» Mesdicts seigneursgouverneur et mareschal désirant tirer à Anthon pour mettre le siège devant et pour deschasser ceulx qui y estoient, ignorant que le prince y fust arrivé, y envoyèrent Daulphin le hérault pour savoir du commis des Bourguignons. Quand il fut là il trouva ledict prince. Il fut prins et détenu, et par lui il (le prince) sceut comment Colombier étoit prins et pour ce il fit sonner ses trompettes et à toute son armée que moult faisoit beau voir à belles bannières et estendards déployés, demarcha dudict Anthon pour tirer audiet Colombier en belle bataille bien ordonnée ; et envoya deux gentilshommes devant pour savoir comment il estoit de Colombier : lesquels furent prins et interrogés où estoit le prince et respondirent qu'il estoit près de là au rivage d'ung bois où il faisoit des chevaliers pour donner la bataille. Lors mesdicts seigneurs gouverneur et mareschal mirent en délibération qu'ils devoient faire et plusieurs grans difficultés y avoit de donner bataille sans le sceu et commandement du roy daulphin, mesmement considéré qu'ils estoient peu de gens au regard des ennemis et si la bataille se perdoit tout le pays seroit perdu sans nul contredict et en après tout Languedoc et Lyonois. Par ainsi le demourant du royaume seroit en branle d'être ainsi du tout perdu : et puis fut dict au contraire que attendre la licence et secours du roy ce estoit néant veu que le prince estoit si près et en si grande armée ; d'autre part de non donner bataille et laisser aller par le pays l'armée du prince et défendre les places que ce ne seroit que guerre guerroyable pour gaster le pays et

à la fin le perdre. Et pour ce fut délibéré et conclu de courre sur lesdicts Bourguignons et les surprendre et par celui moyen à l'aide de Dieu on viendroit au-dessus et seroit sauvé le pays veu que le prince avoit très mauvaise quercelle et venoit contre son scel, ses promesses et son serment, et contre les appointements qui paravant avoient esté prins avecques lui de non faire guerre ni donner dommaige au pays. Ceste conclusion prise Rodrigues dict: mes gens sont estrangiers et de diverses nations, je ne me oserois pas bien fier en tous. Pour ce je vous prie que me fassiez cest honneur que j'aie l'avant-garde et à l'aide de Dieu je m'y porterai tellement que vous en serez bien contents. Mesdicts seigneurs gouverneur et mareschal eurent considération aux paroles dudict Rodrigues et à ce qu'il estoit estrangier et avoit libéralement octroyé de venir au secours du pays lui passèrent sa requeste dont il les remercia et en fut très joyeux. Ce faict fut crié que incontinent chascun fust monté et habillé (10); que l'on oyst messe et se mist chascun en bon estat et puis bust légèrement. Après fut dict publiquement que s'il y avoit personne qui eust point de pour, qu'il se retirast. Lors chascun respondit qu'il avoit bon cueur, puis leur fust dit vous serez tous riches en ceste journée; le prince d'Orange nous vient assaillir en nostre pays à son très grand tort et nous avons juste et raisonnable cause de nous défendre; Dieu nous aidera. Pour ce ne soyez esbahys s'ils sont plus que nous. L'avant-garde, la bataille et les ailes selon le

(10) Qu'on pansât les chevaux, qu'on mit les selles, que chacun montât et s'allât placer près de l'étendard de son capitaine ( ces proclamations se firent au son de la trompette ).  
V. *Processus super insultu guerræ Anthonis*, dans Valbounais, ib

peu de gens qu'il y avoit furent très-bien ordonnées et chacun avoit très grand cueur et joyeux de bien faire son devoir. Et ainsi se départirent (11) dudict lieu de Colombier pour aller au-devant dud. prince qui desjà estoit en une grande plaine entre Anthon et Colombier faisant ses chevaliers comme dict est ; et quand il vit les Dalphiniens il n'en fit pas grand compte veu le petit nombre qui estoit au regard de ses gens et ne tenoit pas moins que quand viendroit à l'assemblée, que Rodrigues et ses gens ne s'enfouyissent et que du demourant tantost en viendroit au-dessus (12). Quand nos gens furent près à coup subitement et à grands cris frappèrent dedans les gens du prince tant qu'ils les rompirent et mirent en désarroy (13) et à donc le prince honteusement s'enfouyt et fut poursuivi jusques au port d'Anthon (14) où il passa

(11) *Sono tubæ repetito*. . . . On laissa auparavant des gens de traits et fantassins à la garde des bagages ; et le gouverneur, *venerabili signo sanctæ crucis præmisso*, se mit en marche vers midi Voy. *Processus*, etc.

(12) A l'aspect de l'armée du prince, Gaucourt rangea la sienne et lui fit une exhortation ; Grollée se jeta à genoux, et invoqua Dieu à haute voix. . . La mêlée commença au son d'un grand nombre de trompettes. Voy. *Processus*, etc.

(13) Beaucoup, après avoir abandonné leurs chevaux, s'enfuirent comme des lièvres. Les uns se cachèrent dans les blés ou bois voisins, où ils furent découverts, dépouillés et tués par les paysans ; d'autres, au nombre de plus de deux cents, se noyèrent en traversant le Rhône. . . . La bataille fut finie vers deux heures après midi. Voy. *Processus*, etc.

(14) Il reçut plusieurs blessures. . . Il était tellement couvert de sang qu'on ne pouvait le reconnaître. . . Il s'enfuit à toute bride, et se ferma dans Anthon. . . Mais, au milieu de la nuit, encore effrayé, il passa le Rhône *tanquam latro* avec quelques soldats, abandonnant à Anthon son artillerie, ses traits, et des

et laissa sur la place sa bannière et son estendard et toute son armée de laquelle y en eut plusieurs morts et en especial le comte de ..... et sa compagnie d'Allemands qu'il menoit. Là fut la plus grande mortalité et des vifs la plus-part fut emprisonnée et les autres s'enfouyrent (15). Ladicté desconfite par la grâce de Dieu fut faict l'an 1430, le 11 juin, qui estoit dimanche, et fête de la S.-Trinité et de S. Barnabé apostre; en bon jour bonne œuvre.

» Long-temps paravant en Viennois on avoit accoustumé de dire Dieu : te conduise et le marché d'Anthon, pource qu'au marché d'Anthon chascun n'y gaignoit pas. Aussi ne fit ledict prince sur ceste desconfite. Doresnavant les joennes gens du Daulphiné réduiront leur mémoire et leur aage comme faisoient paravant les anciens quand ils estoient interrogés de leur aage et mémoire, ils disoient qu'il leur souvenoit des Bretons (ce fut une compagnie de gens d'armes qui passèrent par le Daulphiné et y firent plusieurs maux).

» De là on alla à Anthon où l'on ne trouva pas grande résistance (16). Ainsi par la grâce de Dieu et miraculeusement tout considéré le Daulphiné fut délivré des mains des ennemis et eschappa le grand péril auquel il

vivres pour deux ans, etc. Voy. *Processus*, etc..... *Chorier*, t. II, p. 427, dit au contraire qu'étant poursuivi après la bataille, il s'élança à cheval dans le Rhône, et traversa ce fleuve la lance à la main.

(15) Il y eut plus de 500 prisonniers, tant Bourguignons que Savoisiens; plus de 460 tués.... On prit 1200 chevaux, dont la plupart furent vendus trois jours après à Crémieu (à trois lieues au sud-est d'Anthon). Voy. *Processus*, etc.

(16) Le lendemain, 12 juin.... Et le 15 on prit Falavier.... On confisqua en même tems plusieurs châteaux appartenans au prince d'Orange, dans le Gapençais et les Baronnie.



cuyda estre et pour ce de ceste bataille le Daulphiné à tous temps en doit faire grande joie en remerciant Dieu. Mesdicts seigneurs le gouverneur et mareschal, pour prier Dieu pour les morts et pour perpétuelle mémoire de ceste louable besongne ordonnèrent qu'au champ où avait esté faite la bataille l'on fist une belle chapelle bien rentée pour y dire messe tous les jours, mais rien ne s'y est encore faict et Dieu en pourroit estre mal content. L'on a bien faict et très-bien faict aucunes peintures, messes et commémoration pour ceulx qui moururent à Vernueil comme dict est. Ceste bataille estoit et doit estre de plus grande commémoration pour remercier Dieu et à l'honneur de tout ce; car si le prince eust obtenu victoire plus grande mortalité y eust eu et sans comparaison que audit Vernueil (17), tant de ceulx qui estoient en ladicte bataille comme des aultres que l'on eust tués après et sans les aultres innumérables inconvénients et qui pis est on eust perdu tout le pays avec les aultres pays comme dict est. Pour ce y doivent adviser ceulx du Daulphiné de faire leur devoir et qu'ils ne soient pas ingrats envers Dieu car grand et périlleux péché est que ingratitude. Si l'on a faict commémoration de ceulx qui sont morts à Vernueil l'on doit mieulx faire commémoration pour la grande grâce que Dieu a faicte de saulver les corps et les ames avecques leurs femmes et enfans, et tous leurs biens.

» Ladicte bataille comme dict est fut faicte entre Anthon et Colombier et plus près de Colombier que d'Anthon. Du costé du prince avoit environ 800 chevaliers et escuyers sans aultres gens. Il y mourut ung très bel et

(17) *Thomassin* veut dire sans doute qu'il y eût plus péri de Dauphinois qu'à Verneuil, où il y en eut 300 de tués (*Chorier, Hist. du Dauphiné*, t. II, p. 422).

notable chevalier de Bourgogne appelé messire Loys de la Chapelle , qui fut porté à Crémieu et là est seveli au couvent des Augustins. Tous les aultres notables en bien grand nombre furent prisonniers et ont payé de grans rançons. La journée fut très bonne pour les gens de nostre part et bien a esté raison et oultre ce on les doit avoir fort en mémoire perpétuelle car ils ont mis leur vie pour la défense de la chose publique du Daulphiné et aussi du royaume ; le roi n'a pas mis celui-ci service et les aultres que les bons et loyaux Dalphiniens ont faicts au temps passé comme sera dict ci-dessous sur monseigneur qui est à présent (18).

Ledit prince en ladite bataille laissa sa bannière que ledit Rodrigues fit porter en son pays , et aussi y laissa son estendard grand et bien pompeux ; la moitié rouge et l'aoltre perse : au plus hault ung soleil d'or qui estend ses rays au long de l'estendard jusques au bas. Il fut porté à Grenoble et là est encore en la chapelle de messieurs les Daulphins. Les aultres bannières et estendards des capitaines pareillement y demourèrent. L'estendard du seigneur de Salleneuve, blanc et rouge , fut porté audict Grenoble et mis en la grande église ; les aultres furent portés en d'aautres lieux.

Par ceste manière on peult congnoistre comment il en prend aux présomptueux et gens outrecuidés et orgueilleux. Ledit prince fit une très grande despense pour mettre à exécution son mauvais et dampne propos et tout perdit en une heure et qui pis son honneur. Il estoit de l'ordre du duc de Bourgogne laquelle lui fut ostée pour ce que honteusement s'en estoit fouy et condamné de jamais avoir bannière ne estendard jusques à

(18) Louis, dauphin, depuis Louis XI.

ce que les aie recouvrés en aultre juste et raisonnable et honorable bataille. Mais jamais ne le fera car il est vieulx et pour ce porte en sa devise *non plus*, laquelle j'ai veue depuis sur le portail de Lyon-le-Saulnier, où est la horeloge. Monseigneur m'a envoyé souvent devers lui et lui ai ouy dire que si la chose estoit à faire, que jamais ne la feroit et de l'avoir faict fort se repent; mais c'est trop tard. Je me voulus enquérir pourquoi il portoit cette devise et depuis quand l'avoit prinse; il me fut dict qu'il l'avoit prinse depuis ladicte bataille, et l'avoit prinse pour ce que monseigneur de Bourgongne lui dit qu'il falloit qu'il retournast à Anthon en Daulphiné pour recouvrer ce qu'il avoit perdu; mais il lui respondit *non plus*, et depuis a porté cellui mot. D'aultre part ledict prince a faulsé son hommage, sa foi, ses promesses, son scellé et son serment, dont il est crimineulx en plusieurs cas et digne de grande pugnition au regard de sa personne; et se doivent confisquer tous les biens qu'il tient à hommage du seigneur Daulphin; et avec ce il est tenu à grands intérêts pour les grands dommages que monseigneur le Daulphin et le Daulphiné ont soufferts par ladicte guerre. J'ai faict ung traité par manière de mémoire, du commandement exprès de la bouche de monseigneur et lui en ai envoyé le double qui se commence ainsi: *S'ensuivent les mémoires*, etc. Il seroit trop long pour mettre ici; toutefois n'est-il pas de mettre en oubli; une fois justice se remectra sus.

» Avec ledict prince avoit les plus espéciaux et vaillants de Savoie et qui pis est des terres qui sont de l'hommage du Daulphiné. Ils n'y allèrent pas sans le congé et vouloir de leur seigneur le duc de Savoye dernièrement mort qui estoit consentant de ladicte entreprinse et avoit

certaines paches et convenances avec ledict prince. De ceste matière j'en ai faict ung aultre traité lequel se commence ainsi : *Pour remontrer*, etc. , qui ne se doit pas mectre en oubli , comme a esté dict de l'autre.

» Tantost après ladicte bataille mesd. seigneurs gouverneur et mareschal avecques leur armée s'en allèrent en la principaulté d'Orange et d'assault de bonne et juste guerre conquirent la ville et le chastel (19) et toutes les aultres places de la principaulté. Ceste matière est comprinse bien au long aud. traité du prince d'Orange.

» De ladicte bataille d'Anthon s'en est suivi ung gaige de bataille de l'an 1431 entre ung gentilhomme de Bourgogne nommé Loys de Maulpre appellant et ung autre gentilhomme du Daulphiné nommé Pierre Pelerin défendeur et appelé. La journée dud. gaige devant mondict seigneur le gouverneur esleu à ce par lesdictes parties fut tenue à Vienne le dixième jour de juillet l'an que dessus , et là se trouvèrent environ de 7 à 800 chevaliers et escuyers tant du royaume de l'obéissance du roy que du Daulphiné , dont les Anglois et Bourguignons furent bien esbahys , car ils ne cuidoient pas que attendu les pertes que le roy avoit faictes l'on peust encore trouver si notable et belle compaignie en l'obéissance du roy , laquelle chose porta depuis grand proufit au roy daulphin et pour la cause que je fus présent j'en ai faict ung traité et procès-verbal qui se commence ainsi : *Au nom de notre seigneur*, etc. auquel au temps advenir ceulx qui voudront faire gaige de bataille pourront avoir recours pour avoir advis comment ils se devoient maintenir et proposer le cas d'ung costé et d'aultre. J'en ai faict ici mention pour ce que c'est l'honneur du Daulphiné et tous

(19) Orange fut assiégé le 29 juin , et pris le 3 juillet.

ces traitiés se doivent mectre en la chambre des comptes avecques ce registre. »

*Remarque concernant Thomassin.*

Nous avons dit, *note* 241, page 175, que le témoignage de Thomassin, quant au projet attribué à Charles VII de se retirer en Dauphiné, nous paraissait d'un très-grand poids. Il faudra peu d'observations pour justifier notre opinion. Thomassin est non-seulement un auteur contemporain, mais il a été à portée, par ses emplois, de vérifier beaucoup de faits secrets de l'histoire de son siècle. Il était dans la force de l'âge (20) et pourvu de la charge de conseiller au conseil delphinal (21) lors du siège d'Orléans. Il avait en outre fait plusieurs séjours dans cette ville ou à Paris (22). Quelques années après que Louis XI eut obtenu de Charles VII (en 1440) l'administration du Dauphiné, il chargea Thomassin, comme le plus ancien de ses officiers (23), et comme ayant beaucoup de lumières et d'expérience, de composer le recueil manuscrit d'où nous avons tiré le fragment précédent. Ce recueil est donc officiel, et tout annonce que les relations qui y sont faites eurent l'approbation de Louis XI.

(20) Il annonce dans son manuscrit, f. 86, qu'à l'âge de seize ans, à la Saint-Jean de 1407, il alla étudier à l'université d'Orléans. Il avait donc environ trente-sept ans à l'époque du siège.

(21) Voir le fragment précédent, page 323. D'après son manuscrit, f. 162, des 1426, il avait été commissaire pour un réglemeut de limites entre le roi et le comte de Savoie.

(22) Voir la *note* 20 ci-dessus, et la *note* 99, ci-devant p. 130.

(23) C'est ce qui est exprimé dans les lettres-patentes de sa commission, datées de Romans le 20 mai 1456. *Mss.*, f. 1<sup>er</sup>.

## TROISIÈME PIÈCE.

*Lettre de Jeanne d'Arc au duc de Bourgogne, jusqu'à présent inédite ; suivie de ses lettres aux Anglais et au comte d'Armagnac.*

---

I. ON nous a procuré, pendant l'impression de notre ouvrage, une copie figurée de cette lettre (1), qui est conservée dans les archives de Lille. Quoique Jeanne d'Arc, ne sachant ni lire, ni écrire (2), fût réduite à dicter ses lettres (3), qu'il fût par-là facile de lui en attribuer auxquelles elle n'aurait point eu de part, ou d'altérer celles qu'elle aurait dictées (4), qu'enfin aucun auteur contemporain ne fasse mention de celle-ci, cependant nous sommes persuadés de son authenticité. Nous nous fondons entre autres sur la conformité de son style avec celui des lettres écrites aux Anglais (5) et au comte d'Armagnac, que l'on produisit pendant le procès de Jeanne, et sur l'exactitude de ce qu'elle y énonce relativement au sacre de Charles VII.

(1) Nous la devons à la complaisance de M. D\*, homme de lettres, recteur de l'académie de \*\*\*.

(2) Voy. ci-devant *note* 378, n° 15, p. 233.

(3) *Thomassin*, f. 95, dit positivement qu'elle dictait ses lettres : « Fit escrire des lectres qu'elle-mesme dicta. . . »

(4) C'est ce qui est arrivé... Voy. ci-après *notes* 10 à 15, pages 337 et 338, et ci-devant *note* 332, p. 235.

(5) *Lenglet et Tripaut* n'en donnent qu'une. *Thomassin*, f. 95 et 96, en rapporte quatre, dont il avait vu lui-même les copies, mais qui ne semblent que des fragmens de celle qu'on va rapporter (ci-après n° IV, p. 337), où ce qui est énoncé dans les quatre se trouve compris.

II. Considérée quant à son état matériel, la lettre est écrite en caractères gothiques, avec beaucoup d'abréviations; mais elle se lit très-aisément. Elle a dix-sept lignes et demie, qui ont chacune deux cent soixante-dix millimètres de longueur. Elle est pliée à-peu-près comme nos lettres ordinaires, mais sous un format assez grand et presque carré, de cent quarante-neuf sur cent trente-cinq millimètres. Vers le bas de la partie extérieure pliée, il y a pour toute adresse : *Au Duc de Bourgogne.*

III. Voici ce que contient l'intérieur :

† JESUS MARIA (6)

*Hault et redoubte prince Duc de Bourgogne Jehanne la pucelle vous requiert de par le roy du ciel mon droiturier et souverain seigneur que le roy de France et vous faciez bonne paix ferme qui dure longuement, pardonnez lun a lautre de bon cuer entierement ainsi que doiuent faire loyaulx christians, et sil vous plaist a guerroier si alez sur les Sarrazins. Prince de Bourgogne je vous prie supplie et requiers tant humblement que requierir vous puis que ne guerroiez plus ou (au) saint royaume de France, et faittes retraire incontinent et briefment voz gens qui sont en aucunes places et fortesses (forteresses) dud. saint royaume, et de la part du gentil roy de France il est prest de faire paix a vous saune son honneur sil ne tient en vous et vous fais a sauoir de par le roy du ciel mon droiturier et souverain seigneur pour vovre bien et pour vovre honneur et sur voz vie que vous ny gaignerez point bataille a lencontre des loyaulx François, et que tous ceulx qui guerroient ou (au) saint royaume de France guerroient*

(6) Le mot Jésus est ainsi écrit: JIUS.

*contre le roy Jhus (Jésus) roy du ciel et de tout le monde mon droiturier et souuerain (7) seigneur et vous prie et requiers a jointes mains que ne faites nulle bataille ne ne guerroyez contre nous vous voz gens ou subgiez et croiez seurement que quelque nombre de gens que amenez contre nous quilz ny gaigneront mie et sera grant pitie de la grant bataille et du sang quy y sera respendu de ceulx qui y vendront (viendront) contre nous, et a trois sepmaines que je vous auoye escript et enuoie bonnes lettres par (8) ung herault que feussiez au sacre du roy qui aujourduy dimenche xvij<sup>me</sup> jour de ce present mois de juillet ce fait en la cite de Reims (9) dont je nay eu point de reponse ne nouy oncques puiz nouvelles dud. herault. A Dieu vous commens et soit garde de vous sil luy plaist, et prie Dieu quil y mette bonne paix. Escrip<sup>t</sup> aud. lieu de Reims led. xvij<sup>me</sup> jour de juillet.*

(7) *Droiturier et souuerain seigneur*. . . Ces expressions ne sont pas dans les lettres suivantes; mais Jeanne s'en est servie dans ses interrogatoires. Voy. *Laverdy*, p. 44.

(8) Les auteurs ne font non plus aucune mention de cette première lettre adressée à Philippe-le-Bon, ni de l'arrestation du héraut de Jeanne. Elle fut écrite probablement de Sully, de Saint-Benoit, ou de Châteauneuf, villes où la pucelle était vers la fin de juin, et où l'expédition du sacre fut définitivement résolue. Voir ci-devant *le texte*, p. 77; et *l'itinéraire*, p. 258. L'arrestation du héraut est une preuve que Philippe n'avait point, comme certains auteurs l'ont pensé, tacitement consenti à ne mettre aucun obstacle à l'expédition de Reims. S'il eût été en bonne intelligence avec Charles, il n'aurait pas, contre toutes les lois de la guerre, retenu le héraut.

(9) Ce passage est précieux. Voilà enfin un monument authentique de l'époque précise du sacre de Charles VII. Il confirme ce que nous avons observé à ce sujet, ci-devant *note* 332, page 216 (imprimée long-tems avant que nous conussions la lettre).



IV. Nous allons maintenant rapporter comme pièces de comparaison les lettres aux Anglais et au comte d'Armagnac, telles qu'elles nous sont données par Lenglet, tome I<sup>er</sup> (10). Nous y joindrons les notes où il remarque les altérations qui y furent faites.

*Lettre aux Anglais.*

† JESUS MARIA. †

*Roy d'Angleterre, et vous duc de Bedford, qui vous dictes regent le royaume de France : vous Guillaume de la Poule, comte de Suffort, Jehan sire de Talbot, et vous Thomas sire d'Esclaves (Escalles), qui vous dictes lieutenants du dict duc de Bedford, fuites raison au roy du ciel rendez à la pucelle (11) qui est ici envoyée par Dieu le roy du ciel les choses de toutes les bonnes villes que vous avez prises et violées en France : elle est ici venue de par Dieu pour réclamer le sang royal ; elle est toute prête de faire paix si vous lui voulez faire raison ; par ainsi que la France vous mettez sus et payerez ce que vous l'avez tenue. Et entre vous archiers, compagnons de guerre gentils et aultres qui estes devant la ville d'Orléans, allez vous-en en votre pays de par Dieu, et si ainsi ne le faictes, attendez les nouvelles de la pucelle, qui vous ira férir briefment à vos bien grands dommaiges : roy*

(10) La lettre aux Anglais est dans d'autres auteurs, tels que Tripaut, 69, mais avec quelques variantes. Nous nous sommes aussi servis de la leçon de Laverdy, 81 à 85, qui ne diffère de celle de Lenglet que dans un très-petit nombre de mots.

(11) Ce qui est ici en romain a été changé et altéré par les juges. Au lieu de *rendez à la pucelle*, etc., il y avait, dans la lettre originale, *rendez au roy les choses de toutes*, etc. Interrogatoire du 22 février 1431. (Note de Lenglet.)

*d'Angleterre, si ainsi ne le faittes je suis chief de guerre (12) et en quelque lieu que je attendrai (13) vos gens en France, je les ferai aller, veuillent ou non veuillent; et si ne veulent obéir je les ferai tous occire. Je suis ici envoyée de par Dieu le roy du ciel corps pour corps (14) pour vous bouter hors de toute France; et si veulent obéir, je les prendrai à mercy; et n'ayez point en votre opinion. car vous ne tiendrez point le royaulme de France; Dieu le roy du ciel, fils de sainte Marie (15): ains le tiendra le roy Charles oray héritier; car Dieu le roy du ciel le veut, et lui est révélé par la pucelle, lequel entrera à Paris en bonne compaignie. Si ne voulez croire de par Dieu les nouvelles de la pucelle, en quelque lieu que vous trouverons, nous férirons dedans, et y ferons ung si grand halhay, que encore a-t-il mil ans que en France ne fut si grand; si vous ne faittes raison, croyez en fermement que le roy du ciel envoyera plus de force à la pucelle que vous ne l'y sauriez mener de tous assaulx à elle et à ses bons gens d'armes, et aux horions verra-t-on qui aura meilleur droit du roy du ciel. Vous, duc de Bedford, la pucelle vous pryé et vous requiert que vous ne vous fassiez mie destruire: si vous lui faittes raison, encore pourrez vous venir en sa compaignie, ou que les François feront le plus bel fait que oncques fut fait par la chrestienté; et faittes responses si vous voulez fuire paix en la cité d'Orléans; et si*

(12) *Je suis chief de guerre*: Ces mots ne sont pas dans l'original. (Note de Lenglet.)

(13) Il faut lire *attindrai*. (Note de idem.)

(14) *Corps pour corps*, et *chief de guerre*. Nie que ces mots soient dans l'original de ses lettres. Interrogatoire du 22 février 1431. (Note de idem.)

(15) Ceci paraît une espèce d'attestation du nom de Dieu. (Note de Laverdy, 83.)

*ains ne le faittes, de vos biens grands domaiges vous souviennne brièvement. Escrit ce samedy semaine sainte (16).*

V. La lettre suivante est une réponse à une lettre dans laquelle le comte d'Armagnac consultait Jeanne sur le faict des papes, dit-il; observant qu'il y avait alors trois contendans à la papauté : le premier, Martin-Quint, auquel il avoue que tous les rois chrétiens obéissent; le deuxième, Clément VII (17), demeurant à Paniscelle, au royaume de Valence, en Espagne; et le tiers, qu'on ne sait où il demeure, Benoît XIV.

*Lettre au comte d'Armagnac.*

JESUS † MARIA.

*Comte d'Armagnac, mon très cher et bon amy, Jehanne la pucelle vous fait sçavoir que votre message est venu par devers moi, lequel m'a dict que l'avez envoyé par deçà pour sçavoir de moi auquel des trois papes que mandez par mémoire vous deviez croire; de laquelle chose ne vous puis bonnement faire sçavoir au vray pour le présent, jusques à ce que je sois à Paris ou ailleurs à requoy; car je suis pour le présent trop empêchée aux faicts de la guerre; mais quand vous saurez que je serai à Paris, envoyez-moi un message par devers moi, et je vous ferai sçavoir tout au vray auquel vous devrez croire (18),*

(16) Dans Tripaut, 70, et Thomassin, f. 95, la date est du mardi. Voy. ci-devant, note 11 de l'itinéraire, page 255.

(17) Tel est le nom que le comte donne à cet anti-pape. Si on l'eût reconnu comme pape légitime, on l'appelleroit, dans l'ordre de l'histoire, Clément VIII.

(18) Jeanne s'est plainte, dans le cinquième interrogatoire, qu'on avait altéré ses lettres. Il paraît que ce fut sur-tout cette réponse, où elle semble en doute sur le pape auquel on doit obéissance. Elle dit qu'elle obéissait au pape séant à Rome

*et que en aurez sçu par le conseil de mon souverain seigneur le roy de tout le monde, et que en aurez affaire à tout mon pouvoir. A Dieu vous commens; Dieu soit garde de vous. Escrit à Compiègne (19) le xxij<sup>me</sup> jour d'août (1429).*

(Martin v, élu par le concile de Constance après l'abdication de Grégoire XII, et la déposition de Jean XXIII et de Benoît XIII), et que telle était la réponse qu'elle avait faite au messager du comte d'Armagnac. (*Observation de Lenglet. Voy. aussi Laverdy, 44.*)

*N. B.* Ce comte d'Armagnac était Jean IV, fils du fameux connétable dont nous avons parlé plusieurs fois. . . . *Voyez* ci-après la table, p. 351, mot *Armagnac*.

(19) Ceci prouve que, comme on l'a remarqué à la *note* 35 de l'itinéraire, ci-devant p. 262, le roi entra à Compiègne le 22 août, puisqu'il était ordinairement accompagné de Jeanne d'Arc.

FIN DES PIÈCES JUSTIFICATIVES.

---

---

## TABLE CHRONOLOGIQUE

*Des principaux faits dont il est question dans  
cet ouvrage.*

---

*T.* signifie texte, *n.* note, *p.* page.

1380. **ÉTAT** florissant de la France à l'avènement de Charles VI.... Ses relations, alliances, etc. — *Texte*, page 1 à 4; *note* 2 à 13, page 108 à 111.

1380. Régence du duc d'Anjou, oncle du roi. — *T.*, p. 5; *n.* 14 à 20, p. 111.

1382. Administration de Philippe-le-Hardi, duc de Bourgogne, et de Jean, duc de Berri, oncles du roi. — *T.*, p. 6; *n.* 21 à 31, p. 112.

1388. Administration de Charles VI et de ses ministres; sa démente. — *T.*, p. 8; *n.* 32 à 38, p. 116.

1392. Deuxième administration de ses oncles. — *T.*, p. 9; *n.* 39 à 41, p. 117.

1398. *Idem*, des mêmes et de Louis, duc d'Orléans, frère du roi, et de la reine Isabelle de Bavière. — *T.*, p. 10; *n.* 42 à 56, p. 117.

1404. Mort de Philippe.... Intervention de Jean-Sans-Peur, duc de Bourgogne. — *T.*, p. 12; *n.* 57 à 62, p. 120.

1405. Divisions entre les princes, la reine, etc. — *T.*, p. 14; *n.* 63 à 65, p. 121.

1407. Meurtre du duc d'Orléans.... Apologie et domination de Jean. — *T.*, p. 15; *n.* 66 à 71, p. 121.

1410. Guerres civiles.... Partis des Bourguignons et

des Armagnacs.... Bouchers et écorcheurs.... Proscription des Armagnacs. — *T.*, p. 16; n. 72 à 77, p. 122.

1413. Partis des modérés et du dauphin Louis. Ils se saisissent de Paris et se lient aux Armagnacs.... Oppression des Bourguignons. — *T.*, p. 17; n. 78 à 83, p. 123.

1380 à 1412. Relations de la France avec l'Angleterre : 1° sous Richard II (1380 à 1399). Trêves et traités. — *T.*, p. 18; n. 84, p. 124.

2°. Sous Henri IV (1402 à 1410). Excursions sur les côtes; combats partiels sur mer, etc. — *T.*, p. 18; n. 85 et 86, p. 125.

3°. *Idem* (1411, 1412)... Traités honteux du duc de Bourgogne, et ensuite des autres princes français avec Henri IV... Son armée ravage la France. — *T.*, p. 19; n. 87 à 92, p. 126.

1413. Mort de Henri IV. Portrait, projets et conduite de Henri V. — *T.*, p. 21; n. 93 à 95, p. 128.

1415. Bataille d'Azincourt... Factions diverses en France.... Mort du dauphin Louis.... Le comte d'Armagnac nommé connétable. — *T.*, p. 22; n. 96 à 102, p. 128.

1416, 1417. Traité ignominieux de Jean, duc de Bourgogne.... Mort du dauphin Jean et du duc de Berri.... Le nouveau dauphin (Charles VII) appuie le connétable.... Administration tyrannique de celui-ci.... Sa conduite imprudente envers Isabelle.... Conquête de la Normandie par les Anglais.... La France est sacagée. — *T.*, p. 23; n. 103 à 111, p. 130.

1418, 1419. On livre Paris au duc de Bourgogne.... Massacres des Armagnacs.... Il négocie avec le dauphin

Charles... Il est ensuite massacré. — *T.*, p. 25 ; *n.* 112 à 122, p. 132.

1419, 1420. Philippe-le-Bon, nouveau duc de Bourgogne.... Désastres du dauphin Charles... Il est déshérité.... Traité de Troyes.... La couronne de France est donnée à Henri v.... Son voyage en Angleterre.... Bataille de Baugé.... *T.*, p. 28 ; *n.* 123 à 131, p. 135.

1421, 1422. Retour de Henri.... Ses conquêtes.... Celles de Philippe.... Bataille de Saint-Riquier.... Le dauphin lève le siège de Cosne.... Mort de Henri.... Le duc de Bedford, régent.... Le duc de Gloucester, protecteur en Angleterre.... Mort de Charles vi. — *T.*, p. 29 ; *n.* 132 à 141, p. 138.

1422. Charles vii est appelé roi de Bourges.... Etat des deux partis ; leurs provinces, richesses, commerce, alliés (les Ecosais sont ceux de Charles), troupes, généraux, finances, revenus.... Talens des ducs de Bourgogne et de Bedford.... — *T.*, p. 31 ; *n.* 142 à 151, p. 141.

1422. Conduite de Charles vii dans sa jeunesse (1418 à 1422. — *T.*, p. 35 ; et *n.* 151 bis, p. 145).... *Idem* depuis son avènement.... Crédit, tyrannie, pillage, etc., de ses favoris.... Perte de Meulan. — *T.*, p. 35 ; *n.* 152 à 158, p. 145.

1423. Le duc de Bretagne se joint aux Anglais.... Les Ecosais et les Milanais envoient des troupes à Charles vii.... Batailles de Crévant, de la Gravelle et de la Bussière.... Mariage de Bedford. — *T.*, p. 37 ; *n.* 159 à 164, p. 146.

1424, 1425. Bataille de Verneuil.... Conquêtes des Anglais.... Diversions heureuses opérées par deux dif-

férents de Gloucester avec le duc de Bourgogne (relativement à Jacqueline de Hainaut) et avec l'évêque de Winchester.... Long voyage de Bedford en Angleterre. — *T.*, p. 39; n. 165 à 175, p. 148.

1424 à 1426. Divisions de la cour de Charles VII... Richemont, connétable, lui procure l'alliance du duc de Bretagne et fait renvoyer les ministres.... Il prend Pontorson.... Les manœuvres de Giac, favori de Charles, le font battre à Saint-James-de-Beuvron.... Exécution de Giac et de Beaulieu, son successeur.... La Trémouille, nouveau favori.... Dunois fait lever le siège de Montargis. — *T.*, p. 41; n. 176 à 188, p. 152.

1427. Retour de Bedford.... La Bretagne et la Navarre accèdent au traité de Troyes. Troubles et guerre civile dans le parti de Charles VII, excités par la Trémouille. — *T.*, p. 45; n. 189 et 190, p. 155.

1428. Etat des deux partis, leurs provinces, troupes, alliés, etc... Ruine de la France (ses expéditions à l'étranger, de 1382 à 1416; n. 201, p. 158); favoris et indolence de Charles VII; rapacité des courtisans, etc. — *T.*, p. 45; n. 191 à 205, p. 156.

1428, juillet à octobre. Ouverture de la campagne.... Conquêtes en Champagne.... Prises des villes voisines d'Orléans; leurs garnisons se joignent en partie aux Anglais. — *T.*, p. 51; n. 206 à 208, p. 160.

1428, octobre. Siège d'Orléans.... Sa garnison.... Sa situation.... Les tournelles.... Approche de l'armée anglaise, commandée par Salisbury (sa mort). — *T.*, p. 51; n. 209 à 215, p. 161.

1428, octobre. Incendie des faubourgs et églises..... Attaque et prise des tournelles.... Réparations et cons-



tructions réciproques de boulevard sur le pont. — *T.*, p. 52; *n.* 216 à 222, p. 163. V. aussi *carte visuelle, explication*, § 4, p. 247.

1428, *octobre à janvier*. Description de la circonvallation d'Orléans, bastilles (leurs noms et positions, *n.* 223 et même *explicat.*, § 2, p. 246), fossés, ponts, etc. Sorties, détresse des assiégés, etc. — *T.*, p. 53; *n.* 223 à 229, p. 165. (Traité avec les *Écossais*, *n.* 147 et 241\*, p. 143 et 176; aide accordée par les *États*, *V. d. n.* 241\*, p. 176.)

1428, *février*. Convoi amené aux Anglais par Fastol... Sortie d'Orléans.... Journée des Harengs.... Orléans offert au duc de Bourgogne.... Consternation de la cour de Charles VII.... Le duc de Bar l'abandonne.... On propose de se retirer en Dauphiné. — *T.*, p. 54; *n.* 230 à 241, p. 171.

1428, *mars*. Arrivée et promesses de Jeanne d'Arc. (*T.*, p. 56). Discussions sur son âge (18 ans) et sa profession (bergère). (*N.* 242, p. 177). Digressions sur ses premières années.... Son éducation, ses occupations; ses voyages à Neufchâteau, Nancy, Toul et Vaucouleurs (*n.* 243, n° 1 à 9, p. 180). Troisième voyage à Vaucouleurs, et voyage de Vaucouleurs à Chinon.... Elle ne fut point un instrument de la cour... (*Ibid.* n° 10 à 14, p. 184. V. aussi *explication de la 2<sup>e</sup> carte*, *n.* 5 à 8, p. 253.) La cour n'eut d'autre mérite que de lui fournir des occasions d'exercer son courage. Réponse aux objections des Anglais et autres.... Secret prétendu découvert à Charles... Motifs du merveilleux qu'on employa... Superstition de son siècle. (*T.*, p. 57; *n.* 244 à 255, p. 189.) Son adresse à l'exercice de la lance, et son éloquence. — *T.*, p. 60; *n.* 256 à 260, p. 193.

1428, mars, et 1429, avril. Instances de Jeanne d'Arc auprès de la cour.... Son influence sur les soldats français et anglais (ceux-ci la traitent de sorcière). Convoi conduit à Orléans.... Son entrée dans cette ville.... Ses reconnaissances des bastilles.... Sommations aux Anglais. — *T.*, p. 62; *n.* 261 à 273, p. 196. V. aussi *explication de la 2<sup>e</sup> carte*, *n.* 11 et 13, p. 255 et 257.

1429, mai. Le 4, 2<sup>e</sup> convoi.... Découragement des Anglais.... Sortie des Français du côté de Saint-Loup.... Ils sont repoussés.... Jeanne les secourt et les ramène au combat.... Attaque de la bastille de Saint-Loup.... Talbot veut la secourir.... Il est contenu.... Prise de la bastille et du clocher de Saint-Loup. — *T.*, p. 64; *n.* 274 à 287, p. 199.

1429, mai. Le 5, conseil et préparatifs.... Le 6, passage de la Loire pour attaquer les bastilles de la rive gauche.... Evacuation de Saint-Jean-le-Blanc.... Attaque des Augustins.... Les Français se replient.... Jeanne les ramène.... Prise des Augustins.... Conseil.... Investissement des tournelles... Bivouac de Jeanne... Evacuation de la bastille de Saint-Privé. — *T.*, p. 68; *n.* 288 à 300, p. 203.

1429, mai. Le 7, attaque du boulevard et du fort des tournelles.... Jeanne est blessée.... On ordonne la retraite.... Jeanne ramène les Français au combat.... Prise des tournelles.... Glacidas et les Anglais se noient.... Le pont est rétabli.... La nuit, nouveau bivouac de Jeanne.... Le 8, évacuation des autres bastilles.... Retraite des Anglais.... Résumé des succès obtenus. — *T.*, p. 70; *n.* 301 à 310, p. 206.

1429, mai et juin. Indolence de Charles VII... Voyage

de Jeanne à Loches.... Proposition du sacre... Expédition de l'Orléanais.... Attaque de Gergeau.... Jeanne est blessée et renversée.... Elle encourage les soldats.... La ville est prise ainsi que Suffolk, son gouverneur.... Prise de Meun, de la ville et du château de Beaugency. — *T.*, p. 73; n. 311 à 322, p. 208. V. aussi *explication de la 2<sup>e</sup> carte*, n<sup>os</sup> 12 à 18 et leurs notes, p. 257.

1429, juin. Bataille de Pathay... Défaite des Anglais; prise de Talbot.... Fuite de Fastol.... Reddition de Jenville, etc. Voyage de Jeanne à Sully, auprès de Charles VII.... Prières pour Richemont.... Apathie de Charles.... Le sacre est résolu. — *T.*, p. 75; n. 323 à 328, p. 213; *explication de la 2<sup>e</sup> carte*, n<sup>os</sup> 19 à 22 et note 21, sur *idem*, p. 258.

1429, 29 juin au 19 juillet. Expédition du sacre.... Attaque ou soumission d'Auxerre, Saint-Florentin, Troyes, Châlons, Sepseaux, Reims.... Sacre. — *T.*, p. 77; n. 329 à 333, p. 215; *même explication*, § 5, p. 259.

1429, juillet (le 20) à octobre. Expédition de l'Île-de-France, de la Brie et environs.... Prise ou soumission des villes suivantes : Saint-Marcoul, Vailly, Soissons, Laon, Château-Thierry, Crécy, Coulommiers, Provins, Nangis (bataille offerte aux Anglais), la Ferté-Milon, Crépy, Dammartin (bataille offerte *id.*), Compiègne, Beauvais, Lagny, Saint-Denis, etc., etc. Attaque de Paris.... Troisième ou quatrième blessure de Jeanne. Ensuite retour à Bourges, par Bray, Courtenay, Château-Renard, Montargis et Gien.... Trêve avec le duc de Bourgogne. — *T.*, p. 78; n. 334 à 337 bis, p. 217; sur-tout *même explication*, § 6, et notes. 25 à 39 de *id.*, p. 259.

1429, *fin d'octobre aux premiers jours d'avril*. Expéditions ou excursions du Berri et environs... Attaque et prise de Saint-Pierre-le-Moutier... Courage de Jeanne.. Siège de la Charité... Voyages de Gergeau et autres... Jeanne est ennoblie, etc. — *V. même explication*, § 7, et les notes 40 à 45, de *id.*, p. 264.

1430, *fin d'avril jusqu'au 24 mai*. Expéditions de Lagny... Jeanne défait et prend Franquet... *Id.* de Soissons, Noyon et Compiègne... Courage et prise de Jeanne. (*T.*, p. 79; *n.* 338 et 339, p. 218; sur-tout *même explication*, § 8 et notes 46 à 52 de *id.*, p. 267). Résumé des voyages, expéditions, etc., de Jeanne. — *V. D. explication*, § 9, p. 271. *N. B.* D'autres faits de 1430 et 1431 sont indiqués ci-dessous, à la fin de cette table.

1430 à 1436. Apathie de Charles... Nouvelles dissensions de sa cour... Les Français se rangent d'eux-mêmes à leur devoir.... Traité (1435) avec le duc de Bourgogne... Soumission (1436) de Paris... Triomphe de la France assuré. — *T.*, p. 80; *n.* 340 à 346, p. 219.

1437 à 1461. Charles change de conduite... Eloge de son administration et énumération des bienfaits dont la France lui est redevable, sur-tout de la formation des troupes réglées, de la dispersion des bandes qui ravageaient la France, de l'expulsion des Anglais, etc. Tableau de leurs ravages et de nos malheurs, etc.; ensuite de la puissance et du bonheur de la France, etc. — *T.*, p. 82; *n.* 347 à 374, p. 222.

1430 et 1431. Procès, persécutions, condamnation et supplice de Jeanne d'Arc. Son éloge, ses vertus, etc. — *T.*, p. 89; *n.* 375 à 386; sur-tout *n.* 378 où est l'analyse des procédures, p. 229.

**Inaction de Charles.** Au lieu de proposer un échange des prisonniers faits à cette époque aux combats d'Anthon, de Germigny, de la Croisette et de Chappe, ou bien de racheter Jeanne, etc., on se borne, vingt-cinq ans après, à faire la révision de son procès. — *T.*, p. 92; n. 387 à 391, p. 238.

**Réfutation des calomnies des écrivains modernes...**  
**Honneurs rendus ou à rendre à Jeanne d'Arc.** — *T.*, p. 94; n. 392 à 394, p. 241.

FIN DE LA TABLE CHRONOLOGIQUE.



---

---

# TABLE ALPHABÉTIQUE

## DES MATIÈRES.

---

- ÆNEAS SILVIUS** ou Pie II, pape, fait l'éloge de Jeanne d'Arc, pages 237 et 295; anecdote inconnue le concernant, 295; autres faits, *ibid.*
- Albret** ( Guillaume d' ), officier tué à Rouvray, 173.
- Alençon** ( le comte d' ). prince du sang; traité, 20.
- ( le duc d' ), fils de *idem*; sa rançon; commande l'armée, 212; sa condamnation, 223; autres faits, 194, 212, 241, 319.
- Alliances**... Voyez Traités.
- Alphonse V**, roi d'Aragon, s'empare du royaume de Naples, 289; est défait pres de Gènes, 306.
- Amédée VIII**, duc de Savoie, secourt le prince d'Orange, 323.
- Amiens**, choses remarquables dans cette ville, 317.
- Anglais**, défaut de religion, ambition, etc., 312, 317; courage, 197; est abattu à l'arrivée de Jeanne d'Arc, *ibid.*
- Angleterre**. Son état à la mort de Charles V, 1; de Charles VI, 31; au tems du siège d'Orléans, 49; divisions des princes, ré- gences, etc., 3, 32, 110; autres faits, 82, 143. — V. aussi Bedford, Henri, Richard, etc.
- Angoulême** ( Jean, comte d' ), aïeul de François I<sup>er</sup>. 127, 301.
- Anjou** ( Louis, duc d' ), régent de France; administration, ex- pédition à Naples, sa mort, 4, 112. — Louis et René; ses pe- tits-fils... V. Sicile
- Anselme** ( le P. ), réfuté, 319.
- Anthou**. Bataille, 93, 238; récit détaillé, faits qui la précédè- rent et suivirent, etc., 321 et suiv.
- Argens** ( le marquis d' ), réfuté, 242.
- Armagnac** ( le comte d' ). Portrait; sa conduite tyrannique et celle de son parti, 16 et suiv.; 123 et suiv.; sa mort, 133.
- Armagnac** ( le comte d' ), son fils, consulte Jeanne, 339.
- Armagnacs** ( parti des ). Leur nom est donné long-temps au parti de Charles VII, 242. — V. Armagnac.
- Armée** de Charles VII, 33, 46, 157.

- Aronde*, général anglais, 144.
- Artigny* (l'abbé d'), ouvrage, 107; opinions citées, discutées ou réfutées, 107, 242.
- Asiréo*, amiral génois, victoire navale, 305.
- Ast*, recouvré par Charles, duc d'Orléans, 283.
- Astezan*. Notice sur son manuscrit, 279 et suiv.; sur sa vie et ses ouvrages, 282 et suiv.
- Auberive*, château, pris et repris, 322, 324.
- Auteurs* cités dans notre ouvrage (liste des), 102 et suiv.
- Autorités* des faits cités dans notre ouvrage, 98.
- Azay*, château, assiégé par Charles VII, 145.
- Aziéu*, château, pris et repris, 322, 324.
- Azincourt*. Bataille, 22, 128.
- Bar* (René, duc de) adhère au traité de Troyes, 176; autres faits, 185, 290... *V.* Sicile.
- Barbazan*; son éloge; pris à Melun; quand délivré, 136; vainqueur à la Croisette et à Chappe; 93; 239.
- Bastilles* des Anglais au siège d'Orléans; noms et position, 165 et suiv. et 246; 1<sup>re</sup> de *id.*, 164; leurs attaques, prises et évacuation, 66 et suiv., 201 et suiv.; leur force, 65, 165, 201, 205, 208.
- Batailles* ou combats.. *V.* Anthon, Azincourt, Baugé, Castillon, Chappe, Crévant, Germigny, Harengs, la Bussière, la Croisette, la Gravelle, Pathay, Rosbecq, Rouvray, Saint-James, Saint-Riquier, Verneuil.
- Baudot de Juilly*. Histoire et opinions discutées ou réfutées, 108, 134, 166.
- Baudricourt* rebute et ensuite accueille Jeanne d'Arc, et l'envoie à Charles VII, 184 et suiv., 243, 304.
- Baugé*, bataille, 29, 138.
- Baïonne*, assiégé et pris par Charles VII, 318.
- Beaugency*, pris, 160; repris, 75, 211, 258. — *V.* aussi 213.
- Beaulieu*, favori de Charles VII, 43, 44.
- Beaumarchais*, réfuté, 242.
- Beauvais* (Pierre Cauchon, évêque de), fait acheter Jeanne d'Arc, dirige et instruit son procès, la persécute, fait brûler, etc.; 90 et suiv.; 230 et suiv. — Il n'était pas son juge naturel, 234.



*Bedfort* (le duc de), oncle de Henri VI. Eloge, talens, 34, 49 et 236; nommé régent de France, 141; victoires, 23 et 39; mariage, 38 et 147; voyage en Angleterre, 41 et 151; sa mort, 223; le supplice de Jeanne est une tache à sa mémoire, 236; autres faits, 34, 37, 45, 54, 75, 140, 141, 156, 159, 162, 213, 260 à 262.

*Berri* (Jean, duc de), oncle de Charles VI. Portrait, déprédations, 6 et suiv., 114 et suiv., 315; traité honteux, 20; sa mort, 131; il laisse beaucoup de reliques, 114; autres faits, 313, 315.

*Berthier* (le P.), opinion citée, 188.

*Béziers*, assiégé par Charles VII, 145.

*Beuil*, officier, 161.

*Blois*. Choses remarquables à *id.*, 315.

*Bony*, pris par Culant, 259.

*Bordeaux*, 1, 33.

*Bouchers*. Leurs massacres et liste de proscription, 17, 123.

*Bourbon* (le duc de), traité honteux, 20.

*Bourdon*, favori d'Isabelle, noyé, 132.

*Bourges*. Choses remarquables, 315.

*Bourgogne* (Philippe-le-Hardi, duc de), oncle de Charles VI. Portrait, ambition, déprédations, puissance formidable, etc., 6 à 12, 112 à 120; il meurt insolvable, 114 et 120.

*Bourgogne* (Jean-sans-Peur, duc de), fils du précédent. Portrait, intrigues; est aimé des Parisiens; guerres civiles; fait assassiner le duc d'Orléans; protège les bouchers, 13 à 18, 120 à 123; traités honteux avec l'Angleterre, 20 à 23, et 130; sanctionne les massacres des Armagnacs, 26 et 133; s'unit avec Isabelle; traite avec Charles VII et est massacré, 27 et 134.

*Bourgogne* (Philippe-le-Bon, duc de). Eloge, portrait, 28 et 34; victoire, 30 et 139; rupture heureuse avec Gloucester, 40, 49 et 150; on lui offre Orléans, 55 et 174; fait une trêve avec Charles, puis reste uni aux Anglais, 78, 217, 263 et 336; expéditions de Soissy et Compiègne, 267 et suiv.; il traite enfin avec Charles VII, 81, 83 et 220; autres faits, 49, 90, 230, 240, 264.

*Bournel*, gouverneur de Soissons, 270, 268.

*Erabant* ( le duc de ), 40, 150.

*Brest*, 109.

*Bretagne* ( le duc de ). Traite tantôt avec les Anglais, tantôt avec les Français, 37, 38, 41, 45, 49, 155; autres faits, 3, 110, 125, 155.

*Calendrier*; nécessité pour l'histoire, 100, 271.

*Capeluche*, bourreau, 26.

*Capoue*. Apparition de la croix, 289.

*Cartes* du siège d'Orléans, 246 et suiv.; du théâtre de la guerre et des voyages de Jeanne, 251 et suiv.

*Castille*, alliée de la France, 2; attaquée par le duc de Lencastré, 110.

*Castillon*, bataille, 222.

*Cauchon*, évêque. *V.* Beauvais.

*Chabanes*, officier, 161, 269.

*Chabot*, officier tué à Rouvray, 173.

*Chalvet*, professeur d'histoire à Grenoble; éloge et mort, 292.

*Champeaux*, ministre des finances; déprédations, 145.

*Chappe*, bataille, 93, 238.

*Charles V.* Etat florissant de la France à sa mort, 1 à 4, 10 à 111; autres faits, 84 et 224.

*Charles VI.* Expéditions, administration, caractère, démence, dénuement, etc., 6 à 12, 112 et suiv.; son nom sert aux divers partis, 22 et suiv.; sa mort, 31 et 141; état affligeant de la France sous son règne, 46.

*Charles VII.* Sa naissance, 153; se laisse diriger par le comte d'Armagnac, 24 et 131; est sauvé des massacres, 27, 134; traite avec Jean, duc de Bourgogne; n'a aucune part à son assassinat, 27 et 134; faiblesse de son parti, 29 et 135; il est déshérité, 29 et 136; état de ses forces à son avènement, 31 et suiv., 141 et suiv.; activité avant cette époque, et apathie postérieure, 35 et suiv.; 145 et suiv. (*V.* aussi ci-après Orléans et Paris); sa faiblesse pour ses favoris, ministres, etc., 35, 41 et suiv., 77, 145, 153 et suiv., 219; état de ses forces en 1428, 46 et suiv., 156 et suiv.; conseillé de se retirer en Dauphiné, 56, 174 et 333; Jeanne d'Arc ranime son parti et

détermine à secourir Orléans, 61 et suiv., 196; il se tient d'abord éloigné de l'armée, 73, 77, 208, 215; elle l'engage à l'expédition du sacre, 77, 215 et suiv., 259 et suiv.; divisions dans sa cour, 80, 214, 219; tableau et éloge de son administration et de sa conduite dans les vingt-cinq dernières années de son règne, 82, 222 et suiv.; il ne fait rien pour délivrer Jeanne d'Arc, 92 et 139; il recouvre la Normandie et la Guienne, 301, 302; sa dévotion, 312; il se tient éloigné de Paris, 316; sa mort, 284, 320.

*Chartier*, historien, témoin oculaire, 105.

*Châteaubrun*, officier tué à Rouvray, 173.

*Chaumont*, officier, 161.

*Choisy* (l'abbé de), opinions citées, etc., 134.

*Clarence* (le duc de), frère de Henri V, défait et tué à Baugé, 29 et 138.

*Clermont* (le comte de), envoyé à Orléans, 176.

*Clisson*, connétable; sa cruauté; 8 et 116.

*Colombier*, château pris et repris, 322, 324.

*Compagnies* (grandes). Leur formation et leurs ravages en France, 84, 224, 16, 32, 47, etc.

*Compiègne*. Choses remarquables, 316; se soumet à Charles VII, 262, 340.

*Coucy*, château du duc d'Orléans, livré par trahison, 313; sa description, 312.

*Craon*, ennemi de Clisson, 8 et 116.

*Crevant*, siège et bataille, 37 et 147.

*Croix*. Apparitions à Capoue, 289; à Baïonne, 317.

*Croix-Boissée*. Bastille au siège d'Orléans, 167.

*Culant*, amiral, 176; prend Bony, 259.

*Daniel* (le P.), opinions citées, discutées ou réfutées, 151, 166, 170, 174.

*Daulon*, écuyer de Jeanne, 190, 201.

*Dauphinois*. Plus de 300 tués à Verneuil, 322, 329.

*Dauphins*. V. Jean et Louis... *id.* d'Auvergne, 153.

*Dubelley-Langey*, calomnies sur Jeanne réfutées, 241.

*Duguesclin*, connétable, 2 et 8.

- Duhaillan*, calomnies sur Jeanne réfutées, 241.
- Dunois*, ou le bâtard d'Orléans. Sa naissance et regrets de la duchesse, 153; gendre de Louvet, *ibid.*; fait lever le siège de Montargis, 155; va dans Orléans, 161, 176; est blessé à la journée des Harengs, et néanmoins dirige la retraite, 55 et 174; accompagne Jeanne d'Arc, 64 et 209; force les Anglais à rendre son héraut, 93 et 239; dépose dans le procès de révision, 24, 206; concourt à la reddition de Paris, 221.
- Ecosse*, alliée de la France; traités, 2, 143; envoi des secours, 33, 37, 39, 143, 146, 148; son connétable, 173, 176.
- Edouard III*, roi d'Angleterre, 2, 18, 20, 109.
- Eglises* d'Orléans, brûlées, 163 et sur-tout 247.
- Elisabeth. V.* Isabelle.
- Expéditions* de la France à l'étranger, 126, 158.
- Expilly*, président au parlement de Grenoble, 280.
- Expilly*, écrivain; où il a puisé, 107. *V.* Polluche.
- Falavier*, château pris et repris, 322, 328.
- Fastol* ou *Falstolf*, général anglais, triomphe à Rouvray, 55 et 171; fuit à Pathay, 76 et 214.
- Favoris* de Charles VII. *V.* Beaulieu, Charles VII, Giac, la Trémouille.
- Finances*. Mauvais état, dissipation, etc., 34, 144, 145.
- Flandre*. Expédition, 6 et 113.
- France*. Etat. *V.* Charles V, VI et VII, et compagnies; son territoire et ses richesses, 31.
- France* (maison de). Ses branches, 111.
- Franquet* d'Arras, défait par Jeanne, 79 et 267.
- Frégose*, doge de Gènes, 290.
- Galéas*, duc de Milan, et ses fils, 281, 306, 149. *V.* Milan.
- Gaucourt*, gouverneur d'Orléans, 67 et 201; vainqueur à Anthon, 93, 238 et 322; témoin au procès de révision, 241.
- Gènes*. Renvoie et rappelle tour-à-tour les Français; veut se donner à la France, 2, 49, 82, 110, 158, 223 et 290.
- Gergeau*, pris par les Anglais, 160, 162; repris par Jeanne, 75 et 212; autres faits, 166, 218, 242.
- Germigny*. Bataille, 93 et 238.

- Giac*, favori de Charles VII, 43, 153 et 154.
- Glacidas*, commandant des tournelles, 70, 71 et 208.
- Glocester* (le duc de). Ses différends avec le duc de Bourgogne et l'évêque de Winchester, 38 à 40, 141, 151.
- Graverent* (Frère Jean), inquisiteur en France, 230.
- Griffet* (le P.). Opinions citées, etc., 135, 214, 216.
- Groslee*, un des chefs à la bataille d'Anthon, 323, etc.
- Guarini*, bisaïeul de l'auteur du *Pastor Fido*. 319.
- Guienne*, recouvrée par les Français, 222, 301.
- Hainaut* (Jacqueline de), 40 et 150.
- Harengs* (journées des), 54 et suiv., 171 et suiv.
- Harfleur*. Siège et prise, 23 et 130; repris, 222.
- Henri IV*, roi d'Angleterre; auparavant duc de Lancastre..  
Détrône Richard; sa politique envers la France, sa mort, 18 à 21, 125 à 127.
- Henri V*, son fils. Portrait, conduite, victoires, conquêtes, 21 à 23, 128, 129, 132 et 136; fait roi de France; voyage, 29 et 136; retour, conquêtes, mort, 29, 137 à 140.
- Henri VI*, son fils, 31, 220, 230, 240, 268.
- Hire* (la), célèbre capitaine, 69, 161, 167, 176.
- Histoire de la Pucelle*; éloge de cette chronique, 99 et 105.
- Hume*, historien, opinions citées, discutées ou réfutées, 125, 129, 135, 151, 155, 156, 165, 177, 187, 189, 202, 208, 214, 221, 225, 236.
- Inquisition*. Ses formes effrayantes ont été employées dans le procès de Jeanne d'Arc, 231.
- Isabelle de Bavière*, 10 à 12, 22, 25, 28, 121 et 132; fait deshériter son fils; sa mort, 221.
- Isabelle* ou *Elisabeth*, sa fille, femme de Richard II et de Charles. duc d'Orléans, 125 et 319.
- Itinéraire* de Jeanne d'Arc, 252 et suiv.
- Jacques Ier*, roi d'Ecosse, 143, 144.
- Jean* dauphin, second fils de Charles VI; sa mort, 24, 131, 150.
- Jean-le-Bon*, roi de France, 1 et 108.
- Jean-sans-Peur*. V. Bourgogne.
- JEANNE D'ARC**. Sa naissance, 302; son âge, 177 à 179 et 303;

son pays, ses père, mère et oncle, 181 et 183, nos 1 et 6 et 302; son éducation, ses occupations, sa conduite dans sa jeunesse et sa profession, 179, n° 2 et 181, nos 1 et 4 et 302; petits voyages aux environs de Domrémy, 181, nos 3 et 4, et 184 n° 9; ses révélations et son projet de sauver la France, 183, n° 7, et 303; premier voyage à Vaucouleurs, où elle en fait part, long-tems avant le siège d'Orléans; elle est rebutée, 183, n° 7, et 184, n° 8; elle est accueillie à un troisième, et envoyée en France: toutes ces courses prouvent qu'il n'y eût point d'artifice, 184, nos 9 et 10. Voyages à Chinon, à Poitiers et à Blois; autres preuves, 185 à 187, et 253 à 256 et 303; opinions des anciens et des modernes sur Jeanne réfutées, 57 et suiv.; elle ne fut point formée au rôle qu'elle joua; ses démarches furent uniquement le fruit du civisme et de l'enthousiasme, 59 et suiv., 183 et suiv., 187, n° 13, 189 et suiv., 241 (voyez aussi ci-après Richart); ce qu'on peut penser du merveilleux qu'on employa, 59, 187, n° 13, 190 et suiv.; sur ses révélations, 59; sur les examens auxquels elle fut soumise, 187, 304; sur son adresse à l'exercice de la lance et du cheval, 60 et 193; sur son éloquence, 61 et 194 à 196; elle se présente à la cour, ranime les esprits abattus, promet de faire lever le siège d'Orléans et de conduire le roi à Reims, 56 et 62; les Français reprennent et les Anglais perdent courage; ceux-ci la croient magicienne, 63, 197, 220; elle opère une espèce de révolution, 217. — Elle conduit un premier convoi à Orléans, reconnaît les bastilles des Anglais et leur fait des sommations; 64 et 198; elle protège l'entrée d'un deuxième convoi, et est d'avis d'attaquer les Anglais, 64, 199 et 257; vole au secours des Français repoussés dans une sortie; repousse les Anglais; attaque et prend la bastille de Saint-Loup, 66 et 67, 201 à 203; conseil; attaque des Augustins; les Français se replient et sont poursuivis; Jeanne repousse encore les Anglais, et ramène les Français à l'attaque; prise des Augustins, 68, 69 et 203 à 205; elle obtient qu'on fera le siège des tournelles; passe la nuit au bivouac; attaque; elle est blessée; les Français font retraite; après son pansement, elle les ramène et plante sa bannière sur les bords du fossé; prise du boulevard,

du fort , etc. , 67 à 72 , 203 à 207 ; second bivouac de Jeanne ; levée du siège , 72 et 207 ; voyage à la cour , 73 et 208 ; elle rencontre le Roi , 208 à 210 ; accueil qu'il lui fait , 305 ; elle insiste pour qu'on aille à Reims ; on arrête de reprendre auparavant les places voisines d'Orléans ; sa réputation fait accourir des troupes , 73 , 210 , 211 , 257 et 258 ; attaque de Gergeau ; deuxième blessure de Jeanne ; elle enhardit les Français ; prise de la place , et de Mehun , Beaugency , etc. , 74 et 75 , 212 et 213 ; bataille et victoire de Pathay , 75 et 76 , 213 et 214 ; voyages de Jeanne à la cour ; elle sollicite pour la rentrée en grâce du connétable et pour le sacre ; expédition de Reims ; ses services , 77 , 78 , 214 à 216 , 259 ; expédition de l'Île-de-France et de la Brie ; Jeanne est au corps des escarmouches ; attaque Paris ; est blessée pour la troisième fois ; accompagne toujours l'armée du roi , 78 , 217 , 218 et sur-tout 259 à 263 ; attaque et prise de Saint-Pierre-le-Moutier ; bravoure de Jeanne , 79 , 264 et 265 ; siège de la Charité , 264 et 265 ; ses voyages à Gergeau , Mehun , Bourges , etc. ; elle est ennoblie , 265 et 266 ; expédition de Lagny ; elle défait et prend Franquet d'Arras , 266 à 268 ; expédition de Soissons et Soissy ; elle attaque les alliés près de Noyon , 268 à 270 ; retour à Lagny ; expédition et sortie de Compiègne , où elle est prise , 270 , 271 , 79 ; elle se rend au bâtard de Vendôme ; est vendue à Luxembourg ; détenue dans plusieurs châteaux ; joie des alliés et des Parisiens , 89 , 229. — L'université de Paris et Cauchon demandent qu'elle soit poursuivie ; elle est revendue dix mille francs , 89 , 230 et 231 , nos 1 et 4 ; analyse de son procès , où l'on a employé les formes de l'inquisition , et où préside avec Cauchon un inquisiteur , 231 à 234 , nos 5 à 17 ; ses juges , leur caractère , leurs affreuses manœuvres ; ils commirent un véritable assassinat , 90 , 91 , 234 à 236 ; son supplice , 238 ; ses mœurs , ses vertus , etc. , sont attestées unanimement , 92 , 236 , 304 , 305 ; son procès est revu , et sa condamnation cassée , 93 et 240 ; imputations calomnieuses des écrivains postérieurs réfutées , notamment quant à frère Richart , 94 , 241 à 244 ; son éloge ; fêtes et trophées en son honneur , 95 , 96 , 244 ; itinéraire et cartes , voyages et expéditions , 100 , 246 et

- suiv. ; résumé de ces voyages et expéditions ; 271 ; lettres de Jeanne d'Arc au duc de Bourgogne , 334 ; aux Anglais , 337 ; au comte d'Armagnac , 339.
- Jeanne II*, reine de Naples , 289.
- Journal de Paris*. L'auteur est un partisan effréné des Bourguignons , 104 , 242.
- Juvénal des Ursins* , historien , 103.
- Juvénal* , chancelier de France , son frère , 307.
- La Bussière*, bataille , 39 et 148.
- La Chapelle* , officier bourguignon , tué à Anthon , 330.
- La Croisette*. Bataille , 93 et 239.
- La Gravelle*. Bataille , 39 et 148.
- Lancelot* , général bourguignon , tué au siège d'Orléans , 52 et 208.
- Laon* , choses remarquables à *id.* , 316.
- La Trémouille* , favori de Charles VII ; exactions ; divise la cour ; fait la guerre à Richemont ; est arrêté , 44 , 45 , 50 , 77 , 80 , 214 , 219.
- Laverdy* ( M. de ). Ministre d'état ; éloge de ses extraits des Mss. de Jeanne d'Arc , 107 ; opinions citées , discutées ou réfutées , 202 , 209 , 239 , 256.
- Le Laboureur*. Opinion sur son histoire de Charles VI , 103.
- Lencastre* ( le duc de ) , oncle de Richard II , fait la guerre à la Castille , 109.
- Lencastre* ( le duc de ) , son fils , détrône Richard ; est roi sous le nom de Henri IV. *V.* ce mot et p. 18.
- Lenglet* ( l'abbé ). Opinions citées , discutées ou réfutées , 106 , 183 , 202 , 208 , 213 , 215 , 216 , 255 , 257 ; a pillé , dit-on , Richer , 107.
- Lescot* , officier , tué à Rouvray , 173.
- Liège* ( Jean-Sans-Pitié , évêque de ). Sa cruauté , 86 et 227.
- Loches* , Charles VII y résidait souvent , 209 , etc.
- Lore* ( Ambroise de ) regarde les expéditions de Jeanne comme miraculeuses , 208.
- Lorraine* ( le duc de ) consulte Jeanne , 184 , n° 9.
- Louis* , dauphin , fils aîné de Charles VI ; lieutenant-général ; son parti , sa mort , etc. , 16 , 18 , 22 , 23 , 129.



- Louis*, duc d'Orléans... Voyez ci-après Orléans.
- Louis XI*, son éloge, 320; autres faits, 210, 330, 333.
- Louvet*, ministre de Charles VII; sa puissance, 153.
- Luchet* ( le marquis de ). Ses critiques de Jeanne, de son influence, etc., réfutées, 174, 177, 193 à 195, 207.
- Lussan* ( M<sup>lle</sup> de ). Opinions citées, discutées ou réfutées, 106, 135.
- Luxembourg*, général bourguignon; achète et revend Jeanne; 89, 90, 229, 230, 240; enseigne à son neveu à tuer les prisonniers, 226.
- Lyon*, choses remarquables, 314.
- Magistri* ( frère Jean ) ou *Lemaitre*, vice-inquisiteur, assiste au procès de Jeanne, 231.
- Marches*. Sens de ce mot, 266.
- Meaux*, pris par Henri V, 29 et 138.
- Mehun-sur-Loire*, pris par les Anglais; repris par les Français, 160, 75, 213 et 258. V. Jeanne.
- Meulan*, pris par Bedford, 37.
- Milan* ( duché de ), assuré au duc d'Orléans, 306, 291.
- Milan* ( le duc de ) secourt Charles VII, 39 et 148. V. Galéas.
- Mœurs corrompues*, 60, 289.
- Monnaies*. Leurs altérations, 34, 144, 223.
- Mons-en-Vimeu*. V. Saint-Riquier.
- Monstrelet*, écrivain bourguignon; opinions citées, discutées ou réfutées, 105, 137, 138, 140, 146, 166, 176, 216, 267; est au siège de Compiègne, 267.
- Montereau*, pris par Henri V, 136; repris par Charles VII, 222.
- Montferrat*. V. Paléologue.
- Moutier* ( Saint-Pierre-le ). V. Jeanne.
- Naples*..... expéditions, 5, 49, 158, 228; tremblement de terre, 286.
- Navarre* ( roi de ), 109, 125, 156.
- Nîmes*, assiégé par Charles VII, 145.
- Normandie*, conquise par les Anglais, 24, 134, 219; recouvrée par Charles VII, 222, 302.
- Noyon*, expéditions près de cette ville, 267, 268; choses remarquables, 316.

*Orange*, pris par Gaucourt et Groslée, 332.

*Orange* (prince d'), allié des Bourguignons, est battu à Anthon, 32 et 233, 321 et suiv.

*Orléanais*, conquis par les Anglais, 51 et 160; repris par les Français, sous Jeanne, 75, 212 à 214, 258.

*Orléans*. Les Anglais prennent les villes voisines, 51, 160; est le boulevard des états de Charles VII, 51 et 156; son siège, 52; erreurs des historiens sur ce siège, et carte qu'on en a faite, 99, 100, 165, 199, 246; sa garnison nombreuse, sa situation, brûle ses faubourgs et leurs églises, 52, 161 à 165; courage héroïque de ses habitans, 53 et 164; circonvallation et fossés; leur détresse, 53, 165 et 170; ils offrent de se rendre au duc de Bourgogne, 55, 174, 170. *V.* pour le reste du siège, *Bastilles* et *Jeanne*. Ils sont fâchés de ne pas voir Charles VII, 77 et 215; fête et monument en l'honneur de Jeanne, 95 et 244; choses remarquables, 315.

*Orléans* (Louis, duc d'), frère de Charles VI, portrait, débauches, déprédations, mauvaise administration; est assassiné, 10 à 15, 117 à 121, 313.

*Orléans* (Charles, duc d') son fils, 16 et 20; fait prisonnier à Azincourt, 129 et 291; recouvre sa liberté en 1440, 291; avait des droits au duché de Milan, 291, 306; n'obtient que le comté d'Ast, 233, 291, 299; ses poésies, 291; il épouse Elisabeth, veuve de Richard II, 319, et ensuite la fille du connétable d'Armagnac, 16.

*Paléologue* (maison) ou de Montferrat. Une de ses branches cadettes acquiert le Montferrat par les femmes, 293, 307; Jean-Jacques (marquis de Montferrat), Jean, Théodore et Boniface, ses enfans, 293, 296 à 299, 285, 223.

*Papes* et *antipapes* au tems de Jeanne, 339.

*Pâques*, commencement de l'année, tableau des jours de Pâques, de 1401 à 1431, p. 101.

*Paquerel* (le P.), confesseur de Jeanne, 190.

*Paris*. Avantages de sa possession, 142; les partis se le disputent, 17, 23, 24, 123, 124; est livré aux Bourguignons, massacres des prisons, 25 et 132; attaqué par Jeanne, 79, et 262; joie de ses habitans à la nouvelle de la prise de

Jeanne, 50 et 229; est rendu à Charles VII, qui n'y vient que tard et fort rarement, 81, 221 et 316; choses remarquables, 308 à 311. \*

*Parlement de Paris*, sa réputation, 310.

*Pasquier*. Ses erreurs sur Jeanne, 178.

*Pothay*, bataille, 76 et 213.

*Petit* (Jean), cordelier, apologiste de l'assassinat du duc d'Orléans, 15 et 122.

*Philippe de Valois*, roi de France, 1, 84, 108.

*Philippe-le-Hardi*; id. *le Bon*. V. Bourgogne.

*Pie II*, pape. V. *Ænéas*.

*Pièces justificatives*. 1<sup>o</sup> Manuscrit d'Astezan, 279; 2<sup>o</sup> *id.* de Thomassin, 321; 3<sup>o</sup> lettres de Jeanne d'Arc, 334.

*Polluche*, historien, 108; copié par Expilly, 107.

*Font-l'Évêque*, près Noyon, attaqué par Jeanne, 269.

*Prisonniers de guerre* massacrés, 86, 227.

*Prisons... Massacres...* Voy. Paris, Bourgogne, etc.

*Procès de Jeanne d'Arc...* V. ce mot et Cauchon.

*Provinces de Charles VII*, 31, 46, 141, 156.

*Puisignan*, château pris et repris, 322, 324.

*Rapin-Thoyras*, opinions citées, discutées ou réfutées, 127, 128, 131, 140, 178.

*Rays* (le maréchal de) est à Orléans, 177.

*Reliques...* du duc de Berri, 114; de la Sainte-Chapelle, 309; de diverses villes, 311, 315 à 317.

*Reims*. Expédition et sacre, 56, 62, 73, 77, 215, 259.

*Richard II*, roi d'Angleterre; traités avec la France; est détrôné, 2, 17, 109, 110, 124.

*Richart* (frère), cordelier. Il est faux qu'il ait pu inspirer à Jeanne le rôle qu'elle joua, puisqu'il ne la vit pour la première fois qu'à Troyes, long-tems après le siège d'Orléans et l'expédition pour l'Orléanais, 242 à 244.

*Richemont* (le comte de), connétable de France; démêlés avec les favoris et ministres de Charles VII; expéditions, etc, 41 à 43, 50, 77, 80, 151, 152, 221.

*Richer*, historien; opinion sur son ouvrage; il a été pillé, dit-on, par l'abbé Lenglet, 107; cité, 159.

- Robert-le-Maçon*, chancelier de Charles VII, 134.  
*Rochechouart* (Louis de), tué à Rouvray, 173.  
*Rosbecq*, bataille, 6, 113.  
*Rouvray*, idem, ou Journée des Harengs. *V.* ce mot.  
*Sacre* de Charles VII, époque véritable, 216, et sur-tout 336  
*Saint-Denis*, choses remarquables, 311.  
*Saint-Esprit*, assiégé par Charles VII, 145.  
*Saint-Foix*. Opinion sur le meurtre de Jean, 135.  
*Saint-James* de Beuvron.....; siège et déroute, 42 et 44.  
*Saint-Jean-le-Blanc*, bastille d'Orléans, 69, 166, 168, 203, 204.  
*Saint-Laurent*, idem, 167 et 169.  
*Saint-Loup*, idem, 66 à 68, 166 à 169, 201 et suiv., 250.  
*Saint-Pol* (le comte de) tue des prisonniers, 226.  
*Saint-Pouaire*, bastille d'Orléans, 168, 202, 249.  
*Saint-Privé*, idem, 69, 70, 168, 169, 203 à 205.  
*Saint-Remi*, historien, partisan des Bourguignons, 104; opinions citées ou réfutées, 134, 138.  
*Saint-Riquier*, ou Mons-en-Vimeu, bataille, 30 et 139.  
*Saint-Romain*, château près Colombier, 321.  
*Sainte-Sevère*, maréchal de France, 161, 202.  
*Saintrailles*... *V.* Xaintrailles.  
*Salisbury*, général anglais; son éloge, ses conquêtes; assiégé Orléans, y est tué, 34, 52, 162; autres faits; 37, 138, 183, 208.  
*Senlis*, origine de son nom, 316.  
*Sicile* (rois de), Louis III, duc d'Anjou, 142; René, son frère, duc d'Anjou et de Bar, 176, 135, 289, 290.  
*Smollett*. Opinions, citées, discutées ou réfutées; 125, 129, 140, 166, 211.  
*Soissons*, vendu à Philippe-le-Bon; 270... *V.* aussi 268, 317.  
*Sommerset*, général anglais, 34.  
*Sommière*. Assiégée par Charles VII, 145.  
*Suffolk*, général anglais, éloge, 34; victoire à Crévant, 38; remplace Salisbury à Orléans, 52, 162, 166; est pris à Gergeau, 75, 213 et 214; autres faits, 155.  
*Superstition* au tems de Jeanne, 191, 197.  
*Tables*... 1<sup>o</sup> des lieux indiqués dans la carte du siège d'Orléans,

248 et suiv. ; 2<sup>o</sup> alphabétique des villes, bourgs, etc., de la 2<sup>e</sup> carte, 273 et suiv. ; 3<sup>o</sup> chronologique des principaux faits de notre ouvrage, 341 et suiv. ; 4<sup>o</sup> alphabétique des matières (ou présente table) 351 et suiv. ; 5<sup>o</sup> des matières selon l'ordre de ce volume, 367.

*Talbot*, général anglais, son éloge, 34 et 144 ; un des commandans au siège d'Orléans, 52, 67, 202 ; défait et pris à Pathay, 76 ; échangé, 239 ; prend le Mans et Laval, 155 ; est tué à Castilhon, 222.

*Tannegui Duchâtel*, ministre et favori de Charles VII, le sauve, 27 et 134 ; se retire de la cour, 42 et 153, 221.

*Témoins* au procès de révision de Jeanne, profession, noms, etc., 180, 241.

*Thomassin*, historien, 105 ; suffrage de grand poids, 175 et 333 ; opinions citées, etc., 130, 131, 190 ; notice sur sa vie, ses emplois, son ouvrage, 333 ; fragment que nous en avons tiré, 321 et suiv.

*Tournelles* (les), boulevard et fort d'Orléans, situation, 52, 161, 168 et 203 ; force, 70, 165, 205, 208 ; pris par les Anglais, 53, 163 à 165 ; attaqués et repris par Jeanne d'Arc, 69 à 72, 205 à 207.

*Tours*, choses remarquables, 316 ; Charles y réside souvent, *ib.* ; Processions pour Jeanne d'Arc, 229.

*Traités*, alliances, etc. ; Arras, 81, 221 ; Bretigny, 136 ; Delft, 150 ; Troyes, 136 ; avec l'Ecosse, 143 ; autres, 17, 20, 23, 126, 129, 130, 139, 142, 263.

*Transtamare* (Henri), roi de Castille, 2.

*Trèves*, 17, 78, 125, 217, 263.

*Tripaut*, chroniqueur, son éloge, 99, 106.

*Université* de Paris ; persécute Jeanne d'Arc, 90, 229 et suiv. ; justifie sa condamnation, 232 ; est réformée par Charles VII, 83, 224.

*Valentine* de Milan, 149, 253, 291, 306.

*Vaudemont* (le comte de), 185.

*Vendôme* (le bâtard de), vend Jeanne d'Arc, 229.

*Verneuil*, bataille, 39 et 40, 149.

- Villandras*, chef de partisans, prend part à la bataille d'Anthon, 323 et suiv.
- Villaret*, continuateur de l'histoire de France de Velly, 103; opinions citées, discutées ou réfutées, 103, 104, 113, 116, 120, 128, 129, 130, 131, 134, 137, 139, 140, 149, 151, 152, 157, 162, 166, 167, 172, 173, 175, 209, 216, 220, 222, 263, 268.
- Visconti*, duc de Milan, 149.. *V. Galéas*.
- Voltaire*, opinions citées, discutées ou réfutées, 135, 177, 195 242.
- Warwick*, général anglais; éloge, 34; Dunois lui fait lever le siège de Montargis, 155.
- Winchester* ( le cardinal de ), divisions heureuses avec Gloucester, 41 et 151; amène à Bedford une armée levée pour une croisade, 78 et 217; est au nombre des juges de Jeanne, 235.
- Xaintrailles* ( Poton de ), valeureux capitaine français, 93, 167, 176, 191, 239, 269.
- York* ( le duc d' ), oncle de Richard, 109.

FIN DE LA TABLE ALPHABÉTIQUE.

---

---

# TABLE DES MATIÈRES


SELON L'ORDRE DE CE VOLUME.

---

	Pages.
<b>J</b> EANNE D'ARC , ou Coup-d'Œil sur les révolutions de France au tems de Charles VI et de Charles VII , et sur-tout de la Pucelle d'Orléans... Discours ou texte. . . . .	1
Note première du Coup-d'Œil, etc., où il est question du plan de l'ouvrage, des citations, abréviations, calendrier, ouvrages cités, etc. . . . .	97
Note deux et suivantes . . . . .	108
Explication des cartes jointes à l'ouvrage. . . . .	246
Carte première ou carte visuelle du siège d'Orléans, § 1, observations; § 2, bastilles; § 3, désignations; § 4, églises brûlées; § 5, explication des nos de la carte visuelle . . . . .	248
Carte deuxième, ou carte du théâtre de la guerre, au tems de Charles VI et de Charles VII, et sur-tout de Jeanne d'Arc. . . . .	251
Article I <sup>er</sup> . Observations générales . . . . .	<i>ib</i>
Article II. Itinéraire des voyages ou expéditions de Jeanne d'Arc, § 1, voyages aux environs de Domrémi; § 2, à la cour de Charles VII; § 3, expédition d'Orléans; § 4, idem, des environs d'Orléans; § 5, idem, du sacre; § 6, de l'Île-de-France, Brie, etc.; § 7, du Berri, etc.; § 8, de Lagny et Compiègne; § 9, résumé. . . . .	271
Article III. Table alphabétique des villes, bourgs, villages et châteaux désignés dans la 2 <sup>e</sup> carte, avec leurs degrés de longitude, latitude, etc. . . . .	273
Première pièce justificative. Notice d'un manuscrit <i>inédit</i> d'Astezan. où il est question de Jeanne d'Arc et de divers personnages ou événemens mentionnés dans le Coup-d'Œil et les notes. . . . .	279

	Pages
Deuxième pièce justificative. Fragment d'un manuscrit <i>inédit</i> de Thomassin, où il est question des mêmes objets, et sur-tout de la bataille d'Anthon. . . . .	321
Troisième pièce justificative. Lettre de Jeanne d'Arc au duc de Bourgogne, jusqu'à présent <i>inédite</i> ; suivie de ses Lettres aux Anglais et au comte d'Armagnac. . .	334
Table chronologique des principaux faits dont il est question dans le coup-d'œil, etc. . . . .	341
Table alphabétique des matières. . . . .	351

---

 Voir, au mot JEANNE D'ARC, ci-devant pages 357 à 360, un sommaire chronologique de la vie de notre héroïne.

*Erratum.* Page 60, ligne 2, au lieu du 14<sup>e</sup>, lisez du 15<sup>e</sup>.

FIN.



---

---

*Extrait du Catalogue des Livres de fonds qui se trouvent chez PILLET, imprimeur-libraire, rue Christine, n° 5.*

---

**L'HERMITE** de la Chaussée-d'Antin, ou Observations sur les Mœurs et Usages des Parisiens au commencement du 19<sup>e</sup> siècle; avec cette épigraphe :

Chaque âge a ses plaisirs, son esprit et ses mœurs.

BOILEAU, *Art poétique.*

Par M. de Jouy, membre de l'Académie française. Cinq forts vol. in-12, ornés de douze charmantes gravures et de fleurons.

Prix . . . . . 18 fr. 75 c.

Le même, cinq vol. in-8<sup>o</sup>. . . . . 30 . . 0 .

Papier vélin. . . . . 50 . . 0 .

**Guillaume le Franc-Parleur**, ou Observations sur les Mœurs et Usages Parisiens au commencement du 19<sup>e</sup> siècle, faisant suite à l'Hermitte de la Chaussée-d'Antin, et par le même auteur. Deux vol. in-12, ornés de quatre jolies gravures et de fleurons 7 f. 50  
Le même, 2 vol. in-8<sup>o</sup>. . . . . 12 0 c.

**L'Hermitte de la Guiane**, ou Observations sur les Mœurs françaises au commencement du 19<sup>e</sup> siècle; faisant suite à l'Hermitte de la Chaussée-d'Antin et au Franc-Parleur, et par le même auteur. Trois vol. in-12, ornés de jolies grav. et de fleurons. Prix. 11 f. 25  
Le même, trois vol. in-8<sup>o</sup>. Prix. . . . . 18 0 c.

*NOTA. Chaque volume se vend séparément. Il y en a de diverses reliures dans les deux formats.*

On trouve dans cet ouvrage, dont le succès va toujours croissant, une peinture fidèle des mœurs, des usages et des habitudes des Français de toutes les classes. Tous les journaux de la capitale ont rendu compte avec éloge de ce livre, qu'ils placent sur la ligne du *Spectateur Anglais*. Les premiers volumes sont à leur huitième édition. Il en a paru des traductions en Angleterre, en Allemagne, en Russie, en Italie.

Histoire de l'Ambassade dans le grand-duché de Varsovie en 1812; par M. de Pradt, archevêque de Malines, alors ambassadeur à Varsovie, avec cette épigraphe :

*Discite justitiam moniti, et non temnere reges.*

*Huitième* édition, revue et corrigée. Un vol. in-8°. Prix . . . . . 4 f. 50 c.

NOTA. Tous les exemplaires portent le chiffre et la signature du libraire-éditeur.

Histoire de Louis XVI, roi de France et de Navarre, contenant le Récit complet des événements qui ont amené la chute du trône et la mort de cet infortuné prince. Dédié aux Français. Un vol. in-8°, orné du *fac simile* du testament de Louis XVI. Prix 6 f. 0 c.

Jeanne d'Arc, ou Coup-d'Œil sur les révolutions de France au tems de Charles VI et de Charles VII, et sur-tout de la Pucelle d'Orléans; ouvrage composé d'après les documens les plus précieux et les plus authentiques; et accompagné de toutes les pièces justificatives et de la correspondance de Jeanne d'Arc. Un vol. in-8°, orné de cartes, et d'un portrait de cette célèbre héroïne. Prix. . . . . 6 f. 0 c.

Lothaire, tragédie en 3 actes, par MM. H. Bis et F. Hay. In-8°. Prix. . . . . 2 f. 0 c.

Œuvres complètes de J. La Fontaine, précédées d'une nouvelle Notice sur sa vie, avec les Notes et Remarques de Chamfort, Voltaire, La Harpe, Marmon tel, Guillon, Gaillard, Geoffroy, Solvet, etc., ses commentateurs, et des Observations nouvelles. Edition plus complète que toutes celles qui ont paru jusqu'à ce jour, ornée d'un portrait de La Fontaine, d'un *fac simile* de son écriture, d'une vignette représentant la maison du célèbre fabuliste à Château-Thierry, telle qu'elle existait en 1814, et de 15 gravures pour les fables. Un vol. in-8° de 1000 pages, divisé et pouvant être relié en deux parties. Prix pour les souscripteurs . . . . . 12 f. 0 c.  
Pour les personnes qui n'ont pas souscrit 15 . 0 .  
Il en a été tiré quelques exemplaires papier vélin satiné. Prix. . . . . 30 f. 0 c.

NOTA. Les Contes de La Fontaine, qui peuvent être livrés à part, si on le désire, forment la dernière partie de l'ouvrage.

- Eloge historique de Marie-Clotilde-Adélaïde-Xavier de France, reine de Sardaigne, avec des notes et des pièces inédites. Un volume in-8°, avec gravures. Prix . . . . . 2 fr. 50 c.
- Essai sur la Monarchie Française, ou Précis de l'Histoire de France, considérée sous le rapport des arts et des sciences, des mœurs, usages et institutions des différens peuples qui l'ont habitée, depuis l'origine des Gaules jusqu'au règne de Louis XV; suivi d'une Notice sur les Grands Capitaines qui se sont distingués depuis Henri-le-Grand. Par F. Rouillon-Petit, ex-professeur de philosophie et de rhétorique. Un fort vol. in-12. Prix . . . . . 3 fr. 0 c.
- Essais historiques sur Paris, pour faire suite aux Essais historiques de Saint-Foix; par Aug. Poulain de St-Foix neveu. Deux vol. in-12, ornés du portrait de l'oncle. Prix . . . . . 3 fr. 0 c.
- Histoire des Croisades, par M. Michaud, de l'Académie française; tome 3. Un gros volume in-8°, orné de cartes. Prix . . . . . 7 fr. 0 c.
- Les tomes 1 et 2. . . . . 14 fr. 0 c.
- Histoire de Christine, reine de Suède, avec un Précis historique de la Suède depuis les anciens tems jusqu'à la mort de Gustave-Adolphe-le-Grand, père de la reine; par J. P. Catteau-Calleville, membre de l'Académie royale des sciences de Stockholm, de celle des belles-lettres, histoire et antiquités de la même ville, etc., auteur du Tableau de la mer Baltique, etc. Deux v. in-8° avec portrait. 10 fr. 0 c.
- Journée de l'homme des champs, ou Manuel des cultivateurs ruraux, dans les principes d'Olivier de Serres, de l'abbé Rozier, et de divers autres savans agronomes, anciens et modernes, regnicoles et étrangers; par P. L. Ducouëdic, auteur de la Ruche Pyramidale, des Feux Crépusculaires, etc. Un vol. in-12. Prix . . . . . 1 fr. 25 c.
- Leçons élémentaires de Cosmographie, de Géographie et de Statistique. à l'usage des jeunes personnes et des maisons d'éducation. Par M. Graberg de Hemso. Un volume in-12. Prix . . . . . 2 fr. 0 c.
- Le Guide des Epoux et des Epouses, ou des Moyens

d'être heureux en mariage dans toutes les classes de la société; où l'on indique les causes qui produisent les mauvaises unions, amènent et entretiennent la discorde, le trouble et le désordre dans les ménages; où l'on présente en même tems les moyens de bien assortir les époux et les épouses; de les rendre fidèles; de les préserver et guérir de la jalousie, etc., et de les faire jouir de la paix et du bonheur dans le mariage. Ouvrage utile non-seulement aux personnes nouvellement et anciennement mariées, mais encore aux veufs, veuves, et à tous les jeunes gens d'âge à contracter le mariage. Par M. Léopold, ancien avocat. Un vol. in-12. Prix. . . . . 1 fr. 50 c.

**Le Rideau levé, ou Coup-d'Œil général sur les prisons de Paris, offrant un grand nombre d'anecdotes sur les prisonniers de toutes classes qui y ont été détenus depuis 20 ans.** Un vol. in-12, grav. Prix . 2 fr. 0 c.

**Lettres de Ninon de Lenclos au marquis de Sévigné; Correspondance de cette femme célèbre avec Saint-Evremont et madame de Maintenon; Notes historiques et explicatives sur chaque lettre, par M. G. des H.; Histoire de Ninon. Trois v. in-18, bien imprimés. et ornés de trois jolis portraits de Ninon, de Saint-Evremont et de Marion de Lorme.** Prix 4 f.

**Lettres du comte de Chesterfield à son fils Philippe Stanhope, envoyé extraordinaire à la cour de Dresde, avec quelques pièces diverses. Nouv. édit. Quatre v. in-12. Prix. . . . . 10 fr. 0 c.**

**Manuel de Santé, ou Description alphabétique et raisonnée des maladies les plus communes, et des divers accidens auxquels on est exposé; suivie des moyens les plus prompts, les plus sûrs, les plus faciles de les prévenir, ou d'y remédier avec succès; ouvrage où la médecine-pratique est mise à la portée de tout le monde, et devient très-utile aux pères de famille, aux mères qui nourrissent, aux curés, aux chefs des lycées, des maisons d'éducation, des comités de bienfaisance, aux voyageurs et à tous ceux qui se consacrent au soulagement de l'humanité.** Un vol. in-18. Prix. . . . . 2 fr. 0 c.



